UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284417 3

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Sent Nov 4/71
Duto 27998

partment
Toronto Library]

Due 2 WEEKS AFTER RECEIPT

NON-RENEWABLE

n 7 no 12 h - 15

DOUZIÈME CAHIER DE LA SEPTIÈME SÉRIE

FÉLICIEN CHALLAYE

le Congo français

139911
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 7
no 12-15

139911
4/10/16

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc ; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série ; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

cahier pour la publication
des décrets
et pour la discussion
des interpellations
et du budget
du ministère des Colonies

Des mêmes auteurs, et dans le même sens, en vente à la *librairie des cahiers :*

Sixième cahier de la septième série, un cahier jaune de XVI + 180 pages; in-18 grand jésus..... trois francs cinquante

PIERRE MILLE. — **le Congo léopoldien**, — *avec une préface de* E. D. MOREL; — *préface:* — Pierre Mille, *l'enfer du Congo léopoldien:* — *les témoignages*, dépositions; *témoignages non communiqués à la Commission pendant les séances; règlements établis par la Commission, visite de M. Malfeyt, Haut Commissaire Royal, et ce qui en résulta;* les règlements et la visite; ce qui fut dit et fait après le départ de la commission; renouvellement du règne de l'oppression, des outrages et des massacres; le système des otages; lois et faits.

On trouvera notamment en tête de ce cahier :

un *simple extrait de ce premier* petit index alphabétique;

et un *simple extrait de cette première* table analytique très sommaire.

à la mémoire de Pierre Savorgnan de Brazza

Nos vœux et nos pensées accompagnèrent Challaye dans une mission qui devait réintroduire un peu de justice, un peu d'intelligence, beaucoup d'humanité, un peu de bonté même dans un territoire français, dans un des pays de la domination française.

Une des innombrables raisons pour lesquelles il faut que les territoires français demeurent territoires français, que les pays de la domination française demeurent pays de la domination française est en effet qu'en ter-

ritoire français, en pays de domination française nous pouvons introduire de la justice, de l'intelligence, de l'humanité, de la bonté par un effort direct exercé sur notre peuple, parmi notre peuple, et sur le gouvernement de notre pays. Quels que soient les vices du système parlementaire, quels que soient les abus de la politique, le gouvernement de notre pays nous est tout de même un peu saisissable. Et le gouvernement impérial étranger dont on veut nous faire un maître ne nous est pour ainsi dire aucunement saisissable.

Nul ne prévoyait alors comment finirait cette mission, dans quel deuil elle s'achèverait, et dans quelle tristesse; dans quel escamotage on essaierait d'en faire oublier les résultats. Sauvons-en du moins ce que nous en pouvons sauver.

Challaye nous a rapporté, de cette mission, le cahier que l'on va lire. Nous plaçons ce cahier sous l'invocation de la mémoire que nous avons gardée de Pierre Savorgnan de Brazza, les uns, comme l'auteur même de ce cahier, personnellement et par une connaissance directe, les autres, tous les autres, par une connaissance qui était devenue générale, par le reflet de sa gloire et par l'élargissement de proche en proche d'un respect qui pour tout le monde était devenu lui-même comme un respect presque personnel.

Charles Péguy

le Congo français

Il ne faut pas que le Congo français devienne une nouvelle Mongalla.

[*Samedi 10 février 1906.* — Ce cahier formant témoignage, nous le publions exactement tel qu'il était arrêté à sa date, avant la publication des décrets, avant la discussion des interpellations et du budget du ministère des Colonies. Si cette publication et si ces nouveaux débats demandent quelques commentaires ou même toute une conclusion, nous demanderons à notre collaborateur M. Pierre Mille de nous donner ces commentaires ou cette conclusion en *post-scriptum* à la fin du présent cahier, ou même dans un cahier à venir de cette septième série, ou même enfin nous consacrerons tout un nouveau cahier à ces graves questions. — *Note du gérant.*]

Félicien Challaye

LE CONGO FRANÇAIS

139911
4/10/16

DU MÊME AUTEUR

en vente à la librairie des cahiers

Autour du monde, par les Boursiers de voyage de l'Université de Paris *(Fondation Albert Kahn)*. — Pages 109-145 : *L'Indo-Chine Française*, par FÉLICIEN CHALLAYE. — Paris, Alcan, 1904..... dix francs

Au Japon et en Extrême-Orient, par FÉLICIEN CHALLAYE. — Paris, Armand Colin, 1905 ..... trois francs cinquante

Et du même auteur aux Cahiers de la Quinzaine :

		Pages du Catalogue analytique sommaire
Félicien Challaye, — *Courrier d'Indo-Chine*, — épuisé, n'est plus mis en vente que dans les collections complètes de la troisième série.....		113
— — *la Russie vue de Vladivostock*, journal d'un expulsé.....	un franc	143
— — *impressions sur la vie japonaise*.....	un franc	147
— — *Second courrier d'Indo-Chine*,	un franc	205
— — *impressions sur Java*, — fragments de journal.....	un franc	226
— — *la France vue de Laval*.....	deux francs	341

PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

Les derniers jours de M. de Brazza

Le matin du 17 septembre, en arrivant à Santa-Cruz de Ténériffe, la Mission Brazza apprit, par un télégramme de Dakar, la mort de son chef. Ce brutal message nous émut sans nous surprendre. Le lugubre pressentiment s'était imposé à nous, trois jours auparavant, quand nous avions vu M. de Brazza quitter le bord, à Dakar, épuisé de maladie, de lassitude et de tristesse; à cet instant tragique nous avions éprouvé d'avance toute la douleur de cette future mort.

M. de Brazza a succombé à une dysenterie dont il souffrait depuis plus d'un mois. La maladie n'aurait peut-être pas eu de conséquences fatales s'il n'avait été affaibli par un pénible voyage, accablé aussi de chagrin par l'attristante vision qu'il avait eue du Congo actuel.

Désireux d'accomplir avec la plus scrupuleuse conscience la mission d'inspection que le gouvernement lui avait confiée, il voulut voir, de ses yeux, toute la colonie. En quatre mois, il réussit à la parcourir toute : Gabon, Ogôoué, Congo, Oubangui, territoire du Haut-Chari jusqu'à la limite même du territoire du Tchad.

Véritable tour de force, en ce pays immense, mal pourvu de moyens de communication. La traversée du Haut-Chari, surtout, fut pénible, — plus pénible, dit un jour M. de Brazza, que bien des explorations. — Faire plus de cinq cents kilomètres à cheval, parfois sous la lourde chaleur, parfois sous une pluie continue; coucher sous la tente ou dans d'humides cases en terre; vivre de conserves, généralement sans viande fraîche, presque toujours sans légumes frais, sans œufs, sans lait; boire l'eau douteuse des ruisselets et des marigots; c'est assez pour lasser l'homme le plus jeune et le plus robuste. Or, M. de Brazza avait mené une vie si rude, au cours de ses premières explorations, qu'il était, à cinquante-trois ans, prématurément vieilli.

Oubliant ou dominant sa fatigue, il consacrait à son enquête toutes les forces de son corps et de son esprit. Entretiens avec ses collaborateurs et les Européens du pays, longs interrogatoires de noirs, visites de villages éloignés : il travaillait du matin au soir. Je ne l'ai jamais vu se reposer que quand la maladie ou la fièvre l'y obligeait absolument. Même quand il se taisait, on devinait que son esprit cherchait à approfondir ses habituelles pensées. A la table commune, où madame de Brazza et lui prenaient leurs repas avec tous les membres de la mission, il laissait rarement la conversation s'égarer loin du Congo. Par une question soudaine, par une remarque inattendue, il orientait toujours la discussion vers l'unique objet de ses réflexions et de ses inquiétudes. Concentration d'esprit vraiment extraordinaire, ne laissant aucun répit à cette intelligence surmenée.

Une immense tristesse vint alourdir encore le poids

de toute cette fatigue physique et intellectuelle. M. de Brazza aimait passionnément ce Congo; qu'il avait exploré et gagné à la France, puis gouverné et organisé; il souffrit de le trouver en une situation vraiment alarmante. Il vit une administration despotique et avide établir des impôts mal calculés ou vexatoires, en exiger le recouvrement par des procédés souvent brutaux, effrayer les indigènes et les éloigner des postes au lieu de les en rapprocher par une efficace protection. Il vit les compagnies concessionnaires, rapaces et cyniques, essayer de reconstituer un nouvel esclavage, tâcher d'imposer aux noirs, par la menace ou la violence, un travail mal rémunéré, au lieu de chercher à les attirer par un libre et loyal commerce. Il apprit les brutalités fréquentes d'Européens tombés au niveau des nègres les plus barbares. Il connut dans tous ses détails l'odieuse histoire du Haut-Chari : portage obligatoire, camps d'otages, razzias et massacres. De ces sinistres découvertes, M. de Brazza souffrit au plus intime du cœur. Ce chagrin héroïque, cette tristesse sublime usèrent ses forces, hâtèrent sa fin.

M. de Brazza souffrit d'abord d'indispositions passagères en revenant de Fort-Crampel à Fort-de-Possel. Malaises légers dont nul ne s'étonna : il est rare qu'on fasse impunément les pénibles étapes de la route du Haut-Chari. Puis, vers le milieu d'août, sur le vapeur *Albert-Dolisie*, redescendant le Congo, il commença à souffrir de la dysenterie et dut s'aliter quelques jours avant d'arriver à Brazzaville.

A Brazzaville, du 19 au 29 août, il garda la chambre, passa ses journées étendu sur une chaise longue. Il

continuait pourtant à s'occuper activement de sa mission. Comme je suivais alors toutes les audiences du procès Toqué-Gaud, il me faisait appeler chaque soir pour m'en demander le compte rendu oral. Je l'entends encore me dire, mêlant le français et l'anglais en une question plaisante : « Quels sont les *gossips* (potins) de la ville? » Il gardait toujours le même entrain, la même ardeur passionnée.

Le 29 août, au matin, nous quittons Brazzaville. Ciel noir et gris, vaguement funèbre, teintes d'automne (c'est la fin de la saison sèche), pâle lumière morose : impression de lourde mélancolie, on ne sait pourquoi... Pour aller de sa demeure au bateau (la distance est grande), M. de Brazza a fait demander un *tipoye*. Au moment de s'étendre sur cette espèce de hamac, il change brusquement de décision, déclare qu'il préfère marcher. Poussé par quelque scrupule de vaillance, il veut quitter debout la cité qui porte son nom. Il part, accompagné de quelques fonctionnaires, suivi de quelques membres de la mission. A certains moments, il titube presque de fatigue, s'appuie à son parasol, se raidit, fait effort pour marcher droit. Il parle à peine, le front rêveur, l'œil vague, l'air soucieux. Il ne regarde ni ne voit les êtres et les choses parmi lesquels il marche. C'est le passé qu'il évoque, ou c'est peut-être l'avenir : il se rappelle la pacifique vaillance de ses explorations juvéniles; il imagine la grandeur glorieuse de la Brazzaville future... Il traverse ainsi toute la ville, à pied, pâle et grave, silencieux et fier.

A bord du *Maceio*, qui nous ramène en France, les docteurs qui soignent M. de Brazza se taisent par dis-

crétion professionnelle; ils ne peuvent s'empêcher de paraître étrangement inquiets. Pourtant nul n'ose croire à un réel danger. M. de Brazza nous a jadis conté, en riant, qu'il a été plusieurs fois condamné par les médecins et qu'il ne s'en porte pas plus mal. Une fois, paraissant endormi, il entendit deux docteurs, échangeant leurs impressions à voix basse, lui donner deux heures à vivre; le lendemain il se levait, rétabli. Nous comptons tous que ce miracle de vitalité et d'énergie se renouvellera bientôt.

La maladie s'aggrave peu à peu. Quelques jours après l'escale de Libreville, M. de Brazza fait appeler M. Hoarau-Desruisseaux, inspecteur général des colonies, lui remet la direction de la mission, lui donne le mandat de transmettre au ministère les résultats de l'enquête. Cette œuvre (dont M. de Brazza est si justement fier), pour qu'il la confie aux soins d'un autre, il faut qu'il se sente incapable de l'achever lui-même; il faut qu'il se sache très malade... A l'un des membres de la mission, ému jusqu'aux larmes, il déclare qu'il est sûr de mourir bientôt...

Cependant, le sort du Congo le préoccupe plus que le sien. Quand il a la force de parler, c'est du Congo qu'il parle. Un jour, il fait appeler celui de ses collaborateurs qu'il a chargé d'étudier la question du portage dans le Haut-Chari; il lui communique des idées nouvelles sur la façon de traiter ce difficile sujet. A un autre membre de la mission, il dit qu'il redoute surtout que l'administration, complice des sociétés concessionnaires, n'abandonne à leur tyrannie les malheureuses populations du Congo; rappelant les atrocités célèbres de la société concessionnaire du Congo belge, la *Mongala*, il répète

à plusieurs reprises : « *Il ne faut pas que le Congo français devienne une nouvelle Mongala.* » Brève formule résumant les graves préoccupations de ses derniers jours...

A Conakry, les médecins du bord et de la ville sont unanimes à juger qu'il importe de soigner M. de Brazza en un grand hôpital, muni de tous les médicaments nécessaires et de l'indispensable confort; ils décident que M. de Brazza devra s'arrêter à l'hôpital de Dakar. Madame de Brazza et l'un des membres de la mission resteront près de lui.

Avant de se séparer de ses collaborateurs, — prévoyant qu'il les quitte pour toujours, — M. de Brazza se préoccupe de leur assurer quelques compensations pour les ennuis, les fatigues, les périls du lointain voyage. Il fait écrire au Ministre des colonies des lettres détaillées exprimant l'opinion qu'il s'est faite de chacun d'eux; il demande pour eux quelques récompenses, quelques croix de la Légion d'honneur. Sollicitude touchante : bien que déjà incapable d'écrire, il veut signer lui-même ces lettres, comme pour donner à ce testament un caractère plus sacré. Trois fois, il essaie de prendre la plume; trois fois, sa main trop faible se refuse à cet effort.

A Dakar, c'est par une après-midi de clair soleil, d'ardente lumière joyeuse, qu'on transporte à l'hôpital M. de Brazza mourant. Quatre marins montent à bord une civière. M. de Brazza paraît, soutenu, ou plutôt porté. Apparition lugubre : son long corps raide est d'une maigreur squelettique; son visage est livide; ses yeux sont fixes et vitreux; sa barbe a poussé, inculte et blanchâtre. Le grand homme n'est plus qu'un cadavre

encore un peu vivant... Étendu sur la civière, M. de Brazza répond d'un geste vague au salut d'adieu des membres de la mission. Au passage, je peux serrer, pour la dernière fois, sa main maigre et moite... Une douloureuse émotion fait trembler les cœurs. Il y a des larmes dans quelques yeux. Ce départ, cette séparation, cette marche à la mort prochaine, c'est plus triste qu'un enterrement...

Je ne rappellerai pas ici l'histoire du grand homme qui nous a quittés. Je dirai seulement quel regret il laisse à ceux qui ont passé près de lui les six derniers mois de sa vie.

Admirant l'explorateur audacieux, patient et habile, nous aimions l'homme pour ses qualités belles et rares, pour l'élégante noblesse de son cœur fier, pour son idéalisme chevaleresque, pour sa bonté secrète et sa générosité primesautière, pour son amour de la patrie volontairement choisie, pour sa passion de la liberté et de la justice. Son nom symbolisera, dans l'histoire du monde, une politique indigène nouvelle, faite d'intelligence psychologique, de sympathie et d'équité : la seule méthode coloniale qui puisse convenir à une démocratie comme la nôtre, civilisatrice et libératrice.

Félicien Challaye

LE CONGO FRANÇAIS

Pour arriver à résoudre les problèmes qui se posent actuellement au Congo Français, il faut étudier à part les trois groupes d'hommes qui s'y trouvent en présence : les indigènes, les commerçants, les fonctionnaires.

Les indigènes du Congo Français

Quelques remarques psychologiques et sociologiques

Les huit, neuf ou dix millions d'indigènes qui habitent le Congo Français se répartissent en plus de vingt-cinq peuplades, isolées les unes des autres et nettement distinctes, malgré le mélange de sang qu'entraîne nécessairement l'esclavage. Ces peuplades diffèrent au point de vue physique comme au point de vue moral; de l'une à l'autre varient les habitations, les vêtements, les coiffures, les tatouages, les parures, les danses; les mœurs ne sont point identiques; enfin les langues présentent des particularités telles qu'aucune de ces peuplades ne comprend bien ses voisines.

Impossible de confondre les Gabonais, race affinée, voluptueuse et molle; les Pahouins, sauvages et fiers, batailleurs et commerçants; les Loangos, peuple de domestiques superficiellement européanisés; les Batékés, grands aristocrates paresseux; les Ballalis et les Bakongos, fins, vigoureux et actifs; les Bondjos, brutaux et sanguinaires...

Cependant on peut provisoirement négliger ces différences : il y a entre tous les noirs du Congo assez de ressemblances pour qu'on puisse caractériser en termes généraux leur vie psychologique et leur vie sociale. (1)

Les noirs du Congo appartiennent aux races les plus primitives qu'il y ait au monde. L'influence du milieu et celle de l'hérédité expliquent que leur sensibilité et leur intelligence soient restées rudimentaires.

Vivant en groupes peu nombreux, au sein d'une nature exubérante et féconde, les habitants de l'Afrique équatoriale trouvent autour d'eux, sans peine, les aliments dont ils ont besoin pour ne pas mourir de faim : fruits, racines, produits de chasse et de pêche. La douceur du climat leur permet de vivre à peu près nus et de n'avoir pour habitation que des cases extrêmement simples. Satisfaisant sans grand effort le peu de besoins qu'ils ont, ils sont rarement sollicités au travail; et d'ailleurs la lourde chaleur les incline à la paresse. Quelques occupations toujours

(1) C'est cette étude qu'a faite, entre autres, le docteur Cureau, avec finesse et profondeur, dans plusieurs articles sur la psychologie des noirs de l'Afrique équatoriale. (*Revue générale des Sciences*, juillet 1904)

identiques remplissent la vie des hommes, des femmes et surtout des esclaves : la chasse et la pêche, la guerre (autrefois surtout), la préparation de la nourriture, la confection des rares objets de première nécessité et des objets de parure; comme distraction principale, la danse. Dans ces villages isolés, séparés les uns des autres par d'immenses espaces ou d'impénétrables forêts, aucun événement ne vient rompre la monotonie de ces existences très lentes. Depuis un nombre incalculable de siècles, les mêmes forces agissent sur ces races pour les rendre paresseuses et comme somnolentes; l'hérédité vient fortifier encore l'influence directe du milieu sur l'individu.

Dès lors, le noir peut être comparé au petit enfant et même à l'animal, tant sa vie psychologique est restreinte. Ce qui le préoccupe avant tout, c'est la satisfaction des besoins physiques; c'est la nourriture et la boisson; c'est aussi le plaisir sexuel. La sensation présente occupe presque tout le champ de ces consciences étroites. Peu de place pour le souvenir du passé ou la prévision de l'avenir.

Certes, l'habitude joue un grand rôle dans la vie monotone du noir : il tend à répéter identiquement, mécaniquement, les actes déjà accomplis. Mais il est peu favorisé au point de vue de la vraie mémoire ; ses souvenirs sont vagues, confus; il a peine à évoquer les images changeantes des temps écoulés; il mêle à ce qu'il se rappelle ce qu'il imagine, et se laisse prendre lui-même à ses propres fictions. Il ignore jusqu'à son âge. Se souvenant mal de ce qui a été, il est incapable de se représenter à l'avance ce qui sera.

Ainsi l'exclusive sensation présente et le tyrannique

désir de la jouissance immédiate chassent de ces petites âmes le souvenir du passé et l'attente de l'avenir. On comprend alors que les noirs du Congo n'aient ni sentimentalité profonde, ni art, ni science, ni véritable religion.

Ils n'ont qu'une vie sentimentale superficielle et mesquine. Ils se montrent naïvement égoïstes et vaniteux avec candeur. C'est de leur vanité que procède leur manie d'imitation : il faut les voir orgueilleusement porter un débris d'uniforme, un vieux chapeau, un képi troué, un unique soulier percé ! Les sentiments altruistes ne s'étendent pas au-delà d'un cercle restreint. La passion amoureuse est rare, et rare aussi la reconnaissance filiale. L'amour maternel seul est tenace et profond : « Le dévouement de la mère pour son enfant est entier, et de tous les instants. » (1) Les autres sentiments sont beaucoup plus fragiles : l'amitié n'est qu'une camaraderie momentanée, la haine une crainte passagère. Trop souvent, le noir se montre dur envers ceux qui n'appartiennent pas à sa famille, à son village, à sa tribu. Trop souvent, il confond bonté et faiblesse. S'il manque de bienveillance, il a un assez clair sentiment de ce qui est juste : « Une punition sévère, infligée à propos, ne provoque pas le ressentiment. Notre indigène en admet très volontiers le principe, conforme à ses idées en matière de justice et d'autorité. » (2)

Comme les autres sentiments de luxe, les sentiments esthétiques sont peu développés. N'ayant pas d'écriture,

---

(1) Docteur Cureau. Article cité.
(2) Docteur Cureau. Article cité.

ils ne peuvent avoir de littérature écrite; ils n'ont même pas de littérature orale. Les pères ne confient aux enfants aucune tradition sur le passé de leur race. C'est à peine si certaines peuplades content quelques fables très simples. Pas d'architecture, pas de peinture, pas de dessin. Les seules manifestations d'ordre artistique qu'on trouve chez eux, c'est la danse, sorte de mimique érotique; et c'est la musique vocale et instrumentale, l'une et l'autre primitives et monotones.

La science leur est encore plus étrangère que l'art. Ce n'est pas qu'à proprement parler les idées générales leur fassent défaut. Comme les animaux eux-mêmes, ils généralisent instinctivement, sous l'influence des nécessités pratiques; ils distinguent les objets en utiles ou nuisibles; ils groupent les choses en catégories, selon qu'elles présentent des avantages ou des inconvénients analogues. (Les philosophes professionnels remarqueront que l'étude du sauvage confirme entièrement la nouvelle théorie de la généralisation exposée par M. Henri Bergson dans son admirable ouvrage *Matière et Mémoire.)* Seulement ces idées générales ne s'appliquent qu'à un nombre restreint d'objets matériels. Les mots imprécis expriment mal des idées vagues. Surtout le noir ne se doute pas de ce que peut être une explication positive des phénomènes. Son anthropomorphisme naïf explique les événements de la vie, surtout la maladie et la mort, par la malveillance d'êtres humains, morts ou vivants. Il y a des jeteurs de sorts puissants pour faire le malheur d'autrui. Dans beaucoup de peuplades, l'individu soupçonné d'avoir causé par ses maléfices la maladie ou la mort de quelqu'un doit boire un *poison d'épreuve* qui, selon la manière dont

il est supporté, révèle la culpabilité ou l'innocence. Il y a des féticheurs *(nganga)* qui préparent ces poisons d'épreuve et prescrivent aussi les remèdes contre tous les maux de la vie, maladies ou accidents : ils indiquent par quels moyens magiques on peut obtenir une belle récolte ou une pêche abondante, éviter les voleurs, vaincre l'ennemi, rendre les femmes fécondes ou fidèles... Nul ne met en doute la puissance du féticheur. « La droite raison fait défaut à ces têtes mobiles, étourdies, versatiles, tout à l'impression du moment et que préoccupent seules les nécessités de l'existence. » (1)

Incapables de science positive, les noirs de l'Afrique centrale n'ont même pas à proprement parler de religion. A peine trouve-t-on chez eux quelques superstitions primitives se rattachant à cette idée que les esprits des morts continuent à vivre autour de nous. Des revenants peuplent les ténèbres, jouent aux vivants les plus mauvais tours. Des fétiches animent la nature, et on peut les forcer à accomplir la volonté de l'homme par certains procédés magiques... Si quelques peuplades paraissent avoir l'idée extrêmement vague d'un être supérieur, conçu comme un homme très puissant, c'est peut-être sous l'influence lointaine de religions non autochtones : le christianisme, introduit au Congo dès le dix-septième siècle, et l'islamisme.

Ainsi, en Afrique équatoriale comme dans certaines îles de l'Australasie, l'individu qui naît en un petit village isolé ne reçoit de ses parents aucune éducation, ne doit aucune tradition à ses ancêtres ; privé du

(1) Docteur Cureau. Article cité.

secours de ceux qui l'environnent et de ceux qui l'ont précédé, il n'a aucune occasion de développer ses facultés intellectuelles et sentimentales. Réduit à sa seule expérience, il reste toute la vie un enfant. Ces races primitives, sans passé, appartiennent à la préhistoire : elles sont, pour ainsi dire, antérieures à toute civilisation.

C'est surtout le manque de tradition qui différencie profondément, au point de vue psychologique, les noirs des jaunes. Chez les jaunes, race supérieure, le culte primitif des ancêtres s'est développé en une religion philosophique très profonde, inspiratrice d'art, de morale et de moralité. Pour reprendre la belle comparaison du grand écrivain japonisant Lafcadio Hearn, le cœur des Extrême-Orientaux est comme recouvert de douces et précieuses enveloppes de courtoisie, de délicatesse, de patience, de désintéressement. Au contraire, l'âme des noirs est toute nue, comme leur corps.

Et ce qui distingue surtout les noirs de tous les blancs, quel que soit le degré de leur culture, c'est que chez tous les blancs la vie psychologique est nettement orientée dans le sens de l'avenir. Quelles tendances poussent les blancs à l'action? L'ambition, qui souhaite de futures jouissances, ou réclame de futurs triomphes; la foi religieuse, qui espère une éternelle vie future; l'enthousiasme humanitaire, qui rêve pour l'espèce humaine un progrès indéfini. Toutes ces forces sentimentales entraînent l'Europe blanche et la blanche Amérique vers une vie toujours plus active, plus rapide, plus intense. Au contraire, le noir, calme et fataliste, se satisfait de l'heure qui passe, sans rien demander au futur.

Pour résumer d'un mot la psychologie des trois grandes races humaines, on pourrait proposer cette formule :

Les jaunes vivent dans le passé, les noirs dans le présent, les blancs dans l'avenir.

Au point de vue social, tous les rapports entre les indigènes du Congo sont évidemment et ostensiblement des rapports de force : le fort n'a aucun scrupule à dominer le faible; sa tyrannie ne s'enveloppe d'aucun prétexte ni d'aucune hypocrisie.

Le spectacle de la vie quotidienne suffit à éveiller cette impression. Vous rencontrez un homme et une femme allant ensemble d'un village à l'autre : c'est la femme, plus faible, qui porte les plus lourds fardeaux. Vous rencontrez deux enfants : c'est le plus jeune qui porte tout, et le plus fort qui ne porte rien. Mon *boy* loango, que je ne frappe jamais, n'hésite pas à frapper mes porteurs bandas et mandjias; et j'ai quelque peine à l'empêcher d'utiliser sur le dos de ses frères noirs la *chicotte* dont je me sers pour cravacher mon cheval. La sociologie et l'histoire confirment ce que révèle le spectacle de la vie journalière. C'est par la force que les chefs de villages, grands ou petits, imposent à leurs sujets leur domination. C'est par la force qu'un puissant tyran noir, comme Rabah, a jadis réussi à constituer un vaste empire.

De là trois phénomènes caractéristiques des sociétés congolaises : la polygamie, l'esclavage, l'anthropophagie.

Les noirs assez riches pour posséder plusieurs femmes ne manquent pas de s'offrir ce luxe-là; la femme, outre

ses devoirs conjugaux et maternels, remplit aussi l'office de servante, prépare les aliments, cultive la terre. Le mari verse une dot aux parents de sa femme, étoffes, bétail, perles, armes, poudre, etc. Il paye naturellement beaucoup plus une fille libre qu'une esclave. Si le mariage se dissout par la mort ou le divorce, la famille de la femme est tenue de rendre la dot. La femme étant considérée comme seulement prêtée à son mari par ses parents, les enfants lui appartiennent à elle et entrent dans sa famille.

L'homme libre possède des esclaves qu'il a achetés ou fait prisonniers à la guerre. Ce sont les esclaves, avec les femmes, qui font le peu de travail nécessaire à la vie : chasse, pêche, fabrication des tissus et des parures. (1) Il faut se garder de confondre l'esclavage domestique usité entre noirs en Afrique équatoriale avec l'esclavage pratiqué jadis par les blancs en Amérique et alimenté par les odieuses razzias des traitants. Jusqu'à l'arrivée des Européens, la condition des *esclaves de case* était plutôt douce au Congo : ils étaient bien traités en général, rarement brutalisés; en échange d'un travail facile, ils recevaient la même nourriture, menaient la même vie, participaient aux mêmes réjouissances que tous les membres de la famille. Il y avait beaucoup moins de différence entre la vie de l'esclave et celle de son maître qu'il n'y en a entre la vie de l'ouvrier d'Europe et celle de son patron.

---

(1) « Le noir aime la liberté, surtout celle de dormir, de ne pas travailler. *Après la malédiction de Dieu*, c'est là une des causes de l'esclavage. » Le Père Rémy, *le Catholicisme et la vapeur au centre de l'Afrique*. Cité par Cousin, *Concessions Congolaises* (Chalamel, 1901), page 7.

La plupart du temps, les esclaves n'avaient aucune envie d'être libérés. Un ancien administrateur de Brazzaville m'a conté qu'un jour il voit arriver au poste un esclave fugitif. L'esclave explique qu'il s'est enfui parce que son maître l'a battu. L'administrateur lui déclare qu'il est libre et qu'il sera nourri au poste, à la condition qu'il travaille. « Travailler? Mais je ne fais rien chez mon maître! » Et l'esclave se sauve, heureux de retrouver son maître noir.

Enfin l'anthropophagie est un des traits distinctifs de certaines tribus congolaises.

Qu'on ne se représente pas l'anthropophage comme une brute féroce, altérée de meurtre; c'est tout simplement un homme, parfois plutôt doux, qui préfère à la chair animale la chair humaine, « gibier de choix ». « Il n'y a pas de sa part méchanceté ni perversité, c'est l'indifférence, le mépris pour l'étranger; c'est la guerre considérée au point de vue alimentaire, une extension de la chasse. » (1) Tous les voyageurs qui ont traversé l'Afrique centrale ont eu l'occasion de visiter des villages de cannibales sans courir le moindre danger : j'en ai fait personnellement l'expérience, sur l'Oubangui, au village bondjo de Bétou, en guerre cependant avec l'administrateur et les commerçants du voisinage. L'anthropophage mange la chair d'un homme étranger à sa famille ou à sa tribu sans plus de remords que nous, quand nous mangeons un rosbif ou une côtelette. Le respect de la vie, que le bouddhiste étend à tous les vivants, nous ne l'étendons qu'aux hommes; l'anthro-

(1) Docteur Cureau. Article cité.

pophage ne l'étend qu'à un tout petit nombre d'hommes : voilà toute la différence ! Il y a à peu près entre un noir anthropophage et un blanc carnivore la même distance morale qu'entre un blanc carnivore et un bouddhiste végétarien.

Au reste, toutes les tribus du Congo ne pratiquent pas l'anthropophagie; et parmi celles qui la pratiquent, il y a bien des différences à signaler. Le Pahouin ne mange que l'ennemi tué à la guerre, et c'est, paraît-il, pour s'assimiler son courage, ses vertus. Le Bondjo, comme le Nzakara et le Boubou, n'hésite pas à abattre un homme pour le manger : dans cette intention, il engraisse des esclaves; il mange les corps de ceux qui meurent de mort naturelle, va jusqu'à déterrer les cadavres. Mais les pires anthropophages se trouvent de l'autre côté de la frontière, dans l'État indépendant du Congo. « Le docteur Hinde, raconte froidement M. A.-J. Wauters, nous explique pourquoi les Batétélas ont l'aspect d'une race splendide; on ne voit chez eux ni cheveux gris, ni boiteux, ni aveugles : les enfants mangent leurs parents au premier signe de décrépitude. » (1)

On m'a conté cette bonne histoire d'anthropophagie, absolument authentique. Elle se passe non pas à l'intérieur de l'Afrique, mais à Brazzaville. Elle a pour héros non des primitifs perdus en un lointain village, mais des demi-civilisés, des tirailleurs yakomas à notre service et parlant français.

Les Yakomas amènent un jour au docteur T... un noir, blessé quelques jours auparavant, dont l'une des

(1) A.-J. Wauters. *L'État indépendant du Congo*, page 280.

jambes est gangrenée. Le docteur fait immédiatement l'opération nécessaire. Alors les tirailleurs, montrant la jambe coupée :

— Tu ne fais rien de cette viande? disent-ils au docteur; donne-la-nous à manger.

Le docteur, stupéfait :

— Mais elle est pourrie, cette jambe; elle sent mauvais.

— Ça ne fait rien, on ne mange pas l'odeur.

Le docteur essaye vainement d'expliquer aux tirailleurs qu'il ne faut pas manger de la chair d'homme. Les Yakomas ne veulent rien entendre. Et comme ils parlent d'aller déterrer au besoin dans le jardin de l'hôpital cette jambe coupée, le docteur l'arrose de poison sous leurs yeux.

Cette brève étude montre à quel point sont primitifs les indigènes du Congo Français, qu'on analyse leur vie psychologique ou leur vie sociale. Ce n'est pas du tout une raison pour les mépriser ou les maltraiter; c'est, au contraire, un motif pour les juger avec indulgence et ne pas trop exiger d'eux. Il est impossible d'obliger brusquement à un travail intensif des races habituées depuis des siècles à ne rien faire; il serait absurde de prétendre imposer immédiatement à des sauvages les mêmes charges sociales qu'à des civilisés.

Le commerce et l'agriculture au Congo Français

Les Compagnies concessionnaires et la situation des indigènes

Le Congo Français possède des richesses naturelles considérables. C'est un pays chaud, — situé exactement sous l'équateur, — et très humide, arrosé de pluies torrentielles pendant une partie de l'année. Cette chaleur, cette humidité favorisent la végétation. L'Afrique équatoriale est couverte de grandes forêts et de haute brousse. Dans les forêts les lianes à caoutchouc abondent. (1) Dans la brousse rôdent des bandes d'éléphants. Le caoutchouc et l'ivoire sont les richesses précieuses qui ont attiré au centre de l'Afrique les blancs avides et hardis. De l'intérieur (Moyen-Congo et Oubangui-Chari) il n'est actuellement avantageux d'exporter que des produits *riches :* tant sont considérables les frais de transport sur les fleuves et sur le chemin de fer du Congo Belge (Kinchassa-Matadi). Précisément le caoutchouc et l'ivoire sont l'un et l'autre des produits riches.

Au Gabon et sur toute la côte, on peut tirer parti des très beaux bois du pays, aux couleurs vives et variées et faciles à polir (okoumé, bois rouge, ébène, etc.)

---

(1) Certains arbres et certaines herbes renferment aussi du caoutchouc.

Enfin le sol fertile du Gabon, couvert d'une épaisse couche d'humus, chauffé d'un soleil ardent, arrosé de pluies régulières, se prête admirablement à certaines cultures riches comme celle des cacaoyers.

En 1904, le caoutchouc représente 50 o/o et l'ivoire 41 o/o des exportations du Moyen-Congo :

Total des exportations	7.479.000 francs.
Caoutchouc	3.799.000 francs.
Ivoire (dents d'éléphants)...	3.006.000 francs.

Les autres exportations sont moins importantes : les bois ne représentent que 6 o/o du chiffre total, les noix de palme 1 1/2 o/o, l'huile de palme 3/4 o/o, le cacao 1/2 o/o.

Au Gabon, c'est le caoutchouc encore qui représente la principale exportation : 42 o/o du chiffre total. Viennent ensuite les bois, 33 o/o, et l'ivoire, 18 o/o :

Total des exportations.....	3.757.000 francs.
Caoutchouc	1.575.000 francs.
Bois	1.240.000 francs.
Ivoire.....	697.000 francs.

Le cacao ne représente encore que 2 o/o des exportations (79.000 francs). Viennent ensuite les noix de palme, une sorte de raphia nommé piassava, le copal, et l'huile de palme.

Pour l'ensemble de la colonie, le total des exportations était de 11.236.000 francs; les trois principales exportations sont :

Caoutchouc	5.374.000 francs.
Ivoire.....	3.703.000 francs.
Bois	1.676.000 francs.

Telles sont, par ordre d'importance, les richesses naturelles du Congo. La comparaison des chiffres d'exportation pendant les dix dernières années montre que l'exploitation de ces richesses naturelles se développe graduellement.

Le caoutchouc exporté passe de 546 tonnes en 1896 à 655 tonnes en 1900 et 1.249 tonnes en 1904 (le progrès est surtout appréciable au Moyen-Congo). L'ivoire passe de 95 tonnes en 1896 à 152 en 1900 et 187 en 1904. Les bois passent de 3.679 tonnes en 1896 à 5.777 en 1900 et 14.572 en 1904 (le progrès n'est sensible que dans la zone côtière). Le cacao exporté passe de 8 tonnes en 1897 à 14 en 1900 et 91 en 1904; de ces 91 tonnes, 58 viennent du Gabon.

Si maintenant nous comparons l'ensemble des exportations dans les dix dernières années, nous les voyons croître régulièrement, passer de 4.700.000 tonnes en 1896 à 7.500.000 en 1900 et 11.200.000 en 1904. Le caoutchouc et l'ivoire, principaux articles d'exportation, étant, au point de vue des droits de douane, évalués bien au-dessous de leur valeur commerciale (en vertu du *Protocole de Lisbonne* pour le Moyen-Congo et du *Décret* du 31 décembre 1903 pour le Gabon), il faut majorer ces chiffres d'au moins 2/5 pour obtenir la valeur réelle des exportations du Congo Français, et, par exemple, pour les comparer à celles du Congo Belge, estimées à leur valeur réelle.

En même temps que les exportations, les importations croissent aussi, d'un mouvement régulier, mais plus discontinu (4.800.000 francs en 1896; 10.600.000 francs en 1900, l'année de l'installation des Compagnies concessionnaires; 5.000.000 en 1902; 8.200.000 en 1904). Le

commerce total a doublé en dix ans. Et l'année 1905 s'annonce encore plus favorable que l'année 1904.

Tous ces chiffres révèlent certainement une exploitation plus intensive des richesses naturelles de la colonie. Reste à les interpréter, — en tenant compte à la fois de la nature du pays et de la situation des indigènes, — pour juger si ces résultats témoignent d'une surexcitation fébrile, factice et passagère, ou au contraire d'un progrès profond, durable et définitif.

D'abord distinguons deux sortes d'entreprises commerciales et agricoles : d'une part les maisons de commerce indépendantes et les petites concessions; d'autre part les grandes compagnies concessionnaires.

Il y a, dans les villes les plus importantes de la colonie, quelques commerçants libres, français ou étrangers, vendant aux indigènes les produits d'Europe. La concurrence qui s'établit nécessairement entre ces maisons de commerce les amène à tenir compte, autant que possible, des goûts des consommateurs noirs; elle les oblige aussi à vendre à des prix relativement modérés. Les indigènes, pouvant se procurer aisément les produits européens qu'ils désirent, sont par là même encouragés à travailler pour gagner de l'argent. Le libre commerce a pour conséquence le libre travail.

Dans les rares parties du Congo qui ne sont pas attribuées à quelque grande Compagnie, il y a de petites concessions agricoles. (1) Elles appartiennent à des

(1) La concession de jouissance d'une terre domaniale au Congo Français peut être accordée, lorsque la superficie de cette concession ne dépasse pas 10.000 hectares, par le Commissaire-Général du

colons qui vivent et travaillent dans le pays même. Ils s'occupent à établir des plantations de cacaoyers, de vanilliers, d'arbres à caoutchouc. Cette création de richesses nouvelles augmente la valeur de la colonie, sinon tout de suite, du moins définitivement. Le colon, qui a besoin d'une main-d'œuvre fidèle, est obligé d'attirer et de retenir ses travailleurs noirs, en les traitant bien, les nourrissant bien, les payant bien. Il les paye souvent en argent, et non pas seulement en marchandises. Bien payés, ces indigènes peuvent mieux satisfaire leurs habituels besoins; ils peuvent commencer à satisfaire les besoins nouveaux qui s'éveillent en eux au contact d'une civilisation plus affinée; ils s'habituent à travailler volontairement, librement. L'habitude du travail, se généralisant, fera peu à peu évoluer, progresser ces populations primitives, si longtemps immobiles et comme somnolentes. Ainsi se constitue peu à peu la main-d'œuvre indispensable au développement économique de la colonie. (1)

Il est probable que si des moyens de communication avaient rendu accessible l'intérieur du pays, les commerçants libres et les colons l'auraient exploité comme ils

---

Gouvernement en Conseil d'administration. Les terres domaniales peuvent être aliénées à titre gratuit au profit de l'exploitant d'une jouissance temporaire en ce qui concerne les parcelles qu'il aura mises en valeur. Elles peuvent être aliénées par adjudication publique, ou de gré à gré par lots de moins de 1.000 hectares à titre gratuit ou à titre onéreux. (Décret du 28 mars 1899. Articles 4 et 5)

(1) Par exemple, sur les bords de l'Ogôoué, un colon, ayant vécu longtemps dans le pays, connaissant bien les mœurs des indigènes, les utilise à son profit : sachant que l'achat d'une femme est la grande préoccupation des Pahouins, il a acheté des femmes aux travailleurs qu'il emploie à planter des cacaoyers ou à faire le commerce du bois, et il s'est acquis ainsi leur obéissance, leur concours fidèle. — Un spectateur impartial me vante l'œuvre accomplie au

avaient commencé à exploiter la région côtière, lentement, peut-être, mais progressivement, avec méthode et sagesse. (1)

La création des Compagnies concessionnaires, décidée en 1898, a mis obstacle à ces efforts, orienté en un tout autre sens la vie économique du Congo Français.

L'histoire de la formation des Compagnies concessionnaires est extrêmement intéressante. Au-delà des faits précis, souvent scandaleux, on devine de louches intrigues financières et politiciennes, toutes sortes de marchandages, de trahisons, de lâchetés, de corruptions : on sent puer ici toutes les maladies honteuses dont crève notre République bourgeoise.

C'est autour de 1890 qu'un certain nombre de capitalistes et de parlementaires commencent à réclamer la formation de Compagnies privilégiées, destinées à

Gabon par un jeune colon (M. Stéphan) qui possède une plantation de cacaoyers dans le Como et emploie comme travailleurs des Pahouins venus volontairement à lui, qu'il nourrit bien et paie en argent. — Dans une plantation d'arbres à caoutchouc, que j'ai visitée au bord du Congo, le colon, grand chasseur, a la réputation de bien nourrir ses employés noirs, qu'il attire et retient par leur désir de viande, etc. etc.

(1) C'était la solution préconisée par M. de Brazza. Dès 1886 il signalait le danger d'une exploitation trop rapide : « Que la haute administration, que le haut commerce prennent garde de vouloir mettre trop vite en coupe réglée une possession qu'à vrai dire nous connaissons encore insuffisamment, et dont les indigènes ne sont pas encore initiés à ce que nous voulons d'eux... Notre action, jusqu'à nouvel ordre, doit tendre surtout à préparer la transformation des indigènes en agents de travail, de production et de consommation... Ce qu'il faut redouter par dessus tout, c'est de renverser en un jour l'œuvre de dix années, car l'intervention de la force dans une œuvre préparée par la patience et la douceur peut tout perdre d'un seul coup. » (Discours à l'Assemblée extraordinaire de la Société de Géographie. *Bulletin de la Société de Géographie*, 1886, pages 82-83)

exploiter les richesses naturelles des colonies en général, du Congo particulièrement. On travaille à répandre l'idée que des sociétés puissantes, groupant des capitaux considérables, pourraient seules développer le commerce du pays, mettre en valeur ces territoires immenses. (1)

En 1900, M. Étienne, sous-secrétaire d'État aux Colonies, soumit à une commission administrative un projet de décret constituant de grandes Compagnies de colonisation. Ces Compagnies recevraient de l'État, à titre gratuit, le droit exclusif de jouir, sur de vastes domaines, de tous les fruits de la terre, de la chasse, de la pêche. Elles auraient seules le droit d'acheter aux indigènes les parcelles de terre possédées par eux à l'intérieur des territoires concédés. La durée de la concession serait de quatre-vingt-dix-neuf ans. Il n'y aurait ni obligation de mise en valeur, ni contrôle, ni clause de déchéance. Les Compagnies n'auraient à verser à l'État aucune redevance; elles ne partageraient pas avec lui leurs bénéfices. — Leur monopole économique s'accompagnerait d'une véritable souveraineté politique. Les Compagnies auraient le droit d'organiser la police, de lever des taxes, de rendre la justice, de passer des traités de paix et d'alliance avec les États voisins. — La création de ces grandes Compagnies serait

(1) « Pour réaliser cette idée (l'idée des grandes concessions), — écrit le représentant officiel des Sociétés congolaises, — il était indispensable de la faire accepter par l'opinion publique en présentant l'œuvre des grandes Compagnies à créer, non comme une opération financière, mais comme une entreprise d'intérêt général. » Capitaine Renard, secrétaire général de l'Union congolaise. *La Colonisation au Congo Français*, page 3. (Paris, Kugelmann, 1901)

l'œuvre d'un décret simple, sans aucun contrôle, sans aucune intervention du Parlement, ni même du Conseil d'État. (1)

Ce projet scandaleux sacrifiait résolument les droits les plus essentiels, les intérêts les plus légitimes de l'État aux convoitises égoïstes de quelques financiers. Il leur livrait, pour un siècle, toute la colonie, gratuitement, sans rien leur demander en échange de ce royal cadeau. Il leur accordait les moyens légaux de dépouiller les indigènes de leurs terres, de les opprimer sans le moindre ménagement.

Ce projet, qui aurait réalisé tous les vœux des financiers désireux de se partager le Congo, rencontra une vive opposition, d'abord à la Commission administrative chargée de l'étudier, puis au Conseil supérieur des Colonies. Il triompha, adopté à la majorité des voix, par ces deux assemblées. Mais dans l'intervalle un nouveau ministère (2) hésita à prendre la grosse responsabilité d'un pareil décret, résolut de faire trancher le problème par le Parlement, lui soumit un projet de loi créant des Compagnies privilégiées (16 juillet 1891). Au Sénat une Commission, divisée entre partisans et adversaires des grandes concessions, discuta et hésita sans aboutir, pendant des années. En 1897, elle se décida à présenter un projet accordant aux Compagnies la jouissance des produits du sol, moyennant certaines obligations et certaines redevances, leur donnant le

---

(1) Eugène Etienne. *Les Compagnies de Colonisation* (Challamel, Paris, 1897). Cf. J. Lefèbure. *Le régime des Concessions au Congo* (Thèse pour le Doctorat, 1904), pages 44-47.

(2) M. de Freycinet, président du Conseil ; M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies.

droit d'entretenir une force de police, mais ne leur confiant aucun droit régalien. (1)

Pendant que se poursuivaient ces discussions parlementaires, un nouveau sous-secrétaire d'État aux Colonies, M. Delcassé, « résolvait *sans bruit* la question des grandes Compagnies de colonisation ». (2) Il accordait, par simple décret, dans différentes colonies, quelques vastes concessions; entre autres, au Congo, une concession de 11 millions d'hectares, (soit 1/5 de la France), située dans le Haut-Ogôoué, à M. Daumas, agissant au nom et comme gérant de la maison Daumas et Cie (convention du 30 octobre 1893). La Société recevait pour trente ans « la libre disposition en jouissance pleine et entière » de cet immense territoire, sans devoir aucune redevance à l'État; elle acquérait gratuitement « toutes les installations officielles » alors établies dans le bassin du Haut-Ogôoué; elle obtenait le droit « d'assurer par ses propres moyens la sécurité et la protection de ses établissements » et d'introduire, à cet effet, les armes et munitions nécessaires.

L'affaire se fit en cachette : il n'y eut aucune publication officielle des contrats.

Le Parlement n'apprit la vérité que quelques années après. Devant ses protestations, (3) le successeur de

---

(1) Cf. Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, pages 48-51, et capitaine Renard. *La Colonisation au Congo Français*, pages 13-21.

(2) Ce sont les termes mêmes d'un toast porté à M. Delcassé par M. Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union Coloniale, au banquet de cette Société, en 1893. (Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, page 51)

(3) *Journal Officiel*. Séances du 2 mars et du 27 juin 1895 (Chambre) et du 5 avril 1895 (Sénat).

M. Delcassé, M. Chautemps, annula la concession Daumas (et aussi la concession Verdier accordée sur la côte d'Ivoire). Bien que les concessionnaires n'eussent pas tenu leurs engagements, (1) le Conseil d'État, saisi de la question, décida qu'une indemnité leur était due. M. André Lebon, successeur de M. Chautemps, s'entendit avec la Société du Haut-Ogôoué : la Compagnie abandonna le droit de police qu'elle avait reçu; et elle s'engagea à faire certains travaux d'utilité publique; mais elle garda la concession de son immense territoire, elle reçut en pleine propriété un terrain de 3 à 400.000 hectares, elle bénéficia d'une remise de 50 o/o sur les droits de douane à la sortie, accordée pour quinze ans; elle continua à ne payer aucune redevance à la colonie. (2)

Le succès des Compagnies, triomphant de l'État dans l'affaire des *concessions quasi-gratuites* Verdier et Daumas, encouragea les financiers à réclamer au Ministère de nouvelles concessions. Vers la même époque, au moment où se terminait le chemin de fer de Matadi à Kinchassa, l'attention du public se porta sur le Congo Belge : on admira les bénéfices réalisés soit par l'État

---

(1) Le capital de 2 millions exigé de la Société Daumas comme de la Société Verdier ne fut pas apporté intégralement *en argent* : les concessionnaires apportèrent dans la Société le territoire de la concession, évalué à 1 million par M. Daumas, à 1.440.000 francs par M. Verdier.

(2) Cf. J. Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, pages 51-58, et H. Cuvillier-Fleury. *La mise en valeur du Congo Français* (Paris, Laroze, 1904), pages 92-94. — Quant à M. Verdier, il garda 300.000 hectares au lieu de 3 millions et reçut en échange une indemnité de 2 millions de francs payables par annuités de 125.000 francs. L'indemnité était à la charge de la colonie, dont le gouverneur s'était opposé à l'octroi de la concession. « L'opération était lucrative pour le concessionnaire et désastreuse pour le budget de la colonie. » J. Lefébure, *id.*, page 57.

lui-même, soit par les grandes Compagnies privilégiées, véritables *filiales* de l'État. Pourquoi, au Congo Français, n'obtiendrait-on pas le même succès qu'au Congo Belge? Les deux pays ne sont-ils pas presque identiques, au point de vue des richesses naturelles et des populations ?...

Constatant, à juste titre, les ressemblances des deux colonies, on eut le tort d'oublier les profondes différences des métropoles. L'État Français, occupé à administrer et à exploiter un immense domaine colonial, ne pourrait consacrer à son Congo autant d'argent qu'au sien le roi de Belgique, capitaliste richissime, souverain absolu et propriétaire de l'*État* dit *Indépendant*. Surtout la démocratie française ne tolérerait pas, (quand elle serait informée), qu'on employât dans sa colonie les procédés sanglants par lesquels les Belges, dans leur Congo, se procurent le *caoutchouc rouge*... (1) Les réalistes au cœur étroit se trompent parfois dans leurs calculs parce qu'ils méconnaissent l'importance de ces réalités idéales : les sentiments généreux qui animent les peuples fiers; le besoin d'estime internationale, l'amour de la justice, la passion de la liberté...

Ce ne fut pas seulement, dit-on, par l'exemple du Congo Léopoldien que la Belgique agit sur les politiciens français pour les décider à créer un régime de grandes concessions congolaises. D'autres influences s'exercèrent, efficaces et mystérieuses. — Le roi et les financiers belges, exploitant la rive gauche du Congo et de l'Oubangui, désiraient étendre leurs opérations sur la

(1) Cf. Pierre Mille, *le Congo Léopoldien, Cahiers de la quinzaine*, sixième cahier de la septième série.

rive droite. La Compagnie du Chemin de fer belge souhaitait que les exportations et importations du Congo Français s'accrussent, ce qui augmenterait son trafic. Enfin le souverain de l'*État Indépendant*, ayant supprimé, en fait, la liberté du commerce à l'intérieur de son vaste domaine, avait intérêt à ce que la France suivît son exemple, pour qu'elle fût obligée de défendre devant les autres nations la thèse juridique du Congo Belge, au cas où se réunirait une nouvelle conférence internationale africaine. (1)

En juillet 1898, M. Trouillot, successeur de M. Lebon, nomme une Commission administrative des concessions, pour étudier le mode de constitution des futures Compagnies concessionnaires.

De mars à juillet 1899, un nouveau Ministre des Colonies, M. Guillain, accorde par décret, après avis de la Commission administrative, quarante concessions au Congo Français.

Le décret constitutif détermine l'objet de la concession et les obligations imposées aux concessionnaires. Un *cahier des charges* développe longuement le décret.

Le titulaire de la concession est autorisé à s'établir dans un territoire désigné, pendant une durée de trente ans, et à y exercer, aux conditions du décret et du cahier des charges, « tous droits de jouissance et d'exploitation, sauf en ce qui concerne les mines ». (*Décret*, article 1) La concession « a pour but l'exploita-

(1) Cf. E.-D Morel. *Problèmes de l'Ouest Africain*, traduction Duchêne (Paris, Challamel, 1904), pages 278-291. Il y eut dès 1897 une tentative faite pour obtenir, en faveur d'une société *franco-belge*, une concession de vingt-cinq millions d'hectares dans le Haut-Oubangui. (H. Cuvillier-Fleury. *La mise en valeur du Congo Français*, page 107)

tion agricole, forestière et industrielle des terres domaniales, situées dans le territoire défini par le décret de concession ». *(Cahier des charges,* article 1) La concession ne devient définitive que lorsque le titulaire s'est valablement substitué une Société anonyme, après approbation du Ministre des Colonies. *(Décret,* article 2)

Toute terre mise en valeur par les soins de la Société concessionnaire devient sa pleine et entière propriété. *(Décret,* article 7) Seront considérées comme mises en valeur et attribuées en toute propriété à la Société concessionnaire les terres occupées au moins sur un dixième de leur surface par des constructions; les terres plantées au moins sur le cinquième de leur surface en cultures riches (cacao, caoutchouc); les terres cultivées au moins sur le dixième de leur surface en cultures vivrières (manioc, mil, riz); les pâturages sur lesquels seront entretenus pendant au moins cinq ans des bestiaux à l'élève et à l'engrais à raison de deux têtes de gros bétail ou de quatre têtes de petit bétail par dix hectares; les parties de forêts d'une superficie d'au moins cent hectares d'un seul tenant dans lequel le caoutchouc aura été récolté régulièrement depuis au moins cinq ans, à raison de vingt pieds au moins d'arbres ou de lianes en moyenne par hectare (ce nombre minimum devant être maintenu après l'attribution de la propriété); enfin cent hectares de terres choisies par la Société concessionnaire par tête d'éléphant domestiqué et entretenu. *(Cahier des charges,* article 8)

En échange de ces avantages, la Société est tenue à verser, pour prix de la concession, une redevance fixe annuelle et quinze pour cent de ses bénéfices. *(Décret,*

article 6) Elle doit déposer un cautionnement. *(Décret,* article 18) Elle doit participer à la création des postes de douane rendus nécessaires par ses opérations *(Cahier des charges,* article 19), et à la construction des lignes télégraphiques traversant son territoire (c'est le cas de quatre compagnies). Elle doit enfin construire et entretenir des bateaux à vapeur soumis à un droit de réquisition, transportant gratuitement la poste et à tarif réduit les fonctionnaires et le matériel des constructions. *(Cahier des charges,* articles 11-18)

Le décret constituant les Sociétés leur accorde la concession « sous la réserve des droits résultant pour les tiers et des obligations résultant pour les concessionnaires des stipulations des actes généraux de Berlin et de Bruxelles en date des 26 février 1885 et 2 juillet 1890 »; puis sous la réserve des droits acquis antérieurement par des tiers, et des droits des indigènes. *(Décret,* article 1) Les indigènes conservent les villages occupés par eux, et les terrains de forêts, de pâturages ou de cultures qui leur sont nécessaires. Leurs mœurs, coutumes, religion et organisation doivent être respectées. *(Décret,* article 10) Le cahier des charges prévoit dans quelles conditions l'État pourra racheter la concession, la retirer totalement ou partiellement, prononcer la déchéance de la Société. *(Cahier des charges,* articles 30-34)

Des *instructions ministérielles* (24 mai 1899), adressées par M. Guillain au Commissaire-Général du Gouvernement au Congo Français, complètent les indications du décret et du cahier des charges. Elles recommandent à l'administration de ne rien négliger pour faciliter la réussite des Compagnies et de traiter leurs agents

« comme des collaborateurs qu'elle a le devoir d'aider dans leur tâche ». (Paragraphe 4) Elles précisent ou plutôt limitent les droits des tiers et ceux des indigènes. Si des tiers veulent pénétrer dans les territoires concédés pour s'y livrer à des opérations commerciales, l'administration ne peut les en empêcher; mais ils n'ont aucun droit à établir des bâtiments ou factoreries ni sur les terrains de la concession ni même sur les terrains réservés aux indigènes ou réservés à l'État dans l'intérieur de la concession. (Paragraphes 7-8) Ils n'ont pas le droit non plus de s'approprier d'une manière détournée les produits de la concession en les faisant cueillir par les indigènes. (Paragraphe 9) — Quant aux indigènes ils ont droit aux superficies qui leur sont nécessaires pour les cultures vivrières correspondant aux besoins de leur alimentation; à une certaine étendue de forêts nécessaire à leur besoin de chauffage et de construction; même aux terres propres aux cultures riches qu'ils voudraient poursuivre eux-mêmes pour en tirer profit. Mais « ils n'ont pas droit à réclamer des forêts domaniales dans le but de faire commerce de leurs produits naturels et de constituer ainsi une concurrence ruineuse pour le concessionnaire ». (Paragraphe 18) (1) — Enfin les instructions ministérielles

(1) Il y a lieu de signaler ici un important arrêté pris par M. Gentil, commissaire-général, à la date du 9 octobre 1903, précisant les droits des indigènes, et les étendant plus que ne le font les instructions ministérielles de M. Guillain. Tenant compte du fait qu'il est impossible de constituer des *réserves indigènes* ne contenant ni arbres d'essences riches ni arbres ou lianes à caoutchouc; que ces produits se trouvent nécessairement dans les forêts laissées aux indigènes pour la satisfaction de leurs besoins de chauffage et de construction, M. Gentil pose en principe que les réserves s'étendent sur le dixième des territoires concédés; que du

rappellent que « le concessionnaire n'a reçu aucune délégation de souveraineté » (Paragraphe 13) et ajoutent qu'il faut éviter que les agents des Compagnies aient la disposition directe des forces de police préposées à leur protection. (Paragraphe 16)

Telles sont les conditions auxquelles furent accordées quarante concessions congolaises. Leur domaine varie d'environ 200.000 hectares à 14 millions d'hectares (Sultanats du Haut-Oubangui); il est en moyenne d'un million d'hectares. (1) — Si l'on ajoute à ces concessions les deux concessions antérieurement accordées, (celle du Kouilou-Niari et celle du Haut-Ogôoué), on constate que les dix-neuf vingtièmes de la colonie ont été concédés. (2)

Ce furent surtout des capitaux belges qui alimen-

---

territoire de ces réserves, 1/10 sera considéré comme nécessaire à l'édification des villages, 3/10 seront destinés aux cultures vivrières et aux pâturages, 6/10 seront des portions de forêts que les indigènes pourront exploiter. Les indigènes disposeront désormais des produits de ces réserves; mais « l'ensemble des produits des réserves ne pourra pas excéder les 6/100 de la production totale de chaque territoire concédé » (article 4, paragraphe 1): les collectivités indigènes ne pourront disposer de ces produits que quand elles payeront l'impôt et laisseront déterminer la quantité de ces produits par les administrateurs, qui leur délivreront alors un permis de vente. (Articles 5 et 6) — On a expliqué cet arrêté par cette considération que la part des 6/100 de produits du sol attribuée aux indigènes équivaut exactement au montant de l'impôt payé par eux : l'impôt absorbe la totalité des produits dont les indigènes sont considérés comme propriétaires par l'arrêté du 9 octobre 1903. (Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, pages 143-144). En tout cas, les Compagnies concessionnaires, réclamant pour elles-mêmes *la totalité* des produits naturels du sol, ont protesté contre cet arrêté et se sont pourvues devant le Conseil d'État.

(1) Voir plus loin le tableau des concessions, avec le nom des concessionnaires, la superficie concédée, le capital minimum, les redevances annuelles.

(2) J. Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, page 73.

tèrent les Sociétés concessionnaires du Congo Français. (1)

La création de ces Compagnies donna lieu à des spéculations effrénées. Les promoteurs de plusieurs de ces entreprises cherchaient seulement à en faire monter les actions pour les revendre ensuite avec de sérieux bénéfices. Les cours n'étant pas soutenus, les actions se trouvèrent dépréciées et une crise très grave survint. (2) Quelques-unes de ces Compagnies résilièrent, se plaignant de l'insuffisance des ressources naturelles, du caractère marécageux du pays; le cautionnement versé par elles leur fut restitué. (3)

Les sociétés qui subsistent sont de valeur très inégale. Quelques-unes vivent péniblement, mal dirigées

---

(1) A. Cousin. *Concessions congolaises,* page IX, E.-D. Morel. *Problèmes de l'Ouest Africain*, pages 278-291. Le Comptoir Colonial Français, qui suscita la formation de six Sociétés concessionnaires, comprenait trois administrateurs belges sur six (l'un d'eux administrateur de la célèbre Société du Congo Belge, l'A. B. I. R.) — On évalue les capitaux belges aux cinq sixièmes du capital total. — Quelques jours après le retour de la Mission Brazza, qui provoqua dans la presse de vives polémiques, le 7 octobre 1905, M. Etienne, ministre de l'intérieur, l'initiateur du régime des grandes concessions, se rendit à Bruxelles, accompagné de M. Trouillet, directeur de *la Dépêche Coloniale*, organe dévoué à la cause du roi Léopold et des Compagnies concessionnaires. Le roi Léopold les retint à déjeuner, puis les invita à dîner avec les principaux fonctionnaires de l'Etat Indépendant. « Au cours de l'entretien entre le roi et le ministre de l'Intérieur de France, il a été question d'affaires coloniales. » *(Journal*, 8 octobre 1905)

(2) Cf. Frantz d'Herlye. *Lettres sur le Congo. Nouvelle Revue,* avril 1904. Par exemple les actions de l'Ibenga, concession du 5 avril 1899, émises à 500 francs, s'élevèrent, en juillet, à 1.200 francs, retombèrent en 1902 à 200 francs, bien qu'entièrement libérées. — Nombreux exemples cités par J. Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo,* pages 288-290.

(3) La Compagnie franco-congolaise de la Sangha : la Compagnie coloniale du Gabon (substituée à la Société du Bas-Ogôoué) : la Compagnie française de l'Oubangui-Ombella ; la Société de l'Afrique Française.

et administrées, dépensant une trop grande partie de leurs ressources en frais généraux à Paris, en indemnités allouées aux conseils d'administration. (1) D'autres commencent à réussir, leur succès actuel présage de gros bénéfices pour l'avenir. (2)

Que penser de l'expérience faite au Congo? Quels sont les avantages, quels sont les dangers du régime des grandes concessions décidé en 1898, réalisé en 1900?

A l'actif des Compagnies concessionnaires, on dit d'abord qu'elles ont puissamment contribué au développement commercial du pays. Si le commerce total du Congo a doublé en dix ans, c'est à elles surtout qu'on le doit; c'est à elles qu'on doit l'accroissement continu des exportations d'ivoire et de caoutchouc. (3)

---

(1) J. Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, pages 290-291. Une Société dont le compte profits et pertes porte au débit 276.000 francs et au crédit 20.000 francs, accorde 20.000 francs de jetons de présence au conseil d'administration et 10.500 francs de délégations (*id.* page 290).

(2) Pour l'ensemble des trente-deux Compagnies concessionnaires subsistant actuellement, les pertes ont dépassé les bénéfices jusqu'en 1903. En 1904, 12 Sociétés gagnent 2.844.000 francs, 20 Sociétés perdent 1.125.000 francs, soit un excédent de bénéfices de 1.720.000 francs (environ 5 o/o du capital engagé, 35.000.000 de francs). Les intéressés prévoient pour 1905 un excédent de bénéfices de plus de 3.000.000. (Discours de M. du Vivier de Streel à la Société d'économie industrielle et commerciale. *Dépêche Coloniale* (4 décembre 1905)

(3) Pour le progrès du commerce, voir plus haut. — L'argument, vrai pour l'ensemble de la colonie, ne l'est pas également pour toutes ses parties. Les richesses naturelles de la côte étaient mieux exploitées avant le régime des grandes concessions. L'établissement du monopole a fait baisser les exportations. Telle province qui exporte péniblement 15 tonnes de caoutchouc en exportait jadis 60; telle qui exporte 30 tonnes en exportait jadis 120. Au contraire, la région du Bas-Ogôoué a exporté davantage à la suite de la faillite de la Compagnie concessionnaire. Ces différences

On signale particulièrement le fait que la proportion relative des importations françaises s'est beaucoup accrue avec l'établissement des Compagnies concessionnaires. Les importations françaises ne représentaient que le tiers ou le quart des importations totales jusqu'en 1900; en 1901, pour la première fois, les marchandises françaises l'emportent sur les marchandises étrangères; actuellement les importations françaises représentent les trois cinquièmes des importations totales. (1)

Enfin on dit encore que la prospérité du Congo Français est liée à la prospérité des Compagnies. Leurs redevances fixes, la part prélevée par l'État sur leurs bénéfices annuels, les droits de douane payés par elles surtout, constituent les principales recettes du budget.

Tels sont les avantages que célèbrent les défenseurs des Compagnies concessionnaires. Passons en revue maintenant les inconvénients et les dangers que signalent les adversaires de ce régime.

D'abord, au point de vue international, le régime des grandes concessions a été déjà l'occasion de diffi-

---

tiennent à la meilleure administration des maisons de commerce particulières, surtout à la supériorité de leur personnel : elles employaient des traitants noirs, hommes de confiance, laissant leurs économies à la factorerie, recevant de fortes avances en marchandises, allant chercher loin le caoutchouc. Les Compagnies actuelles de la côte, souvent mal administrées à Paris, emploient au Congo un personnel blanc et noir très inférieur.

(1) Si cette différence est due, pour le Gabon, à un tarif différentiel (les produits français entrant en franchise, les produits étrangers payant les droits du tarif général métropolitain) il n'en est pas de même pour le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari, où, en vertu de l'*acte de Bruxelles*, toutes les marchandises, françaises ou étrangères, payent le même droit (10 o/o *ad valorem*). Or ici aussi, les marchandises françaises l'emportent sur les marchandises étrangères.

cultés sérieuses ; il peut devenir la cause de réels dangers.

Deux maisons de commerce anglaises, John Holt and C°, et Hatton and Cookson, possédaient depuis longtemps des factoreries dans les régions de la côte où vinrent s'installer des Compagnies concessionnaires. Elles voulurent continuer à acheter aux indigènes du caoutchouc. Les Compagnies (1) s'y opposèrent, firent saisir le caoutchouc récolté par les traitants des maisons anglaises, leur intentèrent des procès où elles eurent gain de cause. Le caoutchouc récolté sur les territoires concédés appartient au concessionnaire ; donc il ne peut être vendu à d'autres : *la vente de la chose d'autrui est nulle.* (2) — Les maisons de commerce anglaises protestèrent contre ces jugements, qu'elles trouvaient injustes, obtinrent l'appui d'un certain nombre de Chambres de commerce anglaises, commencèrent une campagne de presse et de conférences contre la violation de la liberté commerciale commise au Congo Français comme au Congo Belge. Le gouvernement de la Grande-Bretagne saisit le gouvernement français des revendications de ses nationaux. Le litige est encore actuellement l'objet de discussions entre les deux diplomaties.

Ces difficultés ont contribué à attirer l'attention sur l'important problème de politique internationale qui se pose à l'occasion du régime commercial établi dans le bassin du Congo.

L'*Acte de Berlin*, — traité conclu à la suite d'une

---

(1) La Société du Haut-Ogôoué dès 1899 ; la Compagnie du Congo Occidental, en 1900.

(2) Capitaine Renard. *La colonisation au Congo Français*, page 29.

conférence africaine tenue à Berlin en 1884, — oblige toutes les puissances intéressées à maintenir une absolue liberté commerciale à l'intérieur du bassin du Congo (article 1). L'article 5 de ce traité prescrit qu' « il ne pourra être concédé ni monopole ni privilège d'aucune sorte en matière commerciale ». Les étrangers doivent exactement jouir des mêmes traitements que les nationaux. Les indigènes doivent être protégés et les puissances doivent veiller à l'amélioration de leur condition morale et matérielle. (1)

La création de Compagnies concessionnaires viole-t-elle, ou ne viole-t-elle pas l'*acte de Berlin?* Deux thèses sont en présence.

Non, disent les uns : la création de grandes Compagnies de colonisation ne porte aucune atteinte au principe de la liberté commerciale. L'État est, en droit, le légitime propriétaire des terres vacantes, *res nullius ;* or les terres non appropriées par les indigènes du Congo sont des terres vacantes et sans maîtres. L'État peut en disposer pour lui-même ou en conférer à d'autres la possession; il peut aussi, provisoirement et moyennant redevances, les concéder à des particuliers, ou à des Sociétés. Désormais, si tous conservent le droit de commercer, nul n'a plus droit aux produits du sol, légitimement possédés par les Compagnies concessionnaires. La situation est celle d'un propriétaire qui, après des années d'indifférence, fait clore son domaine et garder sa chasse.

---

(1) Alors que l'acte de Berlin prescrit qu'il ne sera perçu d'ici vingt ans aucun droit d'entrée dans le bassin conventionnel du Congo, la conférence antiesclavagiste de Bruxelles revise cet unique article du traité et autorise la perception de droits d'entrée égaux pour les produits de toute nationalité.

Les concessionnaires ne sont pas des commerçants; ce sont des propriétaires, ou plutôt les tenanciers d'un grand propriétaire, l'État : dans aucun pays, le propriétaire qui exploite et vend les produits du sol n'est réputé commerçant. Le monopole des Compagnies concessionnaires est un monopole de propriété; ce n'est pas un monopole de commerce. La liberté du commerce subsiste : il n'y a pas de droits différentiels à l'entrée ou à la sortie, selon la nationalité du commerçant. Nationaux et étrangers gardent le droit d'importer leurs marchandises et d'acheter aux indigènes les produits de leur travail. (1)

Distinction purement théorique, — répondent les adversaires des concessions, — que cette distinction du monopole de commerce et du monopole de propriété. Le fait seul importe. Or, en fait, le libre commerce est impossible par suite du monopole attribué aux Compagnies concessionnaires. Au Congo, où les indigènes ne travaillent pas, il n'y a rien à acheter que les produits du sol qui appartiennent aux Compagnies concessionnaires. Et dans ce pays où les indigènes n'ont pas d'argent, on ne peut leur vendre aucun objet manufacturé qu'en l'échangeant contre les produits naturels, l'ivoire ou le caoutchouc, qui appartiennent aux Compagnies concessionnaires. Ainsi le régime des grandes concessions met fin au libre commerce d'achat et de vente : il viole l'*acte de Berlin*. (2)

---

(1) Cf. Consultation demandée par l'Union Congolaise à Me Barboux. (*Dépêche Coloniale*, 2 juin 1903) Lefébure. *Le régime des concessions au Congo*, pages 247 et suivantes. H. Cuvillier-Fleury. *La mise en valeur du Congo Français*, pages 194 et suivantes.

(2) La thèse a été soutenue surtout par E.-D. Morel, en particulier dans un livre *The british case in french Congo* et dans de

Une nouvelle conférence internationale africaine, si elle se réunissait, (1) comment résoudrait-elle le problème? Il faut prévoir le cas où, influencée par les solides raisons de fait plutôt que par les subtils arguments de droit, elle déciderait que le régime des grandes concessions est contraire à l'acte de Berlin, et en exigerait la suppression au nom de ce traité solennellement conclu. — Alors, sans doute, les concessionnaires réclameraient de formidables indemnités en échange de leur monopole. Dans l'état actuel de notre législation, il ne serait peut-être pas possible d'éviter à l'État cette colossale et absurde dépense.

Le grave danger national résultant des difficultés internationales que peut provoquer l'établissement du régime des grandes concessions à l'intérieur du bassin conventionnel du Congo, n'est pas compensé par les minces bénéfices que retirent, de ce régime, le commerce et l'industrie de la métropole.

Au point de vue économique, c'est un autre danger : les Compagnies concessionnaires, au lieu d'accroître les richesses du pays, les diminuent peu à peu, finiront par les anéantir.

L'ivoire disparaîtra vite du Congo, comme il a disparu déjà des régions africaines où il abondait le plus (par exemple de la Côte qui lui doit son nom). Or, les

---

nombreux articles de la *West African Mail*. J'étudie plus bas les conséquences inverses du monopole et de la liberté commerciale, au point de vue des indigènes, dont l'*acte de Berlin* oblige à améliorer la condition.

(1) Un puissant mouvement d'opinion la réclame en Angleterre, spécialement pour mettre fin aux « atrocités du Congo Belge ».

Compagnies concessionnaires n'ont fait jusqu'ici aucun effort pour domestiquer les éléphants. (1) Il est à craindre que le caoutchouc aussi disparaisse vite. Les indigènes, au lieu d'inciser, de *saigner* les lianes, les coupent, les arrachent, les saccagent : ils sont aussi pressés d'avoir terminé leur corvée que les concessionnaires sont pressés de toucher les intérêts de leurs capitaux, et les employés des sociétés, leurs parts de bénéfices. Quand la « rafle » se sera prolongée trente ans, (c'est le temps que doivent durer les concessions), il ne restera de lianes qu'aux régions inaccessibles de la forêt (2) : le pays aura perdu presque toute sa valeur.

Sans doute le même danger existait au temps du libre commerce. Mais il y avait dès cette époque remède à ce mal. Le décret du 28 mars 1899 oblige toute personne entreprenant une exploitation forestière à se munir d'un permis et à accepter certaines obligations imposées par l'État : il est tenu, entre autres, de planter annuellement un nombre d'arbres ou de lianes à latex qui ne soit pas inférieur à 150 pieds par tonne de caoutchouc récoltée dans l'année. (Article 10) L'application stricte de cet article de décret pouvait suffire à empêcher les commerçants libres de compromettre, par une exploitation abusive, les richesses de la colonie.

En tout cas, c'est sous le prétexte de remédier à ce danger qu'ont été créées les grandes Compagnies de

---

(1) Ce qui assurerait la production régulière de l'ivoire, et surtout fournirait un puissant moyen de travail. — M. P. Bourdarie s'est fait l'apôtre de l'idée de la domestication de l'éléphant.

(2) Des hommes connaissant bien le Congo, ont signalé à juste titre le fait que si le caoutchouc repousse, c'est plus lentement qu'on ne l'a longtemps cru. H. Cuvillier-Fleury. *La mise en valeur du Congo français*, page 27.

colonisation : elles sont avant tout des entreprises agricoles. L'article 6 du *cahier des charges*, rappelant l'article 10 du décret sur le régime forestier, oblige le concessionnaire à « planter et maintenir jusqu'à la fin de la concession, en remplaçant ceux qui viendraient à disparaître pour une cause quelconque, au moins cent cinquante nouveaux pieds de plantes à caoutchouc par tonne de caoutchouc produite par la concession ». Les *instructions ministérielles* insistent pour que l'administration assure « spécialement » l'exécution de cet article 6 (paragraphe 12). Malheureusement la pénalité établie pour la violation de cet article est insuffisante. Le *cahier des charges* permet seulement au gouverneur, après mise en demeure au concessionnaire, de demander le retrait de la concession de quarante hectares par mille pieds manquants (article 32).

Actuellement il n'y a peut-être pas une seule Compagnie qui ait exécuté cette clause du *cahier des charges*. En tout cas l'immense majorité l'a systématiquement violée. (1) Et aucune société ne s'est vu retirer même quelques hectares de son immense concession.

---

(1) La plupart des plantations que prétendent avoir faites les Compagnies n'existent que sur le papier : il s'agit de tromper à la fois les actionnaires et le Gouvernement ! Beaucoup de Compagnies prétendent avoir fait des essais infructueux : mais pourquoi les plantations, qui réussissent au Congo Belge, ne réussiraient-elles pas au Congo Français ? Quelques Compagnies sont plus sincères : « elles portent leurs plantations à leur actif pour une somme de 1 franc. » (Article du capitaine Renard, *Dépêche Coloniale*, 31 janvier 1906 : il nomme cinq Sociétés.) — Un intéressant article du *Temps* (23 janvier 1906) étudie la production et la consommation du caoutchouc dans le monde. « Les industries de l'automobile, de la bicyclette, de l'électricité consomment de plus en plus de caoutchouc, et le prix de cette matière première croît tous les jours. Pour n'en citer qu'un exemple, la sorte du Congo Belge, dite Kasaï rouge, qui valait 8 francs le kilogramme en 1902, atteint

La conséquence fatale, c'est l'épuisement intensif du pays. Il n'est pas étonnant que les exportations de caoutchouc et d'ivoire croissent, que le commerce soit en progrès. Cet avantage apparent, ou plutôt provisoire, cache un réel danger durable. La prospérité superficielle du Congo présent assure la misère définitive du Congo futur.

C'est surtout au point de vue de la politique indigène que les Compagnies concessionnaires méritent les plus vives critiques. Rémunérant trop mal le travail des noirs, elles ne peuvent compter sur leur coopération volontaire ; elles sont conduites ainsi à employer la menace ou la violence.

Dans les pays jouissant d'une absolue liberté commerciale, la concurrence qui s'établit entre les commerçants européens les oblige à acheter à un prix relativement élevé le caoutchouc apporté par les noirs : 4 à 5 francs le kilogramme, par exemple, en Guinée Française. (1) Au contraire les Compagnies du Congo, ayant

---

actuellement plus de 12 francs 35. La consommation nette des principaux pays du monde était de 57.300 tonnes en 1904... D'après *le Mouvement Géographique* de Bruxelles, la production mondiale serait encore plus élevée : 75.000 tonnes. » Mais « le caoutchouc croissant naturellement s'épuise. Il devient indispensable de créer des plantations... *Le Mouvement Géographique* de Bruxelles, dans son dernier numéro, montre les efforts heureux du gouvernement léopoldien dans ses possessions du Congo. Grâce à une action énergique exercée sur ses fonctionnaires et sur les Sociétés concessionnaires et à un système d'amendes draconiennes, il a fait planter, en quelques années, 12.500.000 pieds de caoutchouc ». En revanche « dans notre Congo, les plantations de caoutchouc restent très insuffisantes ». (*Temps*, 23 janvier 1906)

(1) « Je me rappelle qu'en 1890, à la côte occidentale d'Afrique, le caoutchouc s'obtenait au moyen du troc, c'est-à-dire que l'on donnait au noir, en échange d'un kilogramme de très beau caoutchouc, 2 francs 50 en marchandises comptées à environ 300 o/o du

le monopole de l'achat des produits du sol, fixent elles-mêmes, aussi bas que possible, le prix du caoutchouc qu'elles achètent. Considérant que le latex leur appartient, en vertu de l'acte de concession, elles déclarent ne payer aux indigènes que le travail nécessaire à le récolter; et elles évaluent ce travail au plus bas prix. (1) — D'autre part, c'est en marchandises, et non pas en argent, que les Compagnies payent les produits du sol, ou plutôt (selon leur thèse) le travail nécessaire à leur récolte. Dans les factoreries souvent mal approvisionnées de la Société, l'indigène ne trouve pas toujours les objets qu'il désire. Surtout les marchandises sont évaluées à très haut prix; souvent à 300, 400, 500 o/o de leur valeur réelle (prix de revient et prix de transport). Un morceau d'étoffe qui revient à moins de 2 francs, transport compris, est couramment vendu au moins 10 francs aux indigènes (toutes les factoreries diminuent leurs prix d'au moins 20 o/o pour les Européens). Dans les environs de Bangui, le sel, — marchandise tellement aimée des indigènes qu'on peut la

---

prix de revient. Actuellement le caoutchouc, qui est moins pur qu'alors, est acheté 4 francs le kilogramme, et non plus contre marchandises, mais contre argent. » Albert Cousin. *Concessions congolaises*, page 10. Le caoutchouc acheté aux noirs a atteint 6 francs le kilogramme en Guinée. P. Bourdarie. *La Colonisation du Congo Français. Questions diplomatiques et coloniales*, 1er janvier 1900. Le caoutchouc vaut en Europe de 8 à 10 francs le kilogramme, en moyenne.

(1) Les Compagnies prétendent évaluer le temps de travail nécessaire à la récolte du caoutchouc; mais elles supposent le caoutchouc récolté sur place. En réalité, plus les environs des postes et des villages s'épuisent, plus les noirs doivent aller chercher loin le caoutchouc. Ils sont parfois obligés de faire plusieurs jours de marche dans la forêt, d'y vivre sans abri, menacés par les bêtes fauves. Ce sont ces circonstances extérieures qui rendent souvent pénible la récolte du caoutchouc.

considérer comme une sorte de monnaie, — est évalué au moins à 5 francs le kilogramme, alors qu'il revient à 1 franc ou 1 franc 25, frais de transport compris (une compagnie du bassin de la Sangha le vend même 10 francs le kilogramme quand le noir apporte de l'argent au lieu de caoutchouc!)

Ainsi, en échange de caoutchouc, évalué à un prix dérisoire, les indigènes reçoivent des marchandises évaluées à des prix exorbitants. Ils se sentent incapables d'obtenir facilement les produits d'Europe qu'ils désirent : paresseux de naissance, ils ne sont pas encouragés à travailler; ils ne font aucun effort pour sortir de leur condition misérable. Le régime des grandes concessions est le plus sérieux obstacle au développement normal de ces races inférieures. Le bien-être et le progrès des indigènes sont intimement liés à la liberté du commerce. (1)

Sauf circonstances exceptionnelles, (2) les Compagnies ne peuvent compter sur le travail volontaire des noirs.

---

(1) C'est la thèse constamment soutenue, dans ses livres et ses articles, par M. E.-D. Morel. — Les indigènes se rendent compte nettement, dans les régions de la côte ou du Gabon où existait auparavant le commerce libre, du tort que leur cause le nouveau régime. J'ai entendu, par exemple, plusieurs chefs pahouins des bords de l'Ogôouè comparer l'abondance de marchandises qu'ils recevaient jadis, et le peu de marchandises qu'ils reçoivent maintenant en échange d'une même quantité de caoutchouc.

(2) Les Sociétés prospères profitent de ces circonstances exceptionnelles. Les Pahouins, auxquels s'adresse la *Société du Haut-Ogôouè* (une des Compagnies concessionnaires les mieux dirigées et administrées) ont besoin de se procurer beaucoup de marchandises pour s'acheter une femme (c'est l'homme qui paie la dot et verse à la famille de la jeune fille une quantité considérable de produits soit européens, soit indigènes). De là, pour eux, une raison sérieuse de travailler. Ils sentent d'autant plus vivement (voir la note précédente) la différence entre le régime d'autrefois (commerce libre) et le régime d'aujourd'hui (concessions). — La *Société*

Aussi ont-elles, dès l'origine, réclamé à grands cris le droit de forcer les indigènes à travailler pour elles. Ayant reçu en concession les produits du sol, elles s'imaginent que l'État leur a concédé aussi la main-d'œuvre nécessaire à les récolter; elles regardent les indigènes comme leur propriété, leur chose, leur instrument.

Dans une brochure publiée en 1901, la *Colonisation au Congo Français,* (1) le capitaine Renard, secrétaire-général de l'*Union Congolaise,* (c'est le syndicat des Compagnies concessionnaires) constate d'abord que les noirs nous sont très inférieurs : « Leur développement intellectuel et moral n'est pas arrivé à la même phase de développement que chez nous, leurs aînés. » (page 56) Dès lors comment obtenir la main-d'œuvre indispensable ? « Aucune personne un peu au courant des mœurs et des habitudes des noirs ne prétendra que ce résultat puisse être obtenu par la *persuasion;* d'où la nécessité d'imposer le travail à l'indigène. » (page 59) (2) Sous prétexte que l'esclavage subsiste encore au Congo, et que la condition des esclaves au service des maîtres noirs y est plutôt douce, l'auteur demande que les blancs

---

des Sultanats du Haut-Oubangui, une autre Société prospère, se trouve en présence d'indigènes relativement organisés : elle attribue une part de ses bénéfices aux sultans du pays, qui font travailler pour elle leurs sujets.

(1) La brochure est précédée d'une préface fort élogieuse de M. William Guynet, délégué du Congo au Conseil Supérieur des Colonies : « Vous avez fait œuvre des plus utiles. » (page 1)

(2) Quand elles s'adressent au grand public, les Compagnies concessionnaires font des déclarations tout opposées. Le président de l'*Union Congolaise*, général Leplus, écrit à la *Revue de Paris* (1er janvier 1906) : « Nous n'avons à notre disposition d'autres moyens que la douceur et la *persuasion ;* nous n'en souhaitons point d'autres. » (page 186)

puissent « continuer ces pratiques » (page 60), c'est-à-dire constituer à leur profit une nouvelle forme d'esclavage. Et il ajoute : « Si le mot *esclave* choque et paraît malsonnant, il n'y a qu'à le remplacer par celui de *captif.* » (page 60)

En tout cas l'auteur réclame que les agents des Compagnies reçoivent « les pouvoirs de police que l'administration locale est impuissante à exercer elle-même » (page 69), et même que l'État leur confie des « fonctions judiciaires » (page 73). On comprend pourquoi...

Dans la presse quotidienne, les concessionnaires expriment les mêmes exigences. Un « intéressé dans les affaires du Congo » écrit au *Journal des Débats* (2 mai 1902) :

« L'indigène ne sera jamais moralisé que par le travail, et ce travail devra être *obligatoire* pour devenir dans la suite *libre.* » (1)

Les thèses soutenues à cette occasion par les Compagnies concessionnaires fourmillent de sophismes. De ce que l'esclavage du noir au service du noir est plutôt doux, il n'en résulte pas que l'esclavage du noir au service du blanc serait aussi inoffensif : le maître blanc exigerait un travail continu dont le maître noir n'a pas besoin; on verrait se renouveler les horreurs anciennes de l'esclavage américain. — Si le travail volontaire est un principe de moralité, le travail imposé n'améliore pas l'individu; la servitude l'avilit. — A supposer que l'État doive exercer une pression sur les indigènes pour

(1) Cité par H. Cuvillier-Fleury. *La mise en valeur du Congo Français*, page 235. Cf. J. Lefebure, *le régime des concessions au Congo*, page 103 : autre lettre de concessionnaire.

les amener à travailler, le travail auquel il les contraindrait devrait, en bonne justice, leur permettre de mieux satisfaire leurs besoins, (1) et non pas servir seulement à enrichir quelques capitalistes belges ou français. — Enfin, il est juste de constater que bien des noirs, au Congo, commencent à travailler volontairement, quand leur travail est suffisamment, honnêtement rémunéré. C'est le cas des indigènes au service des particuliers. (2) C'est le cas de ceux qui travaillent dans plusieurs petites concessions agricoles (3) et aussi dans les missions catholiques et protestantes. Les Compagnies concessionnaires pourraient, elles aussi, obtenir du travail des noirs si elles le rémunéraient honnêtement.

L'État n'a pas accordé aux Compagnies le droit de contraindre les noirs au travail. (4) Cependant, toutes les fois qu'elles le peuvent, elles se l'attribuent. Il en est qui envoient à leurs agents deux sortes de circulaires : d'hypocrites circulaires publiques, — qui sont publiées dans les journaux et sont envoyées au gouvernement, — recommandant la douceur envers les indigènes; et de cyniques circulaires confidentielles, ordonnant l'emploi des moyens les plus violents. A l'occasion d'un récent procès entre une Compagnie congolaise et l'un de ses

---

(1) Cf. dans Pierre Mille, *le Congo Léopoldien*, la déposition de M. Stannard, pages 93-94. — Personnellement, j'admettrais volontiers que l'Etat obligeât les villages indigènes à constituer des cultures vivrières qui les empêcheraient de mourir de faim.

(2) La mission Brazza, ayant la réputation de bien traiter et de bien payer ses serviteurs, a dû refuser, à Libreville et à Loango, un grand nombre d'indigènes demandant à être engagés par elle.

(3) Voir plus haut.

(4) J'expliquerai plus bas comment l'organisation de l'impôt et surtout le récent projet imaginé par l'administration actuelle du Congo réalisent une partie des désirs des Compagnies concessionnaires.

agents, — procès où l'agent fut acquitté et la Compagnie condamnée à mille francs de dommages-intérêts pour abus de citation directe, — il a été donné lecture de lettres confidentielles envoyées par la Société à son directeur en Afrique; on y rencontre des phrases comme celle-ci : « N'oubliez pas que nos agents doivent être comme des pirates au petit pied. » Et à propos de démêlés avec un sultan, on fait allusion aux services que pourrait rendre le « joujou qu'on appelle « la mitrailleuse Maxim ». (1)

Quand ils reçoivent de pareils ordres, les employés des Compagnies concessionnaires les exécutent sans scrupule. Ces malheureux sont moins responsables que leurs chefs : ils sont énervés par le climat, par la fièvre, exaspérés aussi souvent par leur triste vie de solitude, de pesant ennui, de dure misère. (2)

En fait, les agents blancs des Compagnies concessionnaires, dans l'intérieur du pays, se font souvent appeler *commandants* et traiter comme tels. Les indigènes de certaines régions, qui appellent *garde-pavillons* les agents noirs de l'État, donnent aux agents noirs des Compagnies concessionnaires ce nom, infiniment spirituel : *garde-pavillon-caoutchouc*. Certaines Compagnies

---

(1) *Temps*, 30 juin 1905 et 8 juillet 1905.

(2) La vie des employés blancs de certaines Compagnies est extrêmement misérable. Beaucoup sont mal ravitaillés, dans ce pays où l'on doit faire venir d'Europe même les aliments et les objets de première nécessité. Beaucoup manquent des médicaments indispensables. Beaucoup sont très mal payés, subissent des contrats léonins. Les procès engagés entre certaines Sociétés (par exemple de la région côtière) et leurs agents sont célèbres au Congo. « Une Société assure ses agents sur la vie et touche la prime à leur décès. L'opération est lucrative. » (Lefébure, *le régime des Concessions au Congo*, page 292) Un agent des Compagnies a décrit cette lamentable existence dans un roman intitulé *la traite des blancs*.

équipent, elles-mêmes, des *travailleurs armés* (plusieurs sont des déserteurs de l'État Indépendant, habitués aux plus vilaines besognes); d'autres emploient et paient des gardes régionaux prêtés par l'État. *Travailleurs armés* et gardes régionaux sont, dit-on, employés au maintien de l'ordre : en réalité, ils servent surtout à terroriser les indigènes par la vue de leurs fusils. (1) Quand la menace ne suffit pas, (2) on emploie la violence pour obliger les noirs à aller chercher du caoutchouc. Un procédé employé avec succès consiste à arrêter le chef du village, à l'*amarrer* (comme on dit là-bas) et à ne le relâcher que contre une certaine quantité de caoutchouc ou d'ivoire. (3)

---

(1) L'administration actuelle du Congo, pourtant si favorable aux Compagnies concessionnaires, a dû leur interdire de coiffer leurs employés noirs de la *chéchia* rouge, insigne des gardes régionaux de l'État, qui impressionne vivement les populations.

(2) Elle suffit souvent. Quelques hommes armés de fusils réussissent à terrifier même des populations nombreuses. L'« intéressé dans les affaires du Congo » *(Débats*, 2 mai 1902), que j'ai déjà cité, dit justement « ce qu'il faut au Congo est bien plutôt la représentation de la force que son emploi ».

(3) En ce qui concerne les actes de menace et de violence qu'il faut reprocher aux Compagnies concessionnaires, ma conviction repose sur de nombreux témoignages écrits et oraux : témoignages écrits provenant des *registres de renseignements* des postes : (je ne le cite pas, ayant tenu à n'utiliser, dans tout ce *cahier*, que des documents déjà publiés) témoignages oraux provenant de personnalités impartiales et bien informées : administrateurs, juges ou officiers, interrogés par moi au Congo. — Quelques crimes très graves commis par des agents de factoreries ont été déférés aux tribunaux. Par les faits qui se passent même aux environs des postes, on peut imaginer ceux qui doivent se passer dans la brousse, loin de tout contrôle. — Un « ancien fondé de pouvoirs d'une des Sociétés concessionnaires » a décrit dans un article du *Journal* (28 avril 1905) les procédés qu'il a vu employer dans une factorerie de la région du Haut-Oubangui :

« Quand les chefs des villages voisins furent arrivés, on leur demanda de l'ivoire et du caoutchouc : ils répondirent qu'ils n'en avaient pas. Alors on les attacha solidement, et on leur distribua

Les indigènes, qui peuvent facilement s'enfuir des petites concessions quand ils y sont maltraités, ne peuvent quitter le territoire immense de la grande concession : (1) si loin qu'ils aillent, ils retombent sous la domination de la Société. Alors, quand la situation devient intolérable, ils se révoltent. Tous les soulèvements d'indigènes dans ces dernières années ont été provoqués par les agissements des Compagnies concessionnaires. (2) Ce furent de terribles révoltes, cruelles, mais justifiées.

Au Gabon, dans le territoire de la Haute-N'Gounié,

à chacun cinquante coups de chicotte (la chicotte est une lanière de peau d'hippopotame) et à chaque coup les malheureux hurlaient de douleur et leur sang giclait. Le lendemain les noirs étaient relâchés ; ils revenaient peu après porteurs d'ivoire et de caoutchouc!...

« J'ai vu des hommes armés entrer dans des villages et voler de force, aux noirs terrorisés, des pointes d'ivoire qu'ils ne voulaient céder que contre argent ou marchandises ; j'ai vu des nègres obligés, à coups de chicotte, à se livrer gratuitement à la récolte du caoutchouc pour le compte de la factorerie... J'ai vu des noirs emprisonnés et frappés jusqu'à ce qu'ils se décident à dire où ils avaient caché leur ivoire.

« Et voilà pourquoi les magasins de la factorerie étaient dépourvus de marchandises [d'échange]. » Etc., etc. (*Journal*, 28 avril 1905)

(1) Sauf quand ils habitent aux limites d'un territoire non concédé ou d'une autre concession. Il y a lieu de remarquer que la situation des indigènes est meilleure à ces frontières : le caoutchouc est payé plus cher ; et l'on évite d'ordinaire les procédés violents qui obligeraient les villages à se déplacer. La concurrence, même relative, qu'entraîne le voisinage des concessions, est favorable aux noirs : c'est un peu de liberté commerciale qui se réalise alors.

(2) Les Compagnies concessionnaires ont essayé de soutenir que ces révoltes ont été provoquées par les exigences de l'Etat réclamant l'impôt. L'Etat a bien des torts envers les indigènes (voir plus loin le chapitre sur l'administration) : mais sur ce point il est innocent. Les révoltes les plus graves éclatèrent précisément dans les régions où l'Etat n'avait jamais cherché à prélever l'impôt, Haute-N'Gounié, Ibenga, Lobaye. La région de la Lobaye, où il y a, dit-on, 800.000 indigènes, n'a pas un seul poste administratif. C'est

un agent blanc de Compagnie concessionnaire razzie des hommes, qu'il relâche ensuite contre une certaine quantité de caoutchouc ; ses employés noirs enlèvent de force aux indigènes leurs femmes et leurs biens. Les Issogos se soulèvent, tuent l'agent blanc, un sergent blanc qu'ils croient envoyé à son secours, dix traitants noirs, pillent et brûlent les factoreries. L'administration est obligée d'envoyer successivement cinq colonnes réprimer les révoltes des riverains de la Haute-N'Gounié. — Au Moyen-Congo, une révolte éclate dans la région de la Sangha, dès 1902, tout de suite après l'installation des Sociétés. Récemment les indigènes de la région de l'Ibenga, tyrannisés par quatre agents blancs de Compagnies concessionnaires, se soulèvent, s'emparent d'eux, tuent tout de suite les deux employés subalternes qui leur ont fait le moins de mal, supplicient les deux autres avant de les tuer, puis mangent les quatre cadavres. Près de là, les traitants noirs d'une autre Compagnie exaspèrent par leurs exigences et leurs violences les sauvages riverains de la Lobaye; ceux-ci se décident à briser cette oppression, tuent et mangent les trente-sept traitants noirs. — Dans le territoire de l'Oubangui-Chari, le chef des Bidigris est arrêté sous le plaisant prétexte d' « attentat à la liberté du commerce » ; il meurt en prison ; ses hommes se soulèvent, tuent et mangent les vingt-sept employés noirs de la Compagnie. Les Européens qui ont été ensuite réprimer, à main armée, ce soulèvement, ont trouvé dans les cases

---

la Compagnie concessionnaire qui administre le pays, sans aucun contrôle de l'Etat ! Son directeur en Afrique est un Belge, ancien agent de la force publique de l'Etat Indépendant, employé antérieurement par la Société l'*Abir*, célèbre par ses cruautés.

des indigènes les crânes de ces traitants remplis de boules de caoutchouc. Saisissant symbole, exprimant bien l'unique cause de ces barbares et justes révoltes!

L'étude des Compagnies concessionnaires montre que les avantages de ce régime sont plus apparents que réels, plus provisoires que durables; que ses inconvénients sont graves, multiples et permanents. Au point de vue international, au point de vue économique, au point de vue de la politique indigène, cette méthode de colonisation est dangereuse. — Quelles conclusions pratiques tirer de ces constatations?

Certes on aurait le droit de souhaiter qu'au nom de la Justice, supérieure à la loi, l'État puisse rompre immédiatement les contrats injustes qui le lient aux Compagnies, supprimer leur monopole, rétablir l'absolue liberté du commerce. Mais pour agir sur le réel, il faut tenir compte de tout le réel : c'est un fait que notre conscience publique n'est pas encore assez révolutionnaire pour admettre cette solution simple, définitive et parfaite. Au point de vue légal actuel, l'État ne pourrait rompre le contrat passé avec les Compagnies qu'en leur accordant des indemnités considérables. (1) Or, il serait scandaleux, pour réparer la faute criminelle de quelques ministres, d'arracher plusieurs dizaines de millions aux ouvriers et paysans de France.

---

(1) Rappelons que le Conseil d'Etat a condamné l'Etat dans l'affaire des *concessions quasi-gratuites* Verdier et Daumas où les concessionnaires avaient pourtant de graves torts. M. Paul Bourdarie dit dans un discours : « Le principe des concessions, n'y touchez pas, *cela pourrait vous coûter une centaine de millions.* » (*Dépêche Coloniale*, 13 janvier 1906) L'article 30 du *cahier des charges* expose dans quelles conditions l'Etat peut *racheter* les concessions.

Mais l'État peut et doit, d'abord, éviter strictement de prolonger, sous n'importe quel prétexte, le monopole de n'importe quelle Compagnie. Il peut et doit s'interdire de donner aucune nouvelle concession soit dans les quelques territoires non concédés, soit dans les territoires actuellement abandonnés par les Compagnies concessionnaires qui ont, avec le consentement de l'État et de la colonie, résilié leur contrat : il faut laisser ou rendre ces territoires au libre commerce.

L'État peut et doit ensuite faire prononcer la déchéance de toutes les Compagnies qui violent le *cahier des charges*. La déchéance du concessionnaire peut être prononcée si dans un délai de deux ans, à dater de la signature du décret de concession, il n'a pas effectivement commencé la mise en exploitation des terres concédées, ou si, l'ayant commencée, il ne la continue ni ne l'augmente progressivement. (Article 31, numéro 1) Sans doute, l'insuffisance des plantations faites, n'autorise que le retrait partiel d'un nombre minime d'hectares. (Article 32) Mais l'absence totale des plantations prouve évidemment que le concessionnaire ne met pas les terres concédées en exploitation progressive. C'est le cas d'un très grand nombre de Sociétés. Le *cahier des charges* établit encore que le concessionnaire peut être mis en déchéance « s'il recourt, pour l'exploitation de sa concession, et notamment pour se procurer de l'ivoire ou du caoutchouc, à la violence ou à des actes ayant causé l'exode ou la révolte des indigènes ». (Article 31, numéro 2) Combien de Sociétés encore tombent sous le coup de cette clause de déchéance !

Sans doute, l'article 31 du *cahier des charges* prescrit

qu'en cas de déchéance la concession doit être mise en adjudication, et le nouveau concessionnaire, substitué au concessionnaire évincé, pour les charges, obligations et avantages qui s'y rattachent. Mais d'abord la déchéance des Sociétés les plus gravement compromises serait pour les autres un salutaire avertissement, même si elle n'avait pour conséquence que de substituer une Société à une autre. Puis, en vertu du même article du *cahier des charges*, nul ne peut concourir à l'adjudication, s'il n'est agréé par le Ministre des Colonies, — qui peut repousser tous les concurrents, s'il tient à rétablir le commerce libre; — et au bout de deux adjudications sans résultat, la concession est « annulée purement et simplement »; les Compagnies ne gardent que les terres réellement mises en valeur, devenues leur propriété définitive; le pays est rendu au libre commerce.

L'État peut et doit encore retirer le nombre d'hectares fixé par l'article 32 du *cahier des charges* aux Compagnies qui n'ont pas replanté une quantité suffisante de plantes à caoutchouc. Il peut et doit dès maintenant les mettre en demeure d'exécuter sur ce point leurs engagements, et faire appliquer la sanction prescrite, si anodine soit-elle.

Voici la réforme la plus importante : l'État devrait amener, par tous les moyens d'action dont il dispose, les Compagnies concessionnaires à payer les indigènes *en argent*, et non pas en marchandises. Les Sociétés ont souvent déclaré qu'elles s'occupent d'exploitation forestière et agricole plutôt que de commerce, (1) que

(1) Le *cahier des charges* ne parle pas de commerce, mais d' « exploitation agricole, forestière et industrielle ». (Article premier) Le capitaine Renard, au nom de l'*Union Congolaise*, écrit: « Les

les noirs, qui sur le territoire de la concession récoltent le caoutchouc, ne sont pas des commerçants, mais des travailleurs salariés. Travailleurs salariés, pourquoi ne profiteraient-ils pas de la protection de décrets réglant les conditions du travail ? Le décret du 11 mai 1903 sur les contrats de travail établit que les salaires, évalués en argent français, doivent être payés soit en numéraire, soit en marchandises. Mais un décret nouveau pourrait modifier ce décret ancien; il pourrait étendre l'obligation du paiement en argent à tous les salaires, — y compris aux salaires payés occasionnellement à ceux des noirs qui, non munis de contrats, apportent du caoutchouc. (1)

Le paiement *en argent* de tous les salaires par les Compagnies concessionnaires, aussi bien que par l'État et les particuliers, aurait pour le pays les plus heureuses conséquences. Des maisons de commerce libres auraient intérêt à s'établir pour vendre les produits d'Europe, partout où les indigènes seraient assez nombreux et assez riches. Aucun article du Décret constituant les concessions, ni du *cahier des charges*, n'empêcherait ces maisons de commerce libre de se fixer même en territoire concédé. Au contraire, le décret réserve formellement les droits des tiers, tels qu'ils

---

sociétés... ne sont pas des *commerçants* qui veulent écouler leurs marchandises, mais bien des *exploitants* qui cherchent à récolter les produits naturels des concessions qui leur ont été accordées. » (*Dépêche Coloniale*, 24 décembre 1905) En fait, les Compagnies tiennent beaucoup à leur monopole commercial, et c'est la raison pour laquelle la plupart d'entre elles s'opposent au paiement en argent.

(1) Je souhaiterais pour ma part que tant que durera le privilège des Compagnies, l'Etat les oblige à payer le caoutchouc, — ou, si l'on veut, le travail nécessaire à sa récolte, — un prix minimum fixé par lui.

résultent de l'*acte de Berlin*. Il suffirait que des instructions ministérielles nouvelles modifiassent les instructions de M. Guillain, interdisant aux tiers (en dépit de toute justice) d'établir des factoreries sur les terrains réservés aux indigènes et sur les terrains concédés. Ce serait le rétablissement, sinon de l'absolue liberté du commerce, du moins d'une entière liberté de la vente, même en territoires concédés. (1)

Les indigènes (c'est un fait incontestable) comprennent vite le rôle de l'argent, s'habituent vite à son usage. (2) Payés en argent, ils pourraient acheter ce qu'ils voudraient, où ils voudraient ; la concurrence obligerait les commerçants à avoir des magasins bien achalandés, à vendre au meilleur marché possible. Les noirs, pouvant alors se procurer facilement les marchandises européennes dont ils ont envie, seraient peu à peu, par le désir de gagner de l'argent, amenés au travail volontaire. (3)

---

(1) Il est probable que d'abord s'installeraient de toutes petites factoreries, tenues par des Sénégalais, des Foulbés, des Syriens, peut-être par des Portugais. — Les Portugais, petits commerçants habiles, sont parfois considérés comme occupant une situation intermédiaire entre les blancs et les noirs ; on dit plaisamment au Congo : « Les blancs, les Portugais et les noirs. » — Ensuite, quand l'argent se serait largement répandu, des maisons plus importantes, françaises, belges, anglaises, pourraient s'installer. Récemment un Syrien est venu, du nord, dans le territoire des Sultanats, et a acheté les six centièmes de l'ivoire produit conformément à l'arrêté du 9 octobre 1903.

(2) Tous les administrateurs, tous les voyageurs mêmes en ont fait l'expérience. Par suite des paiements en argent faits par l'administration et quelques colons, l'argent commence à se répandre. L'impôt commence à pouvoir être perçu en numéraire dans bien des régions, surtout du Moyen-Congo. (Voir plus bas)

(3) L'administration actuelle du Congo a essayé sans succès de réaliser cette réforme. Elle a vainement cherché à obtenir de la bonne volonté des Compagnies le paiement en argent. Elle a été jusqu'à leur promettre, pour leur éviter toute perte, de prendre

Enfin, il faut que l'administration surveille de près les Compagnies pour les empêcher d'avoir recours à la violence, pour les obliger à commercer honnêtement. Il serait souhaitable qu'il y ait un administrateur au centre de chaque concession (les limites de la circonscription administrative coïncidant avec celles du territoire concédé), pour que le contrôle soit plus direct. Cet administrateur devrait avoir à sa disposition un nombre suffisant de gardes régionaux. Les Compagnies concessionnaires se plaignent actuellement, non sans quelque raison, de n'être pas protégées. (1) Il faut que l'État maintienne l'ordre lui-même, et lui seul : alors il pourra et devra interdire aux Sociétés l'emploi d'hommes armés, qui ne servent pas seulement au légitime maintien de l'ordre.

Malheureusement bien des fonctionnaires redoutent l'influence occulte des concessionnaires sur la haute administration de la colonie, sur les politiciens de la métropole. A tort ou à raison, ils croient que certains de leurs collègues ont été déplacés sur un ordre venu de Paris, pour avoir tenté de s'opposer à une Compagnie

---

à sa charge le transport du numéraire à l'intérieur de la colonie. — Les Compagnies ont objecté que répandre l'argent, ce serait favoriser les traitants nomades, achetant en fraude de l'ivoire et du caoutchouc : à quoi l'administration a justement répondu que ces traitants ne pourraient exporter ces produits sans qu'on le sût. — En réalité, les Compagnies, évaluant à des prix exagérés les marchandises qu'elles vendent aux indigènes, ne veulent pas laisser échapper cette source de bénéfices, tiennent à conserver non seulement leur monopole de propriété, mais leur monopole de commerce.

(1) Un article significatif du *cahier des charges* dit : « Les concessionnaires s'engagent à ne réclamer aucune indemnité ni à la colonie, ni à l'Etat, en raison des dommages qu'ils pourraient éventuellement éprouver par le fait, soit de l'insécurité du pays, soit de l'émeute ou de la révolte des indigènes. » (Article 29)

puissante; ils craignent d'être à leur tour victimes de pareilles disgrâces. Cette crainte les paralyse; elle les incline au silence ou à la complicité. — Il importe que le gouvernement de la métropole, échappant à de honteuses influences, réveille le courage de fonctionnaires trop timorés, manifeste énergiquement sa volonté de mettre fin à un régime d'injuste monopole et de tyrannique violence.

Surtout, de la faute commise au Congo, tirons une leçon pour l'avenir. Les Compagnies privilégiées de colonisation méritent d'être enfin et pour toujours condamnées. C'est une expérience manquée, à ne recommencer jamais, nulle part.

Tableau des Compagnies concessionnaires
accordées en 1899-1900

TABLEAU DES COMPAGNIES CO

	NOM DES CONCESSIONNAIRES	NOM DES SOCIÉTÉS
1	Ritaine-Descamps	Société de l'Afrique Française
2	Tréchot frères	Compagnie Française du Haut-Congo
3	Gimmig et Campagne	Compagnie de la Sangha
4	Mestayer	Compagnie des Produits de la Sangha
5	Guynet	Société de l'Ekéla Sangha
6	Nouzaret	Société Commerciale et Agricole de la Sangha
7	Nicol Bernain	Société de l'Afrique Equatoriale
8	Cauvez, Motte-Bossut et Cordonnier	Compagnie des Caoutchoucs et produi Lobaï
9	Durand	Société de la Haute-Sangha
10	Gazengel *(a)*	Société de la Kadéi-Sangha
11	Gazengel *(b)*	Société de l'Ogôoué-N'Gounié
12	Faure et Boutelleau, Desbrières	Compagnie française du Congo
13	Jacta-Decourcelles	Société Agricole et Commerciale de l'
14	David	Société du Baniembé
15	Siegfried, Baverat, Mollier et Dessort	Société de l'Ibenga
16	Delineau	Compagnie Franco-Congolaise de la S
17	Gratry	Société des Etablissements Gratry M
18	Collas	Société de la Sangha-Equatoriale
19	Cousin	Alimaïenne
20	Izambert	Compagnie Générale du Fernand-Va

(1) J'emprunte ce tableau à l'ouvrage de M. Lefébure : *Le régime des concessio*

AIRES ACCORDÉES EN 1899-1900 (1)

TERRITOIRE CONCÉDÉ	SUPERFICIE en hectares	CAPITAL MINIMUM en francs	REDEVANCE ANNUELLE en francs		
			de 1 à 5 ans	de 6 à 10 ans	de 11 à 30 ans
(Rive gauche).....	935.000	1.000.000	4.000	6.000	9.000
a-Mossaka.....	3.600.000	2.000.000	15.000	22.000	30.000
a et N'Daki.....	540.000	800.000	3.000	4.500	6.000
(Rive gauche)	1.800.000	1.500.000	5.000	7.500	10.000
(Rive gauche).....	780.000	700.000	2.500	3.200	5.000
é (Rive droite).....	650.000	600.000	3.500	5.000	7.000
N'Ghié.....	3.385.000	1.200.000	6.000	9.000	12.000
.....	3.240.000	2.000.000	15.000	22.000	30.000
é (Rive droite) et Kadéi	1.305.000	1.200.000	6.000	9.000	12.000
(Rive droite).....	1.290.000	1.000.000	7.500	11.250	15.000
(Rive gauche).....	335.000	500.000	2.500	3.750	5.000
a-aux-Herbes.....	4.300.000	3.000.000	25.000	35.000	50.000
Rive droite).....	2.020.000	800.000	4.000	6.000	8.000
Ibenga.....	360.000	700.000	4.000	6.000	9.000
.....	1.500.000	1.500.000	5.000	10.000	15.000
e-Sangha (Rive droite).....	360.000	600.000	3.000	4.500	6.000
.....	1.650.000	1.200.000	7.500	10.000	15.000
ngha.....	550.000	800.000	4.000	6.000	8.000
Rive gauche).....	830.000	800.000	4.000	6.000	8.000
l-Vaz.....	1.730.000	1.500.000	10.000	15.000	20.000

	NOM DES CONCESSIONNAIRES	NOM DES SOCIÉTÉS
21	Romaire	Société de la N'Kéni et N'Kémé
22	Devès	Société de la Setté-Cama
23	Vergnes, Lindeboom et de Delignau	Compagnie Française du Congo Occiden
24	Leplus	Compagnie de la Haute-N'Gounié
25	Monthaye	Société des Factoreries de N'Djolé
26	Compagnie Française du Congo et des Colonies Africaines	Compagnie Commerciale de Colonisati Congo français
27	Jobet	Société de l'Ongomo
28	Martin Emile	Compagnie de la Mobaye
29	Rémy-Martin, Boulet, Mathieu et Genestal	La Kotto
30	De Brancion, Seguin et Montserrat	Compagnie du Kouango français
31	La Revelière	
32	Normandin	Société de la Mambéré Sangha
33	Bouvier	Compagnie Agricole, Industrielle et Co ciale de la Léfini
34	Société du Bas-Ogôoué	Société Agricole et Commerciale du Ogôoué
35	Bazenet	Compagnie du Littoral Bavili
36	Mimerel, Paquier, Kunkler	Compagnie de la N'Goko Ouesso
37	Bouchard, Couvreux, Watel, etc.	Sultanats du Haut-Oubangui
38	De Kergariou	Société Bretonne du Congo
39	Laroche-Robin	Compagnie Française de l'Oubangui-Ou
40	Flachon, mandataire de de Behagle	Compagnie Française de l'Ouahmé et de l

AIRES ACCORDÉES EN 1899-1900 *(Suite)*

TERRITOIRE CONCÉDÉ	SUPERFICIE en hectares	CAPITAL MINIMUM en francs	REDEVANCE ANNUELLE en francs		
			de 1 à 5 ans	de 6 à 10 ans	de 11 à 30 ans
et N'Kéni	390.000	700.000	2.000	3.000	4.000
ama	2.000.000	1.200.000	6.000	9.000	12.000
	2.020.000	1.800.000	11.000	16.500	22.500
'Gounié	700.000	900.000	3.600	5.000	7.200
'Gounié	420.000	600.000	3.000	4.500	6.000
oundé	1.240.000	1.000.000	6.000	9.000	12.000
o	820.000	800.000	4.000	6.000	8.000
	800.000	1.000.000	5.000	7.500	10.000
Rive droite)	3.700.000	2.500.000	19.000	28.000	38.000
o (Rive droite)	1.500.000	1.125.000	4.500	8.000	11.000
o (Rive gauche)	1.500.000	1.125.000	4.500	8.000	11.000
Iambéré	560.000	600.000	3.000	4.500	6.000
Rive gauche)	1.370.000	800.000	3.000	4.500	6.000
oué	220.000	600.000	1.000	1.600	2.200
M'Banio	280.000	400.000	2.000	3.000	4.000
	1.400.000	1.250.000	6.500	9.500	13.000
ıbangui	14.000.000	9.000.000	50.000	100.000	150.000
a (Rive gauche)	300.000	300.000	1.200	1.800	2.400
a	300.000	800.000	1.750	2.500	3.500
é et Nana	2.000.000	2.000.000	6.000	9.000	12.000

L'administration et la politique indigène au Congo Français

Peu de colonies au monde sont aussi difficiles à administrer que le Congo Français. D'abord l'exubérante nature tropicale oppose sa puissance énorme aux médiocres efforts humains. Puis les indigènes sont trop primitifs pour s'adapter aisément aux exigences européennes. Enfin la métropole a beaucoup moins fait pour le Congo que pour ses autres colonies; elle a, par exemple, beaucoup moins dépensé pour lui que pour Madagascar, pays moins étendu et moins peuplé. Sous prétexte que le Congo n'a rien coûté à prendre, on crut trop facilement qu'il ne coûterait rien à garder ni à exploiter.

Il serait injuste d'oublier ces difficultés considérables, en critiquant la façon dont le Congo est actuellement administré. Bien des insuffisances proviennent de la parcimonie de la métropole. Et au fond des plus graves erreurs commises, le spectateur impartial découvre une ambition qui n'est pas sans grandeur, ni même sans quelque vaillance : désireuse d'éblouir la métropole par de brillants résultats obtenus en peu d'années, l'admi-

nistration congolaise n'a pas osé lui avouer toutes les difficultés de sa tâche; elle a hésité à confesser cette vérité décevante, — qu'il faut se décider à proclamer bien haut — : la transformation d'un pays si vaste, aux populations si primitives, exigera des siècles et non pas des mois; l'exploitation des richesses naturelles (si elle ménage l'avenir, — sol et main-d'œuvre, —) ne pourra se développer que très lentement. Comme le dit l'un des hommes qui ont le plus intelligemment écrit sur les questions congolaises, M. E.-D. Morel : « En Afrique centrale, ce n'est pas le lièvre qui remporte le prix, c'est la tortue. » (1)

Essayons de caractériser l'administration du Congo, en insistant sur ce qui est à réformer plutôt que sur ce qui est à conserver, — de même que le médecin étudie non la santé, mais les maladies.

D'abord une organisation trop centralisée. Au sommet de la hiérarchie, un célèbre explorateur, à l'âme mêlée (comme toutes nos âmes) de qualités et de défauts; un homme ambitieux, travailleur, énergique, honnête, rusé, autoritaire et violent. Il mène sa colonie d'une main rude, comme on dirige un convoi en terre inconnue.

Le décret du 29 décembre 1903, appliqué le 1er juillet 1904, proclame l'autonomie des différentes parties du Congo : Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Tchad. Ces régions diffèrent par la nature du sol, le régime des eaux, le climat, les populations, la situation

(1) E.-D. Morel. *Problèmes de l'ouest africain* (Traduction Duchêne) page 15.

internationale. (1) Le Gabon doit jouir d'une autonomie à la fois administrative et financière; il est placé sous l'autorité d'un lieutenant-gouverneur, soumis à la haute direction du commissaire-général, et a un budget particulier. Les trois autres territoires sont placés sous l'autorité directe du commissaire général : un délégué administre l'Oubangui-Chari, un officier commande le territoire militaire du Tchad. Il y a un seul budget pour les trois régions : ce qu'on appelle la *section spéciale* du budget du Moyen-Congo est un véritable budget général, comprenant les recettes et les dépenses communes à toute la colonie, et les recettes et les dépenses de l'Oubangui-Chari et du Tchad.

Mais ce décret du 29 décembre 1903 est appliqué dans sa lettre plus que dans son esprit. Au Gabon et dans l'Oubangui-Chari, nul ne peut prendre une décision sans consulter le commissaire général à Brazzaville. Or le télégraphe est souvent interrompu de Libreville à Brazzaville; il n'est pas encore établi entre Brazzaville et Bangui; les projets, ordres et contre-ordres mettent des semaines ou des mois pour franchir les énormes distances qui séparent les postes de la capitale. De cette centralisation excessive résulte une politique discontinue, qui déconcerte. — Au gré des fantaisies du chef, les fonctionnaires sont déplacés constamment d'un bout à l'autre de l'immense colonie : de juillet 1903 à août 1905, en deux ans, dix administrateurs se succè-

(1) La région de Loango, bien qu'appartenant à la zone côtière, est rattachée au Moyen-Congo, parce qu'elle est soumise au régime douanier du bassin conventionnel, établi par l'*acte de Berlin*. La région de la Haute-Sangha est rattachée au Moyen-Congo et non à l'Oubangui-Chari, parce que les communications sont plus faciles et directes.

dent à Brazzaville; de juin 1904 à juin 1905, en un an, sept chefs de poste se succèdent à Cap-Lopez. Impossible alors aux administrateurs de s'intéresser à la région qu'ils dirigent, d'y apprendre le dialecte particulier du pays, d'y gagner l'estime (indispensable) des indigènes, d'y faire œuvre utile. (1) Enfin, s'il arrive quelque mission chargée par le gouvernement de la métropole d'inspecter la colonie, des efforts héroïques sont faits pour l'empêcher de rien apprendre : mot d'ordre donné aux fonctionnaires, retard des bateaux, interruption des lignes télégraphiques, documents refusés, oubliés ou perdus. (2)

Il faut absolument accroître l'autonomie des quatre

---

(1) M. de Brazza a toujours insisté sur la nécessité de maintenir l'influence continue des mêmes hommes dans les mêmes régions. Il disait dès 1886 :

« L'influence personnelle est grande maîtresse en ces questions; aussi, à des influences changeantes et variées il faudra préférer l'action continue et persistante des mêmes hommes qui conduit à tous les résultats chez des peuplades primitives. Ces peuplades aiment d'abord le drapeau pour celui qui le porte, et la plupart du temps personnifient en ceux qu'elles connaissent l'idée vague du pays lointain dont on leur parle. Voilà pourquoi il faudrait, autant que possible, les mêmes volontés à la même tâche, sur les mêmes lieux, les mêmes dévouements aux mêmes intérêts. Faute de similitude dans les procédés dont on use envers eux, les indigènes perdent rapidement confiance, et de la méfiance à la peur et à la méchanceté, il n'y a qu'un pas. » *(Bulletin de la Société de Géographie,* 1886, nos 2-3, page 83)

(2) Dans une lettre à un ami, publiée par *le Temps* (27 septembre 1905), M. de Brazza se plaint des entraves apportées à son enquête par l'administration actuelle du Congo.

« Dès que j'ai eu quitté Brazzaville pour gagner le territoire de l'Oubangui-Chari, rompant ainsi le fil qui m'unissait aux inspecteurs laissés au Gabon et au Moyen-Congo, l'obstruction a commencé...

« On a ici la prétention de tout cacher et on n'admet pas que le Ministre puisse envoyer au Congo Français une mission dont le but est de voir et de le renseigner, lui Ministre... etc. (Lettre du 24 août 1905 à M. Paul Bourde)

régions déjà distinguées par le décret du 29 décembre 1903; créer, dans l'Oubangui-Chari, un gouvernement spécial, comme au Gabon (la capitale en devrait être sans doute Fort-Sibut), et y rattacher le territoire militaire du Tchad; augmenter l'indépendance et la responsabilité personnelle du lieutenant-gouverneur du Gabon et du lieutenant-gouverneur de l'Afrique centrale (Oubangui-Chari-Tchad), sous la lointaine direction du commissaire général, gouvernant le Moyen-Congo. Il faudrait constituer un budget général (dépenses et recettes communes) et trois budgets locaux (dénenses et recettes spéciales des trois gouvernements). Il faudrait éviter à tous les fonctionnaires des déplacements trop fréquents; il faudrait les encourager par des primes à apprendre les langues du pays; il faudrait leur permettre de constituer, — à l'aide de taxes locales ou de prélèvements sur les recettes locales du budget général, — des budgets régionaux permettant d'accomplir des travaux immédiatement utiles aux commerçants et aux indigènes : moyens de communication, ponts, marchés, écoles, etc. Il faudrait, (nous l'avons déjà dit), faire coïncider les régions administratives avec les territoires des grandes concessions; les administrateurs pourraient mieux maintenir l'ordre nécessaire, surveiller les agents, blancs et noirs, des Compagnies, les empêcher d'exercer sur les indigènes leurs habituelles violences.

Faute d'argent, le personnel employé au Congo est tout à fait insuffisant en nombre, et parfois aussi en qualité, dans tous les services, administration, travaux publics, postes, douanes, etc. En mai 1905, il y a 101 fonctionnaires civils dans tout le Moyen-Congo, dont 54 à Brazzaville, 12 à Loango et 1 au Congo Belge; il

ne reste que 34 agents pour 31 postes. (1) Il en résulte qu'il y a dans bien des postes un seul blanc; que des fonctions nécessitant une rare compétence sont données à de tout jeunes hommes sans aucune expérience coloniale; que, par exemple, un sous-brigadier de douane, sans aucune instruction, remplit les délicates fonctions d'administrateur, chargé de juger les indigènes et de lever les impôts; que beaucoup de fonctionnaires sont surchargés de travail... Il serait indispensable que le nombre des fonctionnaires fût accru et leur situation améliorée : les petits fonctionnaires surtout mènent au Congo une vie de dure misère.

Faute d'argent aussi, le nombre des gardes régionaux est dérisoire, tout à fait insuffisant pour le maintien de l'ordre : 300 hommes au Gabon, 545 au Moyen-Congo, 210 dans l'Oubangui-Chari, 80 au Tchad. Ces gardes régionaux sont commandés parfois, faute d'inspecteurs et de gardes principaux, par un commis des affaires indigènes ou un douanier. Quand ils sont livrés à eux-mêmes sans chef blanc, ils commettent les pires exactions. Il faut absolument que l'État maintienne l'ordre lui-même, et lui seul, dans toute la colonie, par des détachements de gardes régionaux encadrés d'Européens.

Longtemps la situation financière de la colonie a été déplorable. Le Congo devait subvenir à l'entretien de missions d'exploration ou de conquête étendant vers le Tchad ou vers le Nil le domaine de la France. De là nécessairement des troubles dans les finances d'un pays

(1) Il y a dans le Moyen-Congo, seulement trois médecins, sept fonctionnaires des travaux publics, etc.

à peine occupé, à peine exploré, et sans développement économique. Le budget ne s'équilibrait alors que grâce à l'artifice des *arriérés de soldes*, l'État ne payant qu'à la fin de leur séjour les fonctionnaires, employés, gardes régionaux français et indigènes vivant dans l'intérieur de la colonie. (1) Le Congo n'a pas encore pu se passer d'une subvention de la métropole. (2)

L'administration actuelle s'est particulièrement préoccupée d'arriver à équilibrer le budget de la colonie. Il est certain qu'à ce point de vue un réel progrès s'est accompli.

Les principales recettes proviennent des droits de douane, de l'impôt indigène, des redevances fixes des Compagnies concessionnaires. Droits de douane à l'entrée : au Gabon, les marchandises étrangères sont soumises au tarif métropolitain français; dans le « bassin conventionnel » du Congo (Moyen-Congo et Oubangui-Chari), en vertu de l'*acte de Bruxelles* (1889), modifiant l'*acte de Berlin* (1884), les marchandises de toute provenance sont taxées 10 o/o *ad valorem*. Droits de douane à la sortie : l'ivoire et le caoutchouc payent 10 o/o *ad valorem*, les autres produits 5 o/o; la valeur de l'ivoire et du caoutchouc est fixée, au Gabon, semestriellement, par une commission des mercuriales; pour le « bassin conventionnel », elle est déterminée une fois pour toutes par le protocole de Lisbonne (1892); la valeur officielle est bien inférieure à la valeur réelle (4 francs le kilo-

(1) Au 1er janvier 1904, la totalisation des livrets de solde permit de constater que la colonie (Gabon et Congo) avait à payer environ 200.000 francs. Il y avait des gardes régionaux qui n'avaient pas été payés depuis 1893!

(2) Actuellement 700.000 francs.

gramme de caoutchouc, alors qu'il vaut de 8 à 10 francs). Ces droits de douane produisent des ressources croissantes, par suite du développement du commerce :

1897 : 1.054.000 francs.
1900 : 1.986.000 francs.
1904 : 2.081.000 francs.

Les recettes ont doublé en huit ans. En 1904, les prévisions budgétaires ont été dépassées d'environ 460.000 francs, et l'année 1905 s'annonce encore plus favorable. Quant à l'impôt indigène, récemment créé, il produit aussi des ressources importantes :

1902 : 90.000 francs.
1903 : 283.000 francs.
1904 : 477.000 francs. (1)

Ces succès financiers, brillants et « voyants », dissimulent d'ailleurs un double péril. Si les exportations croissent, c'est que les Compagnies concessionnaires non seulement dépouillent le pays de son ivoire, mais surtout détruisent, par le système de la « rafle », les lianes à caoutchouc; or, elles ne font pas les plantations de plantes à caoutchouc auxquelles elles sont tenues par le cahier des charges; elles épuisent ainsi les richesses du pays et anéantissent sa valeur future. Si l'impôt indigène produit de belles recettes, sa perception est souvent accompagnée de violences qui irritent les noirs, les éloignent de nous, compromettent leur développement normal, et, par suite, le progrès de la colonie.

Une stricte économie préside aux dépenses; en prin-

(1) Pour les redevances des compagnies concessionnaires, voir plus haut.

cipe, il faut louer sur ce point l'administration. Cependant, elle s'est trop exclusivement préoccupée, — pour étonner la métropole, — de remplir ses « caisses de réserve », alors que tout est à faire dans la colonie, non seulement pour améliorer la condition des indigènes, mais même pour rendre la vie possible aux blancs.

Quant aux travaux publics, on ne pourra créer l'outillage économique indispensable au développement de la colonie sans un emprunt; c'est dans cette intention, pour rendre cet emprunt possible, que l'administration du Congo s'est particulièrement préoccupée d'améliorer la situation financière. Il y aura lieu alors d'élaborer un projet de travaux publics, en s'inspirant des besoins généraux de la colonie, et non pas des intérêts particuliers de quelques concessionnaires influents. Ce qu'il s'agit d'exiger, c'est d'abord, au point de vue des blancs, des travaux indispensables dans les différents postes : bâtiments permanents, au lieu de misérables cases, assainissement du terrain; c'est aussi l'amélioration de traitements parfois dérisoires. Au point de vue des noirs, c'est tout un ensemble de créations qui leur soient directement utiles : service sanitaire, écoles, marchés, etc.; c'est la suppression du portage obligatoire, à tout prix. En second lieu, sur la liste des travaux urgents, il faut placer l'amélioration des moyens de communication actuels, voies fluviales (reconnaissance, balisage, dérochement du seuil de Bangui, etc.), et ports de la côte (carte, balisage, wharfs, flottille). Ensuite, viendra l'établissement de lignes télégraphiques (de Brazzaville à Bangui, puis à Fort-Sibut et Fort-Lamy). Enfin, en dernier lieu, au

point de vue de l'urgence, on peut placer la construction d'un chemin de fer Gabon-Congo, si les études actuellement entreprises le montrent possible. Dès maintenant, on peut se rendre compte que l'établissement d'une voie ferrée, si elle est résolue, se heurtera aux plus grandes difficultés; surtout l'absence de main-d'œuvre sera un très sérieux obstacle. Il faut aussi remarquer que le chemin de fer projeté Ndjolé-Ouesso ne profitera qu'à une ou deux Compagnies concessionnaires, surtout à la Société du Haut-Ogôoué, la seule Compagnie qui, par suite de conventions particulières, ne verse aucune redevance à la colonie, ne partage pas avec elle ses bénéfices, et même reçoive en prime, comme ristourne, la moitié des droits d'exportation ! Tant que de pareilles conditions n'auront pas été modifiées, il est douteux que l'État ait aucun intérêt à entreprendre dans cette région l'énorme travail de l'établissement d'une voie ferrée. (1)

S'il est juste de reconnaître que l'administration actuelle du Congo, exclusivement préoccupée d'améliorer l'état des finances, a vu, sur ce point particulier, ses efforts couronnés de succès, il faut constater en revanche qu'elle s'est trop désintéressée de la politique indigène. Dans ses relations avec les noirs, de graves erreurs, de cruelles injustices, de pénibles violences compromettent l'avenir de notre Congo et le bon renom de la colonisation française.

---

(1) L'Etat, en vertu du *cahier des charges*, fait payer une contribution particulière pour l'établissement du télégraphe, aux Compagnies dont une ligne télégraphique doit traverser la concession : c'est tout à fait juste, puisque la Société doit être la première à profiter de cette création. De même l'Etat ne devrait créer un chemin de fer que si les Compagnies qui l'utiliseront, contribuent, pour la plus large part, aux frais d'établissement.

Qu'a-t-on fait pour les indigènes ? Qu'a-t-on fait des indigènes ? Quels services leur avons-nous rendus ? Quelles charges leur avons-nous imposées ?

D'abord, dit-on souvent, nous leur avons apporté la paix. Autrefois ils se battaient fréquemment d'une peuplade à l'autre ; ils ne peuvent plus aussi facilement le faire aujourd'hui. — Mais les indigènes n'apprécient pas encore à sa valeur ce réel bienfait. Puis la paix du pays n'est que relative : les exactions des Compagnies concessionnaires, parfois aussi celles de l'État, provoquent des soulèvements, que l'État réprime à main armée, utilisant parfois contre certains villages les habitants de villages hostiles. (1)

On ajoute : en même temps que la paix, nous avons apporté aux indigènes la justice. — Il est vrai que, dans certains endroits, les indigènes font régler leurs différends, leurs *palabres,* par ceux des administrateurs en qui ils ont confiance ; c'est une tâche très délicate, il s'agit de savoir quel compte tenir des traditions locales, souvent barbares, ou de notre idéal européen moderne, souvent inapplicable. — Mais en ce qui concerne les rapports entre blancs et noirs, la justice, très douce aux blancs, est très dure aux noirs. Les formes légales sont souvent violées par des arrestations arbitraires. Puis il y a eu, à la suite de crimes contre les indigènes, trop de non-lieux injustifiés, trop d'acquittements scandaleux, trop de condamnations dérisoires. (2) Un agent

---

(1) Lire plus haut les révoltes provoquées par les Compagnies concessionnaires ; et plus bas les expéditions entreprises par l'Etat à la suite du refus de l'impôt.

(2) Ce sont les paroles mêmes du procureur général dans l'affaire Toqué-Gaud.

blanc de factorerie tue un indigène après l'avoir torturé; il n'est condamné qu'à trois ans de prison. Un noir vole trois poules à un blanc; il est condamné à dix-huit mois de prison. (1) Le meurtre d'un indigène par un blanc entraîne juste une peine double de celle qu'entraîne le vol de trois poules par un noir! — A Libreville, un jeune juge (qu'on dit avoir été ce soir-là excité par la boisson) se rend à une fête indigène, dans un village voisin; sur la route il attaque, le premier, un noir, qu'il accuse de ne pas lui avoir cédé le pas assez vite; dans la bagarre, où il est l'agresseur, il reçoit un coup de poing sur l'œil. Le noir, victime de l'agression, est condamné, pour ce coup de poing, à deux ans de prison et à deux cents francs d'amende (somme énorme pour le pays). — Les violences des blancs qui n'ont pas pour conséquence la mort d'un noir, restent impunies. Tout le monde raconte à Libreville que le plus haut fonctionnaire de la colonie, quand il y séjournait, se faisait suivre de deux agents de police armés de *chicotte*, et faisait frapper durement les noirs qui ne saluaient pas assez bas. — La *chicotte* est une sorte de cravache en cuir d'hippopotame, qui inflige de vives souffrances et laisse de cruelles plaies; on en fait grand usage, dans toute l'Afrique centrale, depuis le nord du Cameroun allemand jusqu'au sud du Congo Belge. (2)

Les indigènes ont-ils, sous notre domination, une vie

---

(1) Il est vrai qu'il n'avait pas eu la main heureuse : il avait volé les trois poules au juge même qui l'a condamné!

(2) Un fonctionnaire du Haut-Chari, poursuivi depuis pour d'autres violences (il a bénéficié d'un non-lieu) a infligé à un noir *deux cents* coups de chicotte; il en a donné *cent* de sa propre main. La loi du Congo Belge même prescrit de ne pas donner plus de 25 coups par jour !

matérielle plus large? Oui, dans les villes de la côte, où il y a des maisons de commerce qui se concurrencent les unes les autres; non, dans les territoires attribués aux Compagnies concessionnaires, par suite de l'insuffisante rétribution du travail nécessaire à la récolte du caoutchouc. (1)

Nous n'avons encore presque rien fait pour améliorer le déplorable état sanitaire des indigènes. La variole décime ces malheureuses populations. Une maladie épidémique extrêmement grave, encore mal étudiée, et dont on ne connaît pas de remède, la *maladie du sommeil,* est en train de dépeupler bien des régions du Congo. (2)

---

(1) Il y aurait lieu d'étudier particulièrement la situation faite aux travailleurs salariés. Le décret du 11 mai 1903 sur les contrats de travail contient quelques sages prescriptions. Les contrats de louage de services sont passés devant un fonctionnaire (administrateur, chef de poste) qui s'assure que l'engagé contracte librement. L'engagé reçoit un livret signé par le représentant de l'administration. Les salaires, évalués en argent français, sont payés en numéraire ou en marchandises. La ration est déterminée. — Mais, en fait, ces prescriptions, dans ce qu'elles ont de favorable aux noirs, ne sont pas appliquées. Les noirs ignorent souvent pour combien de temps ils contractent, quel travail ils auront à faire. Les livrets sont gardés par l'employeur, souvent ils ne sont pas visés par l'administrateur. Les contrats sont enregistrés plusieurs mois après qu'ils ont été passés. La nature de la ration n'est jamais précisée. Les contrats portent souvent cette mention : « Le contrat sera résilié, sans aucune indemnité de résiliation, lorsque, pour un motif quelconque, le travailleur ne rendra plus de services à la Compagnie. » C'est une façon de tourner l'article du décret obligeant l'employeur à soigner gratuitement l'employé en cas de maladie. L'administration elle-même traite fort mal ses travailleurs. Les Bakongos, employés à installer la ligne télégraphique Bangui-Impfondo, touchent o franc 35 centimes par jour pour indemnité de vivres (en un pays très pauvre), et ne reçoivent aucun salaire.

(2) Il est possible même que l'état sanitaire des indigènes ait empiré depuis l'arrivée des blancs. L'alcoolisme et la syphilis détruisent les populations de la côte. Nos exigences aussi troublent la vie des populations primitives de l'intérieur longtemps réfractaires à tout travail.

Enfin l'État n'a rien fait pour développer la vie intellectuelle et morale des indigènes. (1) Les seules écoles où les noirs reçoivent quelque instruction professionnelle et quelque enseignement de la langue française appartiennent aux missions, catholiques et protestantes. Cet effort, méritoire, est tout à fait insuffisant dans l'ensemble du pays. (2)

Ainsi les indigènes ne retirent presque aucun avantage qui leur soit appréciable, de notre présence parmi eux. Et ils subissent en revanche des charges nouvelles, qui leur paraissent écrasantes. L'État exige d'eux le

---

(1) Deux écoles, créées en 1901, à Libreville, pour donner l'une l'enseignement professionnel (aux travaux publics) l'autre l'enseignement agricole (au jardin d'essai) n'existent plus que sur le papier. Au Moyen-Congo il y a, à Brazzaville, des *cours du soir* fondés et dirigés par un fonctionnaire, sans assistance de l'État. Voilà les seules œuvres d'enseignement laïque dans toute la colonie.

(2) Au Gabon, il y a 28 écoles de missions protestantes, 23 de missions catholiques (Pères du Saint-Esprit et Sœurs de l'Immaculée-Conception), 80 instituteurs blancs ou noirs, et environ 2.000 élèves (1.600 garçons et 400 filles). Mais le reste du pays est beaucoup moins avancé. Les statistiques les plus favorables donnent pour toute la colonie, sur les 8 à 10 millions d'habitants, 4.000 enfants allant à l'école ; et la plupart d'entre eux ne reçoivent que quelques rudiments d'instruction. — L'action des missionnaires ne présente pas au Congo les mêmes dangers que dans les pays de vieille civilisation (comme notre Indo-Chine) : ici les indigènes n'ont pas de religion propre, et ils sont trop inférieurs intellectuellement pour éprouver jamais aucun fanatisme : leur prétendue conversion ne les distingue ni ne les éloigne des indigènes non convertis. L'Etat ne me paraît avoir ici aucun intérêt à supprimer brutalement les missions ni même à ruiner sournoisement leur influence. Mais tout en louant les missions d'accomplir une œuvre d'instruction négligée par l'Etat, on doit reconnaître que leur enseignement est insuffisant en quantité (trop peu d'écoles, trop peu d'élèves) et en qualité, — sauf quelques exceptions : — l'enseignement du français passe après le catéchisme ou l'instruction religieuse; les travaux manuels accomplis par les élèves ont moins pour objet de leur apprendre un métier que de contribuer à la prospérité matérielle de la mission.

paiement de certains impôts, et, dans bien des régions, l'exécution de certaines corvées, pagayage ou portage obligatoire.

Il y a des impôts qui sont à la fois ridicules et vexatoires. Les seules distractions des indigènes, ce sont les danses collectives qu'on appelle là-bas des *tam-tams*. Or les habitants de certaines grandes villes, Libreville par exemple, sont obligés de payer un impôt de cinq francs par *tam-tam!* Cet impôt, qui à Libreville ne produit même pas la somme dérisoire de deux cents francs, exaspère les noirs, stupéfaits de ne pas pouvoir se livrer gratuitement à la plus innocente manifestation de joie!

D'autres impôts sont scandaleux. Autrefois les noirs fabriquaient du sel au bord de la mer. L'État a d'abord prohibé cette industrie locale; puis, levant la prohibition, il a mis un impôt de deux cents francs (ramené actuellement à cent francs) sur les *cases à sel*. Les noirs de la région sont trop pauvres pour avoir cent francs à eux! L'impôt a pour objet, en leur interdisant la fabrication du sel, de les obliger à acheter ce produit indispensable aux Compagnies concessionnaires! Tout le long de la côte, les chefs indigènes protestent contre cette absurde prohibition d'une ancienne industrie locale, qui constituait jadis la principale, sinon l'unique ressource de ces misérables populations.

L'État a enfin établi, sur tous les noirs du Congo, un impôt de capitation, de un à trois francs par tête, ou de six francs par case, (arrêté du 11 février 1902) que les indigènes, s'ils n'ont pas d'argent, peuvent payer en nature, de préférence en caoutchouc. Ce sont les Compagnies concessionnaires qui ont les premières demandé

l'établissement de cet impôt, elles y voyaient un moyen de s'assurer une main-d'œuvre : l'État, en réclamant l'impôt, contraindrait au travail les indigènes qui ne possèdent rien. (1) Puis, une fois l'impôt établi, sur leur demande, les Sociétés protestèrent, sous prétexte que le caoutchouc, versé par les indigènes pour l'impôt, est récolté dans les forêts qui leur sont concédées. (2) Enfin, révélant leurs intentions secrètes, elles proposèrent une solution que l'État dut accepter: le caoutchouc versé comme impôt aux administrateurs, par les indigènes des territoires concédés, serait remis à la Compagnie concessionnaire et remboursé par elle à l'État. (3) C'est le système actuellement en vigueur. Les prix de rétrocession sont établis par les commissions des mercuriales. (4)

L'impôt de trois francs par tête n'est pas, en lui-même, excessif; il n'oblige les indigènes qu'à un petit nombre de journées de travail. Pourtant il paraît lourd aux noirs, qui n'ont jamais été soumis à une administration régulière. D'un bout à l'autre du pays, ils l'appellent l'*amende;* ils y voient l'amende infligée par le

---

(1) Voir Instructions ministérielles du 30 novembre 1900, citées par capitaine Renard. *La Colonisation au Congo Français*, page 120. Dans une lettre du Ministre des Colonies, M. Decrais, adressée à l'*Union Congolaise*, l'impôt de capitation payé en nature est considéré comme « le seul moyen que nous possédions de déterminer peu à peu les indigènes au travail ». (11 mai 1901) (Cité par A. Cousin. *Concessions Congolaises*, page 2)

(2) Voir protestation du général Leplus, président de l'Union Congolaise, à M. le commissaire général Grodet. (Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, page 127)

(3) Voir lettre de M. Guynet, délégué du Congo, au Ministère des Colonies. (Lefébure. *Le régime des Concessions au Congo*, page 134)

(4) Ils varient de un franc le kilogramme (Oubangui-Chari) à trois francs le kilogramme (Loango). Le kilogramme de caoutchouc vaut en Europe de huit à dix francs au moins.

vainqueur, s'étonnent d'être obligés de la payer chaque année. Ils ne conçoivent pas la nécessité de contribuer aux dépenses de l'État : comment la comprendraient-ils, puisque l'État ne leur rend aucun service appréciable ?

L'impôt de capitation est perçu très irrégulièrement : ici c'est seulement les hommes adultes qui le paient, là les hommes et femmes adultes, ailleurs tous les habitants; tel administrateur, se heurtant au refus de villages qui paient mal, le réclame deux fois aux villages qui paient bien. D'autres administrateurs, à la suite d'une simple circulaire du commissaire général annonçant qu'il étudie le projet d'élever l'impôt à cinq francs, réclament tout de suite cinq francs; ce qui est parfaitement illégal; pourtant les rôles de l'impôt basés sur cette taxe illégale sont approuvés en conseil d'administration.

La perception de l'impôt indigène occupe presque tout le temps des administrateurs, ne leur laisse souvent presque aucun loisir pour leurs autres fonctions, justice, instruction publique, reconnaissance du pays, étude des langues indigènes, surveillance des Compagnies concessionnaires, etc. Cette circulaire du commissaire général (19 mars 1903) a produit sur eux tous une profonde impression :

« Mon attention a été attirée sur le peu d'importance des recouvrements effectués au titre de l'impôt. J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'attache le plus grand prix à ce que vous vous efforciez d'en augmenter le chiffre, de façon à ce qu'il s'identifie autant que possible avec celui des prévisions établies chaque année. *Je ne vous cacherai pas que je me baserai, pour*

vous noter, surtout sur les résultats que vous aurez obtenus au point de vue de l'impôt indigène, qui doit être pour vous l'objet d'une constante préoccupation. »

Cette circulaire, maladroite ou cruelle, a de graves conséquences. Les fonctionnaires, sachant que leur avancement dépend non pas des progrès de tout ordre accomplis dans leur province, ni de la paix maintenue parmi les indigènes, mais des résultats obtenus en matière d'impôt, ne se font pas faute d'employer, à le faire rentrer, des procédés d'une violence inadmissible.

Au Gabon, on brûle plusieurs villages; on détruit des plantations; dans un seul village, on rase 3.000 bananiers. Répressions non seulement brutales, mais encore absurdes. Ces destructions stupides dégoûtent les indigènes du travail, alors qu'il faudrait avant tout les encourager à développer leurs villages et leurs plantations.

Au Moyen-Congo, un sergent envoyé dans la Haute-Sangha pour percevoir l'impôt fait arrêter et mettre à mort, sur les indications d'un agent de la Compagnie concessionnaire, trois ou quatre indigènes qui refusent d'acquitter la taxe. Il laisse ses miliciens anthropophages manger l'un des cadavres. (1)

Dans l'Oubangui-Chari, il s'est passé, à propos d'impôt, un monstrueux drame. En avril 1904, un administrateur, obéissant à l'esprit de la célèbre circulaire du 19 mars 1903, envoie de Bangui, un commis des affaires indigènes lever l'impôt dans les environs de Mongoumba. (2)

---

(1) *Temps*, 13 décembre 1905.

(2) Le commis des affaires indigènes écrit à l'administrateur cette phrase d'une bassesse révoltante : « Ma décision, je vous la donne : faire mon possible pour faire de l'impôt, ce qui est mon

Ce commis, accompagné d'un agent de la Compagnie concessionnaire, (1) fait enlever, dans deux villages mauvais payeurs, 68 otages, dont 58 femmes et 10 enfants. Ces otages sont gardés d'abord à Mongoumba; mais les hommes laissés dans les villages n'apportent pas assez de caoutchouc : alors les otages sont emmenés à Bangui. On entasse ces 68 femmes et enfants dans une case de 6 mètres sur 4, sans ouverture autre que la porte. On ferme cette porte sur eux. C'est une vraie cave, sans lumière, à l'air empesté par les respirations et les déjections. On oublie pendant quelque temps de nourrir ces malheureuses et leurs petits, puis, le poste étant très mal approvisionné, on ne leur donne que de temps à autre une nourriture absolument insuffisante. Les douze premiers jours, il se produit 25 décès; on jette les cadavres à la rivière. On se décide à transférer les survivants dans un local plus vaste; mais on ne les nourrit pas mieux; la mort continue à faire son œuvre. Quand un jeune docteur, récemment arrivé au poste, découvre

---

avantage à tous les points de vue, car si le chef a un bénéfice quelconque, il est immanquable que ça rejaillira sur ses agents. » M. de Brazza écrit, dans le rapport qu'il a consacré à cette affaire : « Cette note fait bien ressortir l'état d'âme de ce fonctionnaire : faire de l'impôt, voilà chez lui le souci prédominant. Et cet état d'âme ne peut être que *la résultante des exigences de ses supérieurs.* » (Le rapport de M. de Brazza a été publié dans un article intitulé : *Histoire de la dernière Mission Brazza, d'après le registre de correspondance inédit de P. Savorgnan de Brazza et les communications de sa famille*, par M. Amédée Britsch. *Correspondant*, 10 janvier 1906.)

(1) L'administrateur de Bangui avait soumis son plan pour la perception de l'impôt au Directeur Colonial de la Compagnie des caoutchoucs et produits de la Lobaye. M. de Brazza écrit à ce propos : « Ce fait a son importance, car il montre la liaison étroite qui existait alors entre les représentants de l'administration et cette société, liaison qui n'est pas sans danger quand il s'agit de la perception de l'impôt en nature. » (Rapport précédemment cité)

cette prison infâme, proteste et exige la libération des survivants, il ne reste plus que 21 otages sur 68, 13 femmes et 8 enfants; 47 otages (45 femmes et 2 enfants) sont morts en prison, de faim, de manque d'air. Alors on renvoie les survivants dans leurs villages : tous sont d'une maigreur squelettique, plusieurs meurent encore après leur libération. Une femme rentre dans sa famille allaitant l'enfant d'une autre : son petit à elle est mort, elle a adopté l'enfant d'une morte... En cet horrible drame, ce sont les femmes d'anthropophages qui donnent aux blancs cruels une leçon d'humanité...

La haute administration, à qui les faits sont signalés, ne peut manquer d'en informer la justice; mais elle ne se préoccupe pas de faire une sérieuse enquête; faute de preuves, sur un fait pourtant facile à prouver, la justice accorde un non-lieu. L'administrateur, qui a ordonné l'expédition, est déplacé, mais déplacé avantageusement, — envoyé de Bangui, poste détestable, à Brazzaville, poste unanimement désiré, et capitale de la colonie.

Les razzias de femmes et enfants n'ont pas toujours d'aussi meurtrières conséquences; mais elles continuent à être considérées comme un moyen de gouvernement. Le 14 mai 1905 arrive à Fort-Sibut (Krébedjé) un détachement de gardes régionaux ramenant, de villages en révolte, 119 femmes et fillettes enlevées comme otages, et aussi 450 poules et 5 cabris. Une trentaine de ces femmes sont atteintes de maladies vénériennes, communiquées par les gardes régionaux du détachement, qui les ont violées.

Comme si ces horreurs ne suffisaient pas, la haute administration élabore un nouveau projet d'impôt,

destiné à faire peser sur les indigènes une tyrannie encore plus lourde. Elle propose de confier aux Compagnies concessionnaires elles-mêmes le soin de lever, pour l'État, l'impôt en nature : les indigènes apporteraient le caoutchouc aux Sociétés ; celles-ci retiendraient, sur le prix payé aux noirs, les sommes à verser pour l'impôt à l'État.

Ce projet est expérimenté aux environs de Brazzaville. Les indigènes, à proximité de la capitale du pays, peuvent assez facilement se procurer de l'argent, en travaillant pour les Européens ; aussi payent-ils volontiers en numéraire la plus grande partie de leurs impôts. Mais voici qu'une usine nouvelle s'installe, exploitant le caoutchouc contenu dans les racines de certaines herbes : l'administration oblige les indigènes à apporter une certaine quantité de ces racines pour s'acquitter de l'impôt. (1) Elle se propose, si l'expérience réussit, d'étendre cette méthode de perception à toute la colonie. (2)

On comprend la raison secrète, le but caché d'un pareil projet. Les noirs du Congo ne se font aucune

---

(1) M. Gustave Rouanet voit dans cette mesure un effort « pour favoriser les intérêts de M. William Guynet, membre du Conseil supérieur des Colonies, où il représente le Congo ». (*L'Humanité*, 27 septembre 1905)

(2) Les chefs indigènes des environs de Brazzaville se sont plaints à M. de Brazza de ne plus pouvoir continuer à payer leurs impôts en argent. « J'en fus d'autant plus étonné, écrit M. de Brazza, que M. Gentil proclamait à grand fracas ici et dans ses rapports au Département, que le but poursuivi par lui était de généraliser le plus tôt possible l'impôt en argent. » Alors, sur la demande de M. de Brazza, M. Gentil expliqua aux noirs qu'ils étaient libres de continuer à payer en argent. — M. de Brazza ajoute :

« A mon retour ici, j'apprends que l'usine de Brazzaville, qui faisait autrefois neuf tonnes de caoutchouc par mois, n'en faisait plus que deux depuis le palabre, qu'on m'accusait de ruiner le pays,

idée nette de l'impôt; ils ignorent la valeur marchande du caoutchouc; ils ignorent aussi notre système de poids et mesures. Ils ne comprendraient pas qu'ils ne sont tenus de verser qu'une quantité déterminée et minime de caoutchouc; ils se verraient seulement contraints par l'État, — par les tirailleurs et gardes régionaux de l'État, — à porter du caoutchouc aux agents des Compagnies concessionnaires; ils se sentiraient devenus définitivement leurs esclaves. (1) L'État, abdiquant ses droits de souveraineté, livrerait les indigènes à la tyrannie rapace des Sociétés toutes puissantes : sa force, son légitime pouvoir seraient désormais mis au service des pires intérêts privés.

Ce procédé de perception de l'impôt assimilerait sans aucune différence le Congo Français au Congo Belge, entraînerait fatalement dans notre colonie les crimes

---

qu'à Paris on avait saisi le Ministre de cette affaire... bref, qu'on exploitait à mon encontre l'équivoque posée par M. Gentil.

« Les indigènes étaient libres de choisir, à en croire la lettre adressée à ce sujet au Ministre; mais en réalité, on les contraignait à apporter de l'écorce d'herbe et on avait négligé de leur parler de cette liberté. » (Lettre de M. de Brazza, 24 août 1905. *Temps*, 27 septembre 1905)

(1) Les Compagnies disent que l'avantage de cette méthode serait que les indigènes payeraient l'impôt *sans le savoir*. Supposez qu'un indigène récolte 5 kilogrammes de caoutchouc par an : actuellement il verse à l'Etat (pour l'impôt de 3 francs) 3 kilogrammes de caoutchouc pour lesquels il ne reçoit rien; il verse à la Compagnie les 2 kilogrammes restants pour lesquels il reçoit 2 francs. Avec le nouveau système, il porterait les 5 kilogrammes à la Compagnie; celle-ci lui verserait 0 franc 40 centimes par kilogramme (soit 2 francs en tout); et elle retiendrait 0 franc 60 centimes par kilogramme qu'elle verserait à l'Etat (soit 3 francs). — Mais ou bien l'indigène saurait qu'on lui paye *moins* les premiers kilogrammes apportés à la factorerie, et ainsi il sentirait l'impôt; ou bien la Compagnie payerait toujours le caoutchouc le même prix, une fois la quantité nécessaire à l'impôt atteinte: et l'indigène recevrait encore moins qu'il ne reçoit actuellement!

qui ont déshonoré les Compagnies belges de la Mongalla et de l'Abir. (1) C'est à ce danger que songeait sans cesse M. de Brazza mourant : *Il ne faut pas,* répétait-il, *que le Congo Français devienne une nouvelle Mongalla.* (2)

L'impôt n'est pas la seule charge que l'État fasse peser sur ces populations primitives; il y a aussi les corvées : corvée de pagayage, au bord des fleuves et des rivières; corvées de portage, dans l'intérieur du pays.

Pour les pirogues et les baleinières de l'administration, on réquisitionne des pagayeurs. On les rétribue fort mal. (3) Pourtant les indigènes, habitués à ce genre de travail, supportent mieux cette corvée que celle du portage.

C'est surtout dans la région du Haut-Chari que s'est fait sentir la nécessité d'obtenir des porteurs, et que l'administration a été amenée à s'en procurer par tous les moyens, même les plus durs. Entre l'Oubangui, affluent du Congo, et le Chari, affluent du Tchad, il y a une région qu'il faut traverser par voie de terre, pour

---

(1) Les Compagnies de l'Abir et de la Mongalla, autorisées par l'État à percevoir l'impôt en nature, ont contraint des indigènes à la récolte du caoutchouc par tous les moyens, emprisonnement, mutilations, mort. Les horreurs commises à cette occasion sont innombrables. Voir Pierre Mille, *le Congo Léopoldien.*

(2) M. de Brazza a écrit :

« Je rentre avec le sentiment que l'envoi de ma mission était nécessaire. Autrement, dans un laps de temps court, nous aurions eu des scandales pires que ceux de l'Abir et de la Mongalla belges. Nous en avions pris carrément le chemin. » (Lettre du 24 août 1905. — *Temps,* 27 septembre 1905)

(3) Par exemple les pagayeurs, sur la Tomi, de Fort-de-Possel à Fort-Sibut, reçoivent pour salaire 0 franc 50 par jour à la montée, 0 franc 25 à la descente, soit 6 francs 50 par homme pour un voyage de 15 jours.

aller de l'un à l'autre de ces bassins. On est obligé de faire passer par là les vivres et les munitions destinés aux troupes du Tchad, qui protègent la colonie contre les attaques et les razzias de belliqueuses populations musulmanes. (1) Or, il n'y a dans le pays ni bêtes de somme, ni moyens mécaniques de transport. Tous les transports se font à tête d'homme. Le porteur doit faire 25 à 30 kilomètres par jour, avec une charge de 25 à 30 kilogrammes sur la tête.

Au début de l'occupation, l'administration locale ne paie pas les porteurs qu'elle réquisitionne ; elle ne les nourrit même pas pendant le temps passé à son service. Dans ces conditions, les noirs ne se soumettent à cette dure corvée, que contraints.

Alors, on s'habitue à faire enlever les porteurs dans les villages par des gardes régionaux noirs, souvent très brutaux. Surtout on s'empare de leurs femmes et de leurs enfants, on les garde dans des *camps d'otages*, on ne les relâche que lorsque l'homme a achevé sa corvée. Une circulaire officielle de l'administration militaire locale de cette époque (16 octobre 1901), prescrit d'établir dans cette intention « des cases dans la brousse, *hors de la vue des passagers* ». Ces *camps d'otages* furent des séjours d'intolérable misère : les femmes, les enfants, entassés dans un étroit espace, y étaient l'objet de toutes les violences, de tous les outrages ; beaucoup moururent, de variole ou de faim. (2)

---

(1) Par exemple les Ouadaïens, qui ont récemment, sans provocation, attaqué notre poste de Yao.

(2) L'affaire Toqué-Gaud a révélé les procédés employés pour se procurer des porteurs. Toqué a résumé la situation d'un mot : « Ç'a été le massacre général, pour faire marcher le service. » Dans le

Pour éviter le portage, (1) et les mille vexations qui l'accompagnent, (2) les noirs qui survivent s'enfuient le plus loin possible de la route. On les punit pour *désertion;* on essaie de les retenir, de les rappeler; (3) mais en vain. Le pays se dépeuple rapidement.

Manquant de main-d'œuvre, la Compagnie concessionnaire proteste. L'administration se décide à essayer un autre système. Pour remplacer les porteurs réquisitionnés, elle cherche à recruter, à la côte et dans les environs de Brazzaville, un corps de 500 porteurs soi-disant *volontaires* (Bakongos et Bakounis). Alors elle

---

réquisitoire prononcé lors de ce procès, le Procureur Général a cité, d'après l'instruction, des faits significatifs : « Le 23 décembre 1901, Toqué, dans la brousse, découvre un camp d'otages, y voit vingt cadavres de femmes, cent cinquante femmes et enfants étendus à terre, mourant de faim. « Depuis quatre jours, il n'y a rien à leur donner à manger, » réplique le Sénégalais qui les garde. Une autre fois, on enlève toutes les femmes d'un village, on distribue les plus jeunes et les plus jolies aux Européens, les autres aux Sénégalais. Dans une lettre écrite à Toqué, un subordonné se plaint du garde-pavillon Mamadou Bakari, qui a ramené des femmes otages couvertes de plaies profondes (tant les coups dont elles avaient été frappées avaient été violents) et laissé quatre enfants morts de faim et de soif sur la route, etc. (J'ai cité ces faits dans des articles du journal *le Temps* consacrés à l'affaire Toqué-Gaud.)

(1) Ce sont toujours les mêmes hommes qui portent : on ne peut employer en effet ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les impotents, ni les chefs ou fils de chefs.

(2) Les indigènes, obligés de quitter constamment leurs villages pour porter, n'ont plus le temps de s'occuper de leurs plantations. La famine sévit souvent. — Pourtant, les passagers exigent des vivres de ces populations épuisées : vivres pour eux, pour leur escorte, pour leurs chevaux. Les serviteurs noirs des blancs de passage commettent toutes sortes d'exactions, de pillages, de viols, etc.

(3) On alla jusqu'à créer un village en y réunissant des femmes, dans l'espoir d'y attirer des hommes qu'on emploierait ensuite comme porteurs : on osa baptiser cette création administrative du nom : *village de liberté*. Des noirs qui y furent enfermés furent, dit-on, punis avec ce motif : « S'est évadé d'un village de liberté. »

fait savoir à la métropole que le portage obligatoire est définitivement supprimé. (1)

C'est une erreur, ou un mensonge. L'expérience tentée n'a pas réussi. Les deux cent cinquante porteurs envoyés d'abord étaient fort mal recrutés : beaucoup étaient trop jeunes (des enfants de 9 à 12 ans); d'autres étaient trop vieux; d'autres trop faibles. Ils ont trouvé dans le Haut-Chari une nourriture différente de celle à laquelle ils étaient accoutumés (pas de poisson, ni d'huile de palme); ils n'ont pu s'habituer à être ainsi dépaysés. Beaucoup sont tombés malades, dès l'arrivée; plusieurs sont morts déjà, bien peu sont encore capables de travail. Le fardeau imposé aux indigènes du pays n'a pas été allégé par leur présence; il y a seulement de nouvelles souffrances, s'ajoutant aux souffrances anciennes.

L'administration est toujours obligée de réquisitionner des porteurs dans cette région presque dépeuplée. (2) A la suite du scandale provoqué par l'affaire Toqué-Gaud,

---

(1) Les instructions ministérielles de M. Clémentel à M. de Brazza portent : « J'ai décidé, d'accord avec M. le Commissaire-Général, que le portage, élément perpétuel de trouble parmi ces populations indigènes, serait immédiatement et radicalement supprimé. » M. Gentil, de retour en France, dit de même : « Une des charges qui pesait le plus lourdement sur les indigènes, la corvée de portage, a été supprimée. » (*Temps*, 22 septembre 1905)

(2) « J'ai trouvé dans l'Oubangui-Chari une situation impossible. C'est la continuation pure et simple de la destruction des populations sous forme de réquisitions, et bien que tout ait été mis en œuvre dans la région de Krébedjé pour m'empêcher de voir clair dans le passé et surtout dans le présent, j'ai été amené à relever de graves abus de répression commis au moment même où on allait y apprendre l'envoi de ma mission.

« De plus, j'ai constaté que le portage ayant été aboli à grands fracas, les indigènes de ces régions vont être astreints à un portage plus intensif encore que par le passé. » (Lettre de M. de Brazza, 24 août 1903. — *Temps*, 27 septembre 1905)

elle évite autant que possible (du moins à Fort-Crampel) l'emploi des moyens brutaux. Mais en vertu des tarifs fixés en haut lieu, elle est obligée de rémunérer trop faiblement le travail des porteurs. (1) Et en l'absence de fonctionnaires blancs, elle doit employer comme chefs de postes des gardes régionaux noirs de moralité plus que suspecte, des Sénégalais brutaux, des Yakomas anthropophages, qui volent, violent, et assassinent.

Ainsi les indigènes du Congo sont actuellement dans une situation lamentable. Les Compagnies concessionnaires les contraignent, par la menace ou la violence, à un travail mal rémunéré; l'État, sans leur rendre presque aucun service, les accable d'impôts et de corvées. Au lieu d'être attirés par les blancs, comme jadis, ils les redoutent maintenant, ils les fuient le plus loin possible. Les voies de communication habituellement suivies par les Européens sont presque dépourvues de villages, alors qu'autrefois les indigènes y formaient des groupements nombreux. Des régions, que les premiers explorateurs nous ont décrites peuplées et fertiles, sont devenues des déserts.

Il y a là un immense danger. Au Congo, le climat interdit tout travail manuel aux Européens; aucune œuvre durable ne pourra se faire que par la coopération volontaire des noirs. Dans l'intérêt de la Colonie elle-même, il est nécessaire, avant tout, d'attirer les indigènes, de gagner leur confiance, de les transformer len-

(1) Les porteurs sont payés 0 franc 22 centimes par journée de portage avec charges et 0 franc 07 centimes par journée de retour à vide. On les paie parfois en perles, qui ont perdu maintenant toute valeur dans le pays!

tement à notre contact, de les habituer ainsi peu à peu au libre travail.

Des réformes immédiates s'imposent. Il faut modifier entièrement la vie administrative, comme la vie économique, du Congo Français. (1)

Il faut que la Métropole, par des instructions formelles et énergiques, oblige l'administration et la magistrature de la colonie à poursuivre et à punir toutes les violences commises contre les indigènes; il faut qu'elle interdise absolument l'usage des moyens barbares encore employés trop souvent à la perception de l'impôt, au recrutement des pagayeurs et des porteurs.

Pour être sûr que ces instructions seront obéies, le gouvernement de la Métropole devrait envoyer au Congo, pendant quelques années, un ou deux inspecteurs coloniaux permanents, chargés d'exercer une surveillance directe et constante sur l'administration locale et les Sociétés de commerce. Ou, peut-être, conviendrait-il de créer, sur le modèle de certaines colonies anglaises, un ou deux postes de *protecteurs des indigènes :* ces fonctionnaires devraient être nommés directement par le Ministre, et pouvoir correspondre sans intermédiaire avec lui; ils devraient avoir les pouvoirs d'un juge d'instruction; ils devraient signaler à la justice les crimes

(1) Voir plus haut les réformes d'ordre économique se rattachant au régime des grandes concessions. — Ces réformes s'imposent avec d'autant plus d'urgence, (— non seulement au point de vue de l'intérêt des indigènes, mais encore au point de vue de l'intérêt de la France —), qu'une conférence internationale africaine sera peut-être prochainement amenée à discuter le problème du Congo. Il est indispensable que la France puisse s'y présenter en prouvant qu'elle a renoncé à une politique mauvaise, réformé des institutions déplorables, changé un personnel animé d'un esprit de violence et d'injustice.

et délits dont ils auraient connaissance, en parcourant la colonie et s'entretenant sans témoins avec les noirs; ils devraient informer l'administration locale et le gouvernement métropolitain de toutes les mesures utiles à la conservation et au développement des indigènes. Ils devraient en somme être considérés comme les représentants de ces peuplades, trop primitives pour pouvoir utilement, par elles-mêmes ou par leurs chefs, défendre leurs droits. (1)

Quant aux impôts, ceux qui sont purement vexatoires devraient être tout de suite supprimés. Le maintien de l'impôt de capitation est probablement nécessaire à l'équilibre du budget de cette colonie qui manque d'argent. Mais les administrateurs devraient avoir le droit de tenir compte des conditions spéciales qui empêchent parfois de pouvoir lever l'impôt pacifiquement. L'administration devrait encourager les noirs, et surtout leurs chefs, par des récompenses, à payer régulièrement l'impôt. Surtout il faut que les sommes prélevées sur les

---

(1) Ces inspecteurs coloniaux ou ces *protecteurs des indigènes* devraient rester longtemps dans le pays, pour que leur action fût efficace. Une mission d'enquête temporaire ne peut arriver à connaître qu'une proportion *relativement* minime des crimes et des violences qui s'accomplissent; et c'est par hasard qu'elle arrive à en apprendre. Les Européens, se sentant solidaires les uns des autres, organisent la conspiration du silence. Les fonctionnaires préparent habilement la mise en scène (au Gabon, on fit ôter aux prisonniers leurs chaînes, provisoirement, pendant le passage de la Mission Brazza; dans l'Oubangui-Chari, le bonheur des populations soumises au portage obligatoire se manifesta par des danses faites à heure fixe, — commandées par l'administration, etc., etc.) Enfin les indigènes sont, à l'avance, intimidés par les blancs : ils savent qu'au départ de la mission d'enquête, ils se retrouveront tout seuls en face des hommes dont ils se sont plaints, et que ceux-ci feront alors retomber sur eux le poids de leur vengeance. Ils oseront mieux exprimer leurs doléances à des hommes restant dans le pays et pouvant ainsi les défendre contre des violences futures.

indigènes par l'impôt leur soient restituées en créations directement utiles dont ils sentent les avantages. (1)

Le grave problème du portage se pose surtout dans la région du Haut-Chari. Heureusement, il paraît possible de ravitailler les troupes du Tchad par une autre voie, la voie Niger-Bénoué-Toubouri. L'expérience récemment tentée a été couronnée de succès : les deux cent quarante tonnes d'approvisionnements indispensables pourront désormais atteindre au Tchad par cette voie nouvelle. (2) Ce sera un réel soulagement pour les populations du Haut-Chari. Ce ne sera cependant pas la fin du portage obligatoire. Il faudra continuer à faire passer par la voie ancienne les armes et les munitions (que la *Royal Niger Company* se refuse à transporter), les bagages et les vivres du personnel civil et militaire allant au Tchad ou en revenant, les marchandises d'échange, destinées au service local, enfin le caoutchouc et l'ivoire de la Compagnie concessionnaire, les vivres pour ses agents et ses marchandises d'échange. (3) Le portage ne pourra être définitivement supprimé que quand un chemin carrossable, établi entre Fort-Sibut et Fort-Crampel, permettra le passage sinon d'un chemin de fer à voie étroite, du moins de voiturettes légères,

---

(1) Voir plus loin : Service sanitaire et enseignement.

(2) La voie suivie a été découverte et préconisée par le capitaine Faure qui a eu l'honneur d'appliquer lui-même son projet et de réussir cette hardie tentative. (Voir *le Temps* du 13 décembre 1905)

(3) La Compagnie concessionnaire, l'Ouahmé-Nana, a obtenu que l'administration se charge d'assurer ses transports, à un prix fixé très bas ; en 1904 elle a demandé le transport de 68 tonnes ; en 1905 son transit s'élèvera à 120 tonnes. Les transports de l'administration s'élèvent à 30 tonnes. Ce serait au moins 150 tonnes, soit 6.000 charges, qui continueront à passer par la voie du portage obligatoire.

traînées par les chevaux qu'on trouve en abondance et à bas prix dans la région du Tchad. (1) C'est là une des œuvres urgentes auxquelles la colonie doit, avant toute autre dépense, consacrer ses ressources.

Il ne suffit pas de mettre fin aux crimes et aux violences. Il faut aussi que les indigènes trouvent à notre domination des avantages appréciables. Une double tâche s'impose : la conservation de ces races, leur développement progressif.

Pour lutter contre les maladies qui déciment les populations congolaises, il faut créer de toutes pièces un service d'assistance médicale : médecins européens, infirmiers noirs ; hôpitaux, instituts vaccinogènes, laboratoires de bactériologie. L'intérêt des indigènes coïncide, sur ce point encore, avec l'intérêt de la colonie, qui a besoin, comme main-d'œuvre, d'une population nombreuse et saine.

Pour amener les noirs du Congo à se développer normalement, il faut les instruire. Certes, la médiocrité de leur intelligence empêchera longtemps, sinon toujours, de leur faire acquérir des connaissances générales, théoriques et désintéressées. Il s'agit seulement de donner au plus grand nombre d'entre eux quelque enseignement professionnel ou agricole, et à un certain nombre d'entre eux la connaissance de la langue fran-

---

(1) Les chevaux capables de traîner des voiturettes du genre des *Arabas Lefèvre* abondent au Tchad, et ils n'y coûtent que 12 à 15 francs. — En attendant, il faut absolument nourrir et bien payer les porteurs qu'on sera obligé de continuer à réquisitionner. L'administrateur de Fort-Crampel estime qu'on trouverait sur place un nombre suffisant de porteurs *volontaires* en leur donnant la ration en nature et un salaire de 0 franc 60 par jour de portage et 0 franc 30 par jour de retour à vide.

çaise. Ayant appris un métier, ils travailleront, s'enrichiront, mèneront une vie plus large et plus libre; sachant le français, ils pourront mieux défendre leurs intérêts et leurs droits. L'enseignement professionnel fournira à la colonie les travailleurs nécessaires à son développement économique; l'enseignement de la langue française multipliera les intermédiaires indispensables entre nous et nos sujets. (1) Il faut que l'État ajoute ses écoles à celles des missions chrétiennes pour qu'un plus grand nombre d'enfants reçoivent quelque instruction; il faut qu'il offre le modèle du meilleur des enseignements, donné sans aucune préoccupation confessionnelle, simplement dans l'intérêt des indigènes et de la colonie.

Sans doute il serait inintelligent de croire que l'instruction, même largement répandue, transformera ces races à demi sauvages en quelques années. Plus les hommes sont primitifs, plus ils ont de peine à s'adapter à des conditions nouvelles d'existence. Parmi de tels peuples, la seule action efficace est l'action lente : la patience seule est féconde. — Il faudra que notre influence s'exerce, avec douceur et continuité, pendant plusieurs générations. Alors il est probable que la men-

---

(1) Un fait extrêmement remarquable, c'est qu'un certain nombre de noirs au Congo commencent à comprendre la nécessité de l'instruction et à souhaiter que la France leur fournisse les moyens de se développer intellectuellement. A Libreville, à Cap Lopez, à Loango, plusieurs chefs ont demandé à M. de Brazza l'ouverture d'écoles. A l'autre extrémité de la colonie, dans l'Oubangui-Chari, les chefs bandas se sont réjouis à la promesse que l'Etat instruirait leurs enfants. Si primitifs soient-ils, les noirs du Congo aspirent à la vie supérieure qu'un enseignement bien compris pourrait leur rendre accessible. Répondre à ce vœu, satisfaire ce désir, c'est pour la France un devoir urgent.

talité même de la race se transformera lentement. Le préjugé qui réserve le travail aux femmes et aux esclaves disparaîtra peu à peu. La nécessité d'agir sur les choses obligera à les connaître; les grossières idées fétichistes, condamnées par l'expérience journalière, seront remplacées par des notions plus positives. Le contact d'une culture plus universelle élargira peu à peu ces âmes étroites. Notre enseignement provoquera l'évolution de ces races longtemps immobiles, déterminera leur progrès.

Les réformes ne valent que par les hommes qui les appliquent. Pour changer l'esprit de l'administration du Congo, il faut changer les hauts fonctionnaires responsables de l'orientation donnée à la colonie. (1) Les petits fonctionnaires suivent docilement l'inspiration de leurs chefs. Quand on leur ordonne de percevoir l'impôt par tous les moyens, ils n'hésitent pas à commettre les pires violences. Du jour où ils se sauront punis pour tout attentat aux droits des indigènes, récompensés pour tout progrès réel accompli, ils pratiqueront d'eux-mêmes une politique de labeur pacifique, d'exacte justice, de ferme douceur.

Plus éloquemment que n'importe quelle promesse, le changement du haut personnel administratif symbolisera la rupture avec un passé mauvais, l'avènement d'un régime meilleur, toute une bienfaisante révolution.

---

(1) « Je rentre avec le sentiment que nulle réforme n'est possible sans un changement auquel il doit être procédé avec toutes les formes et tous les ménagements que comportent la reconnaissance pour les services rendus par M. Gentil, aussi bien que le souci de notre dignité. » *(Lettre de M. de Brazza.* — 24 août 1905. — *Temps,* 27 septembre 1905)

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux inscriptions les plus anciennes : c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète se vend soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série . . 2

cahier pour la publication 5

Des mêmes auteurs, et dans le même sens, en vente à la *librairie des cahiers* 6

à la mémoire 7

le Congo français 9

Il ne faut pas 10

FÉLICIEN CHALLAYE. — **Le Congo français** 11

Du même auteur, en vente à la *librairie des cahiers* 12

Félicien Challaye. — *Pierre Savorgnan de Brazza.* — Les derniers jours de M. de Brazza 13

Portrait de Pierre Savorgnan de Brazza . . . . . *avant la page* 17

Félicien Challaye. — *Le Congo français* 21

Les indigènes du Congo Français. — Quelques remarques psychologiques et sociologiques 21

Le commerce et l'agriculture au Congo Français. — Les Compagnies concessionnaires et la situation des indigènes..... 33

Tableau des Compagnies concessionnaires accordées en 1899-1900..... 75

L'administration et la politique indigène au Congo Français..... 80

Nos cahiers sont édités 114

Table de ce cahier..... 118

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce douzième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 20 février 1906.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 711

Il est impossible de suivre honnêtement le mouvement littéraire, le mouvement d'art, le mouvement politique et social si l'on n'est pas abonné aux *Cahiers de la Quinzaine*.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; douzième cahier de la septième série; un cahier jaune de 120 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

TREIZIÈME CAHIER DE LA SEPTIÈME SÉRIE

GEORGES PICQUART

Lieutenant-Colonel en réforme

de la situation faite à la défense militaire de la France

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant vingt fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139912
4 10 15

Georges Picquart. — a

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

où il y a
tout ce qu'il
faut savoir
de la
conférence d'Algésiras

et cahier pour la discussion
des interpellations
et du budget
du ministère
de la guerre

Tout ce qu'il faut savoir de la conférence d'Algésiras, effet, c'est exactement quelle est la tenue civique et contenance militaire de la France en face du danger i n'a point cessé de nous menacer.

J'entends dire quelquefois, — et l'on me dit que c'est des langages de Jaurès, — aux jeudis des cahiers ème j'entends dire, — mais on sait de reste que les udis des cahiers n'exercent aucune autorité de commandement ni d'entraînement sur la marche de cette stitution, — que les affaires du Maroc sont des affaires ancières. C'est ce que l'on nomme aujourd'hui un peu mmodément le matérialisme de l'histoire.

Si l'on veut dire qu'il y a des affaires financières dans s affaires du Maroc, cela est possible, cela est probble, cela est même sûr. Cela était sûr et acquis *a iori*, car il y a partout, aujourd'hui, des affaires finanres. Mais quand on a dit cela, on n'a rien dit, justeent parce qu'il y a partout, aujourd'hui, des affaires ancières.

Justement pour cela cette proposition n'apporte plus, jourd'hui, aucun caractère discriminant. Et s'imaginer jourd'hui qu'on a vidé une histoire de son contenu umanité parce qu'on a dit qu'il y a dans cette histoire s affaires financières, c'est commettre un des intellectlismes les plus marqués de tous ceux qui aujourd'hui rasitent le vieux socialisme révolutionnaire.

Je vais plus loin : les financiers, qui sont eux-mêmes s parasites, ne peuvent vivre qu'à la condition de

parasiter quelque réalité. S'il n'y avait point de la monnaie, il n'y aurait point de papier-monnaie. S'il n'y avait jamais eu quelque mine d'or dans la réalité, il n'y aurait jamais pu avoir aucune opération financière, même fictive, sur les mines d'or. Une opération financière, même fictive, requiert toujours une certaine couverture, au moins présumée, de réalité.

Quand donc on dit qu'il y a des affaires financières au Maroc, on dit vrai, mais on n'a rien dit. Quand on dit que si nous nous battons nous nous battrons pour les financiers, on ment, car il est à la fois parfaitement vrai, d'une part qu'il y a des financiers, et d'autre part que si nous nous battons, ce ne sera point pour les causes des financiers.

En vérité ce sera pour de tout autres causes que les causes des financiers. Les financiers ne forment ici qu'un fragile revêtement de parasitisme.

Nous nous sommes interdit rigoureusement de parler de ces causes dans ces cahiers avant l'achèvement ordinaire de cette septième série. Nous nous sommes interdit jusque-là de parler en dialecticiens du danger qui n'a point cessé de nous menacer. Nous nous sommes interdit jusque-là de combattre en dialecticiens la détestable démagogie hervéiste. Sous l'invocation de *Louis de Gonzague* nous avons résolu de conduire à son plein achèvement cette septième série comme si de rien n'était.

Les études que l'on va lire ont été publiées pour la première fois dans *l'Aurore*, à peu près régulièrement deux ou trois fois par mois. Trop peu de personnes les avaient lues dans *l'Aurore*. Nous sommes particulière-

ment heureux de les réunir aujourd'hui en un cahier et nos abonnés sans aucune exception, — je dis sans aucune exception précisément parce que je pense à quelqu'un, — nos abonnés sans aucune exception seront heureux de les trouver réunies sous cette forme.

Nous les reproduisons exactement telles qu'elles parurent, à leur date, avec leur date. Le colonel Picquart a bien voulu relire ses épreuves. Nous avons très fidèlement reproduit la date en tête de chaque article. Quelle que soit la valeur propre de ces articles, une part capitale de leur valeur et de leur importance vient de la date exacte où ils furent pour la première fois publiés.

Le premier de ces articles est daté du mardi 13 juin 1905, c'est-à-dire du moment même où venait d'apparaître la crise qui n'a point cessé de nous menacer. Nulle trace, dans ces tout premiers articles, nulle trace de cet affolement qui saisit quelques-uns, mais, il faut dire les mots, un grand exemple de sagesse et de courage militaire.

C'est un grand honneur pour nos cahiers que de publier ce cahier. Si rien ne casse avant le moment où nous recommencerons à parler en dialecticiens de ces graves événements, j'espère que je pourrai montrer que c'est nous qui avons été les pacifistes, au sens le plus littéral du mot, et que nous avons été la droite filiation du vieux dreyfusisme; et que la démagogie hervéiste, au contraire, est peut-être ce qui a le plus contribué à créer un danger réel de guerre; et qu'elle est une perversion, une contrefaçon et un contre-pied de l'ancien dreyfusisme.

Charles Péguy

de la situation faite
à la défense militaire
de la France

139912
4 | 10 | 16

Deux armées

I

ARMÉE FRANÇAISE

Mardi 13 juin 1905

Les difficultés que crée à notre diplomatie la question du Maroc ont fait naître en France, dans certains milieux, des accès de nervosité qui pour être habituels chez nous, en de semblables circonstances, n'en sont pas moins fâcheux.

On s'est demandé si, au cas où nos dissentiments avec l'Allemagne viendraient à s'accentuer, nous serions prêts à tout événement. Des voix plus ou moins sincères se sont élevées pour dénoncer le mauvais emploi des milliards consacrés depuis tant d'années à l'œuvre de la défense nationale, et pour faire ressortir l'état d'infériorité où nous place la crise morale que traverse l'armée.

Comme toujours, il faut faire ici la part des exagérations inspirées par la passion politique. Dès qu'un danger surgit à l'horizon, les adversaires du régime établi s'empressent d'en profiter pour incriminer les institutions qu'ils ont intérêt à combattre. Mais il est indéniable qu'il y eut quelque chose de plus.

L'émotion n'est pas née seulement des clameurs

poussées par les ennemis de la République. Une appréhension s'est propagée dans les rangs mêmes des républicains, juste au moment où le plus grand sang-froid est non seulement nécessaire, mais encore pleinement justifié.

Portés aux extrêmes, nous avons la mauvaise habitude, en France, de passer avec une facilité incroyable de l'excès de confiance à une complète défiance de nos forces.

Notre situation militaire à l'égard de l'Allemagne n'est pas faite, cependant, pour motiver de pareilles exagérations.

Moltke l'a dit souvent : « Tout ce que l'argent peut donner, l'armée française le possède; pour le reste on a le droit de faire des réserves. »

Les affirmations du vieux maréchal sont encore exactes aujourd'hui.

Nous possédons un excellent matériel d'artillerie. L'arme de notre infanterie est comparable aux meilleurs fusils des armées étrangères. Nos approvisionnements de guerre ont été calculés avec une prodigalité qui peut faire négliger les manquements partiels et momentanés signalés parfois sur tel ou tel point du territoire. Notre industrie est outillée pour aider puissamment l'administration militaire en cas de mobilisation. Notre réseau de chemins de fer est organisé de façon à permettre une concentration rapide des troupes. Nos places fortes sont redoutables; elles sont dotées de tout ce qu'il faut pour assurer une défense énergique.

Sans doute l'Allemagne nous distance au point de vue du nombre d'hommes. Sa population de plus de 56 millions d'habitants laisse loin derrière elle nos 39 millions.

Cependant, jusqu'ici, cette différence n'a pas conduit à donner aux effectifs de l'armée allemande une supériorité aussi considérable qu'on pourrait se l'imaginer.

Sur le pied de paix, l'Allemagne entretient en chiffres ronds (non compris les médecins et autres non-combattants) 24.000 officiers et 600.000 sous-officiers et soldats, tandis que la France a sous les drapeaux 24.000 officiers et environ 550.000 sous-officiers et soldats (y compris les troupes coloniales stationnées dans la métropole).

L'Allemagne a 23 corps d'armée; la France en a 21. Enfin il est probable qu'en temps de guerre la même proportion numérique subsisterait entre les deux armées mobilisées.

La question du nombre n'a donc rien de particulièrement inquiétant pour nous *aujourd'hui*. Il est à prévoir toutefois qu'elle s'aggravera dans l'avenir.

Parlerai-je du soldat français? On connaît de longue date ses qualités de souplesse, d'endurance, d'ingéniosité. Nul fantassin plus que le nôtre n'est apte à la guerre moderne, au combat en ordre dispersé, où l'individualité, l'initiative, jouent un si grand rôle.

Le point faible de notre système militaire réside, il faut l'avouer, dans le commandement. A ce point de vue, le passé pèse encore lourdement sur nous.

Depuis trente ans, le recrutement du soldat est devenu vraiment national, puisque tout citoyen est appelé maintenant à remplir effectivement son devoir militaire. Par contre la composition du corps d'officiers a subi fort peu de modifications. C'est toujours le même défaut d'homogénéité provenant d'une diversité d'origine : ici les officiers sortant du rang; là ceux qui ont passé par les grandes écoles. L'avancement au choix, devenu trop

souvent l'avancement à la faveur, décide des carrières; il n'est point fait pour fondre entre elles les catégories créées par la différence d'origine, ni pour écarter des postes élevés les gens qui n'ont d'autres titres que leurs belles relations ou le génie de l'intrigue.

Je n'insisterai pas sur les éléments de trouble que les dissentiments politiques et religieux qui agitent le pays apportent dans un milieu où les influences réactionnaires dominent.

Sans aller plus loin dans cet ordre d'idées, je tiens à constater seulement que si, depuis 1870, des efforts sérieux ont été faits pour mettre nos officiers à hauteur de leur tâche, si en particulier, au point de vue de la réorganisation du service d'état-major, les résultats obtenus sont considérables, la lutte a été rude contre l'esprit ancien qui, érigeant en dogme l'infaillibilité du chef, substituait à l'initiative intelligente le principe de l'obéissance passive, et donnait le pas à la mémoire sur le jugement, à la formule sur le bon sens. Mais aujourd'hui, le progrès est certain. Il s'affirme chaque jour davantage. Il compense en partie les autres causes d'infériorité de notre commandement.

Une ressource, d'ailleurs, nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. Ressource précieuse qui échappe aux nations où le commandement est le privilège d'une caste, où un abîme sépare le soldat de l'officier; notre pays compte, dans toutes les classes sociales, assez d'intelligences et de caractères pour qu'au cours d'une guerre longue et meurtrière l'armée nationale soit en état de puiser indéfiniment dans son propre sein, comme aux temps héroïques de la Révolution, les chefs qui lui sont nécessaires.

II

L'ARMÉE ALLEMANDE

Mercredi 14 juin 1905

Depuis 1870, les forces militaires de l'Allemagne se sont accrues dans des proportions considérables. L'infanterie a augmenté d'un tiers; l'artillerie de moitié environ. Mais les institutions en elles-mêmes n'ont guère changé.

Tandis que sur les ruines accumulées par nos désastres nous nous efforcions de construire un édifice nouveau, les Allemands se sont bornés à perfectionner un système qui leur avait permis d'aboutir à la victoire. Leurs réformes ont respecté les lignes générales de l'ancienne organisation. Et elles se sont poursuivies avec calme et méthode, sans précipitation.

Le Reichstag s'est rarement prêté de bonne grâce aux projets d'augmentation de l'armée présentés par le gouvernement. Il fallut même un jour le dissoudre pour vaincre ses résistances et bien souvent, en pleine séance, le patriotisme des Chambres françaises, si larges en matière de crédits militaires, lui a été proposé comme exemple.

On ferait erreur cependant, si l'on concluait de là que le gouvernement ne trouverait pas un concours dévoué auprès des représentants du pays, au cas où l'honneur et la sécurité de l'Allemagne seraient réellement en cause. Tout porte à croire au contraire que ce concours lui serait alors pleinement acquis.

Aujourd'hui les Allemands sont outillés à peu près comme nous. Ils ont un bon fusil d'infanterie. Mais leur canon de campagne ne vaut pas le nôtre. Ils s'occupent d'ailleurs à l'améliorer.

Au point de vue du nombre, ils pourraient facilement nous distancer de beaucoup, s'ils le voulaient. Mais ils ont toujours observé une grande prudence à ce sujet. Loin de nous imiter et d'incorporer dans l'armée active tous les jeunes gens capables de porter les armes, ils écartent du régiment les hommes qui ne sont pas parfaitement constitués physiquement. Ils admettent en outre un grand nombre de dispenses pour raisons professionnelles ou de famille. C'est pourquoi, malgré la différence énorme qui existe entre le chiffre de leur population et celui de la nôtre, l'effectif du contingent annuellement appelé sous les drapeaux est, aujourd'hui encore, presque le même en France et en Allemagne.

Le total de l'effectif de paix allemand est cependant plus considérable que le nôtre. C'est parce qu'il s'augmente du nombre des sous-officiers qui, en Allemagne, sont tous rengagés.

L'armée allemande de première ligne est donc composée des éléments les plus robustes de la nation. Les hommes de second choix sont appelés en cas de guerre seulement, pour former les dépôts et, plus tard, boucher les vides.

Le soldat est admirablement instruit. Grâce à l'obligation scolaire, qui est en Allemagne une réalité, — le chiffre des recrues illettrées n'atteint pas 5 sur 10.000, — le régiment ne reçoit que des éléments déjà dégrossis. Une fois sous les drapeaux, l'homme est soumis à un entraînement méthodique au cours duquel les exer-

cices gymnastiques et le tir jouent, pour le fantassin, un grand rôle. En vue des exigences du combat moderne on cherche à développer chez lui l'initiative de l'individualité. Mais il est permis de se demander si les résultats obtenus dans ce sens ne sont pas quelque peu artificiels et si ce n'est pas l'action directe du chef qui galvanise le soldat allemand.

Le commandement est fortement organisé en Allemagne. Le corps d'officiers est extrêmement homogène. Il forme dans la nation une caste très spéciale. Que le lieutenant sorte d'une école de cadets ou qu'il ait débuté au régiment comme *fahnenjunker*, c'est toujours un privilégié. Il n'a jamais vécu la vie de la troupe, et du commencement à la fin de sa carrière, il planera très haut au-dessus des hommes soumis à son commandement.

L'origine de la plupart des candidats à l'épaulette contribue encore à accentuer cette situation. Ce sont généralement des fils d'officiers ou tout au moins des rejetons de familles nobles. Quant aux bourgeois qui sont admis dans ce milieu, ils ne tardent pas à en prendre le ton, parfois avec exagération. On n'est d'ailleurs reçu dans la corporation qu'après un vote de ses pairs et cette formalité ne contribue pas médiocrement à empêcher les dissonances.

L'instruction pratique des officiers paraît sérieuse. Le goût des responsabilités est très développé. Il est encouragé par la tradition et par l'esprit de camaraderie qui règne entre les différents grades.

Il est naturel que des officiers ayant même origine et même instruction ne prennent rang entre eux que d'après leur ancienneté. Aussi l'avancement à l'an-

cienneté est-il de règle, avec cette réserve toutefois que l'officier reconnu incapable de passer au grade supérieur prend sa retraite au moment où arrive son tour de promotion.

Quelques avantages sont réservés aux officiers d'état-major, afin de leur permettre d'arriver plus vite aux grades supérieurs. Cette exception est pleinement justifiée par la valeur de ce corps d'élite qui est devenu un modèle pour toutes les armées, depuis que Moltke l'a porté au degré de perfection où il se trouve encore aujourd'hui.

Le corps d'officiers allemands, solide et homogène, comme il nous apparaît, constitue évidemment l'un des éléments de puissance les plus sérieux de l'armée, à condition qu'il soit en état de remplir en toutes circonstances les devoirs qui lui incombent. Mais l'exclusivisme qui, dans certains cas, fait sa force, peut en revanche, dans d'autres circonstances, être pour lui une cause de faiblesse et de ruine.

Je ne veux pas m'étendre sur les symptômes fâcheux et sans doute exagérés que quelques romanciers prétendent avoir découverts dans telle ou telle « Petite Garnison » et qui tendraient à faire croire que sous cette belle façade se cachent des germes de décomposition.

Mais, à un autre point de vue, n'avons-nous pas constaté, en 1870, combien les corps allemands les plus éprouvés par le feu souffraient cruellement du manque d'officiers ?

Cette situation ne menaçait-elle pas de devenir critique pour certaines de ces unités si la paix ne fût intervenue ? Et n'est-ce pas pour une armée une cause

d'infériorité réelle que cette impossibilité de recourir à la nation tout entière quand il s'agit de reconstituer des éléments essentiels, fauchés lors des premières rencontres ?

L'armée allemande est fort bien organisée pour porter à l'adversaire, dès le début d'une guerre, des coups rapides et terribles. Sa valeur ne peut que diminuer quand la durée des hostilités se prolonge.

En 1870, il lui a fallu un mois pour mettre hors de cause l'armée impériale. Personne, en Allemagne, ne doutait de la conclusion prochaine de la paix à partir du 2 septembre, date de la capitulation de Sedan.

La guerre dura cinq mois encore, et nous n'avions cependant à opposer aux vainqueurs de nos vieilles bandes, que les troupes improvisées de la Défense nationale, mal armées, mal équipées, dépourvues de toute instruction militaire.

Quand on compare notre situation vis-à-vis de l'Allemagne avec ce qu'elle était alors, on a le droit d'attendre les événements avec sérénité.

A la frontière de l'Est

Mercredi 21 juin 1905

On aurait pu croire qu'après la première émotion causée par l'affaire du Maroc, chacun se serait ressaisi. On était en droit d'espérer que le sentiment de la dignité nationale, soutenu par une appréciation raisonnable de nos forces, mettrait bientôt fin à des manifes-

tations de découragement regrettables toujours, mais surtout en un pareil moment.

C'eût été compter sans l'aveuglement et la passion politique.

La presse réactionnaire continue à nous apporter, chaque jour, les nouvelles les plus inquiétantes : Notre armée est incapable de résistance; nos forteresses sont dégarnies, notre pays est ouvert à l'invasion.

Certaines de ces affirmations échappent à une réfutation directe. Quand nous entendons dire, par exemple, que beaucoup de réservistes ne marcheraient point, il nous est impossible de prouver mathématiquement le contraire. Tout ce que l'on peut faire c'est de constater la faiblesse des arguments qui accompagnent ces fâcheuses prédictions.

D'autres allégations, en revanche, s'appuient sur des données précises. On nous oppose des chiffres. On nous met en présence de faits. Telles, par exemple, les déclarations alarmantes qui ont été citées ici-même, d'après un journal du matin, et dont je rappelle sommairement la teneur : « L'armée allemande de premier choc, représentant une force de 400.000 hommes, peut être amenée en vingt-quatre heures au delà de la frontière, grâce à un système de chemins de fer permettant une concentration offensive. A ces 400.000 hommes nous n'en pourrions opposer que 80.000, car il nous faut vingt jours pour mobiliser notre armée de seconde ligne. Enfin, dans les régiments de l'Est nos effectifs sont de 90 à 95 hommes par compagnie, alors que les régiments allemands ont tous sur le pied de paix des compagnies de 170 à 180 hommes. »

Voilà un tableau bien sombre. Dans quelle mesure

correspond-il à la réalité? C'est ce qu'il peut être intéressant de rechercher.

L'Allemagne a fait, comme on sait, de l'Alsace-Lorraine une sorte de marche : le glacis de l'empire.

Le corps d'armée de Metz (16e), celui de Strasbourg (15e), et, en Haute-Alsace, une partie du corps d'armée badois (14e), sont établis dans nos anciennes provinces pour y jouer à l'égard du reste de l'armée le rôle de troupes de couverture. Cela veut dire qu'en cas de guerre ils sont chargés de protéger, de « couvrir » la mobilisation du reste de l'armée, sa concentration par voies ferrées et son débarquement à proximité de notre frontière.

Pour mettre ces troupes en état de remplir effectivement leur rôle, on ne leur a pas seulement donné l'appui de forteresses puissantes telles que Thionville, Metz, Strasbourg. On a encore augmenté leurs effectifs du temps de paix par rapport à celui des autres troupes de l'empire, afin qu'elles présentent à tout moment une force offensive et défensive suffisante.

C'est ainsi que les compagnies d'infanterie de la plupart des régiments stationnés en Alsace-Lorraine comptent, non pas 175 à 180 hommes, comme on l'a affirmé, mais 160 sous-officiers et soldats (exactement 159). Cet effectif est propre aux troupes de couverture d'Alsace-Lorraine, et, conformément à d'anciennes traditions, aux neuf plus anciens régiments de la garde. Tous les autres régiments d'infanterie allemande ont un effectif de 140 hommes seulement par compagnie.

Le total des forces de couverture allemandes sur notre frontière atteint, en chiffres ronds : 50.000 fantassins, 9.000 cavaliers, et 53 batteries d'artillerie de cam-

pagne, comprenant 318 pièces de canon; il faut y ajouter un fort contingent d'artillerie à pied pour le service des pièces de place et de position; des pionniers, des soldats du train, etc.

Il est probable qu'en cas de guerre ces troupes ne se borneraient pas à observer une attitude passive. Rien ne serait moins conforme aux principes en honneur dans l'armée allemande. Des entreprises contre notre frontière sont donc à prévoir, et il dépend beaucoup de la vigilance et de l'activité de nos propres troupes de couverture, que ces opérations aboutissent ou non à des résultats appréciables.

Mais de là à craindre une brusque invasion de notre territoire par une armée de 400.000 hommes, il y a loin.

L'armée allemande compte, il est vrai, 600.000 hommes, sur le pied de paix, et, dans ces conditions, il peut ne pas paraître absurde, à première vue, de supposer qu'une bonne partie de ces forces, soit 400.000 hommes, seraient destinées à envahir notre frontière, non pas en vingt-quatre heures, — la capacité de transport des chemins de fer, même allemands, n'a pas encore atteint ces proportions, — mais du moins en quelques jours.

La question présente un autre aspect quand on connaît les besoins d'une armée, quand on sait ce qu'il lui faut pour entrer en opérations, c'est-à-dire pour se battre, pour subsister, pour se ravitailler sur un territoire en état de guerre.

Les chefs de l'armée allemande sont trop avisés pour commettre jamais la faute insigne dont s'est rendu coupable notre commandement, en 1870, en lançant à la

frontière des corps d'armée non mobilisés, avant même la déclaration de guerre.

Une pareille démonstration ne signifierait rien. Des troupes dépourvues des attelages, des trains et des rechanges de toute sorte que la mobilisation doit précisément leur fournir, ne pourraient pas même risquer une bataille. Par contre, elles se ressentiraient longtemps des difficultés énormes que l'on éprouve à pourvoir un corps de ce qui lui manque, après qu'il a quitté son centre normal de recrutement et d'approvisionnement.

L'Allemagne s'est toujours fait remarquer par sa façon méthodique de procéder aux opérations de mobilisation. Le 11 juillet 1870, le roi Guillaume, ému de l'attitude menaçante de la France, avait invité son ministre de la guerre, von Roon, à lui proposer quelques mesures préparatoires en vue d'une mobilisation possible. Le ministre demanda de n'en rien faire. Il déconseilla même de donner aucun ordre au sujet de Saarlouis, petite place située très en l'air, à 7 kilomètres seulement de la frontière française. Il voulait que tout le mécanisme de la mobilisation se déclanchât à la fois et poursuivît ensuite sa marche régulière et prévue sans qu'aucune disposition prise hâtivement en troublât l'harmonie. Il obtint gain de cause et l'événement lui donna raison.

Il n'y a aucune raison de croire qu'entre les deux systèmes l'Allemagne préfère aujourd'hui celui qui nous a si mal réussi en 1870 et que le général Boulanger avait commencé à rééditer en 1887, lors de l'alerte causée par l'affaire Schnæbelé.

Les forces de couverture dont nous disposons sont, d'ailleurs, suffisantes pour tenir en échec la couverture

allemande et pour nous permettre d'accomplir en toute sécurité nos opérations de mobilisation et de concentration qui, quoi qu'on en ait dit, ne dureraient certainement pas vingt jours, ni même sensiblement plus que les opérations correspondantes allemandes, — à condition, bien entendu, que tout se passe avec calme et sang-froid.

Notre frontière est jalonnée, comme du côté allemand, par trois corps d'armée (6e, 20e et 7e).

Quand bien même nos effectifs seraient descendus à 90 ou 95 hommes par compagnie, — et cela reste à prouver, — nous pourrions mettre en ligne, le premier jour, presque autant de fusils que nos adversaires. Nos corps d'armée comptent, en effet, plus de compagnies que les corps allemands correspondants, ce qui rétablit l'équivalence du nombre.

Notre cavalerie de couverture est un peu plus nombreuse que celle des Allemands. Des troupes à cheval ne pouvant être d'aucune utilité dans les Alpes, nous n'avons pas, comme eux, à prévoir l'emploi de nos escadrons sur deux frontières.

Quant à notre artillerie de couverture elle comprend, à peu de chose près, le même nombre de batteries que celle des Allemands. Mais nous avons beaucoup moins de canons. La différence est d'un tiers environ. Elle provient de ce que nos batteries montées comptent quatre pièces seulement tandis que les batteries allemandes en ont six.

Les artilleurs envisagent cette situation avec sérénité. Ils prétendent qu'une batterie de quatre pièces de notre nouveau matériel vaut une batterie de six pièces du matériel allemand. Je ne demande pas mieux que d'y

croire, mais tout le monde sait que l'Allemagne est en train d'améliorer son artillerie, et jusqu'à présent rien n'indique, de sa part, l'intention de diminuer le nombre de ses canons.

En regard de cette infériorité possible nous possédons sur l'Allemagne un gros avantage. Nos corps de couverture peuvent être renforcés, d'un moment à l'autre, par des hommes du pays même. Les réservistes et les territoriaux de Verdun, de Toul, d'Épinal, de Belfort, n'ont qu'à aller toucher leur fusil et leur uniforme pour être en état de prendre part à la défense de leur ville natale, et l'on sait si dans ces régions le dévouement est grand, le patriotisme ardent.

Par contre, je doute fort que les Allemands aient jamais songé à confier la défense de Metz aux Messins, ou celle de Strasbourg aux Strasbourgeois, et s'il est un pays où l'on risque de voir des réservistes gagner le large, ou même passer de l'autre bord, c'est bien l'Alsace-Lorraine.

Que diraient les semeurs de panique si la défense de la frontière française avait à tenir compte de difficultés de ce genre?

La neutralité belge

Mardi 4 juillet 1905

Parmi les hypothèses relatives aux projets du commandement allemand dans le cas d'une guerre avec la France, il en est une que l'on entend revenir souvent dans les conversations. C'est celle d'une invasion de notre territoire par la frontière belge.

Nous sommes parés du côté de l'Est? Fort bien. Mais qu'adviendrait-il de nous si l'empereur Guillaume, violant la neutralité de la Belgique, marchait droit sur Paris en tournant nos lignes de défense de la Lorraine?

Les gens du métier ont d'excellentes raisons pour envisager avec calme une pareille éventualité.

L'opinion publique est moins bien fixée à ce sujet. Je n'en veux pour preuve que l'émotion causée il y a quelques années par la création d'un camp d'instruction pour le 8e corps prussien à Elsenborn (Malmédy), à deux pas de la frontière de Belgique.

Des esprits inquiets ont cru reconnaître dans cette mesure la préparation d'une base d'invasion, sans se rendre compte que chaque corps d'armée allemand est pourvu d'un camp de cette espèce, et que les environs de Malmédy se prêtent tout particulièrement à une pareille installation.

Il est cependant facile de démontrer que l'Allemagne ferait un bien mauvais calcul si elle espérait arriver plus rapidement au cœur de la France en violant la neutralité de la Belgique.

La distance de la frontière prusso-belge à Paris est, à vol d'oiseau, de 300 kilomètres. Celle de la trouée de Lunéville (entre Nancy et les Vosges) à Paris est de 300 kilomètres également. Mais celle de la ligne Metz-Thionville à Paris, en passant au nord de Verdun, est de 250 kilomètres seulement. Au simple point de vue de la longueur de l'étape, le passage par la Belgique n'a donc rien de particulièrement avantageux.

Supposons cependant qu'une armée allemande pénètre en territoire belge pour marcher sur Paris.

La ligne d'invasion la plus naturelle, celle qui pré-

sente les voies de communication les plus directes et les plus commodes, remonte la vallée de la Meuse, de Liége à Namur; elle continue par la Sambre, de Namur à Maubeuge, et aboutit enfin à la vallée de l'Oise qui est le chemin de Paris.

Mais elle est barrée, dès son origine, par les forts de Liége, construits d'après les dernières idées du général Brialmont. Ce sont des massifs énormes de béton de ciment, d'où émergent des coupoles cuirassées, tournantes ou à éclipse, garnies de canons de place du plus gros calibre.

En amont de Liége, la place de Namur est organisée d'après les mêmes principes.

Une armée d'invasion allemande pourrait éviter, il est vrai, les places de la Meuse en passant plus au sud et en traversant les ramifications accidentées des hauts pays ardennais. Mais cette région est généralement pauvre, d'un accès difficile. Les moyens de communication y sont précaires. De plus, les colonnes qui prendraient ce chemin seraient obligées de défiler à une ou deux journées de marche de la ligne Liége-Namur, en ayant leur flanc droit constamment exposé aux attaques des forces actives belges débouchant de ces positions retranchées.

Or ces forces sont loin d'être négligeables. Indépendamment des garnisons des places fortes (y compris Anvers), la Belgique dispose, en effet, d'une armée d'opérations composée de quatre divisions d'armée dont l'effectif total s'élèverait, sur le pied de guerre, à 60 ou 80.000 hommes.

Au point de vue stratégique, une armée se placerait dans la situation la plus délicate si elle laissait intact,

sur son flanc, ou à proximité de ses lignes de communication, un groupement ennemi aussi important. La mise hors de cause de l'armée d'opérations belge serait donc le premier objectif des Allemands pénétrant en Belgique. Deux corps d'armée tout au moins devraient être employés à cette tâche et à celle d'immobiliser les garnisons des camps retranchés.

Tandis qu'au milieu de toutes ces difficultés, l'invasion allemande se verrait obligée de parcourir, sur routes, de cent à cent cinquante kilomètres avant d'atteindre notre frontière, le commandement français aurait à remplir une tâche relativement aisée : celle de concentrer sur son propre territoire, — en utilisant les ressources de son réseau ferré, — les forces nécessaires pour s'opposer à la marche de l'envahisseur. Ces forces trouveraient d'ailleurs d'excellents points d'appui : en première ligne, le camp retranché de Maubeuge ; plus en arrière, les groupes fortifiés de La Fère, de Laon et de Reims.

Je crois en avoir assez dit pour montrer que, même en l'état actuel de l'organisation défensive belge, la violation de la neutralité de la Belgique ne faciliterait point à l'Allemagne l'invasion du territoire français. En tous cas, le passage des troupes allemandes à travers la Belgique ne saurait revêtir ce caractère de surprise que certaines imaginations veulent bien lui prêter.

Même si, contre toute attente, les défenses belges ne fournissaient qu'une faible résistance, les distances à parcourir par les Allemands sont telles qu'il nous resterait toujours le temps nécessaire pour concentrer au point menacé des forces suffisantes.

Enfin, dernière considération qui a son importance : depuis la conférence de Londres, en 1831, l'Angleterre

s'est toujours montrée la gardienne jalouse de la neutralité de la Belgique. Elle ne souffrirait pas qu'une grande puissance, une rivale surtout, fît mine d'étendre la main du côté du port d'Anvers.

L'entrée des troupes allemandes en Belgique serait le signal pour ainsi dire automatique d'une intervention armée de l'Angleterre.

La défense de la Belgique

Vendredi 7 juillet 1905

La Belgique, comme la Suisse, sait qu'il ne suffit pas d'être pays neutre pour se sentir protégé contre les entreprises de voisins puissants. Comme la Suisse elle est préparée à se défendre, en cas de besoin. Mais elle a résolu le problème d'une façon très différente.

La république helvétique fonde ses institutions militaires sur le principe du service obligatoire pour tous. En temps de guerre, elle dispose d'un nombre de défenseurs qui est celui de tous les citoyens valides. Mais elle n'a pas d'armée permanente. Les recrues et les réserves ne restent sous les drapeaux que pendant le temps strictement nécessaire à leur instruction. Enfin le peuple suisse, se contentant des obstacles naturels qui hérissent son pays, n'a pas songé à appuyer son système de guerre sur un grand développement de fortifications. A la frontière sud seulement, on trouve des ouvrages fortifiés : ceux du Gothard et ceux de Saint-Maurice, qui barrent les principales routes d'invasion venant de l'Italie.

Le système militaire belge repose, au contraire, sur l'emploi combiné d'une armée permanente et de retranchements puissamment organisés : procédé logique en principe, du moment qu'il s'agit d'un pays généralement dépourvu de défenses naturelles.

Le recrutement de l'armée belge est analogue à celui de l'ancienne armée française. Il est assuré en partie au moyen d'engagements volontaires, en partie au moyen du tirage au sort. Le remplacement à prix d'argent est admis.

Malgré un courant très marqué qui s'est établi dans les milieux libéraux en faveur du service militaire obligatoire, les dernières modifications apportées, en 1902, à la loi du recrutement n'ont fait qu'accentuer le caractère des dispositions existant alors. Le nombre des soldats de métier (volontaires de carrière et rengagés) a été augmenté. Par compensation, on a diminué le temps de service auquel sont soumis, en temps de paix, les conscrits tombés au sort : variable suivant les armes, cette durée est actuellement de vingt mois seulement dans l'infanterie; mais l'homme n'est définitivement libéré de ses obligations militaires qu'au bout de treize ans.

En somme l'armée belge est fort éloignée du type de la nation armée dont on trouve la réalisation en Suisse. Elle ne se recrute guère que dans le prolétariat.

L'effectif permanent des troupes belges est de 40.000 hommes en temps de paix. Par l'incorporation des réserves, ce chiffre serait porté, en cas de guerre, à environ 150.000 hommes, dont 60 à 80.000 hommes constitueraient l'armée d'opérations, tandis que le reste fournirait les garnisons des places fortes et les dépôts.

Quant à la garde civique (45.000 hommes disponibles

environ), qui représente ce qu'était autrefois en France la garde nationale, elle est animée sans doute de bonne volonté et de patriotisme; on ne saurait cependant en faire état comme troupe de campagne.

Le plan de défense de la Belgique reposait tout entier, il y a quelques années, sur le camp retranché d'Anvers, admirablement fortifié par le général Brialmont. En cas d'invasion, cette place devait servir de refuge au gouvernement en même temps que de base d'opérations et d'approvisionnement pour l'armée belge. On espérait tenir ainsi jusqu'à ce que des voisins plus puissants, intéressés au maintien de l'existence de la Belgique, soient venus la délivrer.

Anvers étant port de mer se trouve d'ailleurs particulièrement bien situé pour recevoir des renforts et des ravitaillements de l'extérieur, particulièrement de l'Angleterre.

Ce système avait pour avantage de n'obliger la Belgique à entretenir qu'une armée peu considérable. Il présentait l'inconvénient grave de laisser la plus grande partie du pays à l'abandon, au moment d'une guerre. Il permettait aux grandes puissances militaires voisines d'utiliser, sans rencontrer d'obstacles sérieux, la ligne d'invasion classique : Liége, Namur, Charleroi, qui est la route la plus directe entre la Prusse rhénane et la région française de l'Oise.

C'est sans doute cette dernière considération qui a décidé la Belgique, en 1888, à entourer Liége et Namur d'une ceinture de forts du type le plus nouveau, et puissamment armés.

Dès lors la situation s'est trouvée changée sur toute la frontière orientale de la Belgique, car ces fortifications

ne servent pas seulement de tampon entre la France et l'Allemagne. Elles contribuent encore à la défense générale du pays.

En cas d'invasion allemande, l'armée d'opérations belge peut s'y appuyer pour disputer à l'adversaire la ligne de la Meuse et protéger ainsi la plus grande partie du territoire national. Ce n'est qu'après avoir vu forcer ces premiers obstacles qu'elle serait obligée de se replier sur Anvers.

Par contre, si l'on imagine une armée envahissant la Belgique par la frontière des Pays-Bas ou par celle du nord de la France, les camps retranchés de la Meuse, trop éloignés du théâtre des opérations, ne jouent plus qu'un rôle secondaire. La place d'Anvers reprend toute son ancienne importance.

Ceci nous explique pourquoi il est question en ce moment même de remanier les fortifications d'Anvers qui, autrefois un modèle du genre, ne sont plus à hauteur des exigences de la guerre moderne. Cependant si l'on établit autour d'Anvers de nouvelles défenses, si l'on reporte plus en avant encore la ligne des forts détachés, ne faudra-t-il pas plus de défenseurs que ceux dont on dispose aujourd'hui ? Ne sera-t-il pas nécessaire d'augmenter l'effectif de l'armée? A ce sujet les avis sont partagés. Mais il est certain que cette augmentation la Belgique pourrait la réaliser facilement en adoptant le service militaire obligatoire.

La Suisse, qui a un peu plus de trois millions d'habitants, met sur pied en cas de guerre près de trois cent mille hommes armés, sans compter le *landsturm* non armé.

La Belgique, dont la population est double de celle de

la Suisse, ne peut aligner en cas de guerre qu'une armée moitié moins nombreuse, soit cent cinquante mille hommes environ.

En faisant un effort proportionnel à celui des Suisses, les Belges pourraient mettre sur pied de cinq à six cent mille hommes. Mais il ne serait pas nécessaire d'aller jusque là et le service obligatoire appliqué avec plus de ménagements donnerait encore, au point de vue des effectifs, des résultats très suffisants.

Des considérations, politiques au fond, plus que militaires, ont empêché jusqu'ici de rien faire dans cette voie et il est remarquable de constater que ce sont des partis similaires qui, en Belgique et en France, demeurent attachés aux mêmes errements, à la même conception de ce que peut et doit être une armée.

La défense de la Belgique, telle qu'elle est organisée actuellement, présente sans doute certaines garanties. Une grande puissance peu scrupuleuse sur le chapitre du droit des neutres y regardera certainement à deux fois avant de traiter le territoire belge comme une zone de parcours favorable à la réalisation de ses plans stratégiques. Mais cela ne suffit pas.

En cas de conflagration générale, quand tous les éléments sont déchaînés, quand les appétits de conquête s'éveillent, un petit pays n'a de chances de conserver son intégrité que s'il est en état de fournir contre un envahisseur la plus grande somme d'efforts dont il est capable et ce maximum de force défensive ne peut être obtenu que par l'appel aux armes de la nation tout entière. La Suisse a adopté cette solution et c'est la bonne.

Mieux vaut pouvoir compter sur soi qu'attendre le secours des autres.

Georges Picquart

L'armée anglaise

Dimanche 20 août 1905

Tout le monde connaît la supériorité incontestable de la marine britannique. On est moins bien fixé en général, dans le public, sur l'état des forces de terre dont disposerait le gouvernement anglais en cas de conflit avec une grande puissance européenne.

En réalité, les troupes régulières anglaises ne sont pas autre chose qu'une armée coloniale dont la portion principale, stationnée sur le territoire des Iles Britanniques, alimente les garnisons européennes des Indes et des autres possessions d'outre-mer.

Quand un bataillon a passé un temps plus ou moins long aux colonies, il rentre en Angleterre, en Écosse ou en Irlande, après avoir été remplacé par un bataillon de la métropole. Toutes les unités de l'armée sont soumises à un roulement analogue, excepté les régiments de la garde qui, normalement, restent stationnés en Europe.

La plupart des colonies sont en outre défendues par des troupes indigènes.

L'armée régulière compte en chiffres ronds 280.000 hommes sous les drapeaux, plus une réserve de près de 80.000 anciens soldats renvoyés dans leurs foyers, à la disposition de l'autorité militaire. Mais si l'on déduit de cet effectif 75 à 80.000 hommes immobilisés aux Indes et 70.000 hommes stationnés dans les autres colonies; si l'on défalque en outre les dépôts, les indisponibles, les troupes de garnison, etc., on arrive à cette conclu-

sion qu'à l'heure actuelle les Anglais n'ont pas plus de 100 à 120.000 hommes à lancer, comme entrée de jeu, dans une guerre européenne.

Il faut de plus considérer que, le service militaire n'étant pas obligatoire pour les sujets britanniques, toutes les forces militaires, quelles qu'elles soient, sont recrutées par voie d'engagements volontaires. Le nombre et la qualité des recrues sont donc soumis aux fluctuations de l'offre et de la demande. C'est une situation fort aléatoire.

Le Royaume-Uni possède d'ailleurs, en outre de ses forces régulières, ce que l'on appelle les forces auxiliaires : milice, yeomanry, volontaires.

Les miliciens sont des gens qui moyennant une prime en argent, s'engagent à rester pendant six ans à la disposition de l'autorité militaire pour former des bataillons spéciaux d'infanterie, des batteries d'artillerie, et des compagnies du génie destinés en principe à la défense du territoire. Ils ne peuvent être employés au dehors que s'ils y consentent. L'effectif total de la milice est de près de 100.000 hommes. Mais comme on ne donne à ces soldats qu'une instruction rudimentaire, leur valeur est fort médiocre. La commission d'enquête sur la milice et les volontaires, présidée par lord Norfolk, a déclaré tout récemment que cette troupe « n'était pas capable d'entrer en campagne pour la défense du pays ».

La yeomanry est une sorte de cavalerie territoriale recrutée parmi des propriétaires ruraux et de petits fermiers qui, généralement, fournissent eux-mêmes leur monture. L'effectif des yeomen est d'environ 28.000 hommes.

Enfin les volontaires, composés d'infanterie, d'artillerie à pied et de troupes spéciales (du génie, des chemins de fer, etc.) sont au nombre de 250.000, dont 200.000 seulement pourraient rendre quelques services. C'est en somme une espèce de garde nationale au sujet de laquelle la commission de lord Norfolk n'est pas moins sévère qu'à l'égard de la milice, puisqu'elle l'a trouvée « hors d'état de faire campagne contre une armée régulière ».

A la suite de la guerre du Transvaal, M. Brodrick, alors secrétaire d'État à la guerre, avait été frappé des difficultés de la mobilisation et, d'une façon générale, de la faiblesse de l'organisation des troupes anglaises. Pour y remédier il avait élaboré un système très séduisant qui consistait à entretenir dans la métropole six corps d'armée pourvus en tout temps de leurs états-majors, de leurs services divers, et se mobilisant au moyen des ressources du territoire qui leur était affecté, comme cela se passe en France, en Allemagne et ailleurs.

Les forces régulières devaient fournir les troupes des trois premiers corps d'armée; les forces auxiliaires devaient contribuer à former presque entièrement les trois derniers.

Pour obtenir les fortes réserves nécessaires à la mobilisation, M. Brodrick avait en outre réduit de 7 à 3 le nombre d'années que devaient passer sous les drapeaux les soldats de l'armée régulière engagés pour douze ans.

La faillite complète de ce système a montré clairement qu'il est impossible d'avoir une armée à deux fins, à la fois coloniale et métropolitaine.

Le service de trois ans compromettait gravement la relève des garnisons d'outre-mer pour laquelle il est nécessaire d'avoir non seulement des soldats rompus au métier militaire, mais encore des gens que l'on puisse garder pendant quelques années dans les colonies.

D'autre part, le système des corps d'armée régionaux, excellent dans un pays où le service obligatoire fournit un recrutement uniforme et où le groupement des régiments reste toujours le même, était d'une application impossible en Angleterre où l'engagement volontaire donne des résultats si variables, et où il existe un chassé-croisé perpétuel entre les forces régulières des colonies et celles de la métropole.

Aussi M. Arnold-Forster, qui a remplacé M. Brodrick au secrétariat de la guerre, s'est-il empressé de faire machine en arrière. Il a commencé par rétablir le service militaire de longue durée qui seul fournit des soldats susceptibles d'être utilement employés aux colonies. Il a même porté à neuf ans le temps que les hommes de troupe devront passer, désormais, sous les drapeaux. Quant aux six corps d'armée de M. Brodrick, — dont deux n'ont pas même eu le temps de voir le jour, — ils ont été remplacés par des commandements militaires mieux appropriés à la composition actuelle des forces britanniques.

L'armée régulière anglaise est, je le répète, une armée essentiellement coloniale. Elle est organisée et recrutée en conséquence.

Sans doute en cas de guerre européenne la portion disponible, — 100 à 120.000 hommes, — pourrait être employée offensivement comme appoint de forces alliées ou pour des opérations spéciales telles qu'une expédition

dirigée de concert avec la marine contre un port de guerre ennemi.

Elle apporterait dans de semblables actions de guerre les qualités et les défauts inhérents aux armées de métier et, en plus, la froide obstination propre aux troupes britanniques.

Mais le rôle d'une si petite armée ne peut être qu'épisodique au début d'un conflit où s'entrechoqueraient plusieurs grandes puissances militaires. Comme l'a dit spirituellement un membre de la Chambre des Communes, il y a quelques années, ce ne serait qu'une guêpe dans un nid de frelons.

Si l'Angleterre éprouve le besoin de disposer de forces plus considérables, soit pour intervenir efficacement sur un échiquier européen, soit simplement pour mieux assurer la défense du Royaume-Uni, il est nécessaire qu'elle les crée de toutes pièces en ayant recours au service militaire obligatoire, mitigé ou non. Le recrutement par voie d'engagements volontaires est incapable de les lui fournir.

La puissance de l'armement moderne

Mercredi 30 août 1905

L'industrie est arrivée à perfectionner d'une façon vraiment extraordinaire les instruments de mort que les peuples civilisés emploient pour faire la guerre.

Toute armée qui se respecte possède aujourd'hui un fusil à tir rapide dont les balles atteignent efficacement l'adversaire à 2.000 mètres et plus.

Notre canon de campagne, une merveille du genre, tire vingt coups à la minute. Il envoie jusqu'à 5 kilomètres un obus dont l'explosion couvre le sol d'une véritable grêle de projectiles (290 par obus).

Dans certains pays on se sert de mitrailleuses qui permettent d'inonder de balles une zone de terrain avec autant de facilité que si l'on arrosait une plate-bande avec un jet d'arrosoir.

Quant aux pièces d'artillerie de gros calibre, elles lancent à des distances fabuleuses des obus-torpilles chargés d'explosifs puissants : mélinite, lyddite, etc. Il n'y a ni parapets, ni murailles qui résistent à l'éclatement de ce tonnerre. Tout est mis en poussière à plusieurs mètres à la ronde.

Enfin, fusils et canons brûlent une poudre sans fumée qui, entre autres avantages, possède celui de ne point déceler la présence du tireur.

Rien de saisissant comme de voir expérimenter ces engins sur un champ de tir.

Des cibles, des mannequins sont placés, les uns à découvert, les autres derrière des abris, cachés à la vue. Au bout de quelques coups, tous ont leur surface criblée, hachée de balles et d'éclats. Les projectiles d'artillerie, en particulier, atteignent le but aux plus grandes distances, comme si on les avait placés avec la main. On demeure stupéfait devant tant de puissance et tant de précision.

Mais alors, que doit être une bataille moderne? Une boucherie sans nom? Une tuerie effroyable, qui en deux ou trois minutes fait couler des flots de sang ?

En aucune façon. Des statistiques officielles, irréfuta-

bles, le démontrent. Non seulement une bataille gagnée ou perdue coûte proportionnellement moins de monde qu'autrefois, mais encore il faut beaucoup plus de temps pour obtenir un résultat. L'œuvre de mort s'accomplit avec plus de lenteur, avec moins d'énergie.

A l'époque du grand Frédéric, les forces en présence perdaient couramment 15, 20, 30 o/o de leur effectif; on a l'exemple de pertes prussiennes qui se sont élevées à 41 o/o. Dans ce temps-là une bataille durait de quatre à six heures, rarement davantage.

Les batailles napoléoniennes ne furent pas plus sanglantes, mais elles se terminaient moins vite parce que les troupes étaient disposées en profondeur et non en lignes minces comme sous Frédéric. Eylau, où la lutte fut particulièrement acharnée, coûta aux Français 38 o/o de leurs soldats et aux alliés 32 o/o, en douze heures. A la Moskova, en quinze heures, les Russes perdirent 41 o/o, les Français 23. Au cours de la fameuse bataille de Leipzig, qui dura trois jours, les troupes alliées eurent 16 hommes, sur cent, hors de combat, les Français 22 à 23 sur cent, y compris beaucoup de prisonniers.

En 1870-1871, les armes étaient déjà très perfectionnées, Français et Allemands possédaient des fusils à tir rapide. Cependant les pertes ne sont pas comparables à ce qu'elles étaient par le passé. Sans doute, à Wœrth, les Français perdirent 30 o/o de leurs soldats, en huit heures, mais près de la moitié des manquants sont des prisonniers non blessés; quant aux Allemands, ils laissent ce jour-là 11 o/o des leurs sur le carreau. Mars-la-Tour, une des actions les plus sanglantes de la guerre, coûta aux Allemands 23 o/o, aux Français 11 o/o, en dix

heures. A Gravelotte, les deux partis perdent 10 o/o, chacun, en huit heures. Quant à la victoire de Sedan, elle est achetée par les Allemands au prix de 5 1/2 o/o seulement. Plus tard, les pertes ne font que diminuer, sauf de rares exceptions, et la plupart des grandes batailles durent plusieurs jours (par exemple : Orléans, Beaugency, le Mans, la Lisaine, etc.)

Le Transvaal et la Mandchourie nous fournissent pour la première fois l'exemple des résultats que peuvent obtenir des adversaires armés, l'un et l'autre, d'un fusil dont la perfection répond aux dernières exigences modernes. Dans ces deux campagnes, l'artillerie n'est pas, sans doute, de tout premier ordre : tantôt c'est le nombre, tantôt c'est la valeur technique qui lui font défaut. Mais chacun sait que si le tir de l'artillerie produit un grand effet moral, son action destructive est, pratiquement, sur le champ de bataille, bien inférieure à celle du feu de l'infanterie, et ici ce feu a eu l'occasion d'exercer toute sa puissance.

Or, que voyons-nous? Au Transvaal, les Anglais, vaincus ou vainqueurs, ne perdent pas plus de 1 à 10 o/o, dans des combats qui durent des heures entières. Les Boers souffrent généralement moins encore. Leur victoire de Colenso ne leur coûte que six tués et vingt-et-un blessés (0,8 o/o), en huit heures de temps.

En Mandchourie, les armées russes et japonaises ne se rencontrent guère sans combattre pendant plusieurs jours de suite. A Liao-Yang, la lutte occupe une semaine; au Chaho, neuf jours. A Moukden, elle traîne pendant une quinzaine de jours. Cependant la première et la dernière de ces affaires n'ont coûté chacune aux

Japonais que 14 o/o de leur effectif et la deuxième 9 o/o, tandis que les Russes ont perdu dans la première de ces batailles 11 o/o, dans la deuxième 22, dans la troisième 28 (y compris un grand nombre de prisonniers et d'hommes dispersés). C'est là tout le dommage qu'ont pu produire l'entrain japonais et la ténacité russe opposés l'un à l'autre dans des combats d'une longueur jusque-là inusitée.

Comment expliquer cette anomalie entre l'effet terrible des armes modernes et le résultat pratique obtenu?

Quand les fusils portaient efficacement à 2 ou 300 mètres; quand les canons ne commençaient à cracher la mitraille qu'à 4 ou 500 mètres, les troupes marchaient à la bataille en lignes serrées ou en colonnes profondes. Les gens des premiers rangs voyaient distinctement leurs adversaires bien avant que l'on en vînt aux mains. Et, lorsqu'à la voix de leurs chefs, les soldats commençaient le feu ou se précipitaient en avant, à l'arme blanche, ils étaient déjà trop près de l'ennemi pour que la lutte ne devînt pas immédiatement très sérieuse. L'ardeur n'avait pas le temps de se refroidir avant le choc définitif. L'action était courte et brutale.

Aujourd'hui, grâce à la grande portée des armes, le tir commence à des distances invraisemblables, dès que les officiers, munis de leurs lunettes de campagne, aperçoivent quelque chose qui ressemble à un adversaire. Entre les deux armées opposées s'étend une zone immense, d'un vide effrayant, battue à chaque instant par des rafales de plomb qu'envoie un ennemi invisible. Les régiments s'engagent avec précautions dans cette région infernale. Les soldats marchent espacés

pour offrir aux coups un but moins apparent. A chaque instant ils se collent contre le sol pour laisser passer les gerbes meurtrières, et quand ils font feu, c'est presque sans rien voir, sans se douter, en tous cas, de l'effet que produit leur tir.

Il est facile de concevoir qu'après avoir été soumises pendant un certain temps à une pareille épreuve, les troupes finissent par s'énerver. Leur élan s'émousse. Tout ce qu'elles peuvent faire c'est de continuer à tirailler, à l'abri, derrière quelque retranchement. A partir de ce moment leur moral ne leur permet plus qu'exceptionnellement d'affronter les risques d'une action rapide et décisive.

Si l'on en juge par l'expérience des guerres récentes, l'armement moderne produit plus d'effet dans la bataille, par l'appréhension qu'il cause que par les pertes qu'il occasionne.

Recrutement régional

Mercredi 20 septembre 1905

Dans quelques semaines, les jeunes gens que leur âge appelle à remplir leur devoir militaire seront sous les drapeaux, et plus d'une famille est en train de se demander, anxieuse, vers quels rivages lointains partira l'enfant que le régiment va prendre.

Mais, cette année-ci, nos futurs soldats n'auront, pour la plupart, que peu de chemin à faire pour rejoindre leur corps, car M. Berteaux, à l'exemple de son prédé-

cesseur, paraît décidé à s'engager franchement dans la voie du recrutement régional, le seul qui s'accorde avec le principe de la nation armée.

Sans doute, il est des exigences techniques avec lesquelles il faut compter. Notre région de l'Est contient forcément plus de régiments que la population locale n'en peut fournir ; la Bretagne produit beaucoup de recrues illettrées incapables de remplir les fonctions de gradé ; nos troupes d'Afrique ont besoin d'être renforcées par des hommes venus de la métropole, etc., etc. Il est donc nécessaire d'envoyer dans l'Est des recrues de complément prises dans d'autres régions ; il est indispensable de diriger sur les corps de Bretagne des garçons instruits en échange d'un nombre équivalent de Bretons ; et il faut prélever sur les subdivisions désignées à cet effet la quote-part réclamée par les corps d'Afrique, sans compter ce qu'exigent les régiments coloniaux. D'autre part, on a cru devoir maintenir les dispositions traditionnelles qui consistent à répartir au loin le contingent fourni par les grosses agglomérations urbaines telles que Paris et Lyon.

Mais, en règle générale, et notamment en ce qui concerne l'infanterie, les jeunes gens domiciliés dans une subdivision de région sont affectés au régiment stationné dans cette subdivision et lorsqu'il s'agit de fournir des soldats à plusieurs régiments, les commandants de recrutement ont ordre de grouper autant que possible les hommes de chaque canton et de chaque commune pour les envoyer au même corps.

Quant aux jeunes soldats mariés ou aux veufs avec enfants, ils font de droit leur service militaire dans le régiment qui tient garnison au lieu de leur résidence,

ou, à défaut, dans le régiment le plus voisin. C'est une prime au mariage qui réjouira certainement le cœur de M. Piot.

Quelle différence avec ce qui se passait autrefois, sous le second Empire, par exemple ! Bien loin de favoriser le recrutement régional, on cherchait alors à dépayser le conscrit par tous les moyens possibles pour creuser un abîme entre lui et la société civile.

Non seulement le jeune soldat était envoyé systématiquement dans un régiment fort éloigné de son lieu d'origine, mais encore les corps de troupe, — sauf ceux de la garde et quelques troupes spéciales, — ne restaient jamais longtemps au même endroit. Au bout de deux ou trois ans de séjour dans une ville on les expédiait à l'autre bout de la France et il n'était pas rare de voir des régiments quitter Dunkerque pour Perpignan, ou Rennes pour Strasbourg, — par étapes, naturellement.

Les chemins de fer ne rapprochaient pas les distances autant qu'aujourd'hui. L'instruction étant moins répandue, on écrivait peu. Le soldat obligé de rester sept ans au service, — quand toutefois il ne se laissait pas entraîner à rengager pour une période plus longue encore, — perdait de vue son foyer, et, quand il rentrait chez lui, il était devenu pour ainsi dire un étranger dans sa propre maison.

Par une singulière aberration, cette manière d'inculquer « l'esprit militaire » ne cessa pas de faire loi quand fut introduit en France le service obligatoire pour tous. Pendant de longues années on envoya couramment les recrues d'une région de corps d'armée faire leur service militaire dans une autre région. Récemment encore, un homme appelé à servir trois ans ne devait être affecté

en aucun cas au régiment stationné dans la subdivision de région où il habitait. On craignait que l'influence de sa famille, que le voisinage trop immédiat du pays, ne nuisît à son éducation militaire!

On sacrifiait ainsi à un préjugé ridicule, à une routine indéfendable, les avantages moraux les plus sérieux, et l'on arrivait par surcroît à ce résultat pitoyable, que, ni en temps de guerre, ni pour les manœuvres, les réservistes ne rejoignaient le régiment qui les avait instruits comme jeunes soldats.

La rapidité de la mobilisation exige, en effet, impérieusement, que les hommes de la réserve se rendent à la caserne, en cas de guerre, par le plus court chemin. On est donc obligé de les affecter au régiment le plus voisin de leur domicile, c'est-à-dire à celui-là même où il était interdit de les envoyer pour accomplir leur service actif.

N'est-il pas, au contraire, bien plus naturel que le soldat de la réserve revienne autant que possible dans la compagnie qui l'a instruit, auprès des chefs qu'il connaît et dont il est connu? N'y a-t-il pas là une garantie indéniable de cohésion? Sans compter qu'accessoirement cette manière de faire permettra de diminuer sans inconvénients la durée des exercices qui sont imposés aux réservistes en temps de paix, exercices dont la longueur cesse d'être justifiée du moment qu'il ne s'agit plus, comme autrefois, de mettre l'homme en contact avec un milieu nouveau.

Les dispositions adoptées cette année pour la répartition du contingent tiennent largement compte de ces desiderata. Elles marquent un pas de plus vers la réalisation du système de recrutement régional, vers

l'organisation définitive de la nation armée. On doit s'en réjouir et souhaiter que l'administration de la guerre persévère dans une voie où elle a semblé trop longtemps ne s'avancer qu'à regret.

Les Grandes Manœuvres

Vendredi 6 octobre 1905

On a beaucoup médit des grandes manœuvres d'automne.

Pour bien des gens elles ne sont pas autre chose qu'un spectacle coûteux, une caricature de la guerre, inventée pour permettre aux grands chefs de parader à la tête de leurs troupes et pour donner aux populations ébahies l'illusion que la machine de guerre dont l'entretien pèse si lourdement sur le pays est bien un instrument de défense puissant et redoutable.

A dire vrai, ces canonnades, ces pétarades sans fin, ces assauts où chacun déploie d'autant plus de valeur qu'il n'y a point de balles dans les fusils, ces déjeuners officiels sur le terrain, ces toasts, ces congratulations inévitables adressées par les plus hautes autorités gouvernementales aux ordonnateurs de la fête, — et aussi, bien entendu, aux comparses qui ont peiné de leurs jambes pour faire réussir la représentation, — tout cela n'est guère de nature à nous donner une idée sérieuse des manœuvres.

Et pourtant l'on aurait tort de condamner l'institution parce qu'elle a dévié de son but, parce que le côté réclame et parade y a pris trop d'importance.

Les grandes manœuvres sont non seulement utiles. Elles sont encore indispensables. Sans elles il serait impossible de maintenir nos forces militaires au degré de préparation qui leur est nécessaire pour qu'elles soient en état de remplir efficacement, d'une minute à l'autre, leur mission protectrice.

Une armée moderne sur le pied de guerre est un appareil fort compliqué composé d'une infinité de rouages qui, s'il m'est permis d'employer cette métaphore, restent partiellement démontés en temps de paix pour être mis en place, remontés et complétés à l'heure de la mobilisation.

De même qu'il serait insensé de mettre en service un cuirassé ou un croiseur sans avoir expérimenté en mer la manière dont se comportent au cours d'une action d'ensemble, leur artillerie, leurs appareils de propulsion, de direction, etc., etc., de même ce serait courir au-devant des plus graves mécomptes que d'attendre le moment du danger pour faire jouer le mécanisme humain dont l'ensemble (états-majors, services divers et troupes) constitue ce que l'on appelle une armée mobilisée.

Or les grandes manœuvres ont précisément pour utilité principale de réunir et de mettre en action les parties essentielles de la machine, dans des conditions qui se rapprochent sensiblement de celles de la guerre. Elles permettent d'exercer ces organes à fonctionner normalement, sans confusion, avec l'aisance que seule peut donner la pratique.

Sans doute les péripéties d'une bataille figurée ne sauraient se dérouler avec la même logique que celles d'une action de guerre réelle. Elles donnent souvent lieu

à des invraisemblances criantes, parce qu'il manque aux manœuvres du temps de paix certains éléments dont la puissance est décisive en campagne, notamment : l'effet destructif du feu, l'impression produite par les pertes.

L'usage de faire décider par des arbitres si une troupe a réussi ou non à repousser l'ennemi est un simple expédient, de valeur douteuse. L'arbitre ne peut fonder ses appréciations que sur l'effectif des troupes en présence, sur la nature du terrain où l'on combat, sur l'opportunité plus ou moins discutable des dispositions prises. Les forces morales n'entrent point en ligne de compte, et ce sont elles pourtant qui, à la guerre, font pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Un arbitre condamnerait sans rémission une troupe qui, aux manœuvres, se trouverait dans la situation du corps de Davout à Auerstædt, ou de la division prussienne Fransecky à Sadowa. Et cependant Davout, en 1806, comme Fransecky, en 1866, ont contribué pour la plus large part à assurer la victoire, en attirant sur eux les coups d'un adversaire supérieur en nombre, et en résistant héroïquement, au prix des plus lourds sacrifices, pour faciliter la tâche de leurs frères d'armes.

La conclusion de ceci, c'est qu'au lieu de chercher à réaliser aux manœuvres de brillants tableaux de bataille qui intéressent la galerie, mais qui donnent à tout le monde des idées fausses, il vaudrait mieux se borner à esquisser les exercices de combat pour reporter toute son attention sur les épisodes qui précèdent ou suivent les chocs décisifs : marches, cantonnements, bivouacs, ravitaillements, établissement d'avant-postes, déploiements en vue du combat, etc., etc., en un mot

toutes les opérations qui peuvent être exécutées dans des conditions identiques, ou peu s'en faut, à celles du temps de guerre.

Cette manière de comprendre la question permettrait à l'activité des états-majors et des troupes de s'exercer tout entière dans les limites de la vraisemblance. Elle ferait cesser cette comédie trompeuse des batailles figurées, à la réussite de laquelle on sacrifie trop souvent la partie vraiment sérieuse et utile des grandes manœuvres.

Quant à l'instruction des troupes en vue du combat, elle doit être donnée sur des champs de tir en terrain varié, avec des fusils chargés à balle, avec des canons tirant vraiment des obus, et en présence de cibles représentant des objectifs semblables à ceux que l'on rencontre en campagne. Les tireries à blanc dont on abuse tant aux manœuvres ne sont que des exercices puérils, dépourvus de toute sanction.

Les forces morales et la guerre

Mercredi 18 octobre 1905

Les maîtres qui furent chargés, il y a une trentaine d'années, de nous initier, mes camarades et moi, aux beautés de l'art militaire, étaient des gens très savants, fort imbus de la supériorité de leur enseignement. A les en croire, ils possédaient le secret de vaincre. Et comment en douter quand on les entendait relever d'un ton doctoral les fautes qui avaient conduit tant de généraux à la défaite : celui-ci ne s'était pas gardé suffisamment

sur sa droite; celui-là n'avait pas accordé assez d'attention aux dangers qui menaçaient sa gauche; tel autre, — qui l'eût cru! — s'était montré assez inepte pour se laisser percer en plein centre.

Quant au vainqueur, sa marche oblique, son ordre échelonné ou son mouvement tournant avaient produit un effet décisif. C'est avec une désinvolture parfaite qu'en un tour de main il avait coupé et enveloppé l'armée ennemie, ni plus ni moins que s'il s'était agi d'une simple galette.

Tout cela donnait à nos jeunes imaginations l'impression que la guerre est une sorte de jeu dont les soldats sont les pions, et où il suffit, pour gagner, d'observer certaines règles, d'une rigueur mathématique.

Cependant un de nos professeurs tenait un langage différent. Il n'avait pas l'honneur envié d'enseigner la tactique et la stratégie. Sa tâche, plus modeste, consistait à nous inculquer les arides principes de l'administration militaire. Mais il s'évadait parfois de sa besogne coutumière, — par quel subterfuge, je n'en sais plus rien, — et alors il nous entretenait longuement des forces morales sans lesquelles, disait-il, tout n'est que vanité.

D'ailleurs, on l'écoutait peu; on le tournait généralement en ridicule; on le traitait de prêcheur. C'était lui pourtant qui disait vrai et ceux d'entre nous dans l'esprit desquels il a déposé la graine qui germa plus tard devraient lui en garder un souvenir reconnaissant.

Les forces morales! Elles sont tout à la guerre. Sans elles les plus habiles combinaisons échouent misérablement. Grâce à elles les manœuvres les plus simples comme les plus osées permettent d'aboutir au succès.

Car le soldat n'est pas un automate, bien qu'on ait cherché à le réduire à cet état, dans certaines armées de métier. C'est un être fait de chair et de sang, qui, dans le cours d'une campagne, est appelé à souffrir journellement de la faim, de la soif, de la fatigue, de la maladie, et que la crise de la bataille met en lutte avec l'un des instincts les plus puissants de l'espèce humaine : l'instinct de la conservation.

Des mobiles vulgaires tels que la crainte du chef, la peur des coups, ne suffisent pas pour l'élever au-dessus de ces misères, pour lui permettre de les traverser sans défaillance. Il n'y a de salut que dans un sentiment profond du devoir, dans un esprit de solidarité, de dévouement et d'abnégation poussé jusqu'à ses dernières limites.

De semblables qualités se trouvent en germe dans la plupart des individus, mais elles ne peuvent atteindre à leur complet développement que par l'éducation.

Depuis quelques années il semble que dans l'armée française on ait abouti dans ce sens à des idées plus saines que celles que l'on professait autrefois.

Sous l'impulsion ministérielle, secondée par l'initiative de quelques esprits éclairés, des efforts ont été tentés de divers côtés, au régiment comme aux écoles militaires, pour substituer un idéal nouveau à l'ancienne et stérile école qui ne connaissait rien au delà d'une obéissance aveugle et passive.

Des « théories », des instructions, des conférences spéciales rappellent fréquemment aux soldats comme aux officiers l'étendue de leurs devoirs moraux.

Mais dans cet ordre d'idées comme en beaucoup d'autres, il est un peuple que notre ignorance traitait,

hier encore, de barbare, et qui s'est révélé tout à coup supérieur à ceux qui prétendaient lui montrer le chemin. Je veux parler des Japonais.

Nous connaissons assez les détails de la longue guerre qui vient de finir pour savoir combien les soldats du mikado furent admirables au feu, et pour nous rendre compte de l'abnégation avec laquelle ils réalisèrent les combinaisons de leur état-major.

Ce que l'on ignore plus généralement, c'est le langage que leurs chefs sont habitués à leur parler, c'est la nature des sentiments que l'on cherche à tenir constamment éveillés dans leur esprit.

Comme document intéressant à ce sujet, nous avons les ordres du général Oku, dont un exemplaire, tombé entre les mains des Russes, a été publié récemment. En voici quelques extraits :

« Le secret de la victoire réside dans le courage, l'énergie, l'entrain, l'endurance dont les troupes font preuve en cherchant à atteindre, à tout prix, le but qui leur est assigné.

« Les chefs devront expliquer à leurs subordonnés que toute hésitation, toute tergiversation au cours d'une bataille ne fait qu'augmenter les pertes, tandis que l'élan dans l'attaque et une vaillante audace sont le seul moyen de les diminuer. Voilà pourquoi nous devons toujours aller de l'avant, sans nous laisser arrêter par les difficultés et les dangers, — et cela jusqu'à ce que nous soyons arrivés au but.

« Le véritable fondement d'une forte discipline, ce sont les bonnes relations, résultat d'une confiance mutuelle, qui doivent exister entre supérieurs et subordonnés.

« Un chef ne doit jamais se laisser influencer par des considérations personnelles. Il ne doit avoir en vue que le bien du service, le bien général. »

Un autre passage dénote une singulière préoccupation de faire toujours mieux sans se laisser distraire par les soucis et les fatigues de la vie en campagne :

« Comme la guerre durera longtemps encore, il faut que notre armée reste forte à tous les points de vue. *Les jeunes officiers devront travailler à perfectionner leurs connaissances.* Il faudra aussi ne laisser échapper aucune occasion d'améliorer l'instruction des réservistes. »

Et enfin, pour conclure, cette phrase typique :

« Des soldats qui ne pensent qu'à eux et ne pensent pas aux autres ne savent pas ce que c'est que la guerre. »

Remarquez combien, tout en s'inspirant d'idées élevées, le général japonais sait rester pratique. Il n'oublie pas qu'il parle à des hommes et il tient compte d'un sentiment très humain quand il fait observer que marcher courageusement de l'avant est encore le meilleur moyen de s'en tirer quand on se trouve sous le feu, au fort de la bataille.

A de pareils traits l'on reconnaît un chef.

D'ailleurs, le grand mérite ne consiste pas tant à émettre des idées salutaires qu'à savoir, comme le commandement japonais, les faire passer dans l'âme de ceux auxquels on s'adresse. Mais, vis-à-vis du soldat français surtout, on n'a des chances de réussir dans cet art que si l'on est animé d'une conviction sincère et si l'on sait prêcher d'exemple.

La Défense nationale

Dimanche 22 octobre 1905

M. de Lanessan vient de publier dans *le Matin* trois articles sensationnels tendant à prouver, chiffres en main, que l'infériorité de notre organisation militaire et la supériorité de l'organisation militaire allemande nous conduiraient infailliblement à la défaite en cas de guerre avec nos puissants voisins.

L'honorable député insiste d'abord sur les facilités que possède un gouvernement plus ou moins autocratique, comme celui de Guillaume II, pour prendre l'initiative d'une rupture. D'après lui, si l'empereur d'Allemagne avait voulu la guerre au printemps dernier, « elle aurait éclaté dans les vingt-quatre heures de sa manifestation de Tanger ou, pour mieux dire, elle nous aurait surpris à l'heure où notre attention était concentrée sur cette manifestation ».

Le gouvernement français n'a pas la même liberté d'allures : « Ne pouvant faire la guerre ou même la préparer qu'avec une autorisation formelle du Parlement et le concours de l'opinion publique, ce n'est jamais nous qui choisirons l'heure. »

Nous devons donc être en mesure de supporter le choc d'un moment à l'autre. Nous devons être prêts.

Le sommes-nous ?

M. de Lanessan n'en croit rien. Il estime que les troupes chargées de couvrir notre frontière, — les troupes de couverture, — ont des effectifs trop faibles, et qu'elles

contiennent à tout moment de l'année trop d'hommes insuffisamment instruits. Une pareille situation lui paraît d'autant plus inquiétante qu'« en Allemagne les troupes de couverture ont toujours leurs effectifs de guerre au complet ».

Nos ouvrages fortifiés sont-ils du moins assez bien protégés, assez puissamment armés, pour fournir des points d'appui sérieux à nos faibles bataillons de couverture et pour arrêter l'ennemi pendant que le reste de l'armée se mobilise ?

M. de Lanessan ne le croit pas davantage.

Il invoque la puissance de l'artillerie lourde de campagne allemande qui serait transportée, « au moment même de la rupture diplomatique, sous les murs de nos forteresses de couverture », et les démolirait en quelques heures : perspective effrayante qui a permis au parti de la guerre, en Allemagne, de pousser la forfanterie jusqu'à affirmer que « les troupes allemandes pourraient être en huit jours sous les murs de Paris, avant même que nos armées ne fussent formées ».

Enfin, dans son article d'hier, plus alarmiste encore que les deux précédents, M. de Lanessan nous montre avec quelles forces écrasantes, avec quelle rapidité foudroyante les masses allemandes pourraient envahir notre territoire tandis que les armées françaises seraient non seulement incapables de prendre l'offensive, mais encore hors d'état de s'opposer en temps utile à cette formidable poussée.

Si la situation était telle que la dépeint M. de Lanessan, nous aurions le droit de nous montrer justement alarmés. Nous aurions le droit de demander des comptes sévères à un État-Major qui, au bout de trente-cinq ans,

n'a pas su faire un meilleur usage des ressources mises à sa disposition avec une bonne volonté dont l'administration militaire allemande n'a pas toujours trouvé l'équivalent auprès du Reichstag.

Mais ce tableau répond-il bien à la réalité ?

C'est ce que je me propose d'examiner en commençant aujourd'hui par les deux premiers articles de M. de Lanessan, et en réservant le troisième pour une étude prochaine.

*
* *

M. de Lanessan dit qu'une guerre peut surgir à l'improviste. En cela il a parfaitement raison. C'est même pour parer à cette éventualité qu'en France comme en Allemagne il existe des forteresses et des troupes de couverture destinées à protéger le territoire national contre une agression subite, et à faciliter ainsi la mobilisation et la concentration des armées.

M. de Lanessan dit qu'en Allemagne les troupes de couverture ont toujours leur effectif de guerre au complet. Cette assertion est complètement inexacte. Les Allemands entretiennent comme nous, dans leur région frontière, des troupes dont les effectifs sont renforcés, parce que ces troupes peuvent être obligées d'opérer et de combattre avant d'avoir été rejointes par leurs réservistes. Mais cet effectif est loin d'atteindre celui du temps de guerre; je le montrerai tout à l'heure.

M. de Lanessan dit qu'au lieu de maintenir nos compagnies de couverture à l'effectif de guerre (4 officiers, 250 hommes), on les a laissé tomber d'abord à 3 officiers et 175 hommes, puis à 3 officiers et 130 hommes. Ce dernier chiffre me paraît contestable. A supposer qu'il

fût vrai, la situation par rapport aux effectifs allemands ne serait pas particulièrement défavorable. puisque la compagnie allemande renforcée compte en chiffres ronds 5 officiers et 160 hommes (et non 250). Nous possédons du reste sur les Allemands quelques avantages à d'autres points de vue. C'est ainsi que nos bataillons de chasseurs sont à 6 compagnies, tandis que tous les bataillons d'infanterie allemands, chasseurs ou lignards, sont uniformément à 4 compagnies.

M. de Lanessan dit qu'au lieu d'avoir 6 officiers et 180 cavaliers par escadron (effectif de guerre) nous n'avons que 5 officiers et 140 cavaliers. Je réponds à ceci que les Allemands se contentent pour l'escadron de couverture d'un effectif de 4 à 5 officiers et 142 hommes. Ils possèdent du reste moins d'escadrons que nous à portée de notre frontière de l'Est. Ils n'ont pas jugé à propos de nous imiter, envoyant de ce côté la majeure partie de nos troupes à cheval. Ils ont réparti leurs régiments de cavalerie d'une façon égale entre chaque corps d'armée, sauf à la frontière russe, où il y en a un peu plus.

M. de Lanessan dit qu'au lieu d'avoir 5 officiers et 154 hommes par batterie d'artillerie (effectif de guerre) nous n'avons que 5 officiers et 130 hommes. Comparons ces chiffres avec ceux des effectifs de couverture allemands : la batterie montée allemande renforcée, a 4 officiers et 128 hommes; la batterie à cheval, 4 officiers et 121 hommes. Je ne vois pas où réside notre infériorité.

M. de Lanessan dit qu'avec le service de trois ans nous avions les 2/3 des hommes de chaque compagnie pourvus d'une instruction suffisante à un moment quel-

conque de l'année. Avec le service de deux ans, nous n'en aurons plus que la moitié. Si la France, ajoute-t-il, était attaquée à l'époque de l'incorporation des recrues, dans une compagnie de 130 hommes, 65 soldats auraient un an d'instruction et 65 ne sauraient rien, car ils ne feraient que d'arriver.

Mais l'infanterie allemande est dans une situation absolument analogue, et cela depuis 1893, date à laquelle le service de deux ans a été adopté en Allemagne! Remarquons, en outre, que depuis cette année-ci les recrues françaises et allemandes sont incorporées à la même époque, au commencement d'octobre. L'instruction de ces hommes se poursuit donc parallèlement. S'il y a infériorité de notre côté, — et je ne le crois pas, — on ne saurait s'en prendre aux défauts d'organisation invoqués par M. de Lanessan.

*
* *

Je passe à la question de nos forteresses.

M. de Lanessan dit que l'Allemagne possède plus de 150 pièces (obusiers de 150 millimètres et mortiers de 210 millimètres) qui, organisées en artillerie lourde de campagne, peuvent être amenées devant nos forteresses pour les détruire, au moment même de la rupture diplomatique.

L'Allemagne a, en effet, organisé une artillerie lourde de campagne, destinée à être attelée pour pouvoir accompagner les armées d'opérations. Neuf groupes d'attelages sont formés dès le temps de paix. Mais déjà leur répartition est bien faite pour calmer les inquiétudes que nous pourrions concevoir, car au lieu d'être

réunis tous à la frontière, ces groupes sont dispersés dans les places suivantes : Spandau, Magdebourg, Glogau, Cologne, Strasbourg, Metz, Thorn, Mayence et Ingolstadt.

Le seul groupe de Metz serait à portée d'agir d'un moment à l'autre.

En outre ces unités ont un effectif trop faible (60 chevaux de trait par groupe) pour pouvoir rendre des services de guerre sans avoir été renforcées par des chevaux de complément, autrement dit, sans avoir été mobilisées. Ce sont des unités d'exercice, des noyaux de mobilisation, voilà tout.

Dans ces conditions, il est presque sans intérêt de faire ressortir les autres difficultés techniques que présenterait une attaque improvisée comme celle dont s'effraie M. de Lanessan.

Cependant l'un des officiers les plus compétents de l'arme de l'artillerie, M. le général Langlois, ancien membre du conseil supérieur de la guerre, a consacré un article de la *Revue bleue* (numéro du 22 juillet 1905) à réfuter de la manière la plus probante les théories alarmistes qui représentent nos ouvrages fortifiés comme incapables de résister à la grosse artillerie allemande. Il a fait ressortir très nettement que la tâche de celle-ci ne serait pas précisément commode en présence de nos calibres supérieurs (canon de 155 et mortiers de 270), sur un terrain admirablement connu et repéré par la défense.

M. de Lanessan dit enfin que l'artillerie lourde d'armée nous fait entièrement défaut. C'est là une grave erreur. M. le général Langlois, dans l'article que je viens de citer, affirme formellement le contraire : nous

possédons depuis 1898 une artillerie de gros calibre attelée.

M. de Lanessan, qui est député de Lyon, a dû pourtant voir circuler plus d'une fois dans cette ville de gros canons traînés par un fort attelage et escortés d'un détachement du 16e bataillon de forteresse. Eh bien ces pièces font précisément partie de l'artillerie lourde d'armée dont il nie l'existence, et qu'il ne faut pas confondre avec le trop fameux 120 court, artillerie lourde de corps d'armée.

Nous possédons du reste d'autres dépôts que celui de Lyon et plus rapprochés de la frontière du Nord-Est.

*
* *

Je remets à un numéro prochain l'étude du troisième article de M. de Lanessan.

Il est probable que d'ici là l'honorable député nous aura indiqué le remède qu'il propose d'apporter à la situation telle qu'elle lui apparaît. Mais sa conclusion ne me semble pas difficile à prévoir.

N'oublions pas qu'il fut un adversaire de la loi de deux ans et qu'il déposa à cette occasion un contre-projet dont l'économie consistait : 1° dans l'adoption du service de dix-huit mois ; 2° dans la création de 60.000 rengagés destinés à donner du corps à notre jeune armée.

Je ne serais donc pas surpris si M. de Lanessan proposait d'appliquer son système de rengagés au renforcement des troupes de couverture, à la création d'une armée de premier choc, pas plus que je ne m'étonnerais de l'entendre demander l'augmentation de notre grosse

artillerie et le perfectionnement de nos défenses au moyen de cuirassements, par exemple. Ce serait la conclusion logique de ses articles.

Mais avant de proposer un remède, il faudrait prouver l'existence du mal par des arguments plus solides que ceux que je viens de passer en revue.

Mercredi 25 octobre 1905

Le troisième article que M. de Lanessan consacre, dans *le Matin*, à l'étude de notre défense nationale, précise l'importance des dangers qui, d'après l'auteur, menaceraient la France en cas de guerre avec nos voisins de l'Est :

« L'Allemagne est prête à attaquer.

« Nos moyens de résistance sont inférieurs.

« Il nous faut douze jours pour rassembler nos troupes.

« Il faut vingt-quatre heures aux Allemands.

« Même pour la défensive, nos voisins sont mieux organisés que nous. »

Tels sont les sous-titres qui résument la pensée de l'honorable député de Lyon et à la suite desquels il cherche à nous faire toucher du doigt les causes d'une aussi déplorable situation.

***

L'Allemagne est prête à attaquer, dit M. de Lanessan : « L'État-Major allemand peut en vingt-quatre heures masser sur un point quelconque et à deux pas de notre

territoire, 110.000 fusils, 10.000 sabres et 888 pièces d'artillerie. »

Cette concentration est, en effet, admissible, matériellement, à condition que l'on ne chicane pas trop sur la brièveté du délai. Mais dans quelle mauvaise passe s'engagerait l'État-Major allemand s'il agissait ainsi !

Les troupes employées normalement à la couverture allemande comptent 50.000 fantassins, 9.000 cavaliers, et 318 pièces d'artillerie. Pour atteindre le total fixé par M. de Lanessan, il faudrait donc enlever brusquement à leurs garnisons des troupes des 8e, 18e et 14e corps allemands, et une partie du 2e corps bavarois, qu'il serait fort difficile de mettre plus tard sur le pied de guerre, à une pareille distance de leurs centres normaux de mobilisation.

Que ferait cette masse de 130.000 combattants sans trains, sans échelons de munitions, sans les compléments et les rechanges de toute sorte que seule fournit une mobilisation générale ?

Elle serait réduite à la défensive. Elle se trouverait identiquement dans le même état que nos corps d'armée jetés étourdiment à la frontière au début de la guerre de 1870.

Ne l'oublions pas : les troupes de couverture sont susceptibles de fournir une certaine résistance et d'exécuter de petites opérations de guerre dans un rayon restreint, parce qu'elles ont un effectif renforcé et qu'elles peuvent se ravitailler dans les dépôts et les places fortes du voisinage.

Mais il leur serait impossible de se « décoller » de leurs positions et de prendre une offensive sérieuse, sans être au complet de guerre, sans être munies des

moyens mobiles de ravitaillement destinés à remplacer en marche les magasins fixes dont elles s'éloigneraient. Et ce qui est vrai pour les troupes de couverture est plus vrai encore pour des troupes de l'intérieur à effectif de paix ordinaire.

Dans ces conditions, loin de trouver que « nos moyens de résistance sont inférieurs », j'estime qu'avec l'appui de nos places fortes, les 52.000 fusils, les 8.000 sabres et les 356 pièces de canon attribués par M. de Lanessan à nos troupes de couverture suffisent largement pour protéger la frontière au début d'un conflit.

Une petite remarque en passant. Si M. de Lanessan refaisait le calcul de nos forces de cavalerie disponibles à la frontière dans les vingt-quatre heures, il arriverait certainement à un chiffre presque double de celui qu'il indique.

*
* *

Mais M. de Lanessan ne croit pas seulement que les Allemands sont en état de masser 120.000 hommes à la frontière en vingt-quatre heures. Il indique encore le procédé qui leur permettrait de concentrer leurs troupes de manière à pouvoir déboucher avec *toutes* leurs forces dans ce même délai de vingt-quatre heures.

Je cite textuellement :

« Grâce au recrutement régional, il ne faut pas plus de deux jours aux corps d'armée allemands pour incorporer leurs réservistes. Cinq jours plus tard, leur armée de campagne peut être rendue et constituée sur le lieu de rassemblement, prête à prendre l'offensive. Et il est possible au gouvernement de Berlin de faire tout cela sans rien dire, sans même que nous puissions faire

entendre une plainte, dont le résultat le moins douteux serait la rupture diplomatique et l'entrée en campagne immédiate de forces déjà constituées, déjà rendues peut-être sur le lieu de l'offensive. »

A qui M. de Lanessan fera-t-il croire que le gouvernement de Berlin peut procéder à une mobilisation générale « sans rien dire ». Et quelle faible idée se fait-il de l'énergie de ses compatriotes pour s'imaginer un seul instant qu'à une mobilisation allemande ne répondrait pas d'une minute à l'autre la mobilisation générale de l'armée française ?

Jamais agneau traîné à la boucherie n'a tendu le cou avec une résignation semblable à celle dont M. de Lanessan nous juge capables.

Mais nous n'en sommes pas là heureusement !

Et comme chaque jour qui suit l'ordre de mobilisation amène de nouvelles forces sur le terrain, les Allemands, en débouchant le septième jour, — ce qui me paraît bien rapide, — trouveraient déjà devant eux autre chose que les troupes de couverture.

En tous cas M. de Lanessan commet une erreur quand il dénonce comme une des causes de notre prétendue lenteur le système défectueux de notre recrutement.

Ce système, dit-il, oblige presque tous les réservistes à parcourir de longues distances pour rejoindre leur corps. En écrivant ces lignes, l'ancien ministre de la marine a pensé sans doute aux troupes coloniales qu'il a vues dans nos ports de guerre et qui, en effet, se mobilisent avec des réservistes venus de points du territoire parfois éloignés. Mais il n'en va pas de même avec les troupes de terre; celles-ci reçoivent leurs compléments des communes les plus voisines. Il n'est

fait exception que pour utiliser les spécialités et pour assurer la répartition des masses considérables de réservistes fournies par les centres très populeux.

Cette question des réserves crée d'ailleurs de graves difficultés aux Allemands dans la zone frontière. Tandis que nos corps de l'Est reçoivent tous les réservistes de la région, tandis que les territoriaux de Verdun, de Toul, d'Épinal, de Belfort, peuvent prendre part, d'une heure à l'autre, à la défense de leur ville natale, les Allemands sont obligés de prévoir des mesures spéciales à l'égard des réservistes et landwehriens d'Alsace-Lorraine. Ils en envoient un bon nombre dans l'intérieur, tandis que de « Vieux Allemands » font le chassé-croisé et viennent renforcer les corps et les places de première ligne.

C'est une raison de plus pour repousser avec énergie cette double affirmation, si nettement énoncée par M. de Lanessan :

« Il nous faut douze jours pour rassembler nos troupes. Il faut vingt-quatre heures aux Allemands. »

M. de Lanessan trouve que nos places sont à la merci de l'artillerie allemande. Par contre, après avoir énuméré les places allemandes, il les trouve inexpugnables. « parce que nous n'avons aucune pièce d'artillerie lourde de campagne ».

J'ai déjà eu l'occasion de dire que l'honorable député fait erreur : nous possédons une artillerie lourde d'armée et une artillerie lourde de corps d'armée.

Ce matériel serait d'ailleurs insuffisant pour venir à bout des forteresses d'Alsace-Lorraine, de même que la grosse artillerie de campagne allemande échouerait probablement devant nos places fortes.

Une artillerie de ce genre est faite pour agir contre

les obstacles matériels du champ de bataille, que les pièces légères ne peuvent entamer. Elle peut être utile contre une position fortifiée, ou même contre des forts d'arrêt isolés. Pour se rendre maître d'un camp retranché régulier, il faut les moyens, plus puissants, que fournissent les parcs de siège.

*
* *

Dans son quatrième et dernier article, M. de Lanessan conclut. Comme il était facile de le prévoir, il demande : la modification du recrutement de nos soldats ; la création d'une artillerie lourde de campagne (qui existe) ; l'amélioration de l'armement et de la protection des forteresses de couverture. Il fait ressortir en outre la nécessité de construire des voies ferrées nouvelles pour faciliter la concentration des troupes vers la frontière, et il insiste pour que l'on fortifie Nancy. Coût total : de 500 à 600 millions.

Je crois avoir démontré suffisamment ce qu'il faut penser de l'épouvantail que M. de Lanessan agite devant nos yeux : concentration inopinée de 120.000 Allemands, et peut-être davantage, à notre frontière, invasion brusque du territoire et annihilation de nos forts au moment même d'une rupture diplomatique.

Nous n'éprouvons nul besoin, pour parer à ce péril imaginaire, de changer un système de recrutement qui est précisément analogue à celui de notre adversaire et qui, pour la première fois, nous permet de réaliser l'égalité de tous les citoyens devant le devoir militaire.

Nous n'avons nul besoin de créer un matériel de grosse artillerie qui existe déjà et peut-être vaudrait-il

mieux nous occuper de notre matériel léger, excellent, mais inférieur en nombre à celui des Allemands.

Nous n'avons nul besoin d'améliorer des ouvrages fortifiés qui sont très suffisants; je sais bien que nous employons moins de cuirassements que les Allemands : mais la cuirasse est d'une efficacité discutable et discutée. Ses avantages les plus clairs sont ceux qu'elle procure, sous forme d'espèces sonnantes, à la grande industrie métallurgique.

Il n'y a, d'autre part, aucune urgence à construire des lignes nouvelles en vue d'augmenter les facilités de la concentration. La situation est bonne. Il faudrait d'ailleurs peu de chose pour la rendre excellente.

Quant à la question de fortifier Nancy, elle a été tranchée plusieurs fois déjà par la négative, sur l'avis des officiers les plus compétents et les plus intéressés à voir intervenir une solution rationnelle. Au point de vue militaire, elle n'est pas à désirer, loin de là. Une raison de sentiment, — ce sont celles qui l'emportent souvent en France, — peut, il est vrai, nous faire envisager avec peine la perspective de laisser une de nos plus belles cités exposée sans défense aux vicissitudes de la guerre. Mais, si l'on y réfléchit un peu, ne voit-on pas qu'à notre époque une ville ouverte est rarement appelée à subir des épreuves aussi terribles que celles qui attendent immanquablement une ville forte assiégée ?

En tout cas le budget de la guerre est assez grevé à l'heure actuelle pour que l'on y regarde à deux fois avant d'engager le pays dans des dépenses extraordinaires aussi importantes.

Les progrès les plus urgents à accomplir ne sont pas

d'ordre matériel. Ils ne s'achètent pas avec des millions. Ce qu'il nous faut avant tout, c'est un meilleur commandement, c'est une cohésion plus grande entre les différents éléments qui composent la nation armée.

Il serait également désirable que nos esprits se laissent moins facilement impressionner par des fantômes et qu'ils s'habituent à discerner avec plus de sang-froid ce qui constitue réellement le fort et le faible de nos adversaires.

Contradiction

Mercredi 6 décembre 1905

Les lecteurs de *l'Aurore* n'ont pas oublié la publication du Grand État-Major allemand, dont un de nos collaborateurs a parlé récemment, ici-même, et qui traite du droit des gens dans la guerre continentale.

Ce factum est vraiment caractéristique. Destiné à mettre en garde les jeunes officiers contre les tendances humanitaires du siècle, il étale des théories d'une violence et d'une cruauté incroyables, avec cette candeur, avec cette dévotion ingénue au culte de la force qui sont familières à l'âme germanique.

Rappellerai-je quelques-uns des axiomes proposés aux méditations des guerriers inexpérimentés qu'il s'agit de guider et d'instruire ? En voici un :

Ce serait folie de la part de l'assiégeant de laisser sortir d'une ville bombardée les femmes, les enfants, les vieillards, les malades, puisque les souffrances éprouvées par ces catégories d'individus sont précisé-

ment une des causes qui peuvent amener une reddition plus prompte de la place.

En voici un autre :

L'emploi d'otages pris dans la population civile est parfois fort utile. En 1870-1871, le commandement allemand est parvenu à assurer ainsi, de la manière la plus efficace, la sécurité des voies ferrées exploitées en pays hostile. Le procédé consistait tout simplement à faire voyager, sur les locomotives, des habitants notables, afin qu'ils fussent les premières victimes d'un accident éventuel.

Mais ceci est mieux :

On peut être amené à employer comme guides des habitants du pays envahi; naturellement ils méritent la mort s'ils ne sont pas fidèles. D'ailleurs il est parfaitement légitime d'aller plus loin encore et d'*obliger* les non-belligérants à fournir des indications sur les mouvements de leur armée nationale, sur les ressources et les secrets militaires de leurs compatriotes. Et le Grand État-Major ajoute textuellement : « La plupart des auteurs, de toutes les nations, sont d'accord pour condamner de semblables procédés. Néanmoins on ne pourra pas toujours s'en dispenser; on les emploiera sans doute à regret, mais les exigences de la guerre forceront souvent d'y avoir recours. »

Le livre n'indique pas les violences que l'on mettra en œuvre pour *obliger* à des actes de trahison vis-à-vis de leurs compatriotes les non-belligérants, c'est-à-dire des êtres sans défense, femmes, enfants, gens âgés, etc.; mais il est facile de concevoir qu'à cette besogne inavouable ne peuvent satisfaire que des moyens plus inavouables encore.

Cependant vous auriez tort de vous indigner : tout cela, avec bien autre chose encore, est non seulement admissible, mais louable, car, — je continue à citer textuellement : « Certaines rigueurs sont inhérentes à la guerre et c'est dans l'emploi impitoyable des violences nécessaires que réside souvent la seule et vraie humanité. »

Par contre, ce qui est impardonnable, aux yeux du Grand État-Major, ce qui est un véritable retour à la sauvagerie des premiers âges, c'est d'employer à la guerre des turcos mahométans. Ces troupes, en effet, — je cite toujours : « n'ont et ne peuvent avoir aucune idée de notre civilisation chrétienne, du respect que l'on doit aux propriétés, à l'honneur de l'individu, à l'honneur des femmes ». Par conséquent, se servir de gens pareils dans une guerre européenne, équivaut à faire usage de ces moyens de destruction barbares, réprouvés par tous, qui s'appellent : « l'assassinat, l'empoisonnement des puits et des aliments, la mise à prix de la tête d'un adversaire, etc., etc. *(sic)* »

Pauvres turcos ! Sans doute ils n'entendent rien aux sentiments chrétiens dont le Grand État-Major nous donne un échantillon quand il déclare légitimes des violences abominables exercées sur des gens désarmés. Mais ce que je puis affirmer et ce que pourront affirmer avec moi tous ceux qui les ont vus de près, c'est qu'aucune troupe n'est plus disciplinée, plus rigoureusement soumise et attachée à ses chefs, que par conséquent aucun abus n'est à craindre de leur part s'il n'est spécialement facilité ou ordonné par le commandement.

D'ailleurs la France n'est pas la seule puissance qui emploie des troupes musulmanes au même titre que ses

forces nationales. L'Autriche-Hongrie, alliée de l'empire d'Allemagne, possède bel et bien des contingents mahométans, recrutés en Bosnie-Herzégovine, et il n'y a pas à prétendre qu'en cas de guerre européenne ces bataillons seraient réservés pour garder les Balkans ou surveiller la Turquie. La majeure partie d'entre eux sont stationnés non pas dans leur pays d'origine, mais bien au cœur même de la monarchie : sur le territoire du 2e corps (Vienne), du 3e (Gratz), du 4e (Budapest). Le blâme du Grand État-Major retombe sur l'Autriche-Hongrie au moins autant que sur nous.

Mais l'armée allemande elle-même est-elle pure de tout contact musulman? Les coquetteries bien connues de l'empereur Guillaume à l'égard du sultan sont-elles toujours restées d'ordre passif, comme le refus récent de prendre part à la démonstration internationale dirigée contre la Turquie? En aucune façon.

C'est un des officiers les plus en vue de l'armée allemande, le général von der Goltz, aujourd'hui commandant du 1er corps d'armée prussien, qui a réorganisé non seulement l'état-major, mais encore tout le système militaire de la Turquie et, à l'issue de la guerre gréco-turque de 1897, il a publié un récit de la campagne, dans lequel il constate avec amour les progrès de ses élèves.

Mais il y a plus. Toute une pléiade d'officiers ottomans sont venus perfectionner leur instruction dans l'armée prussienne. Ils ont fait des stages dans les régiments et y ont exercé un commandement effectif, — ce qui par parenthèse a dû cruellement affliger l'âme chrétienne des soldats allemands placés sous leurs ordres. L'un d'entre eux, Pertev Bey, ayant servi auprès du

comte de Haeseler, alors commandant du 16e corps d'armée à Metz, a même écrit sur son ancien chef un livre fort intéressant, fort attrayant, plein d'aperçus ingénieux et dans lequel il reconnaît au vieux général les solides vertus qui distinguent un bon musulman !

Devant une union si touchante, devant l'appui si effectif donné par l'Allemagne à la puissance militaire du Grand Turc, il est permis de s'étonner que l'on nous reproche nos turcos, et ce n'est pas la manière « chrétienne » dont le Grand État-Major de Berlin comprend les usages de la guerre, qui atténuera l'étrangeté d'une pareille contradiction.

Notre artillerie de campagne

Mercredi 20 décembre 1905

Je crois avoir démontré suffisamment, dans de récents articles, combien sont fragiles les motifs invoqués par M. de Lanessan pour dénoncer notre infériorité militaire vis-à-vis de l'Allemagne.

Mais si la documentation erronée sur laquelle s'appuie l'honorable député du Rhône l'a conduit forcément à des déductions inexactes, ce n'est pas une raison pour en conclure qu'il ne reste rien à faire au point de vue de la défense nationale. Beaucoup de questions, et des plus importantes, touchant notre organisation militaire, méritent d'attirer l'attention des pouvoirs publics. Je m'occuperai aujourd'hui de celles qui concernent l'artillerie de campagne.

Nous possédons, comme l'on sait, un canon du calibre de 75 millimètres, qui est certainement le meilleur de tous les matériels légers en service dans toutes les armées. Ce canon est organisé de telle sorte que, quand il tire, la force du recul ne fait pas bouger l'affût sur lequel repose la pièce. Cette force est absorbée, en quelque sorte, par un frein hydropneumatique (c'est-à-dire à liquide et à air comprimé) qui, après avoir cédé légèrement au choc revient en avant et replace le canon exactement dans la position qu'il avait d'abord.

Sans être artilleur, il suffit d'avoir vu tirer les anciens canons, d'avoir observé le saut formidable qu'ils faisaient en arrière quand le coup partait, et d'avoir remarqué la peine que l'on avait ensuite à les remettre dans la direction exacte du but, pour se rendre compte de l'avantage immense que donne la suppression du recul. Au lieu d'avoir affaire à une machine qui se dérange à chaque coup, on possède un appareil dont le tir n'altère pas la fixité et que l'on peut manier par conséquent avec autant de sûreté que de rapidité. Aussi, grâce à ce perfectionnement et à quelques autres qu'il est inutile de mentionner ici, notre canon tire-t-il normalement, par minute, vingt coups parfaitement ajustés. On peut même aller un peu plus vite en cas de besoin.

Le canon de campagne allemand est d'un calibre voisin du nôtre, — 77 millimètres. Mais le recul n'y est pas supprimé; il est seulement atténué; par suite, la pièce ne peut tirer que huit coups par minute, au maximum.

Les Allemands ont adopté ce matériel un peu hâtivement, en 1896; ils ont achevé d'en armer les troupes

en 1899. Mais après avoir reconnu combien il est inférieur au nôtre, ils n'ont pas hésité devant les frais d'une transformation renouvelée à si brève échéance, et ils sont en train de le réfectionner.

Le secret relatif aux détails de cette opération est assez bien gardé pour que l'on manque de données précises. Cependant tout porte à croire que, contrairement à ce qui a été dit dans les journaux, nos voisins ont conservé les anciens canons, — les anciens « tubes », pour me servir de l'expression technique, et qu'ils changent simplement l'affût avec ce qui s'y rapporte. Ce nouvel affût serait muni de ressorts permettant d'obtenir la suppression complète du recul. Il est pourvu, comme le nôtre, de boucliers métalliques protégeant les servants.

En évitant de refaire un matériel entièrement neuf, les Allemands diminuent la dépense, mais ils gagnent aussi du temps, et l'on peut s'attendre à voir prochainement toutes leurs batteries munies de cette pièce perfectionnée. Ce jour-là, ils n'auront pas seulement rattrapé l'avance que nous avions sur eux au point de vue de l'artillerie : ils nous auront dépassés de beaucoup, et voici pourquoi :

Quand notre nouveau matériel a été mis en service, on a réduit de six à quatre le nombre des pièces qui composent une batterie d'artillerie de campagne, et l'on a porté, en compensation, le nombre des caissons de munitions de neuf à douze.

En agissant ainsi, on a voulu assurer aux nouvelles pièces un approvisionnement de projectiles qui fût en rapport avec la rapidité de leur tir, sans que l'effectif de la batterie en hommes, chevaux et voitures fût sen-

siblement modifié. Cet expédient est évidemment commode au point de vue de l'organisation, de l'administration, et même de la conduite du feu, puisqu'il réduit le nombre des unités dont le capitaine doit s'occuper pendant le tir. Mais il est fortement discutable, d'autre part, et je ne sache pas que l'on ait jamais songé, par exemple, à réduire le nombre des tireurs d'infanterie lorsqu'ont paru les armes à répétition, sous prétexte qu'un nouveau fusil en valait deux ou trois anciens.

Quoi qu'il en soit, les Allemands ne paraissent aucunement disposés à diminuer le nombre des pièces de leurs batteries, et comme ils mettent en ligne autant de batteries que nous, à peu de chose près, nous allons nous trouver ayant un tiers de bouches à feu de moins qu'eux, à qualité égale. La disproportion est effrayante.

Un remaniement de l'organisation de notre artillerie de campagne s'impose donc. Si l'on ne veut pas revenir aux batteries à six pièces, il faut augmenter le nombre des batteries existantes. Il serait d'ailleurs nécessaire de les grouper d'une façon plus simple, plus logique qu'elles ne le sont actuellement, et de débarrasser tout le système de notre artillerie des complications que l'on y remarque encore.

Mais il ne faudrait pas que cette réorganisation servît de prétexte pour encombrer nos batteries de campagne avec des pièces de gros calibre, comme on l'a demandé récemment. Les obusiers de campagne, lançant de fortes charges de mélinite, peuvent avoir leur utilité dans certains cas, quand il s'agit de battre des ouvrages solidement armés et fortifiés, et des obstacles très résistants. Mais c'est là un rôle exceptionnel, auquel il ne

faut pas sacrifier l'essentiel, c'est-à-dire la pièce légère, l'arme de bataille. On ne tire pas les perdreaux à balle, pas plus qu'on ne combat des lignes d'infanterie avec des obus de 15 centimètres.

Un côté de la question sur lequel il est urgent de porter son attention est le ravitaillement en munitions. Du moment que nos canons sont à tir rapide, la consommation en projectiles sera énorme; c'est fatal; il faut s'y résigner. Les convois de munitions devront être prévus en conséquence, et si l'on craint de manquer de chevaux pour traîner tant de voitures, ce sera le cas d'étudier l'emploi de la traction automobile, du moins pour les échelons les plus éloignés du champ de bataille.

Tableaux d'avancement

Lundi premier janvier 1906

Dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, paraîtront les tableaux d'avancement des officiers de l'armée française pour 1906; tableaux « impatiemment attendus », suivant l'expression consacrée; source de joie pour quelques-uns, cause de dépit et de découragement pour le plus grand nombre, car si la foule est grande, de ceux qui prétendent y figurer, le chiffre des élus est relativement modeste.

Cependant, l'année qui s'ouvre sera bonne pour les candidats. Depuis longtemps on n'avait pas eu en perspective un pareil remue-ménage dans les hauts grades. Une vingtaine de généraux de division à nommer, une soixantaine de généraux de brigade, plus de

quatre-vingts colonels : telles sont les prévisions actuelles fondées sur la limite d'âge, sans compter les surprises ménagées par l'apoplexie, les insolations, les chutes de cheval et autres menus accidents impitoyablement escomptés et notés au passage par les aspirants aux étoiles ou à la graine d'épinards.

Le ministre de la guerre aura donc à remplir, cette fois, une tâche particulièrement délicate. Selon que ses choix seront mauvais ou bons, la tête de l'armée va se trouver, et pour longtemps, encombrée de non-valeurs ou peuplée par l'élite du corps d'officiers.

La responsabilité est grande; elle est même redoutable.

Le ministre est-il, du moins, suffisamment armé pour pouvoir agir au mieux des intérêts qui lui sont confiés?

Si l'on en juge d'après la multiplicité et la diversité des décrets, règlements, instructions et circulaires de tout genre qui ont paru depuis seulement une trentaine d'années pour régler l'application de l'avancement au choix, il n'est pas de question sur laquelle les procédés aient autant varié, preuve évidente de la difficulté d'arriver à une solution satisfaisante.

Tantôt le ministre abdique une partie de ses prérogatives entre les mains de commissions; tantôt il use pleinement de tous les droits que la loi lui confère. Une année, le système est orienté de manière à tenir le plus grand compte de l'ancienneté de service des officiers; une autre année, on parle de rajeunir les cadres et l'on va chercher des candidats parmi des gens qui ne comptent que quelques années de grade.

Le travail qui s'effectue dans le mystère du cabinet ministériel n'est pas moins fécond en variations de

principe, que celui qui s'élabore sous les yeux du public. Tel ministre éprouve une répugnance marquée à laisser avancer les officiers qui ne sortent pas des grandes écoles. Tel autre, au contraire, dans sa hâte à rétablir l'équilibre, n'est peut-être pas assez difficile dans le choix des candidats provenant du rang, etc., etc.

Pour l'établissement du tableau d'avancement de 1906, le système adopté est le suivant : le général de brigade réunit ses colonels; le général de division réunit ses brigadiers ; le général en chef réunit ses divisionnaires, et de ces conférences successives sort, dans chaque corps d'armée, un tableau des officiers proposés pour le grade supérieur, classés suivant l'ordre de préférence définitivement arrêté par le commandant de corps.

Les propositions pour le grade de colonel et au-dessus vont, en outre, aux généraux inspecteurs de corps d'armée qui réduisent chacun en un tableau unique, transformé à leur guise, les listes des corps d'armée dont ils ont l'inspection.

Le travail personnel du ministre, ou plutôt celui de son cabinet, consiste alors à fusionner en un tableau général les tableaux des corps d'armée pour les propositions jusqu'au grade de lieutenant-colonel inclus, et les tableaux des inspecteurs de corps d'armée, pour les propositions relatives aux grades plus élevés.

Comme ce classement est fondé, — en théorie, — sur les notes des officiers, et que tout officier a connaissance, maintenant, de ses notes, il s'ensuit que tout doit se passer, — toujours théoriquement, — de la façon la plus loyale et la plus propre à assurer un excellent recrutement des cadres supérieurs.

En réalité, les choses se présentent différemment. D'abord tous les officiers sont admirablement notés, à peu d'exceptions près, et je dois dire que ce phénomène a pris des proportions étonnantes depuis que, par ordre ministériel, les dossiers sont communiqués aux intéressés. Les raisons militaires qui feraient préférer un officier à un autre deviennent dès lors si subtiles, si impondérables, que l'arbitraire intervient forcément lorsqu'il s'agit de choisir. Les chefs les plus scrupuleux, de crainte de se tromper, donnent le pas à l'ancienneté; parmi les officiers qui se trouvent en ligne, ils proposent ceux qui comptent le plus d'années de service. Mais il en est d'autres qui, inconsciemment ou non, se laissent entraîner par des motifs différents et chez qui l'esprit de coterie, les relations personnelles ou mondaines jouent un rôle décisif. D'ailleurs, l'exemple vient de haut.

Ne voyons-nous pas des officiers attachés à la maison militaire du président de la République décrocher jusqu'à trois grades en cinq ans (sans compter les décorations), et l'Élysée n'est-il pas devenu la véritable pépinière du haut commandement?

Ne voyons-nous pas la plupart des ministres de la guerre, au moment de quitter leurs fonctions, assurer par un « testament » en bonne et due forme la fortune militaire des officiers qui les ont secondés, ne fût-ce que pendant quelques mois, — sans préjudice des faveurs exceptionnelles prodiguées antérieurement?

De pareils errements sont contagieux. Aussi, M. Étienne ne devra-t-il pas s'étonner si les états de proposition qu'on lui soumet sont encombrés d'officiers d'ordonnance, de membres des « grandes familles mili-

taires », et de « postards », transformés pour la circonstance en loyaux républicains.

Mais quelle que soit sa bonne volonté, il restera désarmé, faute d'éléments d'appréciation suffisamment précis et sûrs. Il pourra peut-être écarter quelques choix scandaleux, réparer quelques injustices trop criantes. Il sera hors d'état d'empêcher que l'œuvre, dans son ensemble, ne reste médiocre, car c'est le système en lui-même qui est mauvais, ce sont ses défauts qui donnent beau jeu à l'ardeur des intrigants et des arrivistes et à l'action des coteries.

Tant que nous n'aurons pas une nouvelle loi d'avancement, fondée sur des règles précises, limitant les appétits et obligeant à justifier d'une manière vraiment sérieuse et tangible les motifs pour lesquels un officier est préféré à ses camarades, l'arbitraire continuera à régner et tous les efforts tentés pour obtenir une amélioration resteront inutiles.

Favoritisme

Samedi 20 janvier 1906

Les tableaux d'avancement de l'armée métropolitaine, récemment parus, justifient en grande partie les pronostics auxquels ils ont donné lieu.

Le travail des propositions se fait maintenant au grand jour. Chaque officier connaît ses notes et sait quel rang ses chefs lui assignent sur la liste des candidats au grade supérieur. Il était évident, dès lors, qu'il ne pourrait y avoir grand chose à redire aux divers choix

exercés dans les corps de troupe, milieux nombreux, où l'on se connaît, où les passe-droits donnent facilement prétexte à récriminations et à commentaires, sinon à réclamations. Mais si un chef dépourvu de jugement ou de scrupules y regardera désormais à deux fois avant de faire passer indûment sur le dos de ses camarades un officier qui sert dans un régiment, il éprouve naturellement moins de gêne pour favoriser son officier d'ordonnance ou d'autres individualités isolées telles que des gens attachés à des services spéciaux ou à des états-majors.

Aussi les tableaux d'avancement pour 1906 présentent-ils les particularités suivantes.

L'ancienneté de service a une grande influence sur le choix exercé dans les régiments. On voit même reparaître sur les tableaux approuvés par M. Étienne une grande partie des laissés pour compte des états de proposition antérieurs; tout un stock d'officiers âgés que, pour une raison ou une autre, les prédécesseurs du ministre actuel avaient écartés.

Mais à côté de ces vétérans figure un véritable essaim de gens relativement jeunes occupant des situations à côté et des postes en vue auprès de hautes personnalités militaires.

De ces deux catégories, la première n'a, sauf exceptions, qu'un avenir limité. La seconde fournira la plupart des chefs de demain. Leur importance relative est variable suivant les armes. Qu'il me soit permis de montrer ce qu'elle est dans l'artillerie, à un moment décisif de la carrière.

Sur 55 capitaines acceptés en 1906 pour le grade de chef d'escadron au choix, 25 seulement sont pris dans

les régiments. Encore faut-il observer que sur ce nombre plusieurs officiers, pourvus du brevet d'état-major, ne font que passer dans la troupe. Trente, au contraire, appartiennent aux états-majors et aux établissements, et parmi eux il n'y a pas moins de douze officiers d'ordonnance! On y voit même figurer, dans les plus belles conditions, un spécialiste des questions russes dont les communications relatives à la guerre de Mandchourie ont toujours conclu, invariablement, à la victoire de Kouropatkine. Ce « flair d'artilleur » ne pouvait manquer d'être récompensé d'une manière éclatante.

Quoi qu'il en soit, la préférence donnée aux « embusqués » sur les officiers de troupe est, ici, évidente, et j'en pourrais citer d'autres exemples, nombreux et probants.

De pareils symptômes sont inquiétants. Sacrifier des gens attachés à un labeur qui constitue le métier militaire par excellence, et d'autre part favoriser outre mesure des officiers employés au service personnel d'un chef ou à des occupations qui n'ont parfois qu'un rapport lointain avec les travaux de la guerre, c'est marquer trop de dédain pour le devoir accompli avec simplicité, c'est donner le pas au brillant sur l'utile, c'est offrir une prime au savoir-faire des arrivistes.

Et le ministre? dira-t-on. N'est-il pas maître d'accepter ou de repousser les choix qu'on lui propose? En attendant une réglementation plus rationnelle que celle dont nous souffrons, ses pouvoirs ne lui permettent-ils pas de remédier, dans une certaine mesure du moins, à cet excès de favoritisme?

Sans doute. Mais à supposer que le ministre soit tourmenté d'un pareil souci, quelle autorité pourrait-il

avoir à ce sujet sur les généraux, s'il ne donne pas lui-même l'exemple? Comment arrivera-t-il à refréner les abus s'il prodigue de son côté les faveurs les plus extraordinaires à ses collaborateurs d'un moment, — à des collaborateurs dont, par surcroît, l'armée sait fort bien qu'ils sont loin d'être choisis tous pour des raisons d'ordre militaire?

Les chiffres que je vais citer paraîtront incroyables. Ils sont rigoureusement exacts. Chacun peut les vérifier en consultant les publications officielles.

Le cabinet militaire de M. Étienne compte, en plus du général chef de cabinet, dix-huit officiers de l'armée, du grade de lieutenant à celui de lieutenant-colonel. Sur ces dix-huit officiers, neuf faisaient déjà partie du cabinet précédent.

Or, deux mois à peine se sont écoulés depuis la démission de M. Berteaux, et déjà *seize de ces officiers* ont récolté, qui une croix, qui un avancement, qui une inscription au tableau, les uns à la suite du « testament » du ministre sortant, les autres par don de joyeux avènement du ministre nouveau.

Deux officiers seulement n'ont rien obtenu pendant ce court laps de temps : l'un parce qu'il avait été récemment promu, hors tour, au grade supérieur, par M. Berteaux, l'autre, — le pauvre, — parce qu'à son arrivée au ministère, avec M. Étienne, il était déjà chevalier de la Légion d'honneur, et fraîchement pourvu d'un nouveau galon.

Tous ceux qui étaient encore en état d'attraper quelque avantage ont donc été comblés, y compris l'ancien officier d'ordonnance du général Gonse, égaré dans ce fromage par suite d'une de ces confusions de

noms, une de ces erreurs de personnes, comme il s'en produit plus fréquemment qu'on ne se l'imagine, lorsqu'il s'agit de constituer rapidement le cabinet d'un ministre au milieu du brouhaha des recommandations et des sollicitations.

Généralement, on se bornait à récompenser les services rendus ; ici, l'on a surtout récompensé les services à rendre ; de cette manière, l'un au moins des deux intéressés est sûr de n'être pas volé !

Mais les faveurs ministérielles ne se distinguent pas seulement par leur profusion. Elles s'exercent encore dans des conditions vraiment peu ordinaires.

Citerai-je cet officier inscrit au tableau d'avancement à quatre ans de grade de capitaine, et qui passera commandant sans avoir figuré un instant à la tête d'un escadron ? L'allure de sa carrière ne s'en trouvera d'ailleurs pas modifiée. N'est-ce pas de lui qu'un ministre disait, il y a quelques années, parlant à un protecteur influent que M. Étienne connaît bien : « Le charger d'une nouvelle mission ? Mais je n'en vois pas d'autre à lui donner que de l'envoyer dans un régiment. C'est la seule qu'il n'ait encore jamais remplie. »

Je m'empresse d'ajouter que ce ministre pince-sans-rire n'a point mis sa menace à exécution. L'officier a continué à éviter le régiment ; il vient d'en être récompensé par un choix qui lui fait gagner des centaines de rangs sur les plus favorisés de ses camarades. Il n'est, d'ailleurs, pas breveté, et c'est cette absence du diplôme d'instruction militaire supérieure qui lui permettra, sans doute, par une anomalie singulière, d'être promu légalement, dans un avenir prochain, sans avoir jamais exercé de commandement. Le législateur

n'avait pas prévu qu'un officier de troupe ne paraîtrait jamais dans la troupe, et c'est une simple circulaire ministérielle, facilement révocable, qui invite les officiers non brevetés à remplir un emploi de leur grade avant de gagner l'échelon supérieur.

Par contre, c'est une loi qui oblige les officiers brevetés d'état-major à passer deux ans dans un régiment comme capitaines avant d'être promus commandants, et deux ans en qualité de commandants avant d'être promus lieutenants-colonels. Dans le même ordre d'idées, un colonel d'infanterie ou de cavalerie doit avoir commandé un régiment pendant deux ans avant d'obtenir les étoiles de général. C'est là une mesure fort sage; le contact avec le rang est indispensable pour rendre à l'officier l'habitude du commandement, après quelques années passées dans les bureaux.

Mais il serait trop beau de voir l'entourage d'un ministre se plier à la règle commune que ce même ministre a justement pour devoir de faire respecter. Un subterfuge ingénieux, passé à l'état traditionnel, permet aux officiers brevetés détachés au cabinet, de tourner la loi. On les affecte simplement pour ordre à un régiment du gouvernement militaire de Paris et ils sont censés accomplir leur stage régimentaire en même temps qu'ils font leur service auprès du ministre. Nouveau titre, — à rebours, — pour justifier les plus brillants avancements.

Du reste l'Élysée ne fournit pas des exemples plus édifiants. Les faveurs y sont prodiguées aussi généreusement et aussi indistinctement qu'au cabinet du ministre de la guerre et l'on y voit, comme à l'époque de l'ancienne monarchie, des colonels vaquer à leur

service de cour, tout en restant les chefs titulaires de régiments qu'en réalité leurs lieutenants-colonels instruisent et dirigent.

Et c'est à une pareille école que se recrutent et se forment les futurs grands chefs de l'armée! C'est ainsi qu'ils apprennent à commander, c'est-à-dire à exiger des autres la pratique des rigoureux devoirs qui forment l'essence du métier militaire!

Il serait temps d'aviser.

L'application de la nouvelle loi militaire

Lundi 5 février 1906

Nos anciennes armées de métier, recrutées dans un milieu spécial, constituaient un monde fermé, s'organisant avec ses propres ressources. Pour compléter leurs effectifs, au moment d'une mobilisation, elles ne recouraient pas à l'ensemble de la nation, comme cela se passe aujourd'hui. Elles ne disposaient que de réserves relativement peu nombreuses, composées de soldats en congé.

Il était donc indispensable que ces armées fussent dotées en tout temps des services administratifs et sanitaires qui leur étaient nécessaires le jour d'une entrée en campagne : trains, infirmiers, boulangers, etc.

Pareillement il fallait que les corps eussent à leur disposition, d'une manière permanente, des tailleurs, des bottiers, des selliers, des bourreliers ou autres ouvriers du même genre.

Enfin, comme la durée du service atteignait huit,

sept ou cinq ans, suivant les époques, — et même plus, en cas de rengagement, — on ne voyait que des avantages à occuper les hommes qui avaient terminé leur instruction, en leur faisant remplir, dans l'intérieur du régiment, toutes sortes d'emplois. Cependant, beaucoup de soldats auraient encore croupi dans l'oisiveté si l'on n'avait multiplié les revues, les manœuvres de parade, et si l'on n'avait fait de larges emprunts à la main-d'œuvre militaire pour le travail des arsenaux, pour les constructions du génie et même pour des entreprises d'utilité générale ou privée.

Pendant les années qui suivirent la guerre de 1870-1871, la durée du service militaire fut diminuée en même temps que l'obligation de servir s'étendit à toutes les classes de la nation. Le système de mobilisation changea complètement. L'effectif et le rôle des réserves prirent une importance qu'ils n'avaient point eue jusque-là, et parmi les éléments nouveaux appelés à former l'armée du temps de guerre, il était désormais facile de trouver les spécialités dont on a besoin pour assurer la vie matérielle des troupes de campagne.

Mais les anciennes habitudes n'en subsistèrent pas moins, entretenues par la routine, par l'esprit de particularisme, par l'attrait de la commodité et des avantages matériels que cette situation procurait aux cadres.

On assista même au développement d'abus nouveaux.

C'est ainsi que les officiers virent reconnaître légalement un droit qui leur était formellement dénié par les anciens règlements : celui d'employer des soldats pour leur service personnel.

Aussi aujourd'hui, à la veille de l'application de la loi

de deux ans, l'armée est-elle encombrée d'une multitude d'emplois qui n'ont rien de commun avec le métier des armes; une foule de jeunes gens perdent, à remplir des fonctions serviles ou sédentaires, le temps qu'ils devraient consacrer à devenir des soldats.

D'après les calculs faits par des personnalités compétentes, c'est à plus de cent mille hommes que s'élève le chiffre des ordonnances, garçons de cantines et de mess, tailleurs, cordonniers, manutentionnaires, etc. Plus de cent mille hommes, c'est-à-dire, au bas mot, la moitié d'un contingent annuel, le quart de l'effectif fourni par le service de deux ans!

Que dirait-on si les enfants, que l'obligation de l'instruction primaire force à fréquenter l'école, employaient leurs heures de classe à servir l'instituteur, à faire son ménage, à cultiver son jardin, ou à entretenir les bâtiments scolaires? C'est pourtant quelque chose d'analogue qui se passe dans cette grande école d'instruction militaire qu'est l'armée.

Il est urgent de couper court à ce dangereux parasitisme, car les conséquences du mal sont évidemment d'autant plus grandes que le temps de service est plus court. Quand les soldats servaient trois ans, on avait encore des chances d'en trouver un bon nombre dans le rang pendant deux ans. Aujourd'hui il n'en serait plus de même puisque tous les employés se recruteraient forcément parmi les soldats qui accomplissent leur deuxième et dernière année de service.

Parmi les fonctions à côté il en est qui subsistant en cas de guerre doivent être conservées en temps de paix. On peut y comprendre, par exemple, dans les régiments d'infanterie, les bicyclistes, les conducteurs de voitures,

les hommes chargés de soigner les chevaux des officiers montés.

Mais il est inadmissible que chaque officier ait à sa disposition comme domestique un soldat-ordonnance (souvent plusieurs, dans la réalité). En faisant rentrer ces hommes dans le rang et en allouant aux officiers une indemnité qui leur permettra d'assurer leur service personnel, tous les intérêts resteront sauvegardés.

Il est inadmissible qu'une légion de tailleurs et de cordonniers passent leurs journées dans les ateliers des régiments, au lieu de manier le fusil. En temps de guerre, au cours des manœuvres, ils reprendront l'aiguille ou l'alêne quand il le faudra, mais à la caserne leur métier sera mieux fait par des ouvriers spéciaux.

Il est inadmissible que des gens qui redoutent de faire leur service trouvent dans des postes de perruquiers, de cuisiniers, de plantons, de scribes, de lampistes, etc., un bon prétexte pour ne jamais mettre les pieds à l'exercice.

Tous ces emplois peuvent être, les uns entièrement supprimés, les autres assurés par la main-d'œuvre civile ou par des hommes inaptes au service armé et classés dans les services auxiliaires, — car la loi prévoit l'incorporation des soldats de cette catégorie dès le temps de paix, ce qui est, d'ailleurs, une mesure discutable.

Dans le même ordre d'idées nos services accessoires : trains, troupes d'administration, sections d'infirmiers et de secrétaires, qui sont organisés en France avec un luxe de personnel dont on ne trouve point d'égal dans les armées étrangères, devraient être réduits à un minimum. Les réserves sont assez riches en spécialités de

tout genre pour pouvoir satisfaire, et au delà, aux besoins de la mobilisation sans qu'il soit nécessaire d'entretenir, pendant les années de paix, une véritable armée de non-combattants.

Quant aux parades, au service de place, à tout ce qui n'est point la préparation des troupes à la guerre, ce sont des corvées superflues, plus nuisibles que profitables à l'instruction. Sait-on que dans la seule garnison de Paris, plus de 500 hommes se relaient toutes les vingt-quatre heures pour accomplir un fastidieux et inutile service de garde ? Sans compter, bien entendu, les troupes déléguées aux obsèques, aux réceptions solennelles, etc., etc.

Enfin il serait indispensable de remettre en honneur comme elles le méritent, les fonctions de l'officier de troupe, de l'homme qui est l'instructeur et l'éducateur des jeunes soldats et qui est appelé éventuellement à les conduire au feu. Personne n'ignore combien ceux qui remplissent ce rôle éminemment utile, sont aujourd'hui sacrifiés, alors que prestige, faveurs, avancement vont au brillant officier d'ordonnance ou à l'arriviste habile qui sait se faire désigner, au moment opportun, pour quelque vague mission. Rien ne serait plus sain pour l'état moral de l'armée, que d'entrer résolument, à cet égard, dans une voie nouvelle et d'apporter plus de justice dans l'appréciation des services rendus.

Ainsi comprise, dégagée du poids mort qui est l'héritage d'institutions vieillies, l'application du service de deux ans ne peut que tourner à la confusion des détracteurs de la loi nouvelle. Loin d'amener la décadence de nos forces militaires, elle sera une garantie puissante d'homogénéité et de valeur professionnelle.

Georges Picquart

Saint-Cyr et Polytechnique à la caserne

Mercredi 21 février 1906

Au mois d'octobre prochain, pour la première fois, les élèves admis à Saint-Cyr et à Polytechnique iront accomplir, dans les régiments, le temps de service préalable exigé par la nouvelle loi militaire.

L'épreuve ne durera qu'un an pour ces privilégiés. Tandis que le commun des mortels est tenu de passer deux ans à la caserne, eux ne paraîtront une seconde fois dans la troupe qu'avec l'épaulette d'or ou d'argent.

Cependant l'innovation n'est pas du goût de tout le monde. Il existe une catégorie de Français qui veulent bien être officiers, mais pour qui le métier de soldat reste sans charmes. Rien n'illustre mieux cet état d'esprit que l'histoire incroyable, et pourtant authentique, de ce rejeton d'une très noble famille qui ayant échoué à Saint-Cyr, il y a quelques années, préféra déserter plutôt que de servir son pays comme simple troupier.

Ce jeune homme avait évidemment des traditions militaires incompatibles avec le régime d'une démocratie. Mais il ne faudrait pas croire que sa mentalité fût exceptionnelle. Ne nous a-t-on pas affirmé et répété sur tous les tons, à l'occasion du vote de la loi de deux ans, que si l'on forçait les futurs officiers à passer tous par le rang, personne ne se donnerait plus la peine d'entrer dans nos grandes écoles militaires?

On eût été, d'ailleurs, plus près de la vérité en disant que, dans ces conditions, l'épaulette attirerait moins d'amateurs du genre de ce réfractaire titré dont je viens de citer l'exemple, et il n'y a rien là qui doive nous chagriner, au contraire !

Quoi qu'il en soit, aucun candidat au grade d'officier ne pourra se dispenser désormais d'aller faire ses premières armes au régiment. Mais on connaîtrait mal la ténacité de l'homme attaché à ses privilèges si l'on s'imaginait que nos gens se tiennent pour battus.

Il faut passer par la caserne ? Soit ! On y passera, mais en s'arrangeant de façon à éviter, dans la mesure du possible, les ennuis de la situation et, surtout, les promiscuités engendrées par la vie en commun. — Et déjà, sous prétexte de mieux préparer à leur métier les futurs officiers, on parle de les réunir en pelotons d'instruction, dans quelque grande ville, au chef-lieu du corps d'armée, par exemple, où des régiments de diverses armes tiennent garnison. Ces jeunes gens auront des instructeurs à eux, des programmes spéciaux. Ils mèneront une vie complètement séparée, moralement et matériellement, de celle des autres soldats. Comme autrefois les volontaires d'un an, ils auront sans doute à leur service des ordonnances, et vivront en mess, à la cantine !

Il n'est pas besoin d'insister beaucoup pour démontrer qu'une pareille manière d'envisager la question serait complètement opposée à l'esprit de la loi. Rien ne ferait perdre plus sûrement le bénéfice des dispositions nouvellement édictées.

On a insinué maintes fois, dans le camp réactionnaire, que si le législateur a voulu obliger les candidats

officiers à partager pendant quelques mois l'existence de la troupe, c'est qu'il s'est plu à exercer sur eux une puérile brimade, c'est qu'il a obéi à je ne sais quel sentiment de jalousie égalitaire, mesquin et rancunier.

Ce sont là de bien misérables chicanes. Comme s'il n'était pas nécessaire, indispensable, que celui qui assume la lourde responsabilité d'instruire et, le cas échéant, de mener au feu les défenseurs de notre indépendance nationale, sache par sa propre expérience ce qu'est le soldat, quels sont ses besoins, ses aspirations, quel est le langage qu'il comprend, par quels moyens on peut gagner sa confiance, éveiller et cultiver en lui cet esprit de dévouement et de sacrifice, sans lequel une armée n'est qu'un troupeau voué aux paniques et aux défaites !

Aujourd'hui encore, quand un jeune homme, sorti des grandes écoles, arrive au régiment, investi de cette autorité redoutable, qui est celle de l'officier sur le soldat, il tombe dans un milieu dont il a certes beaucoup entendu parler, mais qui, pratiquement, lui est complètement étranger.

Les inconvénients de ce manque de préparation ne tardent pas à se faire sentir. Ce nouveau venu, généralement gonflé d'une science fraîchement acquise, — et souvent bien creuse, — effarouche les hommes de troupe plutôt qu'il ne les conquiert, et les sous-officiers rompus au métier, qui observent en sa présence un respect de commande, ne se gênent pas pour prendre leur revanche derrière son dos en riant de son inexpérience et de ses inévitables maladresses.

Certaines natures, bien douées, savent vaincre ces

premières difficultés. L'instinct du devoir les conduit à reconnaître et à combler les lacunes de leur éducation militaire. Mais ils restent nombreux ceux qui, traînant dans les casernes un incurable ennui, négligeant des détails dont ils ne savent pas comprendre l'intérêt, dédaignant des soins dont ils sont incapables de s'occuper avec compétence, n'aspirent qu'au jour où ils pourront s'évader dans quelque situation, — emploi bureaucratique, mission, service personnel auprès d'un grand chef, — où leur bagage théorique plus ou moins bien digéré, leurs qualités d'homme du monde ou leur aptitude à l'intrigue leur permettront d'espérer un avenir plus brillant que celui qu'ils pourraient atteindre en se consacrant, avec leurs camarades sortis du rang, aux utiles fonctions d'officiers de troupe.

Le séjour préalable des saint-cyriens et des polytechniciens au régiment est une mesure éminemment propre à combattre ces fâcheuses tendances. C'est de plus un premier pas fait dans la voie de cette unité d'origine vers laquelle nous devons orienter le recrutement du corps d'officiers; unité d'origine non seulement pour les officiers de carrière, mais encore pour *tous* les officiers, — sans épithète, — qu'ils appartiennent à l'armée active ou à la réserve, qu'ils servent dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie ou le génie. La concordance des efforts, sans laquelle il n'y a que désordre et défaite, ne peut s'obtenir que d'un personnel uni, homogène, et non d'un commandement divisé par les castes, les coteries, les catégories, les privilèges.

Mais pour arriver à réaliser quelques progrès dans cet ordre d'idées, il ne faut pas commencer par tourner la loi en faisant une situation spéciale aux élèves

des grandes écoles, pendant leur séjour dans le rang.

Il importe, au contraire, que ces jeunes gens suivent la règle commune, qu'ils mènent réellement la vie du soldat, qu'ils gagnent, par les mêmes moyens que les autres troupiers, leurs galons de caporal et de sergent, et le procédé le plus sûr pour éviter tout abus serait de les répartir à raison de deux ou trois par régiment, sans autre faveur que de les placer dans des compagnies, des escadrons ou des batteries commandés par des chefs particulièrement intelligents, énergiques, attachés à leurs devoirs.

Nulle initiation ne vaut celle-là.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires : la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... **vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle..... **vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...	**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux inscriptions les plus anciennes ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète se vend soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série .. II

où il y a tout ce qu'il V

et cahier pour la discussion..... VII

Charles Péguy. — Tout ce qu'il faut..... IX

GEORGES PICQUART. — *de la situation faite à la défense militaire de la France*.. I

Deux armées..... 3

I. — Armée française 3

II. — L'armée allemande..... 7

à la frontière de l'Est..... 11

la neutralité belge..... 17

la défense de la Belgique..... 21

l'armée anglaise 26

la puissance de l'armement moderne 30

Recrutement régional 35

les Grandes Manœuvres..... 39

les forces morales et la guerre 42
la Défense nationale 47
Contradiction 61
Notre artillerie de campagne 65
Tableaux d'avancement 69
Favoritisme 73
l'application de la nouvelle loi militaire 79
Saint-Cyr et Polytechnique à la caserne 84

Nos Cahiers sont édités 90

Table de ce cahier 94

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce treizième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 6 mars 1906.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 777

Il est impossible de suivre honnêtement le mouvement littéraire, le mouvement d'art, le mouvement politique et social si l'on n'est pas abonné aux *Cahiers de la Quinzaine*.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; treizième cahier de la septième série; un cahier jaune de XII + 96 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

QUATORZIÈME CAHIER, CAHIER DE PAQUES
DE LA SEPTIÈME SÉRIE

GABRIEL TRARIEUX

LES VAINCUS

Savonarole

CINQ ACTES

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

1991

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

cahier de Pâques

de la septième série

Les cahiers de Pâques des séries précédentes ont été :

les deux précédents cahiers de M. Gabriel Trarieux;

et

Quinzième cahier, cahier pour le dimanche des Rameaux *de la sixième série* et cahier pour le dimanche de Pâques, un cahier vert de XVI—176 pages, *in octavo* grand jésus, bon à tirer du mardi 18, fini d'imprimer du jeudi 20 avril 1905 ..... six francs

EDDY MARIX. — **La tragédie de Tristan et Iseut**; *cinq actes;* une salle dans le palais de Weisefort, en Irlande; une tente sur le pont d'un navire; la nuit, devant le château de Tintagel; une grotte dans la forêt; une salle dans le château de Tintagel; une tempête sur la grève de Penmarch.

A CONSTANT COQUELIN

En Témoignage
d'admiration et d'amitié

G. T.

Il a été tiré de ce cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

et dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur : nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits ; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement : l'abonnement sur whatman à cette septième série est de cent francs pour tous pays.

LES VAINCUS

139913
4/10/16

DU MÊME AUTEUR

en vente à la librairie des cahiers

THÉATRE

Joseph d'Arimathée ..... un volume
Hypatie ..... un volume
Savonarole ..... un volume

Sur la foi des Étoiles ..... un volume
La Guerre au Village ..... un volume

POÈMES

La chanson du Prodigue ..... un volume
La Coupe de Thulé ..... un volume

ESSAIS

La Lanterne de Diogène (Notes sur le théâtre) ..... un volume
Les Petites Provinciales (Sites et portraits) un volume

POUR PARAITRE

La Robe Blanche (drame)
Elie Greuze (roman)

Savonarole

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Pages du Catalogue analytique sommaire

Gabriel Trarieux, — *Émile Zola, homme d'action*..... deux francs 185

— — Les Vaincus, — *Joseph d'Arimathée*, — trois actes..... trois francs 233

— — Les Vaincus, — *Hypatie*, — quatre actes..... trois francs 346

« Se romper si potria quelle grandi ale ! »

CANZONE DE SAVONAROLE

GABRIEL TRARIEUX. — *Les Vaincus,* — trilogie :

Seizième cahier, cahier de Pâques *de la quatrième série,* un cahier blanc de 108 pages, bon à tirer du mardi 7, fini d'imprimer du jeudi 9 avril 1903..... trois francs

GABRIEL TRARIEUX. — *Les Vaincus,* — Joseph d'Arimathée, — trois actes; *à monsieur Édouard Schuré;*

Treizième cahier, cahier de Pâques *de la cinquième série,* un cahier blanc de 152 pages, bon à tirer du mardi 29 mars 1904..... trois francs

GABRIEL TRARIEUX. — *Les Vaincus.* — Hypatie; — quatre actes; — avant-propos de M. Georges Clemenceau; — *à madame Ségond-Weber;* — la fin d'un monde, la montée au temple; Athêné Polias, le Caesareum; Hypatie et Krysès; les moines de Nitria, la mort d'Hypatie;

et le présent cahier.

PERSONNAGES

JÉROME SAVONAROLE, moine dominicain, prieur du couvent de Saint-Marc.

SANDRO BOTTICELLI, peintre florentin.

BERNARDO RIDOLFI, riche gentilhomme, chef du parti des Médicis.

FRANÇOISE RIDOLFI, sa femme.

NICOLAS MACHIAVEL, Médicéen, secrétaire du Conseil des Huit.

FRANÇOIS VALORI, partisan de Savonarole, chef du parti Piagnone.

ROMOLINO, messager du Pape.

DOMINIQUE BUONVINCINI,
FRA BENEDETTO,
FRA SACRAMORO, } dominicains, moines de Saint-Marc.

FRANCESCO DI PUGLIA,
RONDINELLI, } moines franciscains.

RUCELLAÏ,
POPOLESCHI,
MORGANTE,
LAMBERTO DELL' ANTELLA,
GIROLAMO GINI,
CARDANO, } membres du Conseil des Huit.

ANTONIO,
PAGOLO,
MANZI, } artisans florentins.
JACOPO,
MICHELE,

DOLFO SPINI, libertin.

BAUTISTA, érudit.

MICHEL-ANGE, sculpteur.

CECCONE, greffier.

MONNA FELICIA, duègne.

LA NOURRICE DE FRANÇOISE.

PIERRO BRATTI, geôlier.

MOINES, ARTISTES, HOMMES D'ARMES, HOMMES ET FEMMES DU PEUPLE, etc.

LE CHŒUR DES ENFANTS.

UN VÉNITIEN.

Le drame se passe à Florence, du mois de février au mois de mai 1498.

ACTE PREMIER

L'AUTODAFÉ DES VANITÉS

Une place de Florence, à l'aube. A gauche, boutiques d'artisans, le palais des Ridolfi. Au fond, maisons avec portiques, perspective de rues étroites. A droite, l'église Sainte-Marie-des-Fleurs : vaste porche cintré, exhaussé de trois marches. Au début de l'acte, le frère Dominique Buonvincini, vêtu de la chape blanche des Dominicains, se promène devant l'église en murmurant des prières. Des enfants, également vêtus de blanc, la tête couronnée d'olivier, achèvent d'élever au fond de la place un bûcher. Ils plantent au sommet un mannequin grotesque, affublé d'oripeaux éclatants.

LES ENFANTS

L'ouvrage est fini, frère Dominique !

— Quel beau feu de joie cela va faire !

— Voyez-vous le bonhomme Carnaval ?...

Ils font demi-cercle autour du Frère.

LE FRÈRE DOMINIQUE

C'est bien, mes enfants. Écoutez-moi. Il faut achever cette œuvre sainte. Vous savez ce qu'attend

de vous le Révérend Père Savonarole. Il veut que, par votre entremise, ce jour de licences criminelles tourne à l'agrément du Seigneur. Allez donc par les rues de la ville et quêtez en son nom l'anathème, toutes les vanités déshonnêtes dont se parent les mauvais compagnons. Exhortez vos sœurs à la modestie, vos frères à la pauvreté. Nous livrerons ensuite aux flammes les ornements voluptueux. Allez, mais craignez le scandale ; qu'il n'y ait pas de cris ni de rixes. Recherchez les dons volontaires, plutôt que les débats publics. Surtout, évitez ces jeux barbares où vous vous plaisiez autrefois. Tel est le vœu du frère Jérôme. Vous avez compris, mes enfants ?

LES ENFANTS

Oui, frère Dominique !

FRÈRE DOMINIQUE

Allez, que Dieu vous soit en aide ! Je vais retourner à Saint-Marc.

Il sort par le fond à droite. Les enfants se dispersent de tous côtés.

FRANÇOISE, sortant du palais Ridolfi et se retournant sur le seuil.

Nourrice !... Descendras-tu, Nourrice ?

LA NOURRICE

Me voici, ma fille, me voici...

FRANÇOISE

J'aime prier dans l'église vide, tu sais bien... Hâtons-nous, l'heure passe... (Elles sortent.)

LA NOURRICE, l'arrêtant

Fais attention... des cavaliers !...

Dolfo Spini et deux jeunes gens débouchent par le fond à droite. Ils titubent légèrement.

DOLFO SPINI, la langue pâteuse

Qui se promène de si belle heure, avec, dans sa main, un bréviaire ?... Une fillette en quête d'aventure ?... Hé ! c'est madonna Ridolfi !...

FRANÇOISE, essayant de passer

Messire Dolfo Spini, bonjour. Excusez-moi, je vais à l'église...

DOLFO SPINI, se dandinant devant elle

Moi, je viens de souper chez Ruccellaï, avec Pescaire et Vitellozo... Bonne chère et bons vins, ma foi !... Cela fait voir le soleil triple !... Tu as une jolie bouche, Françoise... Elle me donne soif d'un baiser...

FRANÇOISE, reculant d'un pas

Fi, messire !... Vous n'avez pas honte ?... Je m'appelle Françoise Ridolfi...

DOLFO SPINI

Je sais bien... Ton mari est bonhomme, qui te laisse quitter son lit à l'aube pour aller dire des patenôtres... Une Piagnone, à ce que je vois, éprise du maudit prophète ?... Tant pis pour Bernardo !... Je goûterai ta bouche... C'est le carnaval, aujourd'hui, malgré tous les frocs d'Italie...

LA NOURRICE

Jésus !... Jésus !... rentrons !...

DOLFO SPINI, saisissant le bras de Françoise

Trop tard !...

FRANÇOISE

Lâche-moi, Dolfo !... lâche-moi !...

UNE VOIX, au dehors

« La jeunesse est une hirondelle,
« Elle s'envole à tire d'aile...
« Cueille le bonheur sous ta main,
« Tu n'es pas sûr du lendemain ! »

FRANÇOISE

A l'aide !... à l'aide !...

SANDRO BOTTICELLI, survenant par la droite

Qui m'appelle ?... Arrière, l'homme !... (Il repousse rudement Dolfo Spini.) Toi, Dolfo !...

DOLFO SPINI, cherchant son équilibre

Comme tu le vois, camarade...

SANDRO, se croisant les bras avec mépris

Tu ne distingues plus une noble dame d'une fille de joie, à cette heure ?... (Il s'incline devant Françoise.) Passez votre chemin, madonna...

DOLFO SPINI, voulant s'interposer

Toi, Sandro... laisse-moi tranquille... Je veux embrasser cette petite... Tu en feras autant si tu veux... après moi... C'est le carnaval... Elle en sera quitte pour deux rosaires...

SANDRO, le repoussant de nouveau

Arrière, te dis-je !... Et décampe !... Tu es ivre comme Bacchus !...

DOLFO SPINI, tirant son épée

Ah ! tu m'insultes ?... Défends-toi !...

SANDRO, faisant de même

A ton aise !...

FRANÇOISE

Messires ! Messires !... de grâce...

SANDRO, ferraillant avec Dolfo

N'ayez point de peur, madonna... (Il fait sauter l'épée de Dolfo.) Tiens... ramasse un peu ta flamberge...

DOLFO SPINI, ramassant son épée avec des efforts inouïs

Tu me paieras cela, Sandro !...

SANDRO

Quand tu voudras... Va faire un somme... (A Pescaire et Vitellozo.) Prenez-le par le bras, vous autres... Il va tomber au premier tournant...

Les trois Compagnacci s'en vont.

FRANÇOISE

Comment vous nommez-vous, messire ?

SANDRO

Sandro Botticelli, madonna.

FRANÇOISE

Vous êtes ?...

SANDRO

Peintre, s'il vous plaît, et Florentin né à Florence, mais revenu de Rome ces derniers jours...

FRANÇOISE

Je suis Françoise Ridolfi ; voici le vieux palais où j'habite. Les artistes y trouvent bon accueil. Au revoir, messire, et merci !

SANDRO

Au revoir et merci, madonna ! (Il la salue et la suit des yeux tandis qu'elle entre dans l'église. Après un instant de

silence :) Françoise Ridolfi... sa demeure !... J'étais étranger dans ces rues... Voici que le jour s'est levé !...

Il s'en va par le fond à gauche. Paraissent Antonio et Manzi qui ouvrent les volets de leurs boutiques.

MANZI

Avez-vous entendu, père Antonio ?

ANTONIO

Entendu quoi, père Manzi ?

MANZI

Un duel !... un chant carnavalesque... Toute une ferraille d'Arrabiati... comme au temps de Laurent le Magnifique !...

ANTONIO

Vous regrettez ce temps-là, vous, voisin ?

MANZI

Dieu m'en garde ! J'aime la République... Cependant le duc Lorenzo...

ANTONIO, lui parlant sous le nez

Le frère Jérôme lui a dit son fait, au duc Lorenzo, à son lit de mort !... Il lui a dit qu'il fallait nous rendre tout l'argent du Mont-des-Fiancées qu'il avait volé à nos filles, et se repentir de sa tyrannie !... Et l'autre a retourné sa face contre le

mur sans dire une parole, tant la rage lui serrait la gorge !... Et le Frate s'en est allé sans lui avoir donné l'absoute !...

MANZI, haussant les épaules

Je sais... bien des gens le racontent qui n'étaient pas là pour le voir... Je sais aussi une autre chose : les affaires d'alors allaient mieux, au moins celles d'un pauvre orfèvre... Le blé de Livourne ne manquait point, et Pise n'était pas révoltée...

ANTONIO, élevant la voix

A qui la faute, je vous prie, si le monde entier nous cherche noise, sinon à votre Médicis damné, le digne fils du Lorenzo, qui ameute contre nous tous ces chiens, Venise, Sforza, le duc d'Este !...

MANZI

Là... là... comme vous prenez feu !...

ANTONIO, du haut de sa tête

N'empêche que s'il revient à nos portes, ce Pierre à face cramoisie, on lui fera un fier carillon !... Et je garde là, dans ma boutique, de belles armes reluisantes qui ont servi aux patriotes lors du passage des Français, et qui serviront bien encore, entendez-vous, voisin Manzi ?...

MANZI

J'entends... j'entends... hé! là, mon Dieu!... Je suis Piagnone tout comme un autre... je brûle chaque jour un gros cierge pour l'amour de notre Frate, et pour sa paix avec le Pape...

ANTONIO

Le Pape!... nous nous moquons du Pape!... Le frère Jérôme nous suffit!

Entre Pagolo par la droite, qui colle sur les murs des placards. Quelques artisans les regardent et les commentent à mi-voix. Des femmes du peuple, de temps en temps, entrent dans l'église.

MANZI

Oui, mais il ne peut plus prêcher, depuis qu'il est... vous savez bien... (Baissant la voix) depuis l'excommunication...

ANTONIO

L'excommunication!... toujours!... vous en avez tout plein la bouche!... Vous savez bien qu'elle n'est pas valable!... Elle sera levée!...

MANZI

Nous verrons cela... Mais enfin voici plus de trois mois qu'il ne souffle mot...

ANTONIO

C'est pourtant vrai... Florence est triste de ne

plus entendre sa grande voix !... Mais Dieu gardera son prophète !...

MANZI

Ainsi soit-il ! (Ils se signent tous deux.) Voici Pagolo, avec des papiers blancs et rouges... Que mets-tu sur les murs, Pagolo ?

PAGOLO, venant à eux. Avec volubilité

Des billets doux... bonjour, voisins !... qu'échangent le Pape et la Seigneurie à propos du prieur de Saint-Marc... Le rouge, c'est le bref du Saint-Père, rouge comme la pourpre cardinalice ou comme une crête de dindon... C'est qu'il est vraiment en colère, et pas tendre pour le Frate ! Le blanc, admirez-le ici, pur comme la robe de Saint-Dominique, c'est la réponse des Seigneurs... Ils défendent *mordicus* notre moine... ils rappellent ses prophéties, le triomphe de la République... Ils disent, c'est le venin de la chose, que s'il ne prêche au Duomo, on pourra l'entendre à Saint-Marc, ou même sur une place de Florence...

ANTONIO

Nous l'entendrons !... Il prêchera encore !... Vivent nos magnifiques Seigneurs !... Ah ! Valori est un citoyen !

MANZI

Laisse-moi lire le papier rouge...

PAGOLO

Tiens... pour toi, c'est deux quattrini... (A Antonio.) A toi, un blanc ?

ANTONIO

Ni l'un ni l'autre !... Je n'aime pas cette invention allemande qui met cent trompettes à toutes les bouches... Au milieu d'un pareil concert, va entendre la vérité !...

PAGOLO, secouant son escarcelle

Tu as beau dire du mal de l'imprimerie, elle fait rouler les quattrini !...

Jacopo et Michele se joignent au groupe.

JACOPO

Est-ce vrai que le Frate doit sortir ? Sortir de Saint-Marc aujourd'hui ?...

PAGOLO

On le dit... Pour prier au Duomo... et pour se montrer au bon peuple...

ANTONIO

Il a raison ! Qu'il vienne et qu'il parle ! Qu'il ne se laisse pas étrangler !

JACOPO

Certainement, il a raison... Mais il faut que ses prophéties s'accomplissent...

ANTONIO

Elles se sont toujours accomplies !

MICHELE

Il y aura du nouveau avant longtemps... Depuis la mort du Médicis, on n'avait pas vu autant de signes...

JACOPO

La cloche de Sainte-Marie-des-Fleurs a sonné l'autre nuit toute seule...

MICHELE

Toutes les corneilles de Saint-Marc ont déserté le Campanile...

PAGOLO

La foudre est tombée sur le Dôme...

MICHELE

Un glaive a brillé dans l'Arno...

MANZI

Que veut dire tout cela pour le Frate ?...

ANTONIO

C'est bon !

MANZI

Mauvais !

PAGOLO

Nous verrons bien... Il nous a promis un miracle...

JACOPO

Un miracle, oui !... mais pour quand ?...

PAGOLO

Pour cette année ! lisez plutôt...

Il leur montre l'affiche blanche, qu'ils lisent et se passent entre eux. Entrent Machiavel et Bautista qui traversent la scène en causant.

BAUTISTA

Seigneur Machiavel, allons-nous-en. Nous n'avons rien de bon à faire ici.

MACHIAVEL

Nous n'avons rien de bon à faire ailleurs. Tu aimes mieux gratter des grimoires ?... Je m'instruis ici, Bautista...

BAUTISTA

Vous plaisantez...

MACHIAVEL

Du tout... Ces placards blancs et rouges, ces têtes d'artisans, ce bûcher flanqué d'un mannequin bizarre sont des spectacles très curieux... C'est les pièces d'un jeu de dés qui est l'histoire de Florence...

BAUTISTA, regardant autour de lui

Je ne vois... que de la canaille...

MACHIAVEL

Ils sont mal vêtus, c'est vrai... Canailles, ni plus ni moins que d'autres, par exemple que toi et moi...

BAUTISTA

Je vous rends grâces... Ce bûcher m'importune... Je n'aime pas cette sorte de jeu...

MACHIAVEL

Pourquoi ? C'est un joli bûcher, tout petit, un bûcher pour rire... Ton long corps de Platonicien n'y rôtirait pas tout entier...

BAUTISTA, frissonnant

Il n'y a pas là de quoi rire... Quand on allume un feu de paille, un feu de sapins peut s'ensuivre... On ne sait jamais qui sera brûlé...

MACHIAVEL, lui frappant sur l'épaule

Tu viens d'être profond, Bautista...

BAUTISTA

Miséricorde ! Qu'est-ce encore ?...

Ils s'arrêtent sur le devant de la place à droite et regardent les scènes suivantes. Les enfants arrivent de toutes parts, avec des rires et des cris de joie, en se montrant divers objets.

UN ENFANT

Vois, frère, quel butin j'apporte... Des masques

et cinq jeux de cartes!... Je les ai pris chez Pietro Landi...

DEUXIÈME ENFANT

Moi, j'ai un tambour et une viole!...

TROISIÈME ENFANT

Moi, trois livres de messire Boccace, avec des images...

LES AUTRES, se pressant autour de lui

Fais voir!...

DEUXIÈME ENFANT

Regardez Petruccio, comme il est chargé!... Bravo, Petruccio!... D'où viens-tu?...

PETRUCCIO, triomphant, les mains pleines

De chez la Morella, mes frères... Je lui ai parlé de l'enfer, elle en a pleuré pour de bon!... Elle m'a pris, je crois, pour un ange du ciel... Aussi j'ai fait une belle rafle!...

LES ENFANTS, se passant à mesure les objets qu'ils nomment et les jetant sur le bûcher

— Des voiles de soie!
— Une tapisserie!
— Une barrette de velours!
— Des bijoux!
— Une ceinture dorée!
— Une chemise brodée!

— Une agrafe !

— Oh ! Oh ! Qu'est cela ?... Voyez donc !

PETRUCCIO

Des boules de fard du Levant, pour faire les lèvres plus rouges.

UN ENFANT, les jetant avec une grimace, après les avoir essayées

Quelle horreur !...

LES AUTRES, battant des mains

— C'est bien fait !...

— C'est très amusant !...

MACHIAVEL

Voici une sainte collecte où le diable, je crois, ne perd rien...

BAUTISTA, les bras au ciel

Trois livres de Boccace, dieux justes !... Lorsque tant d'érudits respectables exposent leur vie sur terre et sur mer pour fonder une bibliothèque !...

UN ENFANT

Tiens, voilà Renzo, les yeux rouges, les mains vides... Et ta couronne ?...

RENZO, pleurant

Des Compagnacci m'ont battu !...

DEUXIÈME ENFANT, au groupe d'artisans qui les regarde bouches bées

Messire Antonio, Dieu vous bénisse! n'avez-vous rien à nous donner?... Aucun objet de luxe impie, contraire à la règle chrétienne?

ANTONIO, avec bonne humeur

Non, mon petit ami... ma boutique est vide. Je n'ai que des jouets trop lourds pour tes poings blancs. Je suis un honnête armurier.

L'ENFANT

C'est vrai, et un bon Piagnone!... Et vous donc, messire Manzi?

MANZI, la mine renfrognée

Eh! misère, que pourrais-je avoir? Un pauvre artisan, mon petit frère, songe donc!... Un pauvre artisan!...

L'ENFANT

Votre femme n'a pas l'air si pauvre... Elle porte, piquées dans ses coiffes, de très belles épingles d'or...

Rire général autour de Manzi. Il se met en travers de sa porte pour que l'enfant n'entre pas chez lui.

MANZI

Ma femme est une folle, c'est possible... Je le lui ai dit assez souvent... Elle nous mettra sur la

paille... Mais elle n'est pas là, elle est à l'église... à l'église depuis matines, ma parole, cher Bambino...

PETRUCCIO, à Machiavel

Faites un don à Jésus, messire. Il vous le rendra en Paradis.

MACHIAVEL

Enfant, que veux-tu que je te donne ?

PETRUCCIO, hardiment

Votre bague...

MACHIAVEL

Ma topaze verte ?... Soit. C'est dommage. Marsile Ficin me l'avait donnée, et je ne serai jamais fixé sur ses vertus astrologales... Mais, si cela te fait grand plaisir... Et puis Jésus me le rendra...

Il donne sa bague à l'enfant qui s'éloigne joyeux.

BAUTISTA, soupirant

Seigneur Machiavel, c'est une honte !

MACHIAVEL

Bautista, mon ami, reste calme ! Il faut sourire au parti régnant, même s'il vous caresse avec des orties. Je ne paie pas trop cher de cette bague l'agrément de ce que je vois.

PLUSIEURS ENFANTS, entourant deux jeunes filles qui se rendent à l'église

— Ma sœur, l'anathème est sur toi !...

— Donne-nous ton collier, ma sœur !...

— Ma sœur, ces fleurs dans tes cheveux sont indignes d'une chrétienne... Ton bon ange en est triste...

— Donne ! Donne !...

LES DEUX JEUNES FILLES, effrayées, obéissant à leurs demandes

— Qu'est-ce qu'ils veulent dire ?

— Oh ! j'ai peur !

— Donne-leur ton collier, Nella !

— Ah ! Silvio me l'avait acheté !...

— Que va-t-on dire à la maison ?...

— Nous ne sortirons plus au carnaval...

Elles se sauvent dans l'église. Les enfants assaillent une matrone prétentieusement parée.

LES ENFANTS

Monna Felicia ! Monna Felicia !

MONNA FELICIA

Que me veulent ces petits drôles ?... Écartez-vous de moi, fripons... Vous froissez toute ma toilette !

PETRUCCIO, avec gravité

Madonna, nous sommes les serviteurs du Frate,

chargés par lui de purger Florence de toutes les impudicités...

MONNA FELICIA, en colère

Impudicités ! Que dit-il ?... Vaurien, tu n'as donc pas de mère ?... Cet âge a perdu le respect !

LES ENFANTS, la dépouillant de vive force de tous ses colifichets

— Madonna, renonce aux artifices dont ton âge respectable est paré !

— Renonce à tes dentelles précieuses !

— A tes brillants !

— A tes anneaux !

— A ton éventail !

— A tes fausses boucles !...

— Elle porte des cheveux teints !...

MONNA FELICIA, hors d'elle, se débat et crie parmi eux

Sainte Vierge ! ils vont me mettre nue !... Par pitié, mes petits chérubins !... Cela ne se fait pas devant tout le monde !... Il faut que je change de robe, comprenez-vous ?... Ah ! sacripants !...

Elle s'enfuit en grand désordre, parmi la risée unanime. Les enfants trépignent de joie. Soudain une grande clameur s'élève. Une foule bariolée d'hommes et de femmes du peuple envahit la scène. Il s'y mêle des gens d'épée, des artistes, reconnaissables à leurs bonnets rouges. Ils laissent un vide devant l'église et semblent attendre quelqu'un. Les enfants se rangent autour du bûcher. Aux fenêtres des maisons voisines se montrent des visages curieux. Pendant ce tumulte un jeune homme à la physionomie difforme s'assoit par terre sans façon devant Machiavel et Bautista et se prépare à dessiner.

LA FOULE

Le Frate! Le Frate! Viva Gesu!

ANTONIO ET LE GROUPE D'ARTISANS, debout et montant sur leurs sièges

Viva Gesu! Viva Gesu!

BAUTISTA

Allons-nous-en, Seigneur Machiavel...

MACHIAVEL

Voici le monstre qui approche... C'est tout de même une grande force, cette fièvre qui soulève un peuple... Mais combien de temps durera-t-elle?... (Apercevant le jeune homme difforme) Michel-Ange! Que fais-tu là?...

MICHEL-ANGE, bourru

Vous le voyez bien... Je travaille...

MACHIAVEL, à Bautista

Admire le plus heureux des hommes...

A ce moment, les cris redoublent. Le frère Jérôme Savonarole gravit les marches de l'église et domine toute l'assemblée. C'est un homme de taille moyenne, maigre et nerveux, à la figure triste, aux yeux étonnamment brillants. Dominique Buonvincini s'est arrêté au bas des marches.

LA FOULE

Parle-nous, Frate!... Parle!... Parle!...

SAVONAROLE, après un silence où il s'est recueilli, les yeux clos

Vous voulez m'entendre, mes enfants ? Bien. Je veux vous parler, moi aussi. Depuis longtemps, nous ne nous étions vus... — Vous vous dites peut-être en vous-mêmes : « Eh bien, Frate, d'où reviens-tu ? » et peut-être : « Tu es bien pâle !... » Pâle, oui, mes enfants, et plein d'angoisse. Car j'ai pleuré dans ma cellule ! J'ai pleuré et j'ai réfléchi... Je m'engage en ce jour sur une route déserte qui me conduira... Dieu le sait ! Je suis un pêcheur solitaire qui a quitté le port profond... Il a pris le large, et l'orage se lève... Sa barque danse dans la tempête... Ah ! je ne vois partout que la haute mer !... (Un silence. Dans toute la foule ni un murmure ni un geste) Qu'est-ce donc ? et que m'ont-ils fait ? Nous priions dans l'église ensemble, au grand soleil des jours de fête, nous chantions les cantiques sacrés... Ils sont venus avec des draps noirs... ils ont tendu de deuil l'église... ils ont lu le message infâme, puis ils ont éteint tous les cierges... Et me voici banni, banni, au seuil de l'église obscure et vide, comme le dernier des mendiants, pourquoi ? Pour avoir travaillé, moi aussi, à la liberté florentine, et pour avoir dit que les prêtres feraient mieux d'avoir de bonnes mœurs qu'une chape d'or sur leurs épaules !... Eh bien ! vous m'êtes témoins tous, j'ai obéi, je me suis tu, attendant qu'une lumière luise à Rome... Avec

mes poings j'ai clos mes lèvres... J'ai fait beau jeu à mes ennemis... Mais quoi, si les vipères l'emportent? Si mon silence enhardit leur bouche? Si le Pape souffre qu'on l'égare? Souffrirai-je qu'on m'enterre vivant?... Non! ils ne riront pas si vite! Je clamerai contre eux encore! Je clamerai jusqu'à la fin!... Il n'est pas du pouvoir du Pape de faire juste une sentence injuste... Si elle est injuste, il n'est plus le Pape, il n'est plus qu'un homme abusé... Si Dieu même, par impossible, venait à donner un ordre inique, ses archanges n'obéiraient point!... (Long assentiment dans la foule) Voilà ce que je voulais répondre à ces paperasses! J'ai dit. Je me défendrai ailleurs encore... Or çà, parlons de toi, mon peuple! J'entends dire que tu es mécontent... mécontent? de quoi, je te prie? Tu as brisé l'idole d'airain qui te pesait sur les épaules, tu as chassé le tyran de tes murs. Maintenant, tes hommes sont libres, tes femmes et tes filles sont pures d'outrages; tu sonnes tes cloches toi-même, et tu choisis tes citoyens... Il a passé sans t'émouvoir, le torrent étranger des hommes d'armes qui a dévasté l'Italie! Dis-moi, que te faut-il encore? Tu ne le sais pas bien toi-même?... Je vais prophétiser pour toi! (Mouvement de la foule. Voix : *Parle! Parle!*) Écoute, peuple de Florence! Voici mes prophéties dernières. De grands fléaux sont à tes portes. Tu as des yeux et tu ne les vois point. L'ordre antique du monde chancelle...

les nations ont rompu leurs digues comme des fleuves qui débordent... Elles se mêlent au hasard des batailles, et Dieu frappe d'un mal nouveau leurs embrassements effroyables... Ce n'est pas la guerre seule qui tue... La source même de la vie, l'amour, est pourrie par la mort... Et toi, que fais-tu pour rester sauve ? Écoute, ville abâtardie !... Les hommes d'armes reviendront, le sang coulera sur les pierres, tes femmes seront traînées par les cheveux et tes enfants seront massacrés. Écoute ! ce n'est rien encore !... La famine tordra tes entrailles et la peste rongera tes os ! Alors des fantômes vivants s'abattront sur les places, sans force, pour mourir au hasard, comme des chiens !... Les proches méconnaîtront les proches, le fils délaissera son père, la mère jettera son nourrisson !... Alors, ô Florence, ton ciel s'obscurcira d'une croix noire... il pleuvra des flèches de feu !... Et les fossoyeurs par les rues iront criant : « Qui a des morts ?... Qui a des morts ?... » Ils ne pourront suffire aux morts !... (Cris de terreur : *Pitié! Pitié!* Des femmes se cachent le visage.) Tu demandes pitié, mon peuple ? Hélas ! tu es sans pitié pour toi ! J'ai fait, j'ai fait un autre rêve... J'entendais une musique céleste... le ciel sur tes murs était bleu... Une procession sans nombre de la ville sortait vers la plaine, vêtue de blanc, portant des cierges, des bannières et des rameaux... elle chantait un chant suave... Et, tout au bout de l'horizon, sur une Jéru-

salem nouvelle, resplendissait une croix d'or... O mon peuple, tu montais dans la gloire vers la bienheureuse cité !... Un rêve ! n'était-ce là qu'un rêve ?... Ne seras-tu jamais à Dieu ?... (Soupirs et murmure passionné : *Sauve-nous, Frate! Sauve-nous!)* Insensé ! sauve-toi toi-même ! mais, puisque tu soupires à l'aide, je porterai le fer sur ta blessure, car elle m'a été révélée... oui, dans l'agonie de mes veilles, j'ai vu clairement ton péché... Tu crois être libre, ô Florence, parce que tu as chassé ton duc !... Tu n'as frappé qu'une première idole... Regarde autour de toi, regarde !... Vingt idoles sont debout, cent idoles, qu'il faut abattre encore, briser !... Tu m'écoutes sans me comprendre ?... Ah ! tellement elles te sont chères, tu ignores tes propres maîtresses, la luxure et la vanité !... Regarde autour de toi, regarde !... Qu'y a-t-il dans tes maisons, dans tes rues ?... Des femmes lascives, parfumées, chargées de joyaux et d'étoffes claires, qui s'arment pour séduire les hommes de ces infernales beautés !... Qu'y a-t-il encore sur tes places, dans tes jardins, dans tes palais ?... Des livres, des tableaux, des statues, images de tes adultères, de tes corruptions glorifiées, où les meilleurs de tes jeunes hommes usent les jours de leur jeunesse et qu'on achète au poids de l'or !... Qu'y a-t-il enfin dans tes églises ?... Ha ! Ha ! Voilà le plus infâme !... Des peintures, des idoles encore ! Tu viens voir tes filles de joie

jusque dans les récits sacrés ! Tu te réjouis de les reconnaître, sous le manteau rouge et la tunique bleue, disant : « Voici Jean, voici Pierre, voici Marthe et voici Marie !... » Et moi je te dis que le soleil a honte d'éclairer ces scandales ! Je te dis qu'une vieille femme en prières, si elle a la sainteté du cœur, est plus belle que toutes vos madones !... Je te dis que tu perds ton âme dans l'adoration de ta chair !... Florence ! Florence ! ô courtisane qui te plais au bruit des cithares, aux torches des banquets, aux chansons, laisseras-tu toujours ton Sauveur te dire : « Que de fois je t'ai appelée, et tu ne m'as pas entendu ! » Ne briseras-tu pas à mes pieds le vase de cinname et ton cœur ?... O sanglote, déchire ta robe, apporte tes trésors, tes délices, jette-les aux flammes purifiantes !... Pleure sur ta couche de vraies larmes, comme la Madeleine au désert !... Car voici le temps des miracles ! J'entends tressaillir les sépulcres !... La mort va enfanter la vie !... Le Sauveur, le Sauveur va venir !... (Il tombe à genoux sur les dalles. Toute la foule en fait autant.) Viens donc... Nous t'attendons, tu vois... Nos cœurs sont inondés d'extase... Viens ! prends nos soupirs, nos richesses... Mets-nous dans la fournaise ardente... Nous donnerons tout pour ton baiser... Viens ! enseigne-nous, Seigneur très pauvre, la grâce adorable entre toutes de la très haute Pauvreté !... Elle seule t'a accompagné, ainsi qu'une épouse attentive.

de la crèche au sépulcre d'emprunt où elle s'est couchée avec toi... Marie, ta mère, s'est arrêtée au pied de la croix du calvaire, mais la Pauvreté, y montant elle-même, t'a embrassé jusqu'à la fin... Tu as expiré dans son étreinte !... Prends donc ma Passion, ma souffrance !... Prends mes os, ma chair et mon sang !... Je crierai de joie dans le martyre, pour dormir plus tôt sur ton sein !... Viens ! embrasse ton serviteur qui, sans toi, trébuche et défaille... Sois témoin de ton messager ! Ou, si je ne suis qu'un faux prophète, ô Christ, frappe-moi ici de la foudre, et que ce peuple ouvre les yeux !... (Il demeure un instant à genoux, les bras levés, dans un grand silence. Puis sa tête retombe dans ses mains ; il sanglote tout à coup avec force. Les sanglots de l'auditoire lui répondent. Il se relève ensuite et bénit la foule, en parlant d'une voix entrecoupée.) Vous avez ouï la Parole... Or donc, donnez !... donnez !... donnez !...

Il rentre rapidement dans l'église, dont les portes se referment sur lui. Un délire s'empare alors de la foule. Tumulte, clameurs qui se croisent. Les hommes lacèrent les affiches, les femmes se dépouillent d'elles-mêmes de leurs tabliers, de leurs menues parures et les déposent sur le bûcher. Des pédants apportent des livres, des artistes apportent des toiles que les enfants leur prennent des mains. Le frère Dominique les dirige et fait disposer l'autodafé.

VOIX DANS LA FOULE

Miracle ! Miracle !

— Un rayon de soleil s'est posé sur lui !

— Apporte du bois ! une torche !

— Tiens ! déchire celle-là encore !

— Allons piller le palais Strozzi !

ANTONIO

C'est plus beau qu'un tournoi de vingt lances ! N'avoir rien à donner, quel ennui !

PAGOLO

Oh ! poverello, mes affiches ! Elles dansent en l'air comme des cerfs volants !

MANZI

Ma femme vient de jeter sa coiffe ! Si elle pouvait se donner au diable !

MICHELE

Comment ! mais c'est bien mon garçon !... c'est mon habit neuf qu'il apporte !... Ah ! pour le coup, je vais t'apprendre !...

Il veut tancer un des enfants. Celui-ci résiste et le menace. Une femme intervient et prend le parti de l'enfant, qui s'en va sans avoir lâché prise.

BAUTISTA

Je n'en puis plus... C'est la fin du monde !... Voyez ! Lorenzo di Credi, les deux frères della Robbia, Fra Bartolommeo, le Giorgione ! Ils vont brûler leurs propres œuvres ! Ces gens-là sont devenus fous !...

MACHIAVEL

Fous d'une sublime folie ! Je les envie presque...

Michel-Ange, tu ne brûles pas ton dessin? (Michel-Ange hausse les épaules.) Alors, combien me le vends-tu?...

MICHEL-ANGE

Je ne le vends pas, je le garde.

MACHIAVEL, examinant le dessin

Tant pis, mais tu as raison... Quelle fougue! C'est le Prophète lui-même, à genoux et les bras levés!...

MICHEL-ANGE

Ce n'est pas le Frate, c'est Moïse...

Il s'en va son carton sous le bras. Un homme, en courant, traverse la place, menacé par dix poings qui se tendent.

LA FOULE

Pourceau! brocanteur! usurier! à Venise! retourne à tes lagunes!

LE VÉNITIEN, s'arrêtant au coin de la place

Tas de Florentins imbéciles!...

Il reprend sa course et disparaît au milieu des cris.

MACHIAVEL

C'est un point de vue... Rien de si bête qu'un peuple trop spirituel... (A un passant) Quel est le crime de ce Vénitien, mon ami?

LE PASSANT, montrant le bûcher

Il voulait acheter ces défroques, tout enlever d'un

coup de filet... Il en a offert, dit-on, mille ducats à la Seigneurie !

MACHIAVEL

En vérité ? C'est un franc coquin ! (A part) — Venise, race de gens pratiques !

BAUTISTA

Mille ducats !... et nous manquons de blé !

Nouveau tumulte au fond de la scène. On entend la voix de Sandro.

SANDRO

Voleur, je te prends ! voici ton salaire ! Tiens !... tiens !...

Bruits de soufflets et de taloches. Un enfant vient tomber à quatre pattes à quelques pas de Machiavel. Il se relève en se frottant les côtes.

L'ENFANT

Aïe !... Aïe !... Il m'a fait mal !... Oh ! là...

VOIX DANS LA FOULE

— Oh ! Oh ! Qui est-ce ?
— Un Arrabiatto !
— Un beau jeune gaillard !
— Que tient-il à la main ?

SANDRO, agitant un poignard

Place, vous autres !... Le premier qui approche, je l'envoie se confesser de ce pas !...

La foule s'ouvre prudemment et forme un cercle.

FRÈRE DOMINIQUE, à Sandro

Frère, pourquoi frapper un enfant?

SANDRO

Il est venu me voler chez moi!... dans mon propre atelier, le brigand!... Je rentre... je le vois qui se sauve, en sautant par une fenêtre... Je lui ai couru sus... Voyez!

Il montre de la main gauche une toile où l'on voit une peinture ébauchée.

LA FOULE

— Scandale!

— Une femme nue!

— Dans une conque!

— C'est la Morella!... la Morella!...

FRÈRE DOMINIQUE, scandalisé

Oses-tu bien?...

SANDRO

Quoi?... C'est Vénus qui sort de l'eau, toute fraîche, et qui tord ses cheveux... Son costume vous épouvante?... Les déesses se baignaient sans jupons... Ah! mais... Qu'est-ce que ces figures?... Vous n'avez jamais regardé une femme?... Vous en êtes tous sortis, j'imagine...

FRÈRE DOMINIQUE

Silence, frère, tu t'égares... Nous brûlons ici en holocauste toutes les vanités dont meurt Florence...

Vois, chacun a donné son offrande, tes aînés avant toi. Imite-les... Brûle cette œuvre de Satan !...

SANDRO

Ah ! le corps de la femme est une vanité ? C'est ce qu'on enseigne à Florence ?... Brûlez donc la chair toute vive, ce n'est pas assez de la toile !... Brûlez toutes les belles filles de la terre, si leur image vous fait honte... Satan, comme tu l'appelles, moine, régnera tant que l'homme sera jeune et verra passer la beauté !...

MACHIAVEL

Ce jeune homme ne manque pas de logique...

LORENZO DI CREDI

Tu seras damné, Botticelli !

SANDRO

En ta compagnie, Lorenzo !... Mais je n'aurai pas peint de madones en sucre, ni d'apôtres en bois noirci !...

LORENZO DI CREDI

Insolent !...

DIVERS

— Bonne langue !...

— Saisissons-le !...

— Prends garde à sa dague !...

FRÈRE DOMINIQUE

Sacrilège !... Te rebelleras-tu contre le vœu du frère Jérôme ?

SANDRO

Je ne connais pas votre Frate !... Nous n'avons rien à faire ensemble... Je ne suis pas novice à Saint-Marc !...

FRÈRE DOMINIQUE, se détournant

Va, que Dieu te confonde !...

LA FOULE, menaçante, mais tenue en respect par l'attitude de Sandro

Impie !... Païen !...

SANDRO

Brutes ! laissez-moi m'en aller !...

Il cherche à s'ouvrir un passage. Les portes de l'église s'ouvrent et Savonarole paraît.

FRÈRE DOMINIQUE

Mon père, je vous dénonce cet homme ! Il a frappé un de ses jeunes frères, et refuse de brûler l'image d'une femme de mauvaise vie !...

SAVONAROLE, à Sandro

Est-ce vrai, mon fils ?

SANDRO, d'un ton de défi

Oui, c'est vrai !...

Je te plains, mais Dieu seul te juge. Puisse-t-il amender ta folie !... Retourne en paix dans ta demeure : aucun don ne lui est agréable, qui n'est pas de bonne volonté...

Il descend les marches parmi une haie de fidèles qui s'agenouillent et baisent sa robe. Il s'éloigne avec frère Dominique, suivi du peuple. Presque aussitôt, Françoise Ridolfi sort de l'église avec sa Nourrice.

LA FOULE, suivant Savonarole

Le Frate ! Le Frate !... Viva !...

SANDRO, qui est resté immobile, apercevant Françoise

Francesca !... (Elle traverse la place. Il s'incline sur son passage, elle le salue de la tête. Il hésite, frappé d'une pensée, puis jette soudain sa peinture parmi les autres sur l'autodafé, d'un geste vif et insouciant.) Pour lui, pour eux, non !... mais pour elle !... Je ne veux plus de la Morella !...

Il sort. Sur la place devenue vide, la troupe des enfants reste seule. Ils allument le bûcher qui bientôt flambe, et dansent tout autour en chantant et en se tenant par la main.

LE CHŒUR DES ENFANTS

Amour ! célébrons à la ronde
L'amour divin ! Viva Gesu !
Brûlent tous les biens de ce monde !
Viva Gesu !

ACTE II

LE PORTRAIT DE FRANÇOISE

Une salle du palais Ridolfi. Luxe sévère, boiseries sombres. A droite et à gauche portes closes. Au fond une fenêtre étroite et haute. Meubles de bois sculpté, vases précieux, une toile sur un chevalet, une statuette de marbre antique. Quelques livres sur une planchette, somptueusement reliés. Au début de la scène, Bernardo Ridolfi est assis à gauche de la fenêtre, un volume ouvert sur ses genoux.

MACHIAVEL, entrant par la droite

Messire Bernardo, je vous salue.

BERNARDO, relevant la tête

Bonjour, Niccolo mio!

MACHIAVEL

Que lisez-vous là?...

BERNARDO

Mon bréviaire...

MACHIAVEL, regardant le volume

Voyons... un superbe exemplaire de notre Dante Alighieri!... Ces lettres ont la vigueur de frappe de la pensée qu'elles expriment, et ce fermoir d'argent massif est un noble et parfait joyau.

BERNARDO

Je suis assez fier du volume. Il vient de la Bibliothèque Laurentienne. Le chancelier du roi de France, Philippe de Commines, un connaisseur, voulait l'enlever à tout prix...

MACHIAVEL, se penchant sur la page ouverte

Chant dixième de l'*Inferno :* les tombes ardentes... Parfaitement. Quels ennemis et quels amis rêviez-vous d'envoyer là-bas?

BERNARDO, fermant son livre

Tu les connais. Quoi de nouveau?

MACHIAVEL

Pas grand chose... Nous filons nos intrigues, et le Frate déchaîne ses discours.

BERNARDO

Oui, j'en ai eu l'écho par Françoise... Je l'y laisse aller par faiblesse, et aussi pour être au courant...

MACHIAVEL

Oh! tous les maris font de même... Vous savez alors ses fureurs...

BERNARDO

Derniers cris d'une bête traquée!

MACHIAVEL

Euh!... qui sait?

BERNARDO

Le Pape est à bout de patience, il veut sévir...

MACHIAVEL

Certes, il le veut... Entre nous, mettez-vous grand crédit en ce vieux roué de Borgia? L'avocat espagnol veille en lui sous la robe du très saint Pontife... Sa famille est très encombrante, de la Vanozza à la Lucrèce, sans compter le beau duc César... D'insultes il ne lui chaut guère, pourvu que rentrent les impôts.

BERNARDO

Nous ferons donc nos affaires nous-mêmes. La prochaine Seigneurie sera nôtre, à une forte majorité.

MACHIAVEL

Ah!... bon, cela!... Vous en êtes sûr?

BERNARDO

Autant qu'on peut l'être par là...

Il fait mine de compter de l'argent.

MACHIAVEL

A cet argument rien à dire... Et puis?... Vous n'ignorez pas que tout reste à faire tant que le Frate tient le peuple...

BERNARDO

Nous lui défendrons de parler...

MACHIAVEL

Faire taire Jérôme? Impossible!... Il parlera jusqu'au dernier souffle... Et, tant qu'on l'entendra, il sera puissant.

BERNARDO

Nous l'enlèverons par surprise et le remettrons au Saint-Père...

MACHIAVEL

Difficile... Il est fin comme un diable, avec toutes ses oraisons... Il évitera les surprises.

BERNARDO

Bon! nous le ferons tuer en public, dans une rixe, comme par hasard, avec l'aide de quelques têtes chaudes : Dolfo Spini et ses compagnons...

MACHIAVEL

C'est possible. Ou on les tuera... et vous aurez une solide émeute... (Geste de dédain de Bernardo.) N'en faites pas fi, croyez-moi... l'aventure peut coûter

cher et faire tomber plus d'une tête... Rappelez-vous Tornabuoni, del Nero et leurs partisans, des patriciens de vieille souche... Ils n'attendaient pas l'échafaud, et Dieu ou le diable ont leur âme... (Un silence) C'est tout ?

BERNARDO

C'est tout. Montre ton jeu...

MACHIAVEL, pesant ses paroles

Toute sa force est l'amour du peuple... Il faut dompter cette force-là...

BERNARDO

En sais-tu le moyen ?

MACHIAVEL

Peut-être...

BERNARDO

Par tout l'Inferno, parle donc !

MACHIAVEL

Que diriez-vous d'un autre moine qu'on lui susciterait pour rival ? Non pas un prêcheur de son style, non... mais un hâbleur formidable qui sache aussi se frapper la poitrine et croasser comme un corbeau ?... Une de ces trognes truculentes comme il s'en trouve dans les ordres, au verbe horrifique, au râble puissant, de ces drôles qu'on envoie en

Allemagne pour distribuer les Indulgences et remplir les coffres d'écus ?

BERNARDO

Tu en connais un dans ce goût ?

MACHIAVEL

Oui, un Franciscain de la Pouille... Ceccone a mis la main sur lui...

BERNARDO

Que pourra-t-il contre Jérôme ?... Souviens-toi de Fra Mariano...

MACHIAVEL

Fra Mariano n'était qu'une oie, et Jérôme alors était jeune, dans l'éclat de sa nouveauté. On n'attendait pas tout de lui... Que croyez-vous qui lui gagne le peuple ? Ses services passés, sa vie sainte, les batailles républicaines ?... Non, vous dis-je !... Son éloquence ? Oui, pour la seconde où il parle, où tremblent ses yeux et sa voix... Mais, en vérité, ses promesses, le miracle qu'il leur annonce et qui fuit toujours devant eux... le miracle ! l'attente d'autre chose, d'un spectacle, d'un grand émoi... Qu'ils cessent d'y croire, le charme cesse... Il faut donc l'acculer au miracle, et surenchérir s'il se peut !... C'est une besogne vulgaire... Une fois le trouble semé dans les âmes, votre politique entre en jeu...

BERNARDO, se levant vivement

Si tu fais cela, Machiavel, ta fortune est faite ! Jérôme supprimé, nous muselons le peuple... la République avec lui s'effondre... Nous faisons la paix avec le Pape et les autres maisons d'Italie, et nous nommons duc un des nôtres... Je me fais gouverneur de Pise, l'ambassade de Rome est pour toi !

MACHIAVEL, froidement

Merci, et comptez sur mon zèle. La partie m'intéresse en elle-même. Je regretterai la victoire, peut-être : ce Frate a voulu de grandes choses... S'il échoue, ce sera manque d'équilibre et d'un peu de duplicité. Il a trop exigé des hommes... Mais durerons-nous davantage ? Comme l'a déjà dit celui-là, (Il montre le volume de Dante.) Florence n'est qu'une malade, qui se retourne sur son lit !...

BERNARDO

Tu philosopheras plus tard. Tu as beau dire, tu es de ta caste, aristocrate au fond des moelles. Le bien public, c'est d'abord le nôtre... Pour maintenir les privilèges, il faut un prince dans l'État !

MACHIAVEL

Oui, mais un prince véritable, à l'œil clair, aux serres tenaces, dur et hardi comme un faucon ! Non pas un joueur de quilles ivrogne, comme ce Pierre

de Médicis !... Le prince dont je rêve existe, et sa proie, c'est toute l'Italie...

BERNARDO

Il s'appelle ?...

MACHIAVEL

César Borgia. (Un silence) Voulez-vous venir voir notre homme ? Il sera chez moi tout à l'heure...

BERNARDO

Va, je te rejoins aussitôt...

MACHIAVEL

Je vais prévenir Ruccellaï... (Il fait quelques pas pour sortir et s'arrête devant le chevalet.) Le portrait de madonna Ridolfi !... mes compliments, il est merveilleux... Quel est l'artiste ?

BERNARDO

Un jeune homme, Sandro Botticelli.

MACHIAVEL

Ah ! je l'ai rencontré, je me rappelle... Il sait peindre aussi les grandes dames... Un beau talent, digne du modèle... Vous êtes en tout un homme heureux.

Il s'incline légèrement et sort.

BERNARDO

A tout à l'heure !...

Il reprend son volume qu'il ouvre, mais reste sans lire, à songer.

FRANÇOISE, entrant par la porte de gauche s'approche de lui sans qu'il l'entende, et met les mains sur son fauteuil.

Vous êtes seul ?... A qui parliez-vous ?

BERNARDO

Toi, Francesca ?... A Machiavel...

FRANÇOISE, avec une moue légère

Ah !... tant mieux, je ne suis pas entrée...

BERNARDO

Machiavel est de mes amis...

FRANÇOISE

Il n'aime pas les femmes, elles le lui rendent... C'est un Seigneur trop content de lui...

BERNARDO

Il a trouvé ton portrait fort beau...

FRANÇOISE, avec vivacité

Vraiment ?... Il a le goût très fin... Qu'en a-t-il dit ?...

BERNARDO

Il a dit : fort beau... Je crois qu'il connaît Botticelli.

FRANÇOISE

Messire Sandro vient, ce soir... Il doit terminer, c'est le dernier jour... Restez-vous ici ?...

BERNARDO, se levant

Non, je m'en vais... Machiavel m'attend.

FRANÇOISE

Oh ! pourquoi ce soir ?... J'aime vous voir lire, ou vous entendre disserter avec messire Botticelli... Je veux que vous restiez...

Elle cherche à le retenir.

BERNARDO, la repoussant doucement

Enfant, laisse-moi... Ton caprice est doux, mais j'ai, ce soir, d'autres affaires...

FRANÇOISE, avec dépit

Ce ne sont pas de belles besognes qui vous éloignent toujours de moi ! Vous rentrez plus las et plus triste... Serez-vous longtemps ?...

BERNARDO, distraitement

Oui, sans doute... Mais un autre jour...

FRANÇOISE, songeuse

Un autre jour...

BERNARDO, l'embrassant sur le front

Au revoir, Francesca...

FRANÇOISE

Au revoir... (Sort Bernardo. Demeurée seule, elle s'assied devant son portrait et le contemple longuement. Puis elle va à la fenêtre et regarde au dehors. Elle court ensuite à la porte de gauche.) Nourrice !... Nourrice !...

LA NOURRICE, entrant

Que veux-tu, mon enfant ?

FRANÇOISE, impétueusement

Assieds-toi, Nourrice, assieds-toi... Ainsi, là... Donne-moi tes mains... Je vais me mettre à tes genoux, comme autrefois, tu sais... Voici... C'est cela, n'est-ce pas ?...

LA NOURRICE, souriant

Quelle idée !...

FRANÇOISE

Dis-moi, Nourrice, suis-je belle, ce soir ?... Je veux dire, aussi belle qu'autrefois... quand je n'étais qu'une petite fille ?...

LA NOURRICE

Tu es plus belle chaque jour, ma fille... et plus belle ce soir que chaque jour...

FRANÇOISE

Tu es belle aussi, Nourrice... Cette coiffe jaune te va bien... Tu as dû être une belle jeune femme!... Écoute, te rappelles-tu l'histoire que tu m'as contée?... Cette histoire... quand tu étais jeune comme moi?...

LA NOURRICE, secouant la tête

C'est bien loin, c'est bien vieux...

FRANÇOISE

Mais non!... une histoire d'amour n'est jamais vieille!... C'était au printemps, n'est-ce pas? comme aujourd'hui? au mois de mars?...

LA NOURRICE

Au mois de juin...

FRANÇOISE

C'est vrai, en juin!... l'herbe est verte, il y a une grande ombre dans les bois... Et c'était aux portes de Florence?... sous un cytise... un beau gentilhomme... Il t'a embrassée sur les yeux?...

LA NOURRICE

Françoise ! laisse donc ces folies !...

FRANÇOISE

J'aime mieux le printemps que l'été... les premiers jours du printemps, surtout... C'est comme un roi qui va venir dans une ville... Il arrive d'abord de beaux messagers, des enfants blonds tout vêtus d'or... et puis arrive le roi lui-même, sur un cheval blanc tout couvert de fleurs, et tous les clochers sonnent leurs cloches !... C'est beau !... Et dis-moi, Nourrice, regrettes-tu bien ces folies ?

LA NOURRICE

J'ai pleuré autrefois, Francesca mia... Mais il faut bien avoir aimé...

FRANÇOISE

Ah !... moi, je n'aurai pas aimé...

LA NOURRICE

Tu es une grande dame, tu es heureuse... Ce n'est pas comme les filles de pauvres gens...

FRANÇOISE

Elles sont riches quand elles aiment !... J'ai cru être heureuse... Quand j'étais triste, j'allais à l'église et je priais... J'écoutais la voix du père Jérôme...

Pourquoi ne me donne-t-elle plus la paix?... Oh! j'ai peur, Nourrice, j'ai peur!...

Elle cache sa tête sur les genoux de la Nourrice et pleure silencieusement.

LA NOURRICE, lui flattant les cheveux

Chère tête!... je sais à quoi tu penses...

FRANÇOISE, se relevant brusquement

Alors. tais-toi!... tais-toi!... tais-toi! Je te défends de me le dire!... D'ailleurs... au moins ce que je pense... cela, tu ne peux pas savoir! (Un silence. Elle va à la fenêtre.) Le soleil commence à descendre... la place est couverte par l'ombre... Je vois des gens qui vont à l'église... je vois une foule d'hirondelles tourner dans le soleil, tourner autour de Sainte-Marie-des-Fleurs... Je vois... Ah! Nourrice, laisse-moi, va-t-en!... je te prie, va...

La Nourrice la regarde avec anxiété, secoue la tête et sort par la gauche. Françoise reste debout près de la fenêtre, mais tournée vers l'intérieur de la pièce, les yeux fixés devant elle dans le vague.

SANDRO, entrant par la porte de droite

Bonjour. madonna... vous êtes seule?

FRANÇOISE, tressaillant

Oui... Bernardo vient de sortir avec Nicolas Machiavel. (Un silence. Changeant de ton) Vite à votre

portrait, messire !... Vous ne l'achèverez pas aujourd'hui... (Elle s'assied.)

SANDRO, prenant place devant la toile

Serait-ce donc un si grand mal ?...

FRANÇOISE

Messire Machiavel l'a trouvé fort beau...

SANDRO

Il n'y connaît rien, ni personne... Ce portrait n'est pas beau, il est manqué... Il n'est pas vous... et ne peut pas l'être...

FRANÇOISE

Il ne peut pas l'être... pourquoi ?

SANDRO

Parce que vous n'êtes pas vous-même... Je vous vois chaque jour différente... J'ai de vous dans les yeux mille images, à la fois pareilles et dissemblables comme autant de sœurs merveilleuses, belles chacune de sa beauté... Je n'ai pas trouvé votre image, la vraie, la seule...

FRANÇOISE, souriant

N'en est-il qu'une seule de véritable ?... En êtes-vous bien sûr ?... Et laquelle ?

SANDRO

Aucune et toutes... pas encore... Notre seule véridique image apparaît à une heure de la vie, dans une grande douleur ou une grande joie... Alors s'effacent toutes les autres... Quelquefois elle ne vient jamais...

FRANÇOISE

Ah!... et pour moi elle n'est pas venue... Comment le savez-vous?...

SANDRO

Vous êtes incrédule... Je le sais par ces yeux et cette bouche... Mais vous allez rire de moi...

FRANÇOISE

Sourire seulement. Je vous écoute...

SANDRO

Voilà... Vos yeux cherchent la vie, cherchent la lumière et la joie... Ils s'élancent comme deux éperviers dans le ciel... Votre bouche est pensive, prisonnière... On dirait qu'elle ne s'est ouverte que derrière la grille d'un cloître... On dirait qu'elle ne veut pas s'ouvrir... Votre bouche et vos yeux ne sont pas d'accord...

FRANÇOISE

Le seront-ils jamais?...

SANDRO

C'est le mystère... Il leur faudrait un autre cadre qu'un palais nu comme une prison...

FRANÇOISE

Quel cadre?...

SANDRO

Une campagne vive et pure comme celle qui entoure Florence... un bois au printemps, par exemple... ils sont divins en cette saison... Un faune furtif, à l'affût des nymphes, y rôde en jouant de la flûte... Je vous vois debout entre les arbres, je vois le ciel parmi les feuilles, les troncs sveltes et les beaux fruits... Près de vous, des compagnes forment des rondes... Vous donnez à toutes des fleurs...

FRANÇOISE

Vous excellez dans l'art des songes... D'où vous viennent-ils?

SANDRO

Que sais-je?... J'ai fait des voyages... Il suffit de savoir ouvrir les yeux... Si les hommes n'étaient pas aveugles, ils se promèneraient les mains jointes!... une simple rue de Florence est pleine de vivants tableaux... Je ne suis pas le seul en Italie qui voie la beauté, qui la cherche... Depuis que les

marbres antiques sont découverts, de ville en ville c'est une fièvre qui se gagne... Les Anciens, quoi qu'en disent les cuistres, n'ont pas tout épuisé... ils sont très grands, mais il reste d'autres merveilles... Si vous saviez combien de jeunes hommes, à Mantoue, à Rome, à Ferrare!... — Vous ne m'entendez plus... A quoi songez-vous ?

FRANÇOISE

C'est étrange... Quand vous me parlez, cela me rappelle autre chose... Oh! tout autre chose, et pourtant... Cela me rappelle mes premières surprises en écoutant le frère Savonarole... Il m'ouvrait aussi un vaste monde, mais loin, bien loin de moi... un ciel...

SANDRO

Je hais le frère Savonarole!

FRANÇOISE

Pourquoi dites-vous cela ?

SANDRO

Je le hais !... il voudrait faire de Florence un couvent où l'on parle à voix basse, en rasant les murs les yeux clos... Il sacrifierait toutes les choses précieuses, — toutes les vanités, comme ils disent, qui sont le plaisir et l'orgueil des yeux, — pour je ne

sais quel rêve invisible... et je le retrouve à chaque pas!... Il n'est point de tête florentine, non pas même parmi les artistes, qu'il n'ait troublée de sa fureur sombre... jusqu'à vous-même, je le vois...

FRANÇOISE

Vous ne le connaissez pas encore... Il est triste, mais il est grand... Je voudrais...

SANDRO

Que voudriez-vous?...

FRANÇOISE

Que vous ne soyez pas son ennemi, comme les autres...

SANDRO

Comment ne pas l'être?... Il ne prêche que sac et que cendre... Tout ce que j'aime, il le flétrit...

FRANÇOISE

Tout ce que vous aimez?...

SANDRO

Oui, vraiment!... Je n'aime que la vie, la liesse!... Je butine partout, comme l'abeille, le miel délicieux des jours... J'aime la lumière qui m'éveille, j'aime la terre où je chemine, les fleurs délicates, les nobles visages, la forme parfaite des corps... J'aime les

collines de Toscane, parsemées de bois, et leur ciel clair... J'aime Florence, dans sa richesse, avec ses clochers, ses églises sculptées, ses palais blasonnés, ses masures, ses places où circulent par groupes vingt métiers aux couleurs variées... J'aime toute la beauté répandue!... Oh! tenez, parfois, à l'heure sereine, me promenant au bord de l'Arno, je voudrais avoir le front assez large pour goûter toutes les joies des hommes, pour vivre à la fois plusieurs vies!... Je voudrais être peintre, sculpteur, poète, homme de guerre, astrologue... Je voudrais avoir vu toute la terre, et s'il est, comme on le raconte, s'il est des terres inconnues, faire voile vers elles, un matin, à travers les mers mystérieuses!...

FRANÇOISE

Pour être heureux, faut-il tant de choses?

SANDRO

Le bonheur, n'est-ce pas un grand désir?

FRANÇOISE

Quelque jour, vous quitterez Florence...

SANDRO

Quelle pensée!... Je parle à l'aventure!... Pourquoi dites-vous cela, madonna?... Puis-je avoir envie de partir?...

FRANÇOISE

D'autres cités sont hospitalières...

SANDRO

On ne quitte pas volontiers Florence, croyez-en Dante à défaut de moi...

FRANÇOISE, songeuse

Vous lisez Dante?... et Pétrarque?...

SANDRO

Certes!... mais ce dernier ne me touche guère... Mon livre est la *Vita Nuova*... J'ai mis des dessins sur la marge, je vous les montrerai un jour... (Avec un peu d'hésitation) Puis-je vous en dire un passage?...

FRANÇOISE

Dites...

SANDRO, suspendant son travail

Lorsque j'ai rencontré pour la première fois
La Dame dont les yeux sont toute ma lumière,
Sa robe était couleur de lys dans l'aube fière;
Je tremblai comme oyant Dieu même par sa voix.

Je l'ai revue un jour pour la dernière fois :
Sa robe était couleur de sang, et sa paupière
Baissée; elle évita ma route coutumière...
Un Archange en pleurant m'a suivi dans les bois!

Depuis, j'ai dû quitter tes campagnes, Florence,
La Croix Sainte, le Dôme et mon San Giovanni
Pour les routes d'exil, et, aux rives de France,

J'ai connu l'amertume et le pain du banni...
O Florence, j'ai fui ton beau fleuve et tes portes,
Et mon corps est errant comme les ombres mortes !...

Un silence.

FRANÇOISE, songeuse, à mi-voix

On ne quitte pas volontiers Florence... quand on a connu Béatrice...

SANDRO

Tout le monde a connu Béatrice...

FRANÇOISE, sans paraître l'entendre

Elle est morte veuve et toute jeune... sans que Dante ait vécu auprès d'elle !...

SANDRO

Béatrice n'est pas morte, elle vit... Elle est celle que tout homme rencontre au moins une fois dans ses jours, et qui fait trembler quand on l'aperçoit... celle qu'on n'oublie jamais plus, dans l'exil ou dans la détresse... Vivante ou morte elle est lointaine, comme si elle descendait d'un ciel...

FRANÇOISE

Oui, lointaine, vivante ou morte... Ce n'est pas la mort seule qui sépare...

SANDRO

L'amour est plus fort que la mort... plus fort que la mort et la vie...

FRANÇOISE, le regardant avec angoisse

L'amour, dites-vous ?... quel amour ?...

SANDRO

Celui qui éclot comme un lys de pourpre et qu'on emporte à la dérobée, enivré comme un conquérant !... Celui qui brûle dans la grâce des jours, dans la profondeur des nuits calmes, dans l'éternel sourire de l'aube, dans le souffle du clair renouveau... Celui qui met toute ville en fête, et donne soif de mordre à la vie comme à une orange parfumée... Celui qui ouvre au cœur des portes vers le pays vierge des songes où nul n'a respiré encore... Celui qui fait un fou d'un sage, et du fou que je suis plus qu'un homme, depuis que vous habitez mon âme, et que je ne me connais plus !...

Il s'approche lentement de Françoise qui l'a écouté frémissante. Elle se lève et s'appuie sur son siège en fermant les yeux. Un silence.

FRANÇOISE, à mi-voix, sans le regarder

L'amour... oui, c'est la vie... la vie... la vie...

SANDRO

Belle, oh ! Madonna, vous êtes belle de votre suprême beauté !...

FRANÇOISE, avec un faible sourire

Alors... fixez vite l'image...

SANDRO

Non... elle m'a pris tout entier...

Un silence. Il est tout près d'elle. Ils s'inclinent l'un vers l'autre et leurs bouches s'effleurent.

FRANÇOISE

Ah!...

SANDRO

Qu'avez-vous?...

FRANÇOISE, se voilant le visage

J'ai honte!... j'ai péché... j'ai péché... Non!... non!...

Sandro veut l'attirer à lui. Elle se dégage.

SANDRO

Je vous aime... je vous aime...

FRANÇOISE, le regardant en face avec une sorte d'égarement

Il ne fallait pas nous le dire... Pourquoi, pourquoi l'avez-vous dit?

SANDRO

Il fallait le dire un jour ou l'autre... j'ai tant attendu cette heure-ci!... Laissez-moi parler dans le crépuscule... m'enchanter d'elle, tant que je vous vois... Savez-vous bien que je vous aime depuis que

vous avez passé ?... Je ne savais pas aimer, alors... je suis devenu un autre homme, à mesure que j'ai grisé ma poitrine de l'air suave qu'animent vos gestes... C'est pour vous que j'ai brûlé, l'autre jour, la peinture qu'ils m'avaient volée... C'est vous qui m'inspirez l'ivresse d'embrasser le monde d'un baiser... Mais non !... je ne me soucie pas du monde, depuis que vous êtes là... j'ai une idole... une rare, fragile idole qui tremble... — Des larmes dans vos yeux !... oh ! pourquoi ?

FRANÇOISE, secouant la tête

Nous avons déchiré le beau songe... Nous ne connaîtrons plus la joie...

SANDRO

Nous connaîtrons l'extase divine, l'amour infini... Nous vivrons !...

FRANÇOISE, lentement

Croyez-vous maintenant que nous puissions vivre... comme auparavant... sans reproche ?... Dites...

SANDRO

Mais...

FRANÇOISE

Dites !... dites !...

SANDRO

Non, nous ne le pouvons plus !...

FRANÇOISE

Croyez-vous que nous puissions vivre... avec, entre nous, un tel crime ?

SANDRO

Quel crime ? Vous m'aimez... je vous aime... je ne connais pas d'autre loi !

FRANÇOISE

C'est un péché qui perd les âmes ! Françoise et Paolo s'aimaient aussi...

SANDRO

Je vous aime !... je ne sais où l'on va après l'amour, après la vie... Que m'importe ?... Je ne crains pas l'enfer sombre, si je reste avec vous, près de vous... enlacés d'une étreinte éternelle, au souffle léger de la nuit... Mais vous ne m'aimez pas !...

FRANÇOISE

Je vous aime !... une force horrible me contraint de crier : Je vous aime... et je ne peux pas vous aimer !...

SANDRO

Vous souffrez !... vous souffrez pour moi... je ne veux pas vous voir souffrir... Ne me regardez pas ainsi... Parlez, dites-moi ce qu'il faut faire... Ce que vous voudrez, je le veux...

FRANÇOISE

Ce que j'aurais voulu !... une chose céleste... le bonheur innocent... il est trop tard !... Sandro...

SANDRO

Ah ! vous m'aimez, pourtant !...

Il veut l'étreindre. Elle l'évite et se recule avec épouvante.

FRANÇOISE

Non... ne m'approchez pas !... ne me touchez pas !... Sauvez-moi !... sauvez-moi !... Écoutez...

Clameurs au dehors. Ils écoutent immobiles.

VOIX DE LA FOULE

Viva Gesu !... Viva Gesu !...

FRANÇOISE

Le Frate !... il sort de l'église !... Une voix d'en haut m'avertit...

SANDRO, avec angoisse

Françoise !...

FRANÇOISE

Partez, oh ! partez, je vous prie !... il est tard, voyez... le jour s'en va... Oubliez les paroles défendues... Il est temps encore... Partez !...

SANDRO

Non !... non !... non !... Vous êtes à moi !...

FRANÇOISE, d'une voix plus ferme

Je ne suis pas à vous... je suis la femme d'un autre... Je ne dois pas... je ne veux pas le trahir!

SANDRO

Oui, oui... vous n'êtes plus à moi... Vos yeux se voilent, votre bouche est dure, votre âme ancienne ressuscite... C'est lui, lui qui vous a reprise, l'infernal Prophète, lui seul, qui se lève toujours sur ma route pour y faire tarir toute joie!... Ah! je comprends enfin l'obstacle qui nous séparait l'un de l'autre... je comprends le secret de votre visage... Mais écoutez-moi, écoutez!... Je ne lui céderai pas la victoire!... je l'écarterai par la force!... je vous arracherai à lui!... Nous nous aimerons malgré ce moine, car vous le suivez malgré vous!...

FRANÇOISE

Hélas!... hélas!... quelle agonie!...

SANDRO, faisant un pas vers elle

Repousserez-vous le bonheur qui passe?...

FRANÇOISE, d'une voix défaillante

Je n'ai plus de force... pitié!...

SANDRO

Pardon... pardon... je viens d'être lâche... Je ne

vous... je ne vous ferai pas de mal... (Il va pour sortir. Du seuil de la porte) Au revoir ?...

FRANÇOISE, lui envoyant des deux mains un violent baiser

Adieu !... Adieu !... Adieu !... (Sandro disparaît. Elle fait en chancelant quelques pas vers l'autre porte.) Nourrice !

LA NOURRICE, entrant

Comme tu es pâle !... Tu trembles !... Tu es toute tremblante !... Qu'as-tu ?...

FRANÇOISE, lui faisant signe de se taire, se laisse tomber sur un siège

Va chercher... mon voile de laine...

LA NOURRICE

Où veux-tu aller ?... Il fait presque nuit..

FRANÇOISE

A Saint-Marc !... A Saint-Marc !... Va, Nourrice !...

ACTE III

LE PRIEUR DE SAINT-MARC

Une cour intérieure du cloître de Saint-Marc, la nuit. Pièce rectangulaire entourée d'un couloir voûté donnant sur les cellules des moines et bordée de minces colonnades. A gauche, un banc de pierre fleuri d'un rosier. A droite la silhouette sombre d'un if. Sur les murs se devinent par endroits des fresques de Fra Angelico : figures agenouillées aux nimbes d'or. Le sol de la cour est baigné de lune. Ciel magnifique et plein d'étoiles.

SAVONAROLE, il marche seul, les mains croisées, en proie à une vive émotion, la tête le plus souvent penchée, mais parfois rejetée en arrière avec un sursaut d'énergie.

Mon Dieu, garde-moi des embûches!... Mon Dieu, purifie mes souillures!... Délivre-moi de Satan, mon Dieu!... (Un silence) Mon Dieu, mon Dieu, je crie à toi!... n'entendras-tu point mon angoisse?... Depuis l'aube et durant le jour j'ai peiné dans ta vigne, et voici le soir... Je ne suis qu'un ouvrier sans force... Vois mon cœur las et mes mains vides... Quand me rappelleras-tu à toi?... Mon

Dieu, tu le sais, j'ai tout quitté, mon père, ma mère, les visages d'enfance, la vieille maison de Ferrare, tout ce qui fait les délices des hommes, pour t'obéir, suivre ta voix... Plus tard, à ton appel encore, j'ai quitté même la paix du cloître, j'ai combattu le combat du siècle... O si mon cœur débordait d'amour comme une coupe ruisselante pour Florence, pour ton Église, cela aussi, tu le sais, mon Dieu!... Eh bien, j'ai manié la verge, j'ai châtié les vendeurs profanes, j'ai frappé longtemps, j'ai brisé toutes les idoles mortelles... J'ai fait le désert autour de moi pour que seul Tu y resplendisses... Hélas! pour une tâche aussi terrible, mon âme n'est pas assez dure... Elle est usée comme l'enclume où l'on a forgé trop de glaives... Laisse-moi éteindre la flamme et jeter enfin le marteau!... — Encore, si le rude labeur avait fait fleurir ta Parole!... Mais, partout où je porte les yeux, qu'ai-je donc semé que la haine?... Les pierres de cette ville me haïssent... l'Église me hait, ton Église!... elle a soif de mon sang fidèle!... Ah! les premiers de tes Apôtres n'avaient en face d'eux que des barbares... Maintenant les chrétiens eux-mêmes sont pour tes apôtres des loups!... Ton Vicaire égorge les âmes les plus enflammées de Jésus... J'ai vu, oh! j'ai vu trop de haines!... des fleurs... donne-moi tes fleurs suaves... mon cœur est languissant d'amour!... (Il se laisse tomber sur le banc. Un silence.) Assise! heureuses

retraites d'Assise, où François connut l'extase divine parmi les cantiques des humbles, les prières, les chants d'oiseaux!... ermitage sur la montagne fleuri de rayons de l'aube au soir et visité du vol des Anges!... Citadelle où n'arrivait point la furieuse clameur des hommes, Assise, mon éternel soupir, je n'aurai pas dormi sous tes ombres!... (Nouveau silence. Il se relève.) Non!... Non!... n'écoute pas mes blasphèmes!... Use de moi jusqu'à la corde!... Je sucerai l'éponge d'agonie... Flagelle-moi comme ton agneau!... (Il se tient debout, immobile, absorbé dans une prière muette. Frère Dominique paraît sous les arcades et s'arrête à quelque distance. Savonarole l'aperçoit.) C'est toi, mon Dominique?... Non, reste.... Mon cœur se rafraîchit près de toi...

DOMINIQUE, s'approchant avec crainte

Vous paraissez triste, mon Père?

SAVONAROLE

Je le suis, mon fils, en vérité... Ma journée approche du terme, et je songe à l'avare moisson...

DOMINIQUE

Quel enthousiasme dans la foule pendant votre prêche, aujourd'hui! Les hommes pleuraient avec les femmes, les vieillards avec les enfants... Votre

front brillait d'une auréole... Vous étiez rayonnant de l'Esprit!...

SAVONAROLE

Oui, devant eux je m'oublié encore... Un souffle, malgré moi, m'emporte, et je quitte la terre avec lui... Eux aussi cherchent à me suivre, bien que je sente une lutte secrète, un fardeau plus lourd qu'autrefois... Mais je paie ces heures-là, Dominique... Rentré dans cette solitude, je ne suis qu'un homme plus misérable que le plus troublé d'entre vous... (Un silence) Écoute, réponds-moi sans crainte... As-tu foi dans mes prophéties?

DOMINIQUE

Mon Père!...

SAVONAROLE

Réponds-moi devant Dieu!

DOMINIQUE

Comment n'y croirais-je... La chute des princes, l'avènement du peuple, l'invasion des Français, leur départ, tout s'est accompli à son heure...

SAVONAROLE

Bien... Et que doit-il arriver encore?

DOMINIQUE

Florence sera sauvée si elle croit, l'Église sera purifiée, les infidèles seront convertis...

SAVONAROLE

Oui, oui, c'est ce que j'ai annoncé... Et voici, voici l'âpre angoisse!...

DOMINIQUE

Quelle angoisse?... Je ne vous entends pas...

SAVONAROLE

Dominique! les temps sont venus de ces choses... Je devrais les voir, comme naguère, sourire en songes glorieux... Eh bien, je suis aveugle... aveugle!... Je ne vois plus rien... je ne sais plus rien... les visions me sont retirées!... J'attends un signe dans les ténèbres... Je trébuche dans le chaos et la nuit!...

DOMINIQUE

Le signe viendra!...

SAVONAROLE

Dieu le veuille!... Il y a d'autres présages funestes...

DOMINIQUE

Dieu peut toujours faire un miracle!...

SAVONAROLE

Un miracle!... Ai-je assez attendu cette grâce surnaturelle!... Je ne sais si je l'attends encore... Je n'espère plus... mais peu importe... (Un silence) C'est plutôt le martyre qui vient...

DOMINIQUE

Qu'il vienne, mais non pas pour vous seul!... Je le saluerai avec joie, si Dieu me reprend avec vous!...

SAVONAROLE

Ame droite!... Ta foi soit bénie!... (Un court silence) Oui, tu as raison, le martyre n'est rien... la seule agonie, c'est le doute...

DOMINIQUE

Le doute?...

SAVONAROLE

Oui, le doute atroce!... Tu l'ignores, enfant au cœur simple et juste... Le doute, non du calme éternel où nous entrerons par la tombe, mais de ce qui subsiste sur terre de l'œuvre que, vivants, nous aimions... Nous serons sauvés l'un et l'autre... Qu'est-ce là, d'être sauvé soi-même, quand on a rêvé ce triomphe d'emporter à Dieu tous les hommes dans l'immense filet du salut?... Mourir vaincu, ce n'est rien encore, si l'œuvre sûrement doit survivre... Mais mourir vaincu sans savoir qui réparera la défaite!... Mourir au soir d'une étape stérile, sans avoir vu la terre promise où s'embrasseront tous les peuples!... Oh! si tu m'emportais, Seigneur, sur quelque cime lumineuse, où je puisse mourir consolé!...

DOMINIQUE

Les temps ne sont-ils pas très proches où Jésus ouvrira les nuées? Où le monde se lèvera tout entier?...

SAVONAROLE

Qui le sait?... Tous les Saints de l'Église l'ont prophétisé, puis sont morts... Un tel désir est si brûlant qu'il peut bien devancer les siècles... Jésus ne viendra point que toute la terre ne l'ait appelé d'un seul cri... Qui l'appelle?... Qui a répondu à ma longue clameur monotone?... S'ils se levaient, tous ceux qui l'attendent, la tête courbée par la vie, dans les couvents, dans les chaumières, dans les cités et les bourgades, en France, en Italie, en Allemagne, s'ils secouaient le poids séculaire de leur torpeur et de leur silence, peut-être nous serions une armée!... Mais le monde n'est plein que d'esclaves enivrés de leur servitude... L'homme libre marche dans un désert, sans un écho qui lui réponde... Je le sais, moi qui suis debout!... Comprends-tu, maintenant, comprends-tu? Allumer Florence comme une torche vive... par Florence éclairer l'Italie... par l'Italie, de proche en proche, réveiller les nations chrétiennes du lourd sommeil de leur sépulcre... puis les jeter une fois encore au vaste assaut de la Terre Sainte, reconquérir Jérusalem!... et grouper enfin le troupeau sans nombre

aux pieds d'un pasteur véritable, d'un Pape messager du Christ... C'est là, c'est là, l'Œuvre sublime... l'éblouissante Vision!...

DOMINIQUE, joignant les mains

Je vois... je vois... je vois... C'est beau!...

SAVONAROLE

Hélas! c'est un soupir qui monte entre les murailles d'un cloître, et nous ne sommes que deux pauvres moines qui mourront demain, comme tant d'autres, pleins d'un songe qu'ils n'auront point vu!...

Ils se promènent en silence. Par le couloir du fond, à gauche, arrive Fra Benedetto.

FRA BENEDETTO

Mon Père, deux visiteurs demandent audience. L'un est Valori, gonfalonnier. L'autre se dit messager du Pape...

SAVONAROLE

Du Pape!... Fais-le... Non, qu'il attende... Fais venir d'abord Valori...

Sort Fra Benedetto suivi de Dominique. Savonarole marche d'un pas fiévreux. Entre Valori, vieillard de haute taille à l'expression impérieuse. Il s'incline devant Savonarole.

VALORI

Salut, Frate...

SAVONAROLE

Qu'apportes-tu?

VALORI

De mauvaises nouvelles... On travaille le peuple, les Médicéens jettent l'or à poignées... Ils gagneront la prochaine Seigneurie...

SAVONAROLE

Oui, je m'en doutais...

VALORI

Tiens-toi sur tes gardes. Contre toi, tout leur sera bon, la force et la ruse. Je ne sais encore quel complot ils trament, mais Ridolfi et Machiavel sont trop fréquemment l'un chez l'autre...

SAVONAROLE

Je suis entre les mains de Dieu... Je veillerai cependant à leurs pièges, à ne pas me livrer avant l'heure... Merci... — Ce matin, l'estrade où je prêche était pleine de clous et d'ordures...

VALORI

Tu les as trop ménagés, Frate... Maintenant, ils sifflent tout haut... Si tu m'avais écouté, naguère, ils ne pourraient nuire aujourd'hui...

SAVONAROLE

Tu veux parler de l'amnistie, que j'ai fait voter

malgré toi?... Oui, j'ai voulu cette chose insensée, que les hommes de la même cité ne se déchirent pas les uns les autres, qu'ils s'unissent dans un même effort... Soit! je ne regrette pas ma clémence, si mes amis restent fidèles... Et parmi les nôtres, quels bruits?...

VALORI, avec embarras

Rien de grave... des rumeurs à peine...

SAVONAROLE

Pourquoi me cacher quelque chose?

VALORI

Tu sais bien qu'ils attendent tes promesses... Le lac est tranquille avant l'orage et le peuple avant la révolte... Partout règne encore un grand calme, mais il court des murmures passionnés... La guerre menace, la famine augmente... la peste, dans les quartiers pauvres, vient de se déclarer ces jours-ci...

SAVONAROLE

La peste!... prophète misérable!... c'est la foudre d'en haut qui éclate!... En cela, j'aurai frappé juste... Achève, achève ta pensée...

VALORI

Il faudrait autre chose que la foudre... que ces perpétuels fléaux... Les cœurs ont besoin d'allé-

geance... Ils croyaient que la République serait la fin de leurs misères... Ils sont comme las d'espérer...

SAVONAROLE

Ah! il leur faudrait autre chose... une victoire, n'est-ce pas? un prodige... (Un silence. A part, à mi-voix) Il est temps que je parle!... (Allant vivement à Valori) Est-ce que la déposition du Pape serait un prodige suffisant?...

VALORI

La déposition... du Pape?...

SAVONAROLE, lui montrant un pli qu'il tire de sa robe

Vois ces lettres...

VALORI

Au roi de France!

SAVONAROLE

Oui, je lui écris quelquefois... Celle-ci l'appelle à notre aide et le prie de convoquer un concile pour remplacer l'impur Borgia... (Un silence) Eh bien, qu'en dis-tu?...

VALORI

Je ne sais... C'est une terrible partie...

SAVONAROLE

La seule qui nous reste à jouer... Qui sont les ennemis de Florence? Les Princes, parce qu'elle est

République et menace leur petit despotisme... Le Pape, parce que je suis votre hôte... Seule contre tous, elle succombe... Le roi de France, qui convoite Naples, a contre lui la même ligue... Il est donc, s'il sait voir clair, notre naturel allié... Sa première et folle équipée l'a rendu plus sage sans doute, et je sais que, dans la circonstance, nous serons appuyés près de lui par le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, l'adversaire né des Borgia... Suppose que ma voix le décide : Florence est reine de l'Italie, et Jésus roi de la chrétienté !... (Un silence) Connais-tu un sûr messager ?

VALORI

D'assez sûr pour un tel message, je ne connais que moi... qui ne peux partir...

SAVONAROLE

Cherche, je chercherai aussi...

VALORI, après un nouveau silence

Pourvu qu'il ne soit pas trop tard, et que le roi de France t'écoute... Puissions-nous tenir jusque-là !

SAVONAROLE, lui tendant la main

Tu es un vrai chrétien, Valori !

VALORI, l'effleurant de ses lèvres

Toi mort, c'est fait de la République... Tout pour

toi et notre Florence !... Nous ne céderons point sans combat...

Il sort. Fra Benedetto reparaît.

SAVONAROLE

A l'autre, maintenant... Qu'il vienne !

Fra Benedetto s'éloigne et revient avec Romolino. Savonarole, cependant, regarde sa lettre d'un œil fixe, puis la dissimule avec soin.

ROMOLINO, s'inclinant très bas

Je parle au révérend frère Jérôme, prieur de Saint-Marc ?...

SAVONAROLE

A lui-même.

ROMOLINO

Grandement occupé, paraît-il, même à une heure aussi tardive ?...

SAVONAROLE

Oui... Tu as un message du Pape ?

ROMOLINO

Du Saint-Père en personne... ces deux brefs... Celui-ci pour toi, le second pour la magnifique Seigneurie... Mais je ne remettrai ce dernier que selon ta libre réponse.

Il tend le bref à Savonarole.

SAVONAROLE, sans le prendre

Je n'y verrais point pour le lire... Parle, ce sera plus tôt fait.

ROMOLINO

Ce m'est une charge très douce de redire la bonne parole... Sache donc qu'heureusement éclairé le Saint-Père est revenu sur ton compte de l'humeur qu'il avait conçue. Il te comble de louanges bienveillantes...

SAVONAROLE

Lui, Borgia ?...

ROMOLINO.

Tu peux bien m'en croire... J'ai assisté à toute la scène... Il se passe du nouveau à Rome !... Voici... Monseigneur de Gandie, que le pape chérissait comme un fils, non sans raison à ce qu'on raconte, a été trouvé mort, assassiné sur les marches de madame Lucrèce... On dit, — pour moi je n'en sais rien, — que le duc César l'a tué lui-même... Il est vrai qu'il ne s'en défend guère...

SAVONAROLE

César Borgia meurtrier de son frère !... Caïn ! Caïn !... O race maudite !

ROMOLINO

Certes, ces accidents sont bien tristes... Le désespoir d'Alexandre VI a été sans bornes... Je l'ai vu, devant tout le sacré Collège, pleurant, criant, se frappant la poitrine... Il s'accusait de forfaits horribles... il était vraiment hors de lui... C'est

alors qu'il s'est rappelé tes malédictions, tes menaces... Je ne sais quelles furent ses pensées... mais il m'a confié ce bref pour toi...

SAVONAROLE

Serait-ce une lueur inattendue ?... Et ce bref, dis-tu ? Parle, parle...

ROMOLINO

Réjouis-toi, frère, c'est la fortune... Il t'offre la pourpre cardinalice !... à deux conditions... Oh ! bénignes...

SAVONAROLE

Lesquelles ?...

ROMOLINO

La première, c'est que de toi-même tu renonces à troubler Florence, à prêcher en public...

SAVONAROLE

Ah !... ensuite ?

ROMOLINO

La seconde, que le couvent de Saint-Marc verse à Rome cinq mille ducats...

Un silence.

SAVONAROLE

Et... si je refuse ?...

ROMOLINO

Si tu refusais, — ce que le Saint-Père ne veut croire, — il mettrait l'interdit sur Florence, sur ses banques, son commerce, son pain... Ce serait la ruine de la pauvre ville... Je porterais à la Seigneurie ce deuxième bref, qui contient l'ordre de te livrer au bras de l'Église...

SAVONAROLE, tendant la main

Donne... (Romolino lui donne le bref. Il le déchire.) Voilà ma réponse !

ROMOLINO

Insensé ! tu refuses la pourpre !

SAVONAROLE

Le chapeau rouge à moi, Jérôme ? Allons donc !... Un chapeau de sang !

ROMOLINO

Tu seras moins fier sous l'estrapade, quand nous te tiendrons...

SAVONAROLE, le bras levé

Arrière de moi !...

ROMOLINO

Tu sais où je vais... Au revoir !...

Il sort. Savonarole chancelle comme frappé d'un choc. Il s'assied. Un long silence. Il relève la tête.

Le scandale dépasse les bornes... Il faut frapper un coup suprême... Il faut que cette lettre parte... Dieu décidera... Je vois clair... Maintenant, j'irai jusqu'au bout !... (Un nouveau silence. Il se lève, les deux poings tendus.) Papauté, chimère monstrueuse accroupie dans ton antre de Rome, Idole des Idoles, Antéchrist ! Je démolirai ta superbe et tu seras renouvelée, ou je me briserai contre toi !... O s'il était possible encore de rompre un jour ces grandes ailes !

Un silence. Il fait quelques pas.

FRA BENEDETTO, rentrant

Mon Père, une femme...

SAVONAROLE

Plus personne !... je veux maintenant être seul...

FRA BENEDETTO

C'est, je crois, madonna Ridolfi... Elle semble vivement émue...

SAVONAROLE

Françoise Ridolfi, à cette heure ?... C'est bien, je l'entendrai, laisse-la venir... (Un silence. Fra Benedetto revient avec Françoise et sort. Elle laisse tomber sur ses épaules le voile noir qui couvrait sa tête.) C'est un danger pressant, ma fille, qui sans doute vous amène ici ?...

FRANÇOISE

Oui, mon Père, un danger pour mon âme...

SAVONAROLE

Vous savez que, selon notre règle, je ne suis point confesseur...

FRANÇOISE

Je le sais... mais s'il est un prêtre qui puisse me guérir, c'est vous seul... Si vous avez pitié de Florence, rejetterez-vous une de ses filles?

SAVONAROLE

Quel est ce péril?

FRANÇOISE

J'aime un jeune homme... il m'aime, et nous avons parlé...

SAVONAROLE

Malheureuse!... Êtes-vous criminelle?

FRANÇOISE

Je ne viendrais pas, s'il était trop tard, implorer de vous le salut...

SAVONAROLE

Que puis-je pour vous?

FRANÇOISE

Sauvez-moi!... Vous savez les paroles de vie...

SAVONAROLE

Ce salut que vous demandez, l'appelez-vous de toute votre âme?... Êtes-vous décidée à souffrir?

FRANÇOISE

Je l'appelle, sans pouvoir faire taire la mortelle douceur d'une autre voix... Je l'appelle... quand je suis seule... Je suis faible devant lui, mon Père...

SAVONAROLE

Votre époux ne peut-il vous défendre?

FRANÇOISE

J'ai peur de lui... son âme est froide... Il ne m'a jamais accueillie...

SAVONAROLE

Il faut prier!...

FRANÇOISE

Je n'ose plus le faire... Je ne sais plus si Dieu m'entend...

SAVONAROLE

Priez!... priez!... priez encore, jusqu'à ce qu'Il vous ait entendue... Il ne refuse jamais sa grâce à celui qui frappe sans relâche... le promettez-vous?

FRANÇOISE

Oui, mon Père...

SAVONAROLE

Il faut encore occuper votre âme, vos mains... L'oisiveté n'est pas bonne...

FRANÇOISE

Que dois-je faire ? Mes jours sont vides...

SAVONAROLE

Je vous trouverai une tâche... des pauvres à soigner, des malades... Florence a besoin plus que jamais de tous ses enfants... Le voulez-vous ?...

FRANÇOISE

Oh ! oui, mon Père !... employez-moi...

SAVONAROLE

C'est bien... Il faut promettre aussi de ne plus revoir ce jeune homme...

FRANÇOISE

De ne plus le revoir ?... jamais ?...

SAVONAROLE

Sans doute, ou de plusieurs années...

FRANÇOISE

Pas cela !... oh ! pas cela, mon Père !... Je vous promets de ne plus le voir qu'avec les autres... devant tous... Je ne serai plus imprudente !...

SAVONAROLE

La femme qu'un seul regard convoite et qui ne fuit pas ce regard commet en son cœur l'adultère... Vous ne devez pas le revoir!

FRANÇOISE

Grâce!... dans quelques jours... bientôt!...

SAVONAROLE

Ne rusez pas avec vous-même... Ce sera maintenant, ou jamais!...

FRANÇOISE

Non!... Non!... Non!... je n'ai pas de courage...

Elle se laisse tomber sur le banc et pleure, la tête dans ses mains.

SAVONAROLE

Pauvre enfant!... Vous pleurez de vraies larmes... la paix reviendra...

FRANÇOISE, relevant la tête

Dans le ciel? Verrai-je, au ciel, celui que j'aime, et serai-je à lui librement?...

SAVONAROLE

Les Élus n'ont pas de ces fièvres qui brûlent notre chair pitoyable... ils vivent dans l'immense harmonie... Vous serez bien plus tôt consolée... On oublie, ma fille...

FRANÇOISE

Ah! mon père, vous ne savez pas quel est ce mal!

SAVONAROLE

Croyez-vous?... A Ferrare, autrefois, une jeune fille aimait comme vous un jeune homme, qui l'aimait autant que sa vie... Elle fut mariée à un autre, et, plus tard, mourut à Florence... Elle était belle comme vous l'êtes... Elle s'appelait Hélène Strozzi...

FRANÇOISE

Ma mère!... Vous l'avez connue?...

SAVONAROLE

Oui... C'est comme une ombre lointaine... Je songe quelquefois que peut-être elle ne serait pas morte... et nous aurions vécu heureux!... Vous voyez bien que tout s'apaise...

FRANÇOISE, se levant

Mon Père!...

SAVONAROLE

Je pourrais presque l'être...

FRANÇOISE

Aidez-moi!... Aidez-moi, votre fille!...

SAVONAROLE

Ma fille!... Tant que cette triste vie ne me sera

point retirée, vous me trouverez dans votre ombre... Mais il faut m'obéir... Saint François a dit : « Obéir humblement vaut mieux que de converser avec les Anges... »

FRANÇOISE

J'obéirai... je crains seulement de ne pas me sentir assez forte... Je ne pourrai pas le fuir malgré lui...

SAVONAROLE

Envoyez-le-moi...

FRANÇOISE

Il vous hait, mon Père !... il ne viendra point...

SAVONAROLE

Il viendra, si vous lui redites que je le défie de ne pas venir... (A Fra Benedetto qui se montre) Qu'est-ce encore ?...

FRA BENEDETTO

Un jeune homme qui menace... Il veut entrer à toute force, et prétend que vous l'entendrez...

SAVONAROLE

Son nom ?

FRA BENEDETTO

Sandro Botticelli...

FRANÇOISE

Lui !...

SAVONAROLE

Amène-le... (Sort Fra Benedetto.) Dieu l'envoie... Entrez dans ma cellule, ma fille, je vous rappellerai tout à l'heure... (Il mène Françoise à une des cellules qui ouvrent sur le couloir du fond.) Priez du fond du cœur... Priez...

Il ferme la porte de la cellule et revient dans la cour. Sandro arrive par la gauche.

SANDRO

Françoise !... Où est Françoise Ridolfi ?...

SAVONAROLE

C'est elle que tu réclames de la sorte ?

SANDRO

Elle est ici !... je l'ai suivie... je l'ai attendue pendant ces longues heures... Je sais qu'elle est ici, cachée... Vous ne me la déroberez point !...

SAVONAROLE

Elle est dans ces murs, en effet. C'est librement qu'elle est venue, et c'est libre qu'elle s'en ira. Elle est maintenant en prières... Son asile sera respecté.

SANDRO

De quel droit l'avez-vous attirée... retenue dans votre sépulcre ?... De quel droit nous séparez-vous ?...

SAVONAROLE

Du droit qu'a le Pêcheur du Christ d'accueillir une âme qui naufrage et pousse vers sa barque un appel... Et toi, de quel droit la poursuis-tu ?

SANDRO

Je l'aime, vous le savez déjà... et elle m'aime aussi, elle m'aime !... Elle n'a pu mentir même à vous !

SAVONAROLE

Elle m'a parlé comme une femme pure, anxieuse de garder sa couronne... Je la défendrai selon mon pouvoir.

SANDRO

Ah ! je saurai bien la rejoindre !... Malgré tout, nous nous aimerons !...

SAVONAROLE, lentement

Aimer ! cela s'appelle aimer !... Et plus tard, quand tu auras fait d'elle une femme déchue, rejetée des siens, en butte au mépris de ses compagnes et au désir insultant des hommes... quand elle sera mère peut-être, vieillie, dépouillée par les jours de ce charme et de cette jeunesse qui t'échauffent d'une telle convoitise... alors, prendras-tu souci d'elle ?... Promets-tu, alors, de l'aimer ?...

SANDRO

Je sais que je l'aime... il suffit !... Ce qui adviendra, peu m'importe... Je ne veux pas la faire souffrir... Je mourrais pour elle avec joie !...

SAVONAROLE, de même

Oui, tu ferais cette folie rapide... mais à une longue vie fidèle, à cela tu n'oses point t'engager... Tu ne veux pas la faire souffrir... Et pourtant tu t'acharnes contre elle comme le vautour sur sa proie, sans entendre les cris de son âme qui voudrait échapper à la honte et sauver sa vie immortelle !... Que ferais-tu de plus si tu n'aimais pas ?...

SANDRO

Vous ne me ferez point reculer par des raisons, par des paroles !... Je ne sais, en ce moment, qu'une chose... J'ai une vie où je veux vivre, être libre, être heureux, aimer !... Je ne la perdrai pas, comme vous autres, pour le songe d'une autre vie dont je ne suis pas assuré !... Laissons là les mots inutiles !... Je veux voir Françoise Ridolfi... Voulez-vous me laisser la voir ?...

SAVONAROLE

Non, par moi, tu ne la verras point !...

SANDRO

Soit ! il faut qu'elle sorte d'ici... elle ne saurait m'échapper...

SAVONAROLE

Nous la garderons le temps qu'il faudra pour que ton délire s'apaise...

SANDRO

Prenez garde !... Ne me forcez pas aux volontés désespérées...

SAVONAROLE

Que pourrais-tu faire de pire que tu n'oses vouloir à présent ?...

SANDRO

L'enlever, m'enfuir avec elle, hors de votre atteinte, loin, loin !... Vous ne me reprocherez plus, alors, de ne pas me dévouer tout entier !...

SAVONAROLE

Oui, un crime en appelle un autre... Après l'adultère, la fuite, l'abandon de ta ville natale... Tout cela s'enchaîne, en vérité...

SANDRO

Ce sera votre œuvre, non la mienne, si vous me poussez à bout...

SAVONAROLE

Tu mens !...

SANDRO

Vous dites ?...

SAVONAROLE

Je dis : tu te mens à toi-même... Ce crime, tu ne le commettras point!...

SANDRO

Qui m'en empêchera ?

SAVONAROLE, marchant à lui et lui mettant la main sur l'épaule

Toi, et Dieu!...

SANDRO, se dégageant

Nous le verrons bien!...

SAVONAROLE

A l'instant même!... Françoise est dans cette cellule... Tandis que tu trembles de rage, elle prie, elle combat dans l'angoisse, elle pleure pour elle et pour toi... Va, fais-lui tes offres infâmes!... Enlève-la donc, si elle y consent!...

SANDRO

Elle, si près de moi!... si près!... Françoise!...

SAVONAROLE

Elle ne peut pas t'entendre... Il te faut aller la chercher.

SANDRO fait quelques pas, puis s'arrête, en proie à un trouble profond

Françoise!... Rien... On dirait qu'elle est morte...

Sans doute elle prie ardemment... Françoise!... Je ne sais quelle puissance me retient là, cloué!... Je n'ose... Je ne sais plus ce que je veux... Ah! la voir!... la voir et l'entendre!... (Il s'élance d'un mouvement brusque au-devant de Savonarole qui lui barre le passage, immobile, et le regarde fixement. Il s'arrête de nouveau, et, bientôt, recule comme malgré lui.) Si j'allais trouver une étrangère qui ne m'écouterait point?... Si c'était... vous qu'elle préférait?... Quel est donc... ce pouvoir étrange?... Ah! non!... non!... pas cela!... qu'elle reste!... (Un silence) C'est bien... Vous m'avez vaincu... gardez-la!...

SAVONAROLE

Ce n'est pas moi qui t'ai vaincu... C'est quelqu'un de plus grand, que tu ignores, et que tu désires pourtant... Une dure étape te reste à faire... Tu demeures toujours révolté...

SANDRO, avec un défi sauvage

Oui, révolté contre vos règles, vos commandements, votre foi!... Ne pensez pas m'avoir séduit comme les bourgeois de Florence!... Ne pensez pas me tenir jamais!... Je cède, ce soir, parce que je suis lâche... et que je ne vois pas clair devant moi... peut-être à cause de ce cloître, où je ne respire pas librement... Au fond de mon cœur, je vous hais!... je vous hais! je ne suis pas des vôtres!

SAVONAROLE

Ce n'est pas moi que tu hais... C'est la voix qui s'élève plus forte en toi-même... Tu crois me haïr parce que tu souffres... Courage, c'est une heure féconde !... Parle, crie tout haut ta douleur !...

SANDRO

Je souffre, comme vous le dites... Il n'y a pas de quoi triompher... Est-ce ma faute si, sans cet amour, ma vie n'est qu'un désert stérile ?... Si toute la beauté de la terre s'évanouit comme une ombre vaine, quand je ne vois plus sa beauté ?... Si je suis sans force pour l'œuvre qui est ma seule raison d'être ?...

SAVONAROLE

Quelle œuvre ?

SANDRO

Celle que vous chargez d'anathèmes... l'art sublime, que vous condamnez !...

SAVONAROLE

Enfin ! voilà l'aveu sincère !... voilà l'idolâtrie secrète qui fait toute ta lâcheté !... l'art, la passion de l'apparence, de la beauté, comme vous dites, profanant un terme sacré !... C'est par lui que tu étais enivré de la chair mortelle d'une femme, assez pour faire bon marché de sa destinée bienheureuse !... C'est par lui que tu es sans recours contre

une jouissance perdue, ignorant une joie plus divine que de rassasier ton désir !... Tu es le digne fils de Florence, toi qui n'oses monter de toi-même où t'invite ta propre pensée, pour ne pas avouer d'autre maître que l'avide plaisir de tes yeux !...

SANDRO

Et quand cela serait ?... Je connais vos imprécations ordinaires... elles ne m'ont pas converti... Je vous le dis, je n'ai pas honte de la plus féconde allégresse qui jamais ait gonflé ma poitrine !... Je n'ai pas honte de donner ma force aux beaux songes qui veulent voir la clarté !...

SAVONAROLE

Toi ! Toi !... ta joie ou ta tristesse !... Tu ne songes toujours qu'à toi !... Tu ne te doutes même pas, pauvre aveugle enfermé dans une tour enchantée, de l'immense océan de misères qui se déroule au delà de ta porte, et dont une seule marée t'emporterait comme un fétu de paille... Tu ne te doutes pas de la première tâche qui incombe à tout fils de la femme, riche ou pauvre, né dans l'angoisse... Non... tu marches indifférent à toute la douleur des hommes, de crainte, parmi la détresse, d'entrevoir aussi la laideur !...

SANDRO

Je ne suis pas celui que vous dites... Je ne suis

pas l'enfant que je parais... mais nous ne pouvons pas nous comprendre... Nous n'avons ni le même langage, ni le même cœur, ni le même habit... Oui, tout ce que vous brûlez, je l'adore... Oui, je ne recherche en ce monde que la lumière fugitive de la grâce et de la beauté !... Ce n'est pas pour moi seul que je travaille... Nous sommes légion de la sorte... et par le livre, par la toile, par le marbre et par le granit, peu à peu nous ferons de la terre un séjour plus beau que vos églises, peu à peu nous arracherons l'homme à l'ennui des ténèbres malsaines où vous le tenez prosterné !... Depuis assez longtemps, vous et les vôtres, vous faites peser sur les têtes humaines votre règne de deuil et de larmes... La grande, l'antique Joie se réveille... elle se lève comme l'aurore... Vous ne pouvez plus l'étouffer !...

SAVONAROLE

Voilà bien le démon du siècle au faîte de son arrogance... il se dit envoyé de Dieu !... Et que faites-vous pour ceux qui pleurent, pour ceux qui ont soif, qui ont faim ?... Seront-ils consolés, rassasiés, vêtus par le livre et la toile, par le marbre et par le granit ?... Dans l'allégresse universelle tu n'as oublié que ceux-là !...

SANDRO

Chargez-vous donc de ceux qui pleurent !... laissez les autres vivre en paix !...

SAVONAROLE

Si tu peux maintenant vivre en paix, va, je n'ai plus rien à t'apprendre !...

SANDRO

Ah ! vous jouez, vous jouez de moi, parce que vous savez ma blessure !... Vous êtes donc invulnérable, vous qui êtes si dur pour les autres ?... Dites enfin, que voulez-vous de moi ?

SAVONAROLE

Je veux réveiller toute ton âme... lui donner le baptême de la force... Je veux te montrer le seul remède qui puisse guérir ta blessure...

SANDRO

Quel remède ?

SAVONAROLE

L'amour... l'autre amour... la pitié !... Tu ne le connais que par ouï-dire ?... Tu penses que c'est besogne trop basse pour un grand seigneur comme toi, bonne tout au plus pour des moines ?... Tu penses que nos cœurs ne sont pas les mêmes parce que nos habits sont différents ?... Tu penses que la souffrance humaine n'est qu'une invention de l'Église, qu'elle s'effacera dans un sourire, qu'elle n'est pas aussi antique, bien plus antique que la joie ?... Et tu crois vraiment qu'il suffit de donner au monde qui saigne

le rayon d'un rêve fragile pour t'être acquitté envers lui ?... qu'on peut, dans cette vallée de larmes, vivre un éternel chant aux lèvres, comme là-haut, au séjour d'extase, font sans doute les séraphins ?... Et, tandis que l'incendie, les massacres dévorent les cités d'Italie, vous jugez avoir assez fait en caressant une image insensible dans l'ombre exquise d'un palais !... Ah ! tant que le monde sera monde, vous qui ne pleurez pas vous-mêmes, de quelques noms retentissants que vous décoriez votre ouvrage, vous ne serez pas dignes de délier la sandale d'un humble moine élevé dans la charité !... Il pourra toujours vous apprendre la plus formidable leçon !... Tu veux vivre !... T'es-tu demandé ce qui fait le fond de la vie ?... Ne vois-tu pas que tout est fantôme et nous échappe comme le vent ?... qu'il faut s'attacher à une foi qui dure ?... Ne sens-tu pas que tu es un homme, un homme avant d'être un artiste, et que tu dois voler près des tiens ?... Je vois s'émouvoir ton visage... Il ne m'avait donc pas trompé !...

SANDRO

Pourquoi suis-je troublé de la sorte ?... Vous ne m'aviez pas parlé ainsi... Ce n'est pas cependant un nouveau langage... Sans doute, une voix importune m'avait murmuré de telles choses... Mais qu'ai-je à faire de souffrir pour ceux que je ne connais point ?...

SAVONAROLE

Le Christ déjà, sans te connaître, a souffert mille morts pour toi...

SANDRO

Que sais-je ?... Il ne m'a pas sauvé, puisqu'il n'éclaire point ma voie...

SAVONAROLE

As-tu jamais eu pitié de lui ?... As-tu jeté même un regard sur ses blessures entr'ouvertes ?... T'es-tu arrêté sur la route pour le rafraîchir d'un verre d'eau ?...

SANDRO

Je ne l'ai pas rencontré sur ma route...

SAVONAROLE

Tu as rencontré la misère humaine... Tu as entendu les cris de la faim... Sous les traits de l'infirme et du pauvre, c'est lui, ton Sauveur, qui t'appelle, lui, Jésus, l'immortelle pauvreté !... Peux-tu bien lui fermer ton oreille ?... Ne vois-tu pas mille bras qui t'implorent ?... Ne sais-tu pas que Florence, ta mère, agonise sur un grabat ?... que la peste aigrit son haleine ?... que ses ennemis se concertent pour lui porter le dernier coup ?

SANDRO

Pour la défendre, que puis-je faire ?...

SAVONAROLE

Tu peux donner ton corps, ton âme, tous les jours de ton indolence... Penche-toi sur les misérables... Le labeur ne te manquera point...

SANDRO

Est-ce à dire... que je sacrifie tout ce qui a fait ma fierté ?... le talent, si frivole soit-il, dont peut s'enorgueillir Florence ?... Prétendez-vous dépeupler ma vie de ses visions radieuses ?... n'est-ce pas assez d'arracher l'amour ?...

SAVONAROLE

Le Christ a dit au jeune homme riche : « Vends tes biens, si tu veux me suivre... » Le sacrifice est sans mesure... On ne compte pas avec lui !...

SANDRO

Vos paroles frappent sur mon âme comme des haches dans les clairières... elles volent, éclairant des ruines, comme des flambeaux dans la nuit...

SAVONAROLE

Frappe toi-même avec elles, frappe ! Tu verras le soleil se lever !...

SANDRO

N'est-ce pas un crime ?... Je l'ignore... D'un côté c'est le monde qui rayonne, en ses floraisons infi-

nies... de l'autre, c'est un obscur abîme, où m'attire je ne sais quel effroi...

SAVONAROLE

Va, laisse-toi rouler dans l'abîme !... Tu seras recueilli par des anges qui t'éclaireront de leurs ailes !...

Un silence. Une cloche sonne. Des moines, deux à deux, en file grise, passent dans le couloir du fond et disparaissent dans le cloître.

SANDRO

Je ne peux pas !... ils ne renonçaient point à la félicité terrestre, ceux qui ont pu fuir encore jeunes vers un si sauvage abandon !...

SAVONAROLE

Qu'en sais-tu ?... elle s'offre à tout homme, la menteuse et fuyante chimère !... Tu ne sais pas quelle cicatrice cache la robe de chacun de ces moines qui ne montre qu'à Dieu son cœur nu...

SANDRO

Vous êtes trop haut pour moi, mon Père... Je ne suis pas un saint, comme vous !...

SAVONAROLE

Hélas ! les Saints sont encore des hommes !... les plus attachés à ce monde, Jérôme, Augustin, François même sont allés le plus haut loin de lui... Qui

peut se dire sans défaillances, avant le Calvaire suprême que l'on monte en portant sa croix ?... Si nous sentions de toutes nos fibres que nous sommes des ombres qui passent, nous irions au ciel d'un seul vol, où siègent en paix les Martyrs ! Mais la chair obscurcit la pensée... Nous avons tous besoin de Dieu !...

SANDRO

Mon père !... Vos yeux sont pleins de larmes !...

SAVONAROLE

J'ai connu un enfant de ton âge, trop vibrant à toute tendresse, que la lecture des poèmes, le chant d'une musique suave faisaient pleurer d'amour, le soir... Cet enfant, les crimes des hommes, les sanglots de la dolente Italie l'ont fait se jeter dans un cloître... Il pensait y étancher toutes les soifs de son âme follement altérée... Je me souviens de lui devant toi...

SANDRO

Cet enfant... cet enfant... c'était vous ?...

SAVONAROLE

C'était moi... je le crois à peine !...

SANDRO

Vous avez connu... nos faiblesses ?... Ces idoles que vous détruisez ?...

SAVONAROLE

Si je n'avais éprouvé leur puissance, je ne les redouterais point...

SANDRO

Prenez tout, prenez tout, mon Père! Tout, tout, tout!... Je vous donne tout!...

SAVONAROLE, lui ouvrant les bras

Mon fils!...

Sandro s'élance vers lui. Ils s'embrassent d'une longue étreinte.

SANDRO

Accueillez-moi parmi les vôtres... Je veux revêtir la robe blanche...

SAVONAROLE

Non, l'heure n'en est pas venue... La pénitence est un don très rare... Cela ne se fait point par surprise... Le cloître n'est pas non plus ce que tu penses... Il ressemble à toute autre chose humaine... Ce n'est que le vestibule du ciel...

SANDRO

Ne me laissez pas sans assistance!... Je retomberais dans l'ornière... J'ai besoin d'un grand dévouement!...

SAVONAROLE

Ah!... quelle subite pensée!...

SANDRO

Parlez, dites!...

SAVONAROLE, tirant le pli qu'il a montré à Valori

Vois-tu ces lettres?... elles sont destinées au roi de France... Le sort de Florence en dépend peut-être... Il me faut un prompt messager...

SANDRO

Donnez-les-moi!...

SAVONAROLE

C'est un grand message... c'est aussi un très grand péril...

SANDRO

Donnez!...

SAVONAROLE, lui tendant les lettres

Va!...

SANDRO, s'arrêtant

Avant de partir... ne pourrais-je pas la revoir?...

SAVONAROLE

Françoise!... je vais l'avertir... (Il va à la porte de la cellule, l'ouvre, et fait un signe à Françoise, qui revient avec lui dans la cour. Son visage est comme extatique et rigide d'avoir pleuré. Un court silence.) Ma fille, la grâce a fait son œuvre... il nous quitte pour un long voyage... Dites-vous un fraternel adieu.

Françoise s'approche de Sandro. Ils se parlent à voix presque basse.

SANDRO

Françoise...

FRANÇOISE

Adieu, pour cette vie...

SANDRO

Nous ne nous reverrons jamais?...

FRANÇOISE

Un jour... un jour... dans l'autre monde!...

SANDRO

Je vous quitte, mais je vous aime...

FRANÇOISE

Taisez-vous!... taisez-vous!... Adieu...

SANDRO, mettant un genou en terre

Adieu...

Il lui prend la main et la porte à ses lèvres; elle se penche vers lui et lui baise le front.

FRANÇOISE

Adieu...

Elle s'enfuit légèrement. Il se relève et fait quelques pas en la regardant disparaître. Il s'appuie contre une colonne, le bras sur son front. Un silence. Revenant à Savonarole.

SANDRO

Les lettres... donnez-moi les lettres...

Les voici... L'une d'elles contient les instructions nécessaires... Éloigne-toi de Florence avant l'aube... Va, mon fils, le Seigneur te conduise !... (Sandro s'incline devant lui et sort. Il écoute les pas qui s'éloignent. Après un temps) Mon Dieu, pour tes voies insondables, sois béni par ta créature !... Je désespérais ce soir même... et peut-être le salut du monde est-il en route sous ces astres... Que la terre et le ciel prient et pleurent ensemble, afin que je voie de ces yeux blanchir ton aube rédemptrice !... Mais, quand leurs paupières lassées devraient se refermer dans l'ombre, mon Dieu, je te bénis encore d'avoir pu sauver ces deux enfants !...

ACTE IV

L'ÉPREUVE DU FEU

Salle des fêtes du palais Ridolfi, provisoirement transformée en salle du Conseil des Huit. Fenêtres munies à l'extérieur d'épaisses barres de fer forgé. Portes de chêne à droite et à gauche. Sur une table une urne de bronze et des fèves blanches et noires. Sièges épars autour de la table. Trois seigneurs âgés y sont assis; ils causent à voix basse avec des soupirs en hochant la tête. Quatre autres, dont Machiavel, sont debout devant une fenêtre, observant le spectacle du dehors. Dans un coin, sur un escabeau, le greffier Ceccone, bossu, compulse un dossier de paperasses.

RUCCELLAÏ

Quelle cohue !... La place est comble !... aux portes, aux fenêtres, dans les boutiques, sous la ringhiera, sur les marches de l'église, jusque sur les toits, ma parole ! rien que des têtes florentines !... On dirait un tableau du jugement dernier !...

POPOLESCHI

Voyez ce compagnon contre le mur, à cheval sur

une gargouille!... le drôle a une place de choix, pourvu que son haut-de-chausse y résiste!...

MORGANTE

Et cet autre, debout sur son âne, et qui porte un petit enfant!

RUCCELLAÏ

Jour de fête pour Dolfo Spini!... A-t-il une assez belle cuirasse!... Il se pavane en flairant les coups... Il prend la taille d'une paysanne... Celui-là ne perd jamais son temps...

MORGANTE

Voici quatre heures que tout ce monde ne s'est pas mis sous la dent une olive... Ils vont avoir le ventre creux comme des tambours suisses...

RUCCELLAÏ

Tant mieux, ils n'auront pas d'oreilles... Le Frate aura beau sermonner!...

MORGANTE

On va leur servir tout à l'heure un beau rôti de moine!... Si l'épreuve, du moins, a lieu...

POPOLESCHI

Où donc est le lieu de l'épreuve?...

RUCCELLAÏ

Là, sous tes yeux... Ne vois-tu pas cette double

file de fagots, entassés les uns sur les autres sur un espace d'au moins vingt pieds ?... Un homme peut y passer tout juste... Quand ils flamberont, il aura chaud !...

POPOLESCHI

Je m'étonne que le Frate ait accepté une pareille gageure... Je le croyais moins fou...

MACHIAVEL

Il ne l'est point... Il n'a pas répondu en personne, seul un de ses disciples a parlé... Nous avons pris celui-ci au mot, sans attendre que le Frate le démente, et fait afficher toute l'histoire... Nous verrons à présent ce qu'il va dire devant un tel aréopage...

MORGANTE

Un homme providentiel, ce franciscain, d'avoir inventé le défi !... Ha ! Ha ! s'offrir comme une oie grasse pour faire griller un confrère... Une cuisante facétie s'il en fut !... Je suis curieux de l'épilogue... Qui donc l'a déniché ?

RUCCELLAÏ

Machiavel !

MORGANTE ET POPOLESCHI

Bravo, Machiavel !...

MORGANTE

Pas une intrigue de Florence sous laquelle on ne le trouve embusqué !

POPOLESCHI

Il est plus fort que les gens d'Église !

MACHIAVEL

C'est trop d'honneur que vous me faites...

RUCCELLAÏ

Voici notre gonfalonnier, messires... Longue vie au seigneur Bernardo !

RIDOLFI, entrant par la droite

Magnifiques Seigneurs, je vous salue... Nicolas Machiavel, un mot... (Il le prend à part. A mi-voix) — Qu'augures-tu de la foule ?

MACHIAVEL

Douteuse. Valori, avec ses Piagnoni, peut tenir en échec Dolfo. Comme dirait Bautista, mon maître, la canaille fera pencher la balance... C'est l'événement qui décidera.

RIDOLFI

Ton moine est-il prêt ?...

MACHIAVEL

Heu! heu!... il attend dans la salle voisine. L'imbécile commence à pâlir, ses jambes flageolent sous sa bedaine. Il sera bon de le secouer.

RIDOLFI, baissant encore la voix

Une capture très importante... Sforza me l'a expédiée cette nuit... Un messager de Jérôme au roi de France, porteur de missives signées... On l'a pris dans le Milanais...

MACHIAVEL

Bah!... et ces missives?...

RIDOLFI

Appellent Charles VIII à l'aide et parlent de déposer le Pape!

MACHIAVEL

Tiens! Tiens!... pas fou, Savonarole... Il nous préparait une surprise... De là son assurance nouvelle, et ce miracle toujours suspendu... Bien joué! je lui rends mon estime... Mais nous le tenons!... (Souriant) Pour le coup, Roderic Borgia va être vraiment en colère! Je voudrais l'entendre...

RIDOLFI

Autre chose... sais-tu le nom du messager? Sandro Botticelli lui-même!... Je viens de le voir à

l'instant... Et on ne l'a pas saisi sans peine... Il a fait une défense de lion...

MACHIAVEL

Des moulins à vent, ces artistes!

RIDOLFI

Ma femme, rien que d'ouïr la chose, s'est, ma foi, presque évanouie... J'ai dû lui jurer la vie sauve pour ce blanc-bec... C'est à n'y pas croire!

MACHIAVEL

Voilà de quoi sert en politique une figure avantageuse : on a toutes les femmes pour soi. Aussi viens-je d'expédier à Viterbe notre disgracieux Michel-Ange... Comme l'autre, il en tenait pour Jérôme, mais, avec son visage maussade, il y aurait laissé la peau... Ce qui, vraiment, serait dommage... Tenez cette carte en réserve. Ne la jouez qu'au dernier moment.

RIDOLFI

C'est convenu.

MACHIAVEL, indiquant le groupe le plus proche

Méfiez-vous des gens tristes...

RIDOLFI

Oh! pour ces trois-là, je m'en charge... (Ils remontent vers les autres Seigneurs. Tous prennent place autour de la table.

Ridolfi seul reste debout.) Messires, je vous ai réunis pour prendre une décision grave. Vous n'ignorez pas les circonstances. La sécurité florentine est menacée, à l'extérieur, par une ligue chaque jour plus puissante. Le commerce, autrefois si prospère, est ruiné par l'interdit. Parmi nous une faction exaltée, — fléau coutumier des Républiques, — maintient la révolte religieuse, proscrit, dans son emportement, nos richesses, les chefs-d'œuvre de l'art, les récréations innocentes. Tout cela, vous le savez, pour un moine qui abuse de l'esprit de la foule, et dont le prestige funeste n'a pu être détruit jusqu'ici par ses fourberies répétées. Voici cependant qu'il chancelle et que l'heure d'agir est venue. Un autre moine s'est levé qui, pour démasquer l'imposteur, l'a défié d'accomplir devant le peuple ce miracle qu'il diffère toujours, s'offrant, au péril de sa vie, à franchir un brasier ardent sur une longueur de plusieurs aunes, si Jérôme Savonarole acceptait de subir l'épreuve. Nous avons déjà pris soin de faire en sorte qu'il ne pût se dérober sans scandale. Il faut que, devant tout le peuple, il soit aujourd'hui confondu. Alors nous le tiendrons à merci, mais veillons à saisir l'avantage, car nous avons affaire ici à un adversaire subtil, prompt à inventer des ressources. Il importe de tout prévoir et de le frapper à coup sûr. Je vous propose donc, si Savonarole ne relève point le défi, de le déclarer dès maintenant traître envers Flo-

rence et l'Église, afin de pouvoir le livrer sur l'heure au Pape qui le réclame à grands cris. Les mesures à cet effet sont prises, et vous n'avez plus qu'à les approuver. Dans la surprise de la foule nous pourrons agir sans encombre, et nous serons ainsi délivrés de cet obsédant fanatique qui nous pèse depuis si longtemps et qui mène Florence à sa perte... J'espère que nous sommes tous d'accord?

RUCCELLAÏ, POPOLESCHI, MORGANTE ET MACHIAVEL

Tous!... Tous!..

LEONARDO DELL' ANTELLA, se levant

Que vos Seigneuries me permettent de faire entendre une autre voix... Quand j'écoute de semblables choses, je ne sais ce que je dois préférer ou de la vie ou de la mort. Et, certainement, si nos pères, fondateurs de notre cité, avaient cru qu'on traiterait ici de pareilles questions, ils n'auraient eu cœur à rien faire. Je crains que par notre attitude nous n'ayons à subir des railleries, oui, peut-être du monde entier, où le frère Jérôme est tenu pour un homme saint et honorable, surtout si l'on vient à connaître celui qu'on veut lui opposer. Ce n'est pas la faute du Frère si le vin pur tourne en vinaigre, et nous ne devons pas oublier qu'il a fondé la République. Mais notre ville est tombée plus bas que je ne l'avais jamais vue, dans mes années déjà trop

longues, et l'on n'y entend plus que des murmures... Je supplie donc vos Seigneuries de mettre fin à cette affaire par tous les moyens convenables, sans qu'il en résulte un malheur, un dommage pour cette cité.

Il se rassied parmi les murmures et les haussements d'épaules. Seul le vieux Girolamo Gini l'approuve de la tête en silence et lui serre fortement la main.

RIDOLFI

Le seigneur dell' Antella exagère. Son grand âge le rend trop craintif. Je ne vois pas où tendent ses paroles. La gloire de Florence est notre souci comme le sien...

RUCCELLAÏ ET MORGANTE

Sans doute !

LEONARDO DELL' ANTELLA

Je dis, messire Gonfalonnier, que c'est une chose misérable quand la parole de l'honnête homme ne prévaut pas devant le peuple contre celle du charlatan !...

POPOLESCHI, à demi-voix

Il radote !...

CARLO CARDANO, se levant

Mon avis est qu'une brouille de moines ne devrait pas nous occuper. C'est affaire de Rome, où l'on canonise ; nous ne devons songer qu'à la paix publique. Si l'épreuve du feu y pouvait grand chose,

je serais pour l'épreuve du feu; je n'y vois qu'un tison de discordes. Quand nous aurons brûlé Savonarole, que diront demain ses partisans?... Si vous voulez faire une épreuve, qu'on plonge les deux moines dans une cuve d'eau tiède! Nous verrons celui qui sortira sec!...

Rires.

MACHIAVEL

C'est une idée...

RIDOLFI

Vous perdez la tête!... Vous oubliez que le peuple est là, attendant qu'on lui serve pâture!... S'il ne s'en prend pas à Jérôme, c'est à nous qu'il demandera compte!... L'heure des disputes est passée, il n'est plus que d'avoir raison!... La loi, pour condamner Jérôme, exige notre vote unanime... Je vous demande de le condamner!... Il sera trop tard tout à l'heure...

Un silence. Sur un signe de Ridolfi, Ceccone présente l'urne à la ronde. Chacun y dépose une fève. Ceccone donne l'urne à Machiavel.

MACHIAVEL, comptant les fèves

Cinq fèves noires et trois blanches!

Ils se regardent avec méfiance.

RIDOLFI, frappant sur la table

Je ne supporterai pas cet affront!... Je vous le dis,

même malgré vous, je livrerai Jérôme s'il recule... Je l'ai promis à Romolino... Mais je me rappellerai les traîtres... S'il y a du tapage dans la foule, si elle réclame des victimes, nous saurons les demeures à désigner... Prenez garde, cette fois, à vous-mêmes, à vos femmes et à vos enfants !... Pour ce vote, voilà ce que j'en fais !...

Il balaie du revers de la main les fèves blanches et les fèves noires. L'urne circule de nouveau. Un profond silence.

MACHIAVEL

Les huit fèves, cette fois, sont noires...

RIDOLFI

Maintenant le Frate peut venir !...

MACHIAVEL

Il siérait peut-être, en attendant, d'introduire le frère Francesco. Nous avons intérêt à l'entendre.

RIDOLFI

C'est juste. Fais-le venir, Ceccone.

Ceccone sort par la porte de gauche et revient au bout d'un instant suivi de Francesco di Puglia. C'est un gros moine à face rubiconde, vêtu de la robe grise des Franciscains. Deux frères de l'ordre l'accompagnent. Il salue obséquieusement et regarde autour de lui avec inquiétude.

FRANCESCO DI PUGLIA

Révérendissimes Seigneurs, Dieu vous tienne en joie... Je suis votre serviteur très humble...

RIDOLFI

C'est toi qui as défié Jérôme de subir l'épreuve du feu ?

FRANCESCO DI PUGLIA

C'est... sans doute, votre Seigneurie... c'est moi... Je l'ai fait... dans mon zèle...

RIDOLFI

Es-tu prêt, en ce qui te concerne, à tenir le défi ?

FRANCESCO DI PUGLIA, balbutiant

A... tenir ?...

RIDOLFI

Sans doute !... à tenir le défi que tu as porté ?

FRANCESCO DI PUGLIA, avec épouvante

A entrer... en chair et en os... moi, le fils de ma pauvre mère... vêtu de cette souquenille... à entrer... dans le feu dévorant ?... à marcher pieds nus... sur la braise ?... Mais je serai brûlé tout vif !... brûlé comme un poulet qu'on plume !... Votre haute Seigneurie... plaisante ?...

RIDOLFI

N'est-ce pas ce que tu as proposé ?

FRANCESCO DI PUGLIA, avec désespoir

Je ne l'ai pas proposé... pour mon compte !... C'était pour faire pièce à Jérôme... Je ne croyais

pas qu'on ferait tant de bruit... Être brûlé vif !... Ah ! Jésus !... Ah ! mon doux patron saint François !... Moi qui n'ose même pas, la nuit, moucher de mes doigts une chandelle !... Grâce, Seigneurs révérendissimes !... Je ne suis ni un sorcier ni un saint... Comment voudrais-je quitter cette vie ?... Je sais bien que je prendrais feu comme une tonne de cervoise... Je suis un honnête et paisible moine... Je m'emporte, comme cela, en paroles, quand beaucoup de monde m'écoute... mais je n'ai jamais fait de mal à personne, homme ni bête sur la terre... pas même au petit chien d'une dévote... J'aime trop la bouteille, peut-être, surtout au moment des vendanges... c'est mon seul péché... Grâce !... grâce !... Seigneur Machiavel, vous me connaissez... Ne me mettez pas une pierre au cou !... Grâce, mon cher Seigneur !... Miséricorde !... J'embrasse vos nobles chaussures !...

Il se jette à genoux en larmoyant aux pieds de Machiavel qu'il baise avec ferveur.

MACHIAVEL

Relève-toi donc, animal, et ne fais pas cette laide grimace !... Tu n'es pas encore en enfer !...

RIDOLFI

Machiavel, qu'est-ce que signifie ?...

FRANCESCO DI PUGLIA, toujours à genoux

Bon Seigneur, je vous prends à témoin !... Le seigneur Machiavel m'avait dit : « Va de l'avant !... Crie à pleine gorge !... Invente tout ce que tu voudras !... je te tirerai toujours d'affaire... » Je l'ai cru, voilà mon seul crime... j'ai eu trop de simplicité !...

Éclat de rire général. Machiavel hausse les épaules, sans pouvoir s'empêcher de sourire.

MACHIAVEL

Il est certain que ce pauvre diable serait victime de son zèle si on lui infligeait malgré lui le désagrément qu'il redoute. Il y a moyen d'arranger les choses en ne les poussant pas trop loin. Après tout, que voulons-nous de lui ?... Qu'il fasse bonne contenance. Il n'est pas tout à fait nécessaire de brûler ce corps bien nourri. De deux choses l'une : ou Jérôme refuse l'épreuve, et l'autre est sauvé. Ou Jérôme l'accepte, mais on exige qu'il la subisse le premier. Si, comme il paraît fort probable, il y trouve une mort désastreuse, l'humanité réclame de nous que nous prévenions une seconde catastrophe et que nous sauvions ce héros. La populace y trouve son compte, et la soldatesque, au besoin, est là pour nous prêter main-forte... Tout le monde est content de cette façon.

FRANCESCO DI PUGLIA, qui a écouté bouche béante et s'est relevé peu à peu, maintenant debout

Ainsi... l'affaire est toute différente... Je suis votre homme pour ce métier-là...

LEONARDO DELL' ANTELLA, à Girolamo Gini

Supporter cela... quelle honte !...

MACHIAVEL

Il serait même juste, il me semble, de témoigner à saint François notre gratitude envers son ordre. Les dons terrestres ne le touchent guère, mais les pauvres ont besoin d'argent. Je propose de promettre à ces dignes Frères une somme de mille écus...

Signes d'assentiment des Seigneurs.

FRANCESCO DI PUGLIA

Ah ! divin Seigneur !... Salomon lui-même !...

MACHIAVEL

Tais-toi, pleutre !... et tâche d'être plus brillant tout à l'heure...

FRANCESCO DI PUGLIA, se rengorgeant

Vous allez voir !...

On entend au dehors le chant d'un *Te Deum* et une grande clameur : *le Frate !...* Les Seigneurs se la répètent à voix basse.

MACHIAVEL, se levant, va à la fenêtre

C'est bien lui... Comme toujours, tête haute... Un frère vêtu de rouge l'accompagne... Dominique Buonvincini... Des têtes se découvrent... beaucoup de têtes... Ah ! des poings tendus !... Il paraît ne rien voir... La foule s'ouvre sur son passage... Il est presque arrivé à la porte... Il va monter...

Il revient s'asseoir. Un silence. Tous regardent vers la porte de droite qui s'ouvre et laisse entrer Savonarole appuyé sur le frère Dominique vêtu d'une chape couleur de feu. Quelques dominicains ferment la marche. Savonarole s'avance d'un pas ferme au-devant du Conseil des Huit, s'arrête sans le saluer et fixe les yeux sur Ridolfi.

RIDOLFI

Tu connais le défi, Frate ? Tu as vu que l'épreuve était prête. Ton adversaire est devant toi. On n'attend plus que ta réponse...

SAVONAROLE

Ce défi était venu jusqu'à moi, mais je ne l'avais pas relevé, jugeant l'embûche trop grossière. Le frère Dominique, que voici, a répondu sans mon aveu, dans l'élan d'une colère pieuse. Je l'en ai blâmé publiquement.

FRANCESCO DI PUGLIA

Admirez, Seigneurs, l'impudence !... Le renard est tiré de sa tanière par le bout pointu de ses

oreilles... Il voudrait bien y rentrer encore... Mais les poules l'en empêcheront !...

RIDOLFI

Réponds en paroles nettes et claires !

SAVONAROLE

Ma réponse est faite : c'est non ! Dieu ne m'ordonne point de subir une épreuve impie... Lui cependant (Montrant Dominique) se croit appelé à témoigner au lieu de son maître. Je ne l'en détourne point. Il a prié.

DOMINIQUE

Je suis prêt à entrer dans le feu !

FRANCESCO DI PUGLIA

Non content de trembler pour son corps d'infirme, il pousse en avant un novice !... Qu'à cela ne tienne !... Rondinelli peut bien faire face à Dominique !... (Il montre un de ses acolytes.) Moi, c'est à Jérôme que j'en veux !...

MACHIAVEL

Bien, *ad hominem !...* Coup pour coup !...

FRANCESCO DI PUGLIA

Et je demande à vos Seigneuries, pour mettre à nu toute l'imposture, des armes contre le sorcier !...

Qu'on le fouille, qu'on le déshabille !... Je veux changer de froc avec lui !... Qu'on ne lui laisse ni rosaire, ni amulette, ni hostie bénite !... Vous daignerez ordonner aussi, pour qu'on le connaisse bien à ses œuvres, qu'il marche sur la braise le premier !... Je veux bien me sacrifier, moi, pauvre homme, mais non pas pour la gloire de Satan !...

RIDOLFI

Réponds, frère Savonarole !

SAVONAROLE

J'ai répondu... Satan toi-même, tu ne tenteras point le seigneur ton Dieu !

RIDOLFI

Tu criais si fort au miracle, et tu n'oses pas l'accomplir ?

SAVONAROLE

J'ai redit les paroles secrètes des Visions qui m'ont visité. Je sais qu'elles venaient d'en haut. Elles seront un jour justifiées : je n'ai pas le pouvoir de hâter ce jour...

RIDOLFI

L'une au moins de tes prophéties pourrait être en effet bientôt mûre : le martyre, dont tu fais tant d'éclat ! A celle-ci n'espère point échapper !

SAVONAROLE

Il dépend de vous en ce moment de me condamner au supplice, mais on ne dira pas que Savonarole a déshonoré sa dernière heure par une parodie volontaire. Je vois clair dans toutes vos manœuvres...

RIDOLFI

Ah! tu vois clair dans nos manœuvres!... Nous peut-être aussi dans les tiennes, plus et plus loin que tu ne penses!... Qu'on fasse entrer Botticelli!... (Un silence coupé de rumeurs. Ceccone introduit Sandro, qui vient sur le devant de la scène, faisant face au Conseil des Huit. Les Franciscains remontent à gauche. Savonarole, à la vue de Sandro, fait un geste aussitôt réprimé. Ridolfi à Sandro, lui montrant des lettres) C'est sur toi qu'on a pris ce message?

SANDRO

C'est sur moi...

RIDOLFI

Des lettres adressées au roi de France et signées de Savonarole!... Voici le gage de la trahison!... Jugez-en, messires!... Lisez!...

Il donne les lettres aux Seigneurs, qui se penchent avidement pour les lire, avec de confus commentaires.

SANDRO, allant à Savonarole

Mon Père! je fais votre perte!... Pourtant, je me suis bien défendu!... j'ai été surpris à Milan, la nuit,

par plus de vingt hommes d'armes... Ah! j'aimerais mieux être mort!...

SAVONAROLE, lui serrant les mains

Pauvre enfant!... je t'entraîne dans ma ruine!...

LES SEIGNEURS, après avoir lu, le poing tendu vers Savonarole

Traître!... Gueux!... Félon!... Faux prophète!...

RIDOLFI

Reconnais-tu ces lettres?

SAVONAROLE

Oui... C'est moi seul qui les ai écrites, celui-ci ignorait leur contenance...

MORGANTE ET RUCCELLAÎ

Il l'avoue! — Il s'en glorifie! — Il voulait déchaîner la guerre!...

SAVONAROLE

Certes, j'ai appelé la guerre, pour la liberté de Florence et pour le salut de l'Église!... la guerre, plutôt que la paix honteuse serve de toutes les tyrannies!...

RIDOLFI

Dis plutôt que tu rêvais d'être pape!...

SAVONAROLE

Si mon rêve s'était accompli, j'aurais été bien plus que pape !...

RIDOLFI

Bientôt tu seras moins que novice !... Tu vas être chassé de l'Église !...

SAVONAROLE

De la militante, peut-être... de la triomphante, non pas !...

Ouragan de cris au dehors : *le Frate !... l'Épreuve !... A mort !... A mort !...*

RIDOLFI

Écoute les cris qui te saluent !...

SAVONAROLE, avec angoisse

Eh bien, si la mort me réclame, laissez-moi donc aller vers elle !... J'accepte l'épreuve du feu !...

RIDOLFI, triomphant

Trop tard !... nous avons mieux à faire... Le peuple vient de se prononcer... Tu mourras, mais lentement et sans gloire, et tu gémiras sous la roue entre les mains d'experts geôliers !...

SAVONAROLE

Bourreau !... avant de torturer mes membres, laisse-moi me justifier devant eux !...

RIDOLFI

Tu te justifieras devant tes juges... Nous saurons bien apprendre au peuple ta défaite et ta trahison !...

Il quitte sa place ainsi que les Seigneurs.

SAVONAROLE

C'est bien... vous tuez une corneille... un cygne viendra, que vous ne tuerez point !...

LES SEIGNEURS, l'entourant, le soufflettent et lui crachent au visage. L'un d'eux lui tord les doigts, l'autre le frappe du pied.

— Tiens !... Tiens !...

— Prophétise qui te frappe !...

— Donne maintenant un tour de clef !...

— Tu seras brûlé, toi qui brûles !...

— Voilà le siège de ses prophéties !...

RIDOLFI, du seuil de la porte

Venez-vous, messires ?...

Ils le suivent et sortent ensemble.

FRANCESCO DI PUGLIA, avec emphase, montrant le poing à Savonarole

Judas !... (Il éclate de rire.) Tu vas sauter dans la poêle à frire, mon petit frère, tu vas sauter !... (S'inclinant très bas) Salut, Frate !... (Il le soufflette.)

SANDRO, voulant s'élancer sur lui

Brute !...

SAVONAROLE, lui tendant la joue

Frappe sur l'autre !... (Déconcerté, Francesco ricane et sort avec les Franciscains. Des hommes d'armes gardent les portes.) O Dieu, tu t'es détourné de moi !... Abrège, mon Dieu, l'agonie !...

DOMINIQUE ET LES AUTRES MOINES, l'entourant

Nous voulons mourir avec toi !...

Au dehors clameurs redoublées, qui ne cessent plus jusqu'à la fin de l'acte. Des cris forcenés s'entrecroisent : *Tue!... Tue!... Palle!... Palle!... A mort le Frate!... Viva Gesu!...*

SAVONAROLE, se tordant les mains

Hélas !... que t'ai-je fait, mon peuple ?... je suis devenu fou pour toi !

SANDRO, qui a ouvert la fenêtre, s'accrochant des mains aux barreaux avec une exaltation folle

Les Seigneurs sont sous la ringhiera... Ridolfi harangue le peuple... On agite le gonfalon... Quelle tempête furieuse !... partout des cuirasses, des piques !... des hommes courent avec des lanternes !... Dolfo lève l'épée... Assassin !... Il frappe devant lui au hasard !... Ah !... ah !... les Piagnoni se défendent !... je les vois autour de Valori... Ils se battent comme des ombres, sans ouvrir la bouche... C'est beau !... Si je pouvais descendre, et me battre !...

SAVONAROLE

Mon Dieu, pitié pour ceux qui frappent !... Miséricorde à ceux qui meurent !...

SANDRO

La porte !... entendez-vous la porte ?... On la bat en brèche, on l'enfonce !... elle cède, elle tombe sous les coups !... Ils montent !... ils montent !... Qui est-ce ?... (Un silence. Voix plus rapprochées : *Viva Gesu !... Viva Gesu !...*) Viva Gesu !... des Piagnoni !...

Lutte confuse dans la salle voisine. Des hommes d'armes sont renversés. Valori fait irruption, suivi d'une poignée de partisans.

VALORI, brandissant son épée et se retournant vers ceux qui le suivent

Savonarole vit encore !...

Cri répété de proche en proche : *le Frate vit !... le Frate vit !...*

SAVONAROLE, avec horreur

Valori !... les mains toutes sanglantes !...

VALORI

Du sang de Bernardo Ridolfi !... Il ne goûtera pas sa victoire !...

SANDRO

Ridolfi mort !... Et Francesca ?...

VALORI

Aux armes, vous tous!... Elles traînent par terre!... Feu!... Feu!... Hardi, les Piagnoni!...

SANDRO ET QUELQUES MOINES

Aux armes!...

Ils ramassent des arquebuses et font le coup de feu par la fenêtre.

SAVONAROLE, dominant l'orage

Frères, ne tuez pas!... Prions!...

Les moines lui obéissent, excepté l'un d'eux, et s'agenouillent autour de lui. Ils répètent en sourdine des paroles qu'on n'entend que par intervalles : *Salvum fac populum tuum... Domine ad te clamavi...*

SANDRO

Il est tombé!... c'est mon arquebuse!...

VALORI

Feu sur Ruccellaï!...

FRANÇOISE, entrant par la porte de droite, avec un cri de joie

Sandro!...

SANDRO, se retournant vers elle

Françoise!... vous!... fuyez!... fuyez!...

FRANÇOISE

Je suis veuve... où fuirais-je au monde?... je reste... je reste avec vous!...

SANDRO

Je me dois au Frate... la mort nous entoure!...

FRANÇOISE

La mort?... elle nous réunira!...

SAVONAROLE, venant à eux, le bras levé

Je vous le défends!... Fuyez tous deux!... Vous n'avez pas le droit de mourir, vous avez à vivre!... C'est moi qui vous le dis : Fuyez!...

SANDRO

Fuir... mais vous, mon Père... mais vous?...

SAVONAROLE

Laisse les morts ensevelir les morts!...

FRANÇOISE

Non! Non!... pas cela!... Restons ensemble!...

SAVONAROLE

Je ne veux pas que vous mouriez, Françoise!... je ne veux pas que tout meure avec moi!... Elle est libre, sauve-la, mon Sandro!...

SANDRO

La sauver, soit, et revenir!... A bientôt, mon Père!...

FRANÇOISE

Mon Père !...

SAVONAROLE

Allez !... Allez !... (Une salve d'arquebusades fait voler en éclats toutes les vitres. La salle se remplit de fumée. Sandro disparaît, emportant Françoise évanouie. Savonarole fait quelques pas vers la fenêtre démantelée. Il se détourne, ivre d'horreur, et revient sur le devant de la scène.) Italie !... moribonde Italie !...

FRÈRE SACRAMORO, tournant sur lui-même

Je meurs... soutiens-moi, Dominique !...

Il expire aux bras de Buonvincini.

VALORI, la main sur son cœur, laissant tomber son arquebuse

Perdus !... nous sommes perdus, Frate !...

Il roule aux pieds de Savonarole.

ACTE V

LA PASSION DU FRATE

Tour du Palais de la prison, dite l'Alberghettino. Pièce obscure, close de toutes parts, éclairée d'en haut. Au fond, large porte massive avec des ornements d'acier. A droite et à gauche, couloirs sombres. Portes des cellules. Aucun siège. Au début de l'acte, Machiavel et Romolino entrent en causant par le couloir de gauche.

MACHIAVEL

Alors, c'est pour ce soir ?

ROMOLINO

Pour ce soir. J'ai donné mes ordres. Convenez qu'il est temps d'en finir.

MACHIAVEL

Sans doute, sans doute, depuis un mois de questionnaires, de tortures superflues en somme, pour lui surtout il est grand temps... En ce qui nous

concerne, par exemple, le résultat n'est pas merveilleux.

ROMOLINO

Que voulez-vous faire d'un pareil homme?... Il avoue bien dans la souffrance... mais il s'évanouit quand on le presse, et il se rétracte aussitôt remis... C'est une besogne insupportable!

MACHIAVEL

Il est plus facile, évidemment, de faire confesser un bandit...

ROMOLINO

A voir son apparence chétive, je pensais en jouer à volonté... Nos bourreaux sont zélés, cependant, et savent donner l'estrapade... Il en a reçu en un jour plus de quinze traits à la suite, jusqu'à être à peu près disloqué... j'ai craint de le voir passer sur l'heure...

MACHIAVEL

Bref, vous avez fouillé son corps sans pouvoir en tirer grand chose... moins encore de Buonvincini...

ROMOLINO

Celui-là est un frénétique... il tombe en extase et ne sent plus rien... C'est de la folie pure...

MACHIAVEL

Oui, celle des premiers chrétiens... Vous êtes mal tombé, je l'avoue... Sans Geccone, qui est passé maître en l'art de forger un procès-verbal, vous étiez dans un mauvais pas... Encore, ce procès-verbal infidèle, Jérôme ne l'ayant point signé, il est nul, ainsi que vous ne l'ignorez...

ROMOLINO

Qu'importe, si le peuple y croit ?...

MACHIAVEL

Le peuple fait semblant d'y croire... Ce n'est pas tout à fait la même chose...

ROMOLINO

Quoi ?... Expliquez-vous, que voulez-vous dire ?... Courons-nous là quelque danger ?...

MACHIAVEL

Oh! pour ces jours-ci, pas le moindre... Les fausses rumeurs ont fait leur œuvre... Ses partisans, car il en reste, sont traqués, bafoués, frappés... les moines de Saint-Marc font ripaille avec les bandes de Dolfo Spini, et n'entendent point le coq chanter... La terreur règne sur la ville... tout le monde attend un supplice... Je songeais à plus tard...

ROMOLINO

Vous m'avez fait peur... Sitôt ma mission terminée, je retourne à Rome... il me suffit... Vous savez que le nouveau roi de France vient d'écrire ces jours-ci au Saint-Père une missive en faveur du Frate?...

MACHIAVEL

Oui. Ces Français ont la passion de se mêler des affaires des autres sans qu'on le leur ait demandé...

ROMOLINO

Vous voyez bien... Pas de temps à perdre...

MACHIAVEL

Bah! Paris est loin de Florence... Pour moi, s'il faut que je vous le dise, il m'eût parfaitement suffi que l'ombre de Savonarole achevât une vie défaillante en cette tour d'Alberghettino. Il aurait prié pour notre âme, écrit quelques traités de morale, et nous n'aurions pas, vous et moi, un double meurtre à nous imputer...

ROMOLINO

Un double meurtre!... un double meurtre!... deux religieux de plus ou de moins, en vérité, la belle affaire!... Vous n'y songez point?...

MACHIAVEL

Mais si, quelquefois, quand je n'ai pas autre chose en tête...

ROMOLINO

Un ennemi mort ne peut plus nuire... je m'en tiens à cette maxime...

MACHIAVEL

Les maximes sont dangereuses; le contraire souvent arrive... Un ennemi mort devient plus grand...

ROMOLINO

Messire Machiavel, brisons là... J'ai en poche un ordre du Pape m'enjoignant de sévir sans retard; quand ce moine, que Dieu confonde, serait Jean-Baptiste en personne... je ne discute jamais un ordre reçu.

MACHIAVEL

Vous avez raison, messire Cardinal. C'est un point de vue indiscutable. Vous ne restez jamais sans réponse...

ROMOLINO

Excusez-moi de vous quitter... j'ai à régler plusieurs détails... je tiens à lui faire ôter le froc par l'évêque de Vasona, qui a pris sourdement sa défense...

MACHIAVEL

C'est une attention délicate, et d'excellente politique... Que je ne vous gêne point, je vous en prie... je reste ici quelques secondes... j'ai un mot à dire au geôlier.

Ils se saluent.

ROMOLINO

Nous nous reverrons tout à l'heure...

Il sort.

MACHIAVEL, seul

Ce bonhomme et ses mines papelardes ont le don de m'impatienter... Ces gens-là ne sont pas faits de notre pâte... Ils allument un bûcher comme un cierge, avec des grimaces de componction... Holà! Bratti!...

BRATTI, entrant

Votre Seigneurie?...

MACHIAVEL

Tu sais que la cérémonie approche... Savonarole est-il prévenu?

BRATTI

Oui, messire... j'avais cru déjà...

MACHIAVEL

Tu as bien fait. Va, continue... Comment a-t-il pris la nouvelle?

BRATTI

Il a poussé un grand soupir, puis il s'est remis en prières... Maintenant il dort... sa figure est calme... je ne l'avais jamais vue ainsi...

MACHIAVEL

Il n'a rien dit... fait aucune demande?

BRATTI

Il voudrait voir frère Dominique pendant un moment, seul à seul...

MACHIAVEL

Ils peuvent se voir... se rejoindre ici... Et... te voilà des siens, camarade?... Allons, à moi tu peux tout dire...

BRATTI

Oh! messire, c'est un saint homme, c'est un saint pour sûr, voyez-vous!...

MACHIAVEL

Oui... j'en avais douté, naguère... Maintenant, je le crois aussi. Que tournes-tu là dans tes doigts?

BRATTI

Il m'a donné ce petit livre... pour me remercier de... de presque rien...

MACHIAVEL

Montre-le... mais c'est son bréviaire!... Tiens, des notes... les *Règles chrétiennes*... des canzones, écrites de sa main... C'est un présent... Dans quelques années, si Dieu te prête vie, ce petit livre vaudra son poids d'or...

BRATTI

Oh! messire, je ne le vendrai point!...

MACHIAVEL

C'est bon. Faisons place aux deux moines. Avertis-les, car l'heure presse... Ah! attends, j'allais oublier... Il se peut qu'il vienne tout à l'heure, pour visiter Savonarole, un cavalier et une dame... Ils frapperont à la petite porte, et se présenteront de ma part. Laissez-les entrer...

BRATTI

Oui, messire...

Il sort par la gauche.

MACHIAVEL, réfléchit une minute puis hausse légèrement les épaules

Non... j'aime mieux ne pas le voir!...

Il sort par la droite.

BRATTI, rentrant, ouvre une petite porte à l'entrée de l'un des couloirs

Frère Dominique!...

DOMINIQUE, paraissant sur le seuil

Que me veut-on ?... Me voici, je suis prêt...

BRATTI

Non, ce n'est pas ce que vous croyez... Il va venir !...

DOMINIQUE, avec élan

Savonarole ?...

BRATTI

Oui, il veut vous voir... Tenez, je l'entends... Hâtez-vous de causer ensemble... Moi, je m'en vais... (Il sort par la droite.)

Par le couloir de gauche Savonarole arrive à pas lents, les mains tendues, suivant le mur, les yeux mi-clos. Il est courbé, flétri, sans force. Son froc, déchiré par endroits, ne le vêt plus que d'un haillon. Sur sa figure ravagée flotte pourtant une lueur ineffable. Il parle d'une voix défaillante qui se raffermit peu à peu. Dominique le contemple avec épouvante.

SAVONAROLE

Dominique !... mon fils Dominique !... es-tu là ?... je n'y vois presque plus... viens !... viens dans mes bras !... viens !...

DOMINIQUE, avec un sanglot

Mon Père !...

Ils s'étreignent longuement.

SAVONAROLE

C'est toi, mon enfant ?... Tu es bien en vie ?... Ah ! je ne distingue pas ton visage... je ne peux pas voir ce que tu ressens... Laisse-moi toucher tes paupières, tes mains, tes bras... Ils sont brisés... Tes pieds, aussi ?... Oh !... si je pouvais les laver, et te donner une robe neuve !... On souffre atrocement, n'est-ce pas ?... Mais je sais... je sais ta constance... Bratti m'a redit tes réponses... Parfois aussi, de ma cellule, je t'ai entendu crier d'angoisse... Ce n'étaient pas des cris de plainte... Tu rugissais comme un lion !...

DOMINIQUE

Je vous ai entendu aussi, mon père... Qu'ont-ils fait de vous ?... Qu'ont-ils fait ?... Vous êtes vieilli de quarante années !...

SAVONAROLE

Moi... moi... je ne suis plus qu'une loque... mais je mérite bien ma misère !... ils m'ont surpris en état de péché... je n'ai pas pu endurer l'épreuve... je n'ai pas pu !... j'ai faibli dans le piège !... j'ai renié mes prophéties !... j'ai dit... Ah ! tout ce qu'ils m'ont fait dire, pendant qu'ils faisaient craquer mes os !... Mon fils, dis-moi que tu me pardonnes... que mon nom ne sera pas maudit !...

Il tombe à genoux face contre terre.

DOMINIQUE

Relevez-vous !... Relevez-vous !... Ayez pitié de nous, mon Dieu !...

Il le relève.

SAVONAROLE

Eh bien... ceci du moins me reste... je n'ai pas signé !... je n'ai pas signé !... ce que ma main n'a pas écrit, ma main ne l'a pas reconnu !... Ce qu'ils montreront pour ma honte, ce n'est pas de moi... ce n'est pas moi !... Dieu, du moins, connaît l'imposture !... (Un silence. D'une voix plus calme) Laissons cela... je voulais te dire... On raconte que tu demandes à être brûlé tout vivant... aussi que tu veux à voix haute te confesser devant le peuple... Est-ce vrai ?...

DOMINIQUE, baissant la tête

C'est vrai...

SAVONAROLE

Ne fais pas cette chose insensée... Garde-toi de tenter la douleur, de choisir une mort différente... Es-tu sûr que ce grand courage ne fléchira pas un instant ?... Celui qui l'a donné le retire... Écoute-moi, qui ai défailli... Quant au reste, à quoi bon des paroles ?... Jésus-Christ s'est tu sur la croix... Dieu seul console, au moment suprême... je ne t'ordonne rien... je te prie...

DOMINIQUE

J'obéirai...

SAVONAROLE

Comme tu dis cela!... La mort t'est donc une grande fête?...

DOMINIQUE

Oui, je l'attends avec délices... Mon âme est toute pleine de chants!...

SAVONAROLE

Ainsi... tu ne regrettes rien au monde?...

DOMINIQUE

Regretter?... Quoi?... à l'heure bénie où je vais franchir le dernier fleuve, et fouler les gazons célestes parmi les groupes bienheureux?...

SAVONAROLE

O jeunesse, compagne divine, comme tu soutiens cet enfant!...

DOMINIQUE

Ces joies ne sont-elles pas les vôtres?...

SAVONAROLE, secouant la tête

Non... j'ai trop souffert, — trop vieilli, comme tu le disais tout à l'heure, — pour goûter désormais quelque ivresse... Mon âme n'a plus ni soif ni faim...

Quand Dieu même, mon Dominique, m'ouvrirait ces régions brûlantes où ton cœur te transporte déjà, je repousserais cette extase... je ne veux plus que dormir !... dormir !...

DOMINIQUE

Est-ce là... votre dernière parole ?...

SAVONAROLE

Je t'ai fait mal... oublie !... oublie !... garde vierge ta foi surhumaine... elle ne trompe pas ceux qu'elle anime... Durant cette longue agonie, j'ai compris, vois-tu, trop de choses... des choses que je ne peux pas te dire... tu ne comprendrais pas, aujourd'hui... Maintenant, rentrons dans nos cellules... Allons prier chacun... prier...

DOMINIQUE

J'entends des pas... des pas qui s'approchent !...

SAVONAROLE

De ce côté ?...

DOMINIQUE

Oui, des pas légers... (Ils se serrent l'un contre l'autre. Ne vous éloignez pas, mon Père... Ils ne nous sépareront plus...

Un silence. Sandro et Françoise arrivent par le couloir de gauche et s'arrêtent sur le seuil, interdits.

SAVONAROLE

Qui est là ?... je n'entends plus rien... On vient d'entrer dans cette salle... Que voulez-vous de nous encore ?... Qui êtes-vous ?... Qui êtes-vous ?...

SANDRO ET FRANÇOISE, à mi-voix

Sandro... Françoise...

SAVONAROLE

Vous... Vous... ma joie et ma couronne !... je ne mourrai donc pas désespéré !... Laisse-nous, mon fils Dominique... Nous nous retrouverons bientôt... (Sort frère Dominique. Un silence. Il fait un ou deux pas en chancelant.) Pourquoi vous taire l'un et l'autre ?... Ah ! je comprends... je vous fais peur... Ne me regardez point... Ne parlons pas de moi... Dites-moi d'abord quel prodige... Comment êtes-vous venus ici ?...

SANDRO

Par Machiavel... Il nous protège... Il m'a sauvé de la mort et de la prison...

SAVONAROLE

C'est bien... c'est bien... et toi, Françoise ?...

FRANÇOISE

Je vis retirée chez moi, mon Père... ils respectent en moi la femme... la veuve de Bernardo Ridolfi...

SAVONAROLE

Je comprends... vous êtes libres... mais tristes... Vos deux voix ne sont pas heureuses... Pourquoi n'êtes-vous pas heureux ?...

SANDRO

Heureux ?... Comment pourrions-nous l'être, à l'heure où vous allez mourir ?...

SAVONAROLE

On peut être heureux dans un grand deuil... Ce n'est pas cela que je veux dire... Que vous manque-t-il ?... Oh ! réponds-moi !... Il sera trop tard tout à l'heure... Ce peu de minutes qui nous restent peut encore délivrer nos âmes, faire que sans regret je m'en aille... Vous n'êtes pas heureux... Pourquoi ?...

SANDRO

Nous ne savons pas notre route...

SAVONAROLE

C'est cela... oui, c'est cela... Parle !...

SANDRO

Tout s'effondre... tout est ténèbres... l'amitié, la patrie, l'église... Nous sommes libres... parmi des ruines... et si faibles, si misérables, si désarmés devant le monde, que nous n'osons plus nous

tendre la main, comme si c'était commettre un crime... Nous ne savons plus ce qui n'est pas mensonge... ni s'il reste une vérité... si la misère et si le mal ne sont pas le dernier mot de cette vie... si la seule chose qui dure, ce n'est point un éternel sanglot... Vous étiez notre force, mon père... Nous attendions tout de votre parole... Vous nous aviez soulevés si haut, par le miracle de votre exemple, que la chute, à présent, nous accable... Nous n'avions pas cru que vous pouviez mourir... et nous, survivre... et qu'il faudrait recommencer, dans le crépuscule qui s'ouvre, ah! quelle existence décolorée!... Vous parti, qui nous restera?...

FRANÇOISE

Qui nous restera?...

SAVONAROLE

Vous... vous seuls... c'est assez pour vaincre... je n'ai plus rien à vous donner... Osez vivre, et vous comprendrez... tout s'éclaircira quelque jour... Rien n'est perdu, si quelqu'un espère... Il faut être heureux!... vous êtes riches... Ne vivez pas comme des mendiants... Vous n'avez pas besoin du monde... C'est lui qui attend de vous l'aumône... l'aumône d'un peu de bonheur... Il faut être heureux pour donner la joie... la joie qui rachète et qui lave... tout le sang et toutes les larmes... Il faut être heu-

reux sans attendre... Comment l'humanité vivrait-elle, si personne n'osait commencer?... Vous portez l'avenir en vous-mêmes... Comprenez-vous, mes petits enfants?... Ne croyez pas que ma tête s'égare... J'ai dit, je sais bien, autre chose... quand l'orgueil roidissait mon échine... Maintenant que mon corps est broyé comme l'olive sous la meule... que mon cœur est le ciel du soir où subsiste un lambeau de lumière... croyez-en mon suprême soupir!...

SANDRO ET FRANÇOISE

Parlez... oh! parlez-nous encore!...

SAVONAROLE

Vous voulez savoir... quand j'ai compris?... Après les journées de torture... quand je rentrais dans ma cellule, épuisé, rompu, je songeais alors... non pas à Florence ni au Pape... ni à mon œuvre inachevée... fantômes disparus dans la nuit... pas même au ciel plein d'auréoles... Non... Une voix pure et ancienne s'élevait, chantait dans mon âme... j'étais emporté sur des ailes... bien loin... vers mon passé d'enfant... Alors, je revoyais la vie comme du fond de mon tombeau, avec des prunelles ouvertes... la jeunesse... l'amour... oui, l'amour!... le bonheur à donner aux hommes... toutes les fièvres de vingt ans... Aussi, par ma fenêtre étroite, je pouvais entrevoir la campagne... les choses à la fin du jour...

J'enviais le laboureur qui passe, et le pâtre, et le vagabond... Ah! j'aurais donné en ces heures une éternité glorieuse pour pouvoir tenir en mes mains le trésor des journées disparues, et sangloter comme jadis, la tête sur les genoux de ma mère, sangloter d'un désir d'enfant!... Vous... vous pour qui le jour se lève à peine... hâtez-vous de vivre!... hâtez-vous!...

Un silence.

FRANÇOISE, à voix basse

Si vous restiez avec nous, mon Père, oh! qu'ensemble nous serions heureux!...

SAVONAROLE

Si j'étais demeuré parmi vous, je ne vous dirais pas ces choses... Sandro, ne te souviens-tu pas qu'un jour... tu me parlais d'un autre monde, d'un monde plus beau et plus jeune?...

SANDRO

Un jour, oui... un jour de folie... quand je ne savais pas moi-même... Et voici que la vision se ranime avec vos paroles, se ranime et se transfigure... Elle se déroule à l'infini!...

SAVONAROLE

Va donc... va vers le nouveau monde, selon ton cœur!... C'est là... mon vœu!

SANDRO

Ah ! vous ressuscitez la vie !... vous illuminez tout en moi !...

SAVONAROLE

La Vie !... oui, je vous rends à elle... je vous donne à elle tous deux... Approchez-vous, que je touche vos têtes... que je vous réunisse enfin... (Ils tombent à genoux devant lui. Il étend la main sur leur front.) Je vais mourir et vous allez vivre... apprendre ce que je n'ai pas su... Malade, j'ai voulu guérir les autres... j'ai voulu étouffer la nature sous une discipline farouche... Elle triomphe, et je suis vaincu... mais vous me restez, vous, ma revanche... Soyez l'aube qui naît de la nuit, le printemps qui sort de l'hiver, l'arc-en-ciel qui jaillit de l'orage, la fleur qui germe de la tombe... soyez l'espérance de la terre qui repousse immortellement !... En ce monde abject et infirme, ce monde en proie aux bêtes fauves, ce monde de bourreaux et de lâches, de jouisseurs et de martyrs, soyez ceux qui prient sur les cimes, ceux qui éclairent toute l'ombre comme des flammes sur les monts !... Aimez, afin que vos enfants réparent toutes nos défaites... Créez, pour qu'il reste de vous un témoignage d'allégresse... Que votre vie soit une trêve, une musique, un accord d'amour dans le vaste ouragan de la haine... En attendant que l'âge des lys éclose de cet âge

de ronces, soyez un chant!... un chant!... un chant...

Les bras de Savonarole retombent. Il reste la tête levée, comme ravi de béatitude. Sandro et Françoise se relèvent en silence et demeurent appuyés l'un sur l'autre.

DOMINIQUE, rentrant brusquement

Mon Père, le moment est proche... On peut tout voir de ma cellule... La place, au dehors, est déjà comble... Ils ont élevé l'échafaud...

SAVONAROLE

Maintenant, je suis prêt à te suivre...

SANDRO

Malheureux!... malheureux que nous sommes!... nous ne pensions plus à la mort!...

FRANÇOISE, avec un grand frisson

Pas encore... Non... pas encore... Allez-vous pour jamais... disparaître?... Ne reviendrez-vous pas près de nous?...

SAVONAROLE

Je ne puis dire cela, ma Françoise... Je vais où vous viendrez vous-même... comme ceux-ci... comme nous tous... je m'en vais où les pleurs s'apaisent... vers l'aube de l'éternité... Ici, toute parole expire... Il faut se taire... il faut prier... — Quelqu'un?...

DOMINIQUE

Bratti...

BRATTI, entrant

Frate, Frate, l'heure est venue... Ils finissent de dresser le bûcher...

SAVONAROLE, s'appuyant sur Dominique et se redressant de toute sa taille

Le bûcher !... le bûcher de Jean Huss !... aujourd'hui de Savonarole !... demain d'un autre qui naîtra !... Non ! ils n'ont pas fini encore !... Il faut qu'il monte !... il faut qu'il monte !... qu'il emplisse l'Église entière... pour qu'elle croule dans l'immense incendie !... et que l'homme reste seul et libre, seul et libre, au soleil de Dieu !... (Un silence. La porte du milieu s'ouvre du dehors, laissant voir en contrebas, dans une pénombre lugubre, la place publique où s'entasse une foule immobile et muette, séparée par un large espace vide. La nuit tombe, des torches brûlent. La perspective est close au fond par de hautes maisons obscures, qui masquent tout à fait le ciel, sur lesquelles pourtant se détachent une potence et un bûcher.) N'est-ce pas... la grande porte qui s'ouvre ?...

DOMINIQUE

Oui... oui...

SAVONAROLE

Que vois-tu... devant nous ?...

DOMINIQUE

La foule qui se tait... elle attend... la route est libre...

SAVONAROLE

Soutiens-moi... Viens... Allons...

DOMINIQUE

Prenez garde aux marches...

Ils s'avancent lentement vers le seuil.

FRANÇOISE, les yeux dilatés, se détournant du hideux spectacle

Sandro... Sandro... n'entendez-vous pas ?... il me semble que l'air résonne d'un son de lyres invisibles...

BRATTI, se découvrant

Adieu, Frate !...

SANDRO, se traînant sur le sol, baise la robe de Savonarole

Adieu, Frate !...

Savonarole se retourne, très calme, le doigt sur ses lèvres. Il lève la main vers le ciel. Il reprend le bras de Dominique. Tous deux descendent vers la place, où l'ombre et le silence semblent s'accroître et suspendre le cours du temps.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux inscriptions les plus anciennes ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète se vend soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série . . II

cahier de Pâques V

Les cahiers de Pâques des séries précédentes VI

A Constant Coquelin VII

Il a été tiré VIII

les Vaincus IX

Du même auteur en vente à la *librairie des cahiers* . X

Gabriel Trarieux. — ***Savonarole*** XI

Du même auteur aux *Cahiers de la Quinzaine* . . . XII

« Se romper... » XIII

les Vaincus, trilogie XIV

TABLE

Personnages XV

ACTE PREMIER. — *L'autodafé des vanités*..... 1

ACTE II. — *Le portrait de Françoise*..... 35

ACTE III. — *Le prieur de Saint-Marc*..... 65

ACTE IV — *L'épreuve du feu*..... 107

ACTE V. — *La passion du frate*..... 135

Nos Cahiers sont édités..... 158

Table de ce cahier..... 162

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce quatorzième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 20 mars 1906.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 791

Il est impossible de suivre honnêtement le mouvement littéraire, le mouvement d'art, le mouvement politique et social si l'on n'est pas abonné aux *Cahiers de la Quinzaine*.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; quatorzième cahier de la septième série; un cahier blanc de XVI + 164 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons trois francs cinquante.

QUINZIÈME CAHIER DE LA SEPTIÈME SÉRIE

les cahiers d'Arnold Scherer

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant vingt fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139914
4/10/10

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

ARNOLD SCHERER

Arnold Scherer naquit le 17 août 1853; il mourut à Menton le 8 janvier 1873. Les extraits de journal qu'on va lire furent donc écrits par un garçon de dix-sept ans. Pour tout autre, ces dates seraient une excuse. Elles ne font, ici, que souligner une maturité précoce et, en quelque sorte, inquiétante. Il paraît certain, en effet, que les émotions de l'année terrible, dont vibra cet enfant exalté, déterminèrent la maladie qui, deux ans plus tard, l'emporta. Il était fait pour les ressentir dans toute leur force et leur étendue. Élevé dans un milieu austère, où les seules passions régnantes étaient la pensée et l'étude, il s'était préparé par l'histoire au sens de la chose publique. Il y avait en lui un orateur, un poète et un écrivain. Il révéla ces facultés pendant l'invasion elle-même, devant les enfants de l'école primaire de Versailles, qu'il entretint de Jeanne d'Arc, et dans une modeste feuille locale où il fit ses débuts de journaliste. Le reste de son temps se passait aux ambulances et dans la rue. Il écrivait, en rentrant chez lui, ses impressions dans ces notes. Minutes de fièvre qui mûrissent, qui vieillissent plus que des années! La commotion qu'Arnold en garda, j'en trouve la trace en des

papiers trop intimes pour être imprimés, dont je détache quelques phrases :

Je suis très ambitieux, écrit-il en février 1872. Ma pensée entière, la voici (et je n'ose songer au cas où elle ne serait pas réalisée). Je compte être un jour, vers ma quarantième année, un ministre influent dans mon pays. Je serai au pouvoir le représentant d'un système large et grandement conçu, dont je poursuivrai la réalisation avec vigueur et persévérance. Mon idée, c'est l'extirpation, la ruine graduelle du catholicisme. Mon programme sera radical et complet. Je ne m'arrêterai devant aucune hardiesse dans la conception générale, mais je serai plein de ménagements dans la pratique. Je serai juste, mais impitoyable, et je mourrai à un âge avancé, laissant une grande œuvre commencée, développée même : la libération de mon pays ...

A côté de ce rêve de pouvoir, je fais un autre songe, celui d'une courte vie, bientôt brisée par une mort violente. Mourir criblé de balles sur un champ de bataille d'Alsace, voir en mourant la flèche de la cathédrale de Strasbourg, et une colonne de Prussiens en retraite sur le Rhin, c'est enviable..... L'un ou l'autre !

N'est-il pas frappant de trouver dans ces lignes, sous une forme dont les circonstances doivent faire excuser la rudesse, la double pensée qui, aux yeux de l'histoire, sera, selon toute apparence, la marque de la troisième République? L'un ou l'autre! Nous n'avons accompli, en vérité, ni l'un ni l'autre. Arnold Scherer, en mourant jeune, a moins perdu qu'il ne pensait. Y eût-il changé quelque chose? La question peut paraître enfantine. Cependant Bersot, sur sa tombe, qui ne parlait pas à la légère, dit ces émouvantes paroles :

Quand on réfléchit aux dons qu'il tenait de la nature, à la puissance du travail et d'une direction comme celle qu'il recevait, on se demande, et c'est l'éloge singulier de ce

jeune homme de dix-neuf ans, ce que le pays aussi a peut-être perdu...

Telle fut cette destinée, plus touchante d'être si brève, pareille à ces marbres brisés que, malgré leur mutilation, on sent animés d'un beau rythme. Elle évoque ces vers de Sully-Prudhomme, ces vers poignants de l'homme d'étude aux conscrits tombés sur le champ de bataille :

Nous lutterons aussi, nous qui sommes restés,
O fils des paysans vainement économes!...
Et peut-être aurons-nous nos blessés et nos morts.

De ces morts fut Arnold Scherer. Il mérite qu'une main pieuse grave son nom sur un petit livre, comme sur une urne funéraire. Puisse-t-elle arrêter le passant!

GABRIEL TRARIEUX

Discours de M. Ernest Bersot prononcé sur la tombe d'Arnold Scherer le 17 janvier 1873, à Versailles

Arnold Scherer a désiré qu'un ami de la famille dît quelques mots sur sa tombe; il m'a nommé: je viens selon son désir. Quelque pénible que soit ce devoir, je le remercie d'avoir pensé que je l'accepterais, et que douze années où nous avons vécu si familièrement ensemble ont créé entre nous une affection sur laquelle, vivant ou mort, il pouvait compter.

Il était né le 17 août 1853; il n'avait pas encore vingt ans. Qui ne connaissait, dans la ville et à l'École de Droit, ce grand jeune homme à la figure charmante, à la physionomie franche et fière, avec des yeux où éclataient l'intelligence et l'esprit? Ce que nous savons, nous qui l'avons connu de plus près, c'est que dans ce jeune homme il y avait un homme, capable de bien porter un beau nom. Il était fait pour la vie politique : il en avait l'instinct et les facultés : il s'y préparait par de fortes lectures, car il n'entendait pas la prendre médiocrement. Il fit son modeste début d'orateur pendant l'invasion, devant les enfants de l'école primaire de Sèvres, interrompu de temps en temps par le bruit des batteries voisines; il leur parla et très bien de

Jeanne d'Arc, de ceux qui, ayant foi en leur pays, ont réussi à le sauver. Plus tard, ce fut devant les enfants des écoles primaires de Versailles, à la même table où son père venait de s'asseoir. Il avait déjà fait ses débuts, modestes aussi, dans le journalisme, avec un vrai talent de polémiste. C'étaient les premiers jeux d'une puissance qui aurait marqué un jour.

Qu'on ne pense pas que la politique l'eût pris tout entier; quelque vocation qu'il eût pour elle, il y avait place dans ce jeune homme bien né pour tous les goûts élevés qui vont si bien à cet âge : il était amoureux de la littérature et surtout de la poésie, dont l'éclat l'éblouissait; il nous lisait ses poètes favoris, et les accents de cette lecture nous donnaient comme la vibration de cette âme naïve.

Elle s'épanouissait sans contrainte; personne n'a été élevé plus librement qu'Arnold : il avait près de lui le meilleur des maîtres, un maître respecté et adoré, de qui il apprenait par quelles études, par quelle sincérité, par quelle droiture et quelle fermeté de caractère on acquiert la considération et l'autorité. Son plaisir était dans sa famille, dans cette petite société de frères et de sœurs intimement unis, où, comme l'enfant le plus jeune, il était l'enfant chéri et gâté, sans danger, de tout le monde, et l'enfant le plus tendre et le plus caressant. Il ne lui venait pas à l'idée de mal user d'une liberté qui lui était familière, et il avait, pour se maintenir, les bonnes passions, qui préservent des mauvaises.

Il aurait fallu à cette âme ardente, au moment où s'opérait le travail dangereux de la croissance physique, un régime de calme, d'apaisement, que les événements ne lui donnèrent pas. En quelques mois ce furent les luttes électorales de 1869, les promesses du 2 janvier, le plébiscite, la guerre, la dispersion des familles. Arnold demanda et obtint de rester à Versailles ; il y vit de près l'histoire avec ses poignantes tristesses.

Ils n'oublieront jamais, ceux qui ont été réveillés par le canon du 19 septembre, et qui, courant au bruit, ont vu pour la première fois l'affreux ouvrage de la guerre; ils étaient pris, de ce moment, d'une pitié insatiable pour les maux que les hommes se font dans leurs jeux cruels. Arnold pressait pour qu'on le laissât aller dans les ambulances, au plus loin; les bonnes volontés qui se proposaient de toutes parts rendaient la sienne inutile; je lui offris, et il l'accepta avec joie, un moyen de servir. La Société internationale était sur pied; M. Horace Delaroche, son président, me chargea de la correspondance avec les familles des blessés et des prisonniers; j'invitai Arnold à m'aider; il me remercia avec effusion et se mit à l'œuvre. Il était touchant de le voir, avec son frais visage, au lit des pâles blessés, se penchant sur leur bouche pour entendre leur nom, le nom de la ville ou du village où ils étaient nés, s'ils avaient encore un père ou une mère à qui ils voulaient écrire, et ce qu'il fallait leur écrire pour ne pas les inquiéter.

Encore étaient-ce les meilleures heures, celles où on

agissait, où on était bon à quelqu'un. Au sortir des ambulances, on retrouvait l'invasion dans les rues, dans sa maison, les nouvelles contradictoires du reste de la France, les craintes, les espérances, les déceptions, jusqu'à la déception finale, dont nous touchons l'anniversaire; on se reposa de la guerre étrangère par la guerre civile.

C'est souvent, hélas! un dur métier d'être Français et d'aimer son pays. Arnold n'y a pas résisté : la vie morale, trop intense, troublait le développement physique; il perdait l'appétit, le sommeil et les forces; il languissait. Nous convînmes avec ses parents de le ménager, de faire semblant de prendre légèrement ce qui se passait, pour le mettre à notre ton. Cependant on consultait les médecins, on essayait à deux reprises de l'air de la mer, qui une première fois lui rendit de la force, l'autre fois ne réussit point, et on essaya, comme dernier remède, du climat du Midi; mais cet air même ne pouvait plus rien pour le sauver; il le ranima un moment, et après l'endormit comme le voilà.

Je ne dirai pas ce que cette perte est pour quelques-uns; je dirai certainement ce que pensent en ce moment ceux qui ont connu Arnold. Quand on réfléchit aux dons qu'il tenait de la nature, à la puissance du travail et d'une direction comme celle qu'il recevait, on se demande, et c'est l'éloge singulier de ce jeune homme de dix-neuf ans, ce que le pays aussi a peut-être perdu. Dieu seul le sait, car il sait seul quels fruits auraient donnés les fleurs de ce riche printemps.

Ayons confiance : tout n'a pas péri de ce noble enfant. Osons passer par delà les apparences. Non, la pure et vive flamme qui a été assez forte pour dévorer ce corps n'est pas éteinte ; l'indestructible société de la famille et de l'amitié subsiste ; la mort a beau nous envelopper de sa nuit, ceux qui s'aiment et se cherchent sauront bien se retrouver.

Adieu, Arnold. Blessés français, qui reposez dans ce cimetière, vous connaissez cet enfant ; recevez-le, c'est un des vôtres, un blessé comme vous. Pour vous, mes bien chers amis, qui étiez réservés à une si cruelle épreuve, il n'y a pas de consolation à vous offrir, et nous ne sommes tous venus que pour vous dire combien nous sommes touchés du coup qui vous frappe ; pourtant écoutez notre prière. Lorsque vous serez tentés de vous décourager, songez qu'Arnold est là qui vous supplie de ne pas vous laisser abattre ; songez qu'il y a encore autour de vous de fidèles amis, des parents qui partagent votre chagrin, qu'il vous reste des enfants et des petits-enfants, à qui vous devez donner le bonheur que vous n'avez plus ; que vous vous restez l'un à l'autre ; que vous, mon ami, vous appartenez aux affaires publiques, que vous leur devez, avec votre part, la part d'Arnold, et qu'il y a encore beaucoup à faire pour la vérité et la liberté. Vous avez tous les deux la douleur généreuse qui se modère par peur de la douleur que l'on sent près de soi ; puissiez-vous être récompensés de votre bonté, et puisse la paix rentrer un jour dans vos cœurs !

les cahiers d'Arnold Scherer

139914
4/10/16

(1er cahier)

Journal de l'invasion à Versailles. (1870)
Du 15 septembre au 17 novembre —

1870 Jeudi 15 septembre. Je commence aujourd'hui mon journal de siège — J'y inscrirai jour par jour ce que je verrai & entendrai à Versailles pendant la durée du siège de Paris par l'armée Prussienne —

Ce matin, j'ai reçu une longue lettre de Feray, de Granville; je lui ai répondu sur le champ. M. Neffzer a déjeuné avec nous. Après déjeûner, j'ai été chez les Feray, faire une commission que Paul me demandait de faire; j'ai aussi été à la Mairie avec M. Barbu, conseiller municipal. Puis j'ai été lire l'*Officiel* aux bureaux de l'*Union libérale,* (qui suspend sa publication.) Rien de nouveau ce matin: on dit que les communications avec Lyon sont coupées. Je ne recevrai donc plus de lettres d'Ordinaire — Les Prussiens sont à Mormant, Clos-Fontaine, & dans le dépt. de Seine & Marne.

Travaillé un peu. (histoire de la Prusse.) Sorti pour aller à la Poste. Rentré : fait ma toilette. Sorti à 6 h. 1/4 avec mon père pour aller dîner chez M. Charton. Il y avait M. & Mme Charton, leur fils, le frère de

Mme Charton, M. Saglio, M.M. Délerot & Bersot. Après dîner, j'ai été à la Préfecture avec ces messieurs. Puis j'ai été retrouver mon père & M. Nefftzer au café Chapuy — Après quoi, nous nous sommes promenés de long en large, causant & discutant avec Nefftzer, sous les arbres qui bordent la place d'Armes, jusqu'à 11 h. passées. Rentré à 11 h. 1/2. Lu des *Contemplations* de V. Hugo, avant de m'endormir.

Vendredi 16 septembre. Levé à 8 h. 1/2; travaillé, toujours la *Prusse* de Chevalet. M. Nefftzer est venu avant déjeûner. Il quitte décidément Versailles pendant le siège. Déjeûné. Après déjeûner, travaillé au jardin — Les Prussiens sont signalés à Joinville : ce doit être Joinville le Pont — Ce pauvre Henri va donc avoir affaire à eux — Lu dans la Revue du 15 sept. la 3e partie de Césarine Dietrich, de George Sand. Commencé, dans la même revue, l'article de Renan sur la France & l'Allemagne. Tout à coup, à 2 heures, un coup de sonnette. Henri paraît à la porte. Je ne croyais pas le voir de longtemps. Il est toujours à La Faisanderie, près Joinville le Pont, & ils ont eu hier une forte alerte. Les Prussiens sont à 2 ou 3 lieues de là. On a fait sauter le pont de Joinville. Causé & jasé avec Henri jusqu'à 6 heures — Diné. Reconduit Henri à la gare. Été à la préfecture. On y parlait d'un combat entre spahis & uhlans dans la plaine de St Denis. Rentré à 9 h. 1/2. M. Lesourd est venu pour faire la connaissance de mon père, présenté par M. Bersot. En rentrant, je l'ai rencontré qui s'en allait — Fini le très bel article de Renan. Couché vers onze heures — (Les communications sont coupées entre

la préfecture de Versailles & la sous-préfecture de Corbeil.)

Samedi 17 sept. Levé à 8 h 1/4. Lu un article de Xavier Raymond ds la Revue des 2. Mondes sur les fortifications de Paris, qui m'a tout remonté — Déjeûné. Travaillé au jardin. Arrivée des journaux. L'ennemi est à Dammartin. (Seine & Marne.) & ds Seine & Oise, à Pierrelaye, plus près de Paris que Pontoise, & à Juvisy, sur notre rive de la Seine; ils ont passé la rivière à gué. On se bat à Athis, près de Juvisy. Lu la réponse de Renan à Strauss, dans le Journal des Débats — Je l'aime mieux encore que son article de la Revue des 2. Mondes — Écrit à Jeanne — Travaillé : toujours cette maudite Prusse : j'en suis à Fr. Guillaume IV. Sorti vers 3 h, après avoir commencé un article de M. du Camp sur Bicêtre & la Salpétrière. La ville est en émoi — Les Prussiens approchent — Je rencontre le maire, M. Rameau, qui m'annonce leur arrivée dans deux heures d'ici. A leur arrivée, les portes de la ville doivent être fermées : s'ils sont en petit nombre, on n'ouvre pas; s'ils sont en nombre, on leur demande d'envoyer un parlementaire à la mairie. Pour le moment ils sont à Clamart. Ils seront sans doute ici avant la nuit — Un avis que le maire fait tambouriner dans la ville, prescrit d'éloigner les chevaux dont les Prussiens peuvent se servir pour le transport de leur matériel. Fini l'article de Maxime du Camp avant dîner. Après dîner, M. Bersot est venu : il nous apporte l'*Officiel*, qui fixe les élections municipales au 25 & au 28, sept. l'élection des maires au 29, les élections pour la Constituante au 2 octobre — On va donc voter sous

le canon Prussien — Ce sera très beau & très digne de répondre ainsi aux insolences du Roi Guillaume, qui refuse de reconnaître la République comme un gouvernement établi.

Nous allons avec M. Bersot à la préfecture. Nous y trouvons M. Lefèvre-Pontalis & un autre Monsieur, maire d'une commune de S. & Oise — M. L. Pontalis est en train d'exposer à M. Charton la marche de l'ennemi ds son arrondissement, le mauvais effet produit par certaines mesures prises par Kératry pour la défense; il lui demande aussi des instructions pour le sous préfet de Pontoise. Il parle avec une volubilité extraordinaire, & une perfection prodigieuse, mais fatigante. Nous rentrons à 10 h. Je me couche vers 10 1/2 : je commence ds mon lit, un article de Leroy-Beaulieu sur les ressources respectives de la France & de la Prusse —

Dimanche 18 septembre. Nous sommes réveillés à 7 h. 1/4, mon père & moi, par la générale, que le tambour de la garde nationale bat dans les rues, pour annoncer l'approche de l'ennemi — Ce n'est que le tambour qui appelle les gardes nationaux à l'exercice — Sorti un moment avant déjeûner : pas de nouvelles — Après déjeûner, je me promène avec mon père ds le bois de Satory. Les dernières nouvelles les signalent à Villeneuve St Georges, Choisy le Roi, & Clamart. Cela se rapproche de nous — A 1 h. je vais voir M. Bersot; chez lui, je vois M.M. Deroisin & Lebourdais. Je vais sans doute être attaché, à partir de demain, à la rédaction de l'*Union libérale & démocratique de Seine & Oise*. Je vais à la Préfecture avec M. Bersot à 3 h: belle

circulaire de Favre à l'*Officiel*. A 4 h. le commissaire central de police vient annoncer l'arrivée de 3 cavaliers. (hussards de la mort.) Je sors avec M. Saglio. Foule immense devant la Mairie : *concursatio & trepidatio :* Les grilles sont fermées : des Gardes nationaux empêchent d'approcher — Au bout d'un instant; M. Délerot sort de la mairie, & nous raconte que ces 3 Prussiens, (1 adjudt. & 2 soldats.) sont arrivés par la porte du Cerf-Volant, sans opposition, le pistolet au poing, & sont venus jusqu'à la mairie : (ce sont les avant-coureurs d'environ 6 régiments qui sont ds la vallée de la Bièvre.) Arrivés à la mairie, on fait entrer l'adjudant pour parlementer avec le Conseil municipal, & les deux hommes restent à la porte, le pistolet au poing et le sourire aux lèvres — Un homme donne une poignée de main à un de ces Prussiens : L'adjudant demande s'il y a des troupes dans la ville, & si l'on a l'intention de résister. On lui répond qu'il n'y a qu'une garde nationale, disposée pacifiquement : mais on refuse de traiter avec lui : il repart pour aller chercher un officier supérieur. Ce sera pour ce soir. M. Délerot, M. Saglio & moi nous allons à la Préfecture raconter les faits au préfet. Je fais mes adieux à Jules Charton qui part pour Tours, comme chef de cabinet de Laurier — Je rentre chez moi, annoncer cela à mon père, & manger un morceau — J'écris ces lignes à 5 h. Je vais ressortir, sans doute pour être témoin de leur arrivée — Pauvre France !

10 h. 1/2 Je rentre avec mon père de chez Mme de Charnacé — Les Prussiens ne sont pas venus; il paraît que les choses se sont mieux passées qu'on ne l'avait dit. Douze d'entre eux sont restés à la grille : mais on a

eu tort de laisser entrer même trois d'entre eux, surtout le pistolet au poing. La foule attend toujours devant la mairie. M. Charton a quitté la préfecture de bonne heure & se promène devant la mairie ; mais sa tâche n'est pas encore finie, quoiqu'il ne corresponde plus qu'avec Mantes & Rambouillet. Le directeur du télégraphe a fui, emportant les bobines avec lui : son état de panique est tel qu'il n'a pas achevé de transcrire une dépêche adressée à M. Charton par le ministère — On va organiser un service de piétons — Demain je serai installé à l'*Union libérale* par M. Délerot. Après dîner, nous allons chez M. Charton, puis chez Mme de Charnacé —

Lundi. 19 sept. 1870. Ce matin à 7 h. mon père m'a réveillé. On entendait une vive cannonade du côté de Meudon, Vélizy & Clamart. Je m'habille à la hâte, & je cours avec mon père au plateau Satory. Nous ne voyons & n'apprenons rien. Je vais à la mairie, où la garde nationale est convoquée. Deux Prussiens sont venus dans la matinée pour parlementer. Le maire s'est transporté aux grilles, & confère avec des officiers prussiens. C'est le général von Kirchbach, & le g^al^ von Stollberg qui demandent le passage — Les conditions proposées sont excellentes. Respect des personnes, propriétés, monuments & objets d'art — Logement des troupes dans les casernes—Pas de contribution de guerre. Réquisitions en nature pour 30 000 hommes. Maintien de la garde nationale armée, sans cartouches. — Occupation par les Prussiens des postes extérieurs. Ambulance prussienne à Versailles pour les blessés de la bataille. Je vois arriver encore un officier Prussien & un soldat.

On parlemente — M. Delaroche, (Horace) est envoyé au général : il revient. Les Prussiens se retirent. Je rentre déjeûner — Après déjeûner, je sors avec mon père : nous voyons des cavaliers Prussiens à la grille de Satory. Je vais à l'Internationale, rue des Réservoirs porter de la charpie. Je vois Mme de Charnacé —

Le bruit court que le gal Ducrot a battu les Prussiens — La fusillade & la cannonade, après avoir duré jusqu'à 10 h. environ, ont cessé.

Je vais à la mairie. Le commandant du Génie du 5e corps part pour aller porter la capitulation au prince Royal. Mêmes conditions que plus haut. C'est la 3e fois que les parlementaires viennent aujourd'hui — Je vais au Journal avec Tassin — Je vois M.M — Jeannin & Lebourdais — Quelques difficultés au sujet de la rédaction : à 2 h. je commence à rédiger un bulletin politique. On m'annonce le commencement du défilé Prussien — Je cours à la place d'armes. De 2 h. jusqu'à 5 h. 1/2. ils n'ont cessé de défiler sur la place d'Armes, traversant la ville pour aller à St Germain — A 5 h. l'arrière-garde bivouaque sur la place d'Armes & les avenues — Ce défilé a été douloureux — Il a passé environ 40, ou 50 000 h. Les bruits sont contradictoires sur le résultat de la bataille du matin. Des voitures de blessés arrivent. Dans le défilé, on acclame les prisonniers français. Les Prussiens jouent notre *Marseillaise*. C'est triste ! Après avoir fait mon article au bureau du Journal, je vais à la mairie, puis à l'Internationale — Je dîne avec mon père & M. Délerot chez M. Bersot, qui a passé sa journée aux ambulances. Il est très ému. Après dîner, nous visitons le bivouac Prussien, place d'Armes. Les réquisitions continuent. Environ 2 000 h. bivouaquent

ici : Pas de désordre : mais les subsistances vont bientôt devenir pénibles — Nous allons à la mairie, puis chez M. Charton, qui reste encore en fonctions — Je rentre à 10 h. & j'écris ces quelques lignes à la hâte avant de me coucher. Je finis, dans mon lit, l'article de Leroy-Beaulieu —

Mardi 20 sept. Je me lève à 8 h. 1/2. J'entends les tambours. C'est un nouveau corps Prussien qui défile dans la Rue Satory. Cela dure terriblement longtemps. Les Prussiens veulent, paraît-il, prendre Paris par la famine. Ce matin l'investissement doit être complet. — Les Prussiens ont bivouaqué cette nuit sur la place d'Armes : ils sont en général polis, & paient tout ce qu'ils prennent, sauf le pain, le vin & la viande, pour lesquels ils donnent des bons, payables par la municipalité. La convention est cependant violée, car ces Prussiens avaient promis de passer par la ville sans s'y arrêter — Mais jusqu'ici pas de scènes regrettables. Un officier hier soir, à la mairie, a donné une giffle énorme à un sous-officier impoli envers un bourgeois —

Mon père a eu avant-hier une lettre de Tours, retardée. Depuis hier, plus de journaux de Paris. Nous ne savons rien. Plus de trains pour Paris — Isolement complet, sauf avec Mantes & Rambouillet, ds ce département. Avant-hier, j'ai aussi reçu une lettre de Feray, de Granville, par la ligne de Bretagne —

Avant déjeûner, je fais un article pour le Journal, sur les prochaines élections. Après déjeûner, je sors avec mon père : nous allons à la Mairie : les Prussiens sont partout. Nous entrons avec M. Délerot à la Préfecture. La capitulation d'hier n'a pas été ratifiée par le Prince

Royal, qui a déclaré ne pas pouvoir traiter avec une ville ouverte. La garde nationale sera désarmée, & nous serons à la discrétion du vainqueur —

Un capitaine de gendarmerie entre, le cigare à la bouche, dans le cabinet de M. Charton pour s'occuper des logements. La préfecture devient la résidence du prince royal. Un déjeûner de 25 couverts est commandé pour l'État Major. M. Charton quitte la préfecture. Un gendarme barbu est déjà posté à la porte du vestibule — Je rentre chez M. Délerot avec lui, nous passons devant le bivouac Prussien, en face le Lycée. Je reporte à la mairie le fusil de M. Délerot : De toutes parts les gardes nationaux vont déposer leurs armes. Je vais au Journal. Je corrige des épreuves : à 4 h. 1/2 ou 5 h. je sors; je vais à la Mairie — J'arrive au moment où le Prince Royal vient d'entrer à la Préfecture —

L'insolence des Prussiens croît de minute en minute. Des arrestations s'opèrent. Ils sont brutaux & bêtes. La terreur règne. On crie « Vive la France » sur le passage des prisonniers: Les Prussiens s'y opposent. Le maire envoie au Journal, pour en arrêter le tirage. Toute vie locale va disparaître. Un commandant de place, installé à la mairie, préside le Conseil municipal : abattement, consternation partout — Comment vont se faire les élections ?

Je rentre dîner, & je me couche avant dix heures. La discipline Prussienne, leur ordre, leur régularité pédantesque & machinale produisent des effets merveilleux comme précision : mais les hommes sont lourds, grossiers, sans finesse ni élégance, laids, petits; — une vilaine race! Oh! que les Français leur sont supérieurs, malgré leur civilisation tant vantée!

Les rapports continuent à être vagues sur le combat d'hier — Mais le fort de Châtillon a été pris par les Prussiens; les mobiles se sont sauvés, en déroute, laissant leurs armes —

On a entendu le canon aujourd'hui à diverses reprises, dans la direction de St Germain —

Mercredi 21 sept.. 1870. Rien de nouveau — Le bruit court d'une bataille au Mont-Valérien, ou à St-Germain. J'ai passé ma journée, soit à l'Internationale, soit chez M. Bersot, pour travailler au Journal, qui reparaît Vendredi soir. Passage de troupes Prussiennes : les uns arrivent, (on ne sait d'où, — de tous côtés!) les autres s'en vont vers St Germain. MM. Délerot & Bersot dînent chez nous —

Nous n'avons pas de garnisaires encore — mais notre tour viendra.

Jeudi 22 septembre 1870. Levé à 7 h. du matin, pour aller m'inscrire à l'Internationale pour le service des ambulances. Vu M. Léon de Bussière. Après déjeûner, travaillé au Journal. Été ensuite chez M. Bersot, pour organiser le service de la correspondance avec les familles des blessés. M. Bersot a été chargé en chef de ce service par M. Horace Delaroche, & je lui ai été adjoint sur sa demande. Nous avons écrit une vingtaine de lettres; et de 3 h. à 5 h. nous avons parcouru les salles de blessés de l'hopital militaire de Versailles : on nous a très bien reçus : les blessés ont été très contents de nos offres de service, pour écrire à leurs familles — Puis nous avons été à l'Internationale, rue des Réservoirs — Après dîner, je suis allé chez Albert Joly, pour parler avec lui des élections municipales.

Les Prussiens ont posé un télégraphe le long de la Rue des Réservoirs, de la Place d'armes, etc — Ils ont établi un bureau de poste, avenue de Paris, 26. Ils reçoivent les lettres ouvertes, ne contenant pas de politique.

Léopold de Hohenzollern est ici : je l'ai vu hier — C'est un grand bel homme, en rouge et noir, comme tous les officiers supérieurs et généraux.

Pas encore de soldats chez nous. Il y en a une multitude chez M. de Buisseret — rue d'Anjou —

Un certain nombre de caissons sont partis ce matin par la rue des Réservoirs. Par contre, des Prussiens sont encore arrivés dans la journée —

Pas de nouvelles de Paris, ni même des environs — Pas de départ d'ambulances. On dit que les Prussiens ne veulent pas laisser partir d'ambulances, pour qu'on ne sache pas les pertes qu'ils ont faites.

Vendredi 23 septembre. Levé tard. Travaillé au Journal, puis chez M. Bersot, au service de la correspondance. Été à l'Internationale, et au bureau de poste de l'avenue de Paris. Après dîner, nous avons été chez M. Charton. Nous y avons vu M.M Délerot & Bersot.

Le canon a grondé dans la direction de..... toute la journée. Il est impossible de préciser : peut-être St Germain, peut-être Saint-Denis.

Deux ballons (à nacelle) ont passé aujourd'hui au-dessus de Versailles, dans la direction de Dreux, à peu près.

M. Boullin-Saint-Amand, est parti pour Tours, chargé de recueillir de l'argent pour l'Internationale. Je l'ai chargé d'une carte pour ma famille.

Pas de départ d'ambulance : pas de nouvelles de Paris ni des environs : sauf quelques cancans absurdes.

Les réquisitions deviennent exorbitantes. La ville doit nourrir 60 000 h., tout le corps d'armée : on demande 180 000 chemises de flanelle, etc. Le maire ne sait plus que faire. Il est à bout — Les Prussiens, logés chez les habitants sont, en général, assez polis & agréables, sauf un certain nombre : quelques-uns s'installent sans façon, prennent le vin de la cave, &. Chez M. C. Fontaine, ils ont fait déménager les propriétaires, du 1er qu'ils occupaient, au second, qui était vide, & qui était absolument semblable au premier. Nous n'avons pas encore de garnisaires. Il y en a abondamment chez M. de Boutray, rue d'Anjou.

Demain, sans doute, partira une ambulance —

Samedi 24 septembre. Départ de 3 ambulances. (Sèvres, Fresnes et Villeneuve St Georges.) Le canon toute la journée —

Travaillé avec M. Bersot. Visité l'ambulance de Montreuil (M. de Romanet.) Été à l'Internationale — Le soir, réunion politique à l'*Union*, pour arrêter une liste de candidats pour la Constituante. MM. Bersot, Joly, Charton, Mainguet, de Montfleury, Laurent Hânin, Lebourdais, Délerot, C. Fontaine et Barbu en étaient, ainsi que mon père. Rentrés à 10 h. Pas encore de Prussiens chez nous. Rien de bien nouveau : sauf des intrigues cléricales ignobles pour les élections municipales de demain.

Dimanche 25. Élections municipales : on vote beaucoup, plus qu'on n'avait osé l'espérer. C'est bien —

M. Rameau me donne des nouvelles de Paris — On résiste bien, paraît-il : nous apprenons qu'un engagement a eu lieu, près de la redoute de la faisanderie — Henri aura donc vu les Prussiens. Toul est rendu depuis deux jours, ainsi que Phalsbourg.

Réquisitions absurdes — Une selle n'ayant pas été remise à temps, (parce qu'on n'avait pu en trouver,) la ville est condamnée à 2000 fr. d'amende pour le lendemain matin. Monstruosités Prussiennes : vols; pillages : viols. (d'une vieille femme de 80 ans à Bièvres) Ordre de livrer les fusils de chasse —

Je vais chez M. Bersot après déjeuner : je vais ensuite à l'Internationale, puis au vote — Après dîner, nous allons chez M. Charton, qui est seul avec M. Saglio, par suite du départ de Mme Charton pour Grandville. — Après cela, à 11 h. du soir, nous passons à la Mairie. Le dépouillement n'est pas achevé, mais les 30 noms de la liste libérale passeront à une grande majorité —

Ce matin, avant déjeûner, j'ai continué la Prusse : (Affaire Danoise) — Canon tout le jour, plus ou moins.

Lundi. 26 sept. Dépôt des armes à feu à la Mairie. Travaillé au journal, où j'ai trouvé une réponse du Bulletin Religieux à mon article de l'autre jour —

Travaillé avec M. Bersot. Été à la poste — à l'Internationale —

Le résultat des élections municipales est très bon — Toute la liste démocratique passe à une immense majorité. Les élections législatives sont permises par les autorités Prussiennes —

Dîner chez M. Bersot avec M. Délerot. Après dîner, en allant chez M. Charton, nous rencontrons Albert Joly,

qui nous annonce de graves nouvelles. Les négociations pour la paix sont rompues — La Prusse demande l'Alsace et la Lorraine avec Metz, Toul, & Strasbourg : en outre l'occupation du Mont-Valérien ; mais non pas comme bases de paix ; comme bases d'un simple armistice — Devant ces prétentions, le gouvernement de Tours fait un appel à la France, déclare une guerre à mort, retarde indéfiniment les Élections générales, & annule d'avance les Élections municipales, (par un décret daté du 24 septembre.) C'est bien grave & bien triste — Nous restons jusqu'à 10 h. chez M. Charton, puis nous allons boire une tasse de thé chez M. Bersot, et nous rentrons à 10 1/2 ou 11 h — Avant de m'endormir, je relis le fameux Discours de Thiers sur l'Allemagne, à la veille de Sadowa —

Mardi 27 sept. Le conseil municipal élu dimanche, et annulé par le décret annoncé hier, a été néanmoins installé aujourd'hui, comme municipalité provisoire, par M. Loriot de Rouvray, présidt. du conseil de préfecture, & préfet par délégation de M. Charton. Mon père a été au conseil de 1 heure à 5 —

J'ai été au Journal avant déjeûner ; après, à la Mairie — J'ai travaillé chez M. Bersot jusqu'à 5 heures. Été à l'Internationale — Dîné. Resté à la maison la soirée.

Il paraît, d'après les nouvelles d'aujourd'hui, que l'armée de la Loire marche vers Paris. Le bruit court d'un combat heureux au Mont Valérien & au bois-de boulogne — 20 000 bavarois auraient été massacrés par le g^al^ Trochu —

Strasbourg a fait une sortie très heureuse et a repoussé victorieusement un assaut formidable — Paris tient

bien : mais le siège en règle ne paraît pas encore commencé jusqu'ici — On prête de divers côtés aux Prussiens le plan de prendre Paris par la faim —

Mais il faut se défier de tout ce qui se dit : Les Prussiens font circuler de leur côté les canards les plus absurdes, et les Français imaginent ce qui leur plaît —

On a entendu distinctement le canon ce matin —

On a enterré ce matin M. Génie, ancien secrétaire de M. Guizot.

On a fusillé hier ou ce matin un franc tireur ; qui avait tiré sur les Prussiens sans uniforme — Les Prussiens sont allés à la mairie requérir des fossoyeurs ; c'est ainsi qu'on l'a su.

L'histoire de la Selle idéale, rêve d'un officier Prussien, dont on n'avait pu trouver la vivante réalisation dans tout Versailles, s'est dénouée très doucement. M. Rameau a donné avis à l'aide de camp du Prince Royal qu'il donnerait sa démission si pareille chose se renouvelait, & si on insistait pr. le paiement de l'amende : on n'a rien dit, & l'affaire s'est ainsi terminée — Le Commdt. de place lui-même, M. de Gottberg, a trouvé le procédé indigne — C'était le fait d'un intendant voleur — Les intendants Prussiens le sont, & franchement — Ils revendent en détail, ce qu'ils ont obtenu gratis par voie de réquisitions : Le gaspillage est affreux — Au lieu d'attacher au cou des chevaux des sacs d'avoine, ils répandent les sacs à terre, en un tas, sous les pieds des chevaux, ds les ruisseaux, n'importe où. De sorte que le cheval mange la moitié du tas, et que le reste est gaspillé —

Hier a eu lieu une revue, & une distribution de croix, ds la cour du Château.

Mon père a fait aujourd'hui la connaissance du Gal Sheridan, qui est avec l'armée Prussienne — Il demeure aux Réservoirs. Hier, il a vu Gustave d'Alaux, correspondant militaire des Débats, qui revient de Sedan.

On dit le prince de Würtemberg blessé.

Il est probable qu'il y a à Versailles en ce moment, environ 5 ou 6 000 soldats fixes. Mais il est difficile de calculer tout ce qui a passé par la ville depuis le 19, Probablement entre 100 et 200 000 hommes — Le défilé du 19 comptait au moins 50000 h.

Les appréciations varient beaucoup sur le décret d'ajournement des élections : peut-être le blâme domine-t-il, mais il y a une donnée qui nous échappe forcément : Nous ne savons pas tout. On parle d'une circulaire de Favre tombée du ballon — Un troisième ballon a passé le 24. l'un des trois est tombé à Triel, et a failli être Pris par les Prussiens, (son contenu.) Mais les français ont emporté en bateau dépêches & journaux & les ont sauvés. D'ici à quelques jours, les choses seront probablement plus nettes.

Jourdier va partir pour Tours —

Mercredi 28 sept. J'ai passé presque toute ma journée au Journal, à l'Internationale, & chez M. Bersot

Les nouvelles sont : la prise de Strasbourg, (27) annoncée par l'autorité Prussienne : l'approche de l'armée française, celle de la Loire, qui est dit-on à Trappes : la reddition de Toul, (le 23.) après une admirable sortie des Français.

L'armée Prussienne est démoralisée ; la nouvelle de la prise de Strasbourg, n'est peut-être qu'un faux bruit destiné à la remonter. Versailles va peut-être devenir le

théâtre d'un combat entre l'armée de la Loire & les Prussiens, pris à revers par une sortie de Paris.

Le soir, après dîner, nous avons été chez M. Charton : où nous avons vu M.M. Bersot & Délerot — Paul Reclus, un jeune homme d'une 30ne d'années, frère de Élie & d'Élisée Reclus, est arrivé pendant notre visite, en costume d'ambulancier; il fait partie de la fameuse ambulance de la Presse Parisienne, faite prisonnière par les Prussiens, & promenée par eux à travers plusieurs villes Allemandes, Mayence, Cologne, Coblenz, etc — Il venait d'arriver à Versailles, & demandait un gîte à M. Charton. Il est reparti au bout de qques moments pour aller chercher Adolphe d'Espine, qui faisait partie de la même ambulance, & qui venait également loger chez M. Charton. En nous en allant nous les avons rencontrés qui revenaient. Ils nous ont abordé, sans nous reconnaître pour nous demander leur chemin — d'Espine a poussé un cri de surprise en me reconnaissant! Plus tard nous avons rencontré d'autres ambulanciers à cheval, qui cherchaient un hôtel —

Jeudi 29. Après déjeûner, visite d'Adolphe d'Espine, qui nous raconte plusieurs choses intéressantes sur son voyage. Il nous donne quelques nouvelles du dehors, sur l'organisation des francs-tireurs, sur les combats autour de Paris, sur l'état moral & politique de la France — Enthousiasme dans le midi, qui envoie d'admirables corps de francs-tireurs. Les Prussiens redoutent énormément la guerre de guérilla : ils ne craignent guère que cela.

Ils ont été fortement battus le 23 septembre, à Montretout, je crois.

Deux ballons ont encore passé aujourd'hui

M. Jeandel, directeur & rédacteur unique du *Journal de Versailles* a été arrêté, comme il entrait au conseil municipal, par un officier Prussien. Ses articles avaient déplu à l'autorité Prussienne, & il a été menacé de 15 ans de forteresse. Mais une démarche du maire auprès du P^ce^ Royal, le sauvera probablement. La ville est très émue de tout cela —

J'ai passé ma journée comme à l'ordinaire au Journal, chez M. Bersot & à l'Internationale — M.M. Délerot & Bersot ont dîné chez nous.

Vendredi 30 septembre. Encore deux ballons. Bataille au sud de Paris

Dans la matinée, j'ai été au Journal, & chez M. Charton, voir Ad. d'Espine. Après déjeûner, nous avons enterré dans la cave une caisse d'argenterie.

Les Prussiens ont frappé tous les départements de France d'une contribution de guerre d'un million, pour dédommager les Allemands expulsés. Quel monstrueux prétexte! Versailles devra payer sur ce million, 400 000 fr. & sera responsable du reste —

Il est probable qu'on lancera le *non possumus*, & alors, gare au pillage & aux perquisitions —

J'ai été au Journal, puis chez M. Bersot puis à l'Internationale, puis à la Poste, & de là à la mairie où j'ai dit adieu à d'Espine, qui allait partir avec son ambulance.

Après dîner, nous avons été chez Mme de Charnacé, & de là, au café Chapuy, où l'on nous a prêté un instant le rapport de Jules Favre à ses collègues, & un manifeste à l'Allemagne, tombé du ballon de ce matin.

Le gouvernement Prussien a manifesté aujourd'hui l'intention de nommer un préfet Prussien; la question est maintenant de savoir si notre municipalité républicaine, consentira à devenir municipalité Prussienne, ou si elle donnera sa démission —

Samedi 1 octobre 1870. M. Gustave d'Alaux a déjeûné ce matin avec nous. J'ai passé ma journée comme à l'ordinaire entre l'Internationale & le Journal.

La situation de la municipalité devient de plus en plus grave. Devant les exigences des Prussiens, devant la nomination d'un Préfet Prussien, elle va sans doute être forcée de donner sa démission. Il y a eu aujourd'hui 3 séances du Conseil municipal :

M. Rameau est très souffrant, de la vessie. Il y a en France un vif mouvement de colère contre Versailles, qui nourrit l'ennemi au détriment de la défense nationale.

Le bruit court d'un grand succès des Français à St Denis.

Dimanche 2 octobre. Ma journée se passe comme à l'ordinaire, Les nouvelles de Paris sont consolantes. On a vu le dôme des Invalides illuminé hier soir. C'est peut-être pour ce succès de St Denis, où l'on parle d'environ 35 000 tués, blessés & prisonniers,

On raconte ainsi l'affaire de Vendredi matin. Deux sorties auraient eu lieu simultanément à Meudon & à Bicêtre — La sortie de Meudon, une fois la Seine passée, aurait eu son pont de bateaux détruit, & une chaloupe cannonière engravée par le feu des Prussiens établis à Sèvres. Voyant cela, les Français auraient donné la

main à ceux de Bicêtre, & auraient enlevé tous les avant-postes Prussiens placés au sud de la ligne des forts. De l'Hay & Chevilly, les avant postes Prussiens ont reculé jusqu'à la Croix de Berny & à la Belle-Épine, aux deux intersections de la route de Chatenay, Fresnes, &, avec les routes qui convergent du Sud sur Paris.

Le soir, nous allons chez M. Charton, qui nous fait ses adieux. Il part demain pour Tours.

Il nous a prêté des journaux de Tours, l'*Union*, & le *Moniteur*, devenu bulletin officiel du Gouvernt. de Tours. Ce *Moniteur* contient dans un supplément, le rapport admirable mais navrant de J. Favre — Je n'aurais jamais cru que l'*Union*, put me faire tant de plaisir.

Lundi 3 oct. Rien de nouveau. Journée ordinaire.

Installation du nouveau préfet. Entrevue avec le Conseil Municipal — Dîné chez M. Bersot, avec M. Délerot.

Mardi 4 octobre. Le matin, avant déjeûner, conférence à l'*Union*, au sujet des exigences du Préfet, M. de Brauchitsch, qui demande l'engagement de reproduire tous les actes & toutes les communications administratives. On répond que devant ces exigences, on cesse de paraître.

J'ai été, comme à l'ordinaire, chez M. Bersot, & à l'Internationale. Rhume épouvantable. Couché de bonne heure —

Mercredi 5 octobre. Nouvelle conférence à l'*Union*. M. de Brauchitsch désire entamer des négociations. Il

est blessé de la réponse qu'on lui a faite, & vexé de la suppression volontaire du Journal. Mon père & M. Bersot sont délégués auprès de lui pour causer & négocier — Il finit par céder. Le Journal paraîtra donc, et sans prendre aucun engagement au sujet des actes officiels. Conseil municipal. — M. Lefèvre Pontalis, arrivant de Tours, est admis à conférer avec les Messieurs du Conseil : il annonce que les élections se font le 16 octobre, définitivement. Les Prussiens renoncent aux 400 000 fr. exigés de Versailles. (Canon ce matin) Arrivée du roi de Prusse.

Jeudi 6 octobre. Rien de nouveau — Voici les bruits qui courent. La redoute de Montretout aurait été reprise hier par les Français : le château de Saint-Cloud (aile de Valois) brûlerait. — La dépêche suivante de Gambetta aurait paru à l'Officiel, & serait affichée dans les départements non envahis : « Français, depuis quinze jours, il n'y a plus lieu de désespérer. Les Prussiens ont été battus dans toutes les rencontres. Les armées de l'Ouest & du Rhône marchent à grands pas : l'armée de la Loire sera prête dans dix jours. Elle est formidable. »

On dit aussi avoir vu 200 000 h. au Mans.

Vendredi 7 octobre. Rien d'extraordinaire — Entrevue entre M.M. Rameau & de Bismarck. M. de Bismarck annonce à M. Rameau que les élections n'auront pas lieu : il lui montre un décret du Gouv^t de Paris, les renvoyant. M.M. Bersot & Délerot ont dîné chez nous.

Samedi 8 octobre. Rien encore de bien saillant. La ville de Versailles est exemptée de 400 000 fr. par le roi

de Prusse — Je reçois, au Journal, un Prussien, très poli, secrétaire du Préfet, qui demande l'insertion de la réponse de Bismarck à la circulaire Jules Favre — Je cours chercher M. Bersot, qui après quelques mots d'explication, va chez le préfet.

Dimanche 9 octobre. Le résultat de l'entrevue a été bon — Nous n'insérerons rien. — Passage de troupes pendant 1 heure ce matin. Rien de nouveau. Engagements à Rambouillet.

Lundi 10. Nouvelles difficultés au sujet du Journal. Je les raconterai dans un mémoire avec les pièces à l'appui — Dîné avec M. Lebourdais chez M. Bersot. Délerot est malade. On parle d'une affaire près de Saint Cloud & Ville d'Avray — Je vais avec G— d'Alaux chez le père Gagarin, jésuite. Il est très aimable & me prête des journaux.

Mardi 11. Arrivée de *neuf* Prussiens chez nous. Un major, (von der Mülbe) un adjudant (graf Kospoth.) un sergent avec 2 hommes, formant un bureau, plus 4 soldats —

Le major & l'adjudant dînent avec nous. Ils sont assez-bien. Ils étaient auparavant l'un, chez Mme Ameille, (dont le mari & le fils sont prisonniers depuis Sedan) l'autre chez M. Delaunay, directeur des Postes — Le Journal paraît aujourd'hui pour la dernière fois : J'ai été à l'*Internationale*, où j'ai vu M. Boullin Saint Amand, qui revient de Tours où il a vu ma mère & ma sœur —

Mercredi 12. On se bat entre le Mont-Valérien et Saint Cloud. M. Tavernier est arrivé de Marly, nous l'annonçant.

Une ambulance Anglo-Américaine, est arrivée à Versailles, avec 2 nègres & un singe.

Le major & l'adjudant ne dîneront plus avec nous — ils dîneront au petit Vatel ou aux Réservoirs, avec le corps d'officiers — Ils sont polis.

J'ai été à l'Internationale —, & à l'hôpital militaire. aussi à la Bibliothèque, au bureau de l'État civil.

Passé la soirée chez M. Bersot, avec M. Délerot.

Jeudi 13. Bonnes nouvelles. Une circulaire de Gambetta, datée de Tours, sur la situation de Paris. Gambetta est ministre de la guerre à Tours. Sa circulaire est très belle — Expulsion des habitants de Garches. On dit, d'une façon à peu près certaine, que les Prussiens, maîtres d'Orléans en ont été chassés par les français. 5 000 bavarois auraient péri.

Gustave d'Alaux dîne avec nous.

Été chez le P. Gagarin. Un brave homme, très-agréable —

Vendredi 14. Pas de nouvelles. L'affaire d'Orléans semble mise en doute. Été chez le Père Gagarin —

Un général français, (d'État-Major) est arrivé aujourd'hui au Quartier-Général. On ne sait pourquoi — Le conseil municipal a voté une réponse à la proclamation de Gambetta. M.M. Bersot & Délerot dînent chez nous.

Samedi 15. Rien de nouveau. On continue à commenter l'arrivée du g^al français. C'est, dit-on, le général Boyer, venant de la part de Bazaine — Il demeure dans la maison d'Agnan, rue Satory. Il est gardé étroitement.

Dimanche. 16. Rien de nouveau — Mac-Lean dîne avec nous. —

Lundi 17. Levé à 7 h. Travaillé. Lu Odilon-Barrot. la Centralisation. Déjeûné à 10 h. Été voir Mac-Lean: il m'a annoncé la prise de Soissons.

Vu le P^ce^ Royal, partant pour St-Germain, Promené avec Délerot. Passé à la mairie. Vu Barbu, qui m'annonce que la conduite du Conseil municipal de Versailles est pleinement approuvée à Tours.

Le nonce du Pape est à Versailles, (Chigi) Travaillé jusqu'à 3 heures. Été chez Mac Lean; à l'Internationale. Proclamation de Gambetta : très-encourageante. Dîné chez M. Bersot avec M. Délerot.

Le g^al^ Boyer est reparti hier soir à 9 h. en voiture fermée.

Mardi 18. Pas de nouvelles du dehors. Mais à Versailles, arrestation de M. Lesourd, hier soir à 11 h. Il a passé la nuit dans une cellule infecte, à la maison d'arrêt, Rue Saint-Pierre : & ce matin on l'a expédié sur Corbeil. Son sort n'est pas encore réglé.

Aujourd'hui jour de naissance du Prince-Royal — Les eaux ont joué. J'ai vu le roi, gros homme à la figure enluminée, le P^ce^ Royal, Bismarck & le major de Moltke.

M. Bersot est venu le soir.

Mercredi 19 oct. 70. Il y a aujourd'hui un mois que les Prussiens sont à Versailles, & que l'investissement est complet autour de Paris.

Ce soir, les troupes, sont, paraît-il, consignées. On craint quelque chose. Déjà, depuis plusieurs jours, les

Prussiens paraissent inquiets. Ils se lèvent de bon matin : les officiers bouclent leurs valises; on est même venu les réveiller la nuit, dans plusieurs maisons.

M. Lesourd est parti pour Mayence, où il sera prisonnier sur parole.

Un officier Prussien, arrivé à la mairie, dit à l'Employé, chargé du service des logements, de réserver les plus beaux logements, parce qu'il va y avoir un congrès.

M. Journault de Sèvres, est venu à Versailles —

Jeudi 20 oct. La nouvelle d'un congrès se confirme : mais ce n'est pas en vue de la paix; c'est un congrès de princes allemands, sans doute pour achever l'unité de l'Allemagne.

On se bat à Dreux, dit-on. Il y a trois jours, on aurait battu les Prussiens à Villejuif.

Lettre de mon oncle Eugène du 8, annonçant qu'Eugène Mallet était en bonne santé à Épinal, le 4 de ce mois. J'ai travaillé chez M. Bersot, & j'ai été à l'Internationale.

Hier soir, il y a eu un incendie rue des Chantiers, annoncé par une cloche à la main, sonnée ds les rues.

Vendredi 21 octobre 1870. Journée émouvante. Dès 8 heures, le canon tonne dans la direction de la Celle Saint-Cloud, jusqu'à 9 h. On suppose que c'est une simple attaque sur le Mont-Valérien. Je sors un instant avant déjeûner. Après déjeûner, visite de M. Hottinguer, en uniforme de chevalier de Saint-Jean. Lettre de ma mère.

A 1 h. je vais chez le Père Gagarin, où je reste jusqu'à 2 h. passées. En sortant de chez lui, j'entends une canonnade diabolique, toujours de ce côté. On m'apprend qu'elle a repris depuis une heure environ. Je cours à la mairie. Partout dans les rues, les Prussiens sont en proie à la plus vive agitation. Fantassins, cavaliers, artilleurs courent & chevauchent de tous côtés. C'est une alerte : à la mairie, où l'intendant fait une distribution d'ustensiles aux soldats, une sonnerie retentit, & les voilà tous partis. De tous côtés arrivent des batteries d'artillerie, des pelotons d'infanterie, des corps de cavaliers qui partent précipitamment. Des officiers d'ordonnance partent aussi à bride abattue par la rue des Chantiers pour aller prévenir le Prince-Royal ; & le canon tonne toujours.

A la préfecture, de Moltke arrive en voiture & repart bientôt de même. Le roi & le prince royal partent aussi. Les versaillais sont émus, comme on peut bien le penser : partout se forment des groupes, sur les avenues & sur les boulevards principalement

Il ne reste plus que quelques bataillons massés sur la place d'Armes, comme réserve, & deux canons braqués sur l'avenue de Paris.

A l'Internationale, on prépare des ambulances. On m'indique une maison d'où on peut voir par une lucarne, une partie de l'affaire. (n° 81 Rue de la Paroisse.) Je grimpe en toute hâte, & je vois devant moi, une ligne de bois; (les bois des Hubies, & tous ceux qui sont au sud de Jardy.) en deça des bois, une grande plaine. La bataille est à deux lieues de Versailles à peine; c'est une sortie considérable, appuyée par les canons du Valérien. Audessus du bois, on voit paraître à chaque

instant les obus qui éclatent en fumée blanche. Ce matin, nous dit-on, la fumée blanche paraissait à l'extrême droite du spectateur; maintenant elle est en face de nous, juste au nord de Jardy. La ligne de bataille s'étend probablement jusqu'à Beauregard & la Celle Saint-Cloud.

Dans la plaine située en deça des bois, nous voyons des cuirassiers blancs en déroute. Ce matin on a vu des cavaliers & des fantassins débandés, assez nombreux. Le canon tonne plus rarement & plus faiblement, de temps en temps pourtant il se rapproche; à 5 h. 1/2, tout est fini; alors les nouvelles commencent à arriver; les cancans de pleuvoir. A demain les détails sérieux.

M.M. Bersot & Délerot dînent chez nous. Le soir, la ville est déserte, plus encore qu'à l'ordinaire, & les Prussiens ne se vantent pas.

Samedi 22. Le combat a eu lieu entre Bougival, La Celle Saint Cloud, le bois des Hubies, Jardy, Garches et Rueil. Ducrot avait fait une sortie au nord, puis s'était rapproché graduellement du Mont-Valérien, & de là, était parti pour Bougival. Les soldats ne s'attendaient pas à une affaire aussi importante; ils n'avaient que 30 cartouches. Il paraît que les Français ont occupé Bougival, & s'y sont établis : ce qui explique pourquoi les Prussiens ont fait là un certain nombre de prisonniers en enlevant la position. Les français ont surtout perdu du monde dans la retraite.

J'ai vu arriver les prisonniers français; il y en avait 52 ou 53, pas plus. Un capitaine de ligne, un lieutenant de mobiles, deux francs tireurs, un ou deux soldats de

mobile, une demi-douzaine de zouaves, & le reste, troupes de ligne. Coups de plat de sabre aux spectateurs. On nous a aussi pris deux canons —

Les Prussiens avouent 500 blessés & tués de part & d'autre. Ils diminuent donc évidemment leur chiffre; qu'il faut porter à 7 ou 800. Un nombre égal de prisonniers de chaque côté : ce qui veut aussi dire 50 pour les prussiens, 100 pour les français — Ils s'étaient d'abord vantés de 2 000 prisonniers, puis de 100, & cela se réduit à 50. En somme, bonne journée.

Entretien, hier soir, de Bismarck avec le Maire. Il lui a témoigné son déplaisir de l'attitude de la population, pourtant très pacifique : ils ne veulent pas être regardés, quand ils partent à la hâte : ils ne veulent pas d'attroupement —

Dimanche 23. Visite de M. Hottinger le matin — à Déjeûner, notre major nous annonce son départ pour demain.

Un arrêté de Voigts-Rhetz, annonce que, lorsque le signal d'alarme est donné, les hommes doivent rester ou rentrer chez eux. — Sans quoi, après sommation, on tire sur les passants.

Sorti avec mon père : été à la mairie. Nouvelle visite de M. Hottinger avant dîner —

Gustave d'Alaux a dîné chez nous —

Lundi 24 oct. Départ du major Prussien, & de la plus grande partie de nos garnisaires. Il reste l'adjudant & 2 hommes : l'adjudant est souffrant d'une fluxion. J'ai travaillé assez longtemps aujourd'hui.

Sorti à 4 h. Assisté à un immense enterrement mili-

taire Prussien ; au cimetière N. Dame : 3 colonels, des officiers bavarois ; en tout onze cercueils : musique militaire splendide : un premier cortège de trois cercueils, (1 col. Prussien & 2 off. Bavarois) escorté de dragons bleus, a descendu la rue Satory en jouant une marche funèbre admirable : je n'ai jamais entendu de plus belle musique de ma vie. Une puissance & une plénitude incomparables —

Arrivé à la place d'Armes, le cortège a fait halte, & un autre cortège, de trois cercueils aussi, (dont 1 colonel ou général,) est descendu du château, Dans le premier, les 3 cercueils étaient en bois blanc, sans drap, couverts de fleurs & de couronnes, avec les casques des défunts. Dans le 2d cortège, le cercueil du colonel était couvert d'un drap noir, & chargé de fleurs ; un officier marchait devant, tenant un coussin de velours, orné de fougère, sur lequel étaient posées les décorations du défunt. Les 2 autres cercueils étaient couverts d'un simple drap blanc —

En partant de la place d'armes, la musique du 2d cortège a joué la marche funèbre de Chopin, d'une façon incomparable.

Un autre cortège a encore rejoint les 2 autres au cimetière.

Les troupes ont tiré à deux reprises, trois salves de mousquèterie.

Deux services ont été faits sur la tombe : l'un protestant, l'autre catholique, tous les deux en allemand. Deux pasteurs & un prêtre ont parlé sur cette fosse ouverte, où onze officiers allemands dormaient.

L'un des pasteurs a fini son discours par cette belle prière : « que le Seigneur vous maintienne en paix &

en prospérité ; » le dernier mot de sa prière se trouvait être *Frieden*, & à ce moment la musique a joué une mélodie si douce & si voilée, que tout le monde était ému.

Retour de notre ambulance de Dreux —

Dîner chez M. Bersot avec M. Délerot.

Après dîner, nous sortons pour admirer une splendide aurore boréale — Je n'en avais jamais vu avant.

Nous avons lu aujourd'hui des *Indépendances Belges*. Nous voyons en somme beaucoup de journaux, anglais, français & allemands.

Désagrément à la mairie entre un lieutnt de police Prussien & des conseillers, à propos d'une réquisition. Le Prussien, fou de colère, dégaine — Puis il va chercher des soldats du poste, & fait emmener MM. Laurent Hânin, de Montfleury & Albert Joly — Ils sont relâchés aussitôt.

Mardi 25. Départ de notre lieutenant Prussien, assez souffrant, avec son brosseur —

Rien de nouveau du tout. Travaillé & lu des journaux — Nouvelle aurore boréale.

Mercredi 26. Bonnes nouvelles de Bazaine. Il aurait fait une sortie heureuse pour se ravitailler. Bonnes nouvelles de Dreux & de Châteaudun.

M.M. Bersot, Délerot & Gustave d'Alaux viennent le soir après dîner.

Jeudi 27. Nouvelle de la prise de Metz — Sérénade à la Préfecture le soir.

Réquisition de 6 000 couvertures pour les soldats ; les

conseillers municipaux vont en quêter chez les habitants.

Triste journée — Pluie torrentielle

Vendredi 28. Rien de nouveau. M.M. Bersot & Délerot à dîner — Un ballon —

Samedi 29. Arrivée de Lefèvre Pontalis, de Tours, Il a vu Thiers, Grévy, Gambetta, Crémieux, Glais-Bizoin, Fourichon. Gambetta & Glais-Bizoin sont contre la paix & les élections, Les autres pour, surtout Thiers & Grévy. Thiers a réussi à Saint-Pétersbourg. Il a passé trois jours à Tours, & après avoir passé par Versailles, est rentré à Paris.

Visites de M.M. Ephrussi, de Paris, & Hoff, de la gazette d'Augsbourg.

Dimanche 30. Thiers a passé quelques heures ici ce matin. Il a déjeûné aux Réservoirs avec Horace Delaroche. Il est reparti dans la journée & doit revenir demain.

Gustave d'Alaux à dîner.

Lundi 31 octobre 1870. Travaillé — Visite de M. Ephrussi. Visites de M.M. B. St-Hilaire, & Welten —

Thiers est arrivé à Versailles, de retour de Paris, on ne sait rien de nouveau —

Le soir, canon, énergiquement. Nous dînons chez M. Bersot, avec M. Délerot. Barbu vient le soir.

Mardi 1er novembre. Le temps est de nouveau au beau — Le canon a tonné toute la matinée. Été chez M. Bersot, & à l'Internationale —

Frédéric Charles & Fritz Wilhelm sont nommés maré-

chaux par un décret du 28; je crois. Thiers est toujours ici —

Mon père a vu M. Thiers & Paul de Rémusat & Cochery.

Mercredi 2 novembre. Rien de nouveau — sauf l'arrestation de M. de Raynal, substitut, ce matin : on ignore les motifs. Mon père a été passer la soirée chez Thiers : moi à l'Internationale. — Depuis vendredi soir, le canon tonne jour & nuit, avec des intermittences : on l'entend plus la nuit que le jour.

Jeudi 3 novembre 1870. Le canon continue. Rien de nouveau. Dîner chez M. Lebourdais avec MM. Délerot & Bersot.

Vendredi 4. Rien de nouveau. M.M. Délerot & Bersot dînent chez nous — G. d'Alaux dans la soirée.

Samedi 5. Encore rien — Mon père voit Thiers, qui partira probablement lundi. Il a été ce matin à Sèvres, & il a eu, de l'autre côté de la Seine, une entrevue avec qqun de Paris — Il a sauté en bateau, trompant la surveillance des Prussiens, & puis il est tranquillement revenu — (Tous nos Prussiens reviennent pour 4 jours) Arrestations de M.M. Albert Harel, substitut, & Thiroux, dir. des Postes.

Nouvelles de Metz, par Mac-Lean —

Nouvelles des troubles de Paris, suivis d'un plébiscite, qui a donné 300 000 voix au gouv^t contre 20 000.

Le Préfet a défendu à la magistrature de rendre la justice autrement qu'au nom de Napoléon III

Dimanche 6. Sortis après déjeûner, après une visite de Mr Lean. Été à la mairie. Vu de Moltke — Rentrés

— Travaillé — G. d'Alaux à dîner. Après dîner, mon père va chez Thiers, & revient à 11 h. avec de mauvaises nouvelles. Les négociations sont à peu près rompues, Thiers part demain matin à 6 h.

Lundi 7. Les négociations sont rompues. Thiers est parti. On a refusé à Cochery un sauf-conduit pour aller faire une dernière tentative à Paris. (un factionnaire Prussien blessé ds la nuit.) Visites de Rosseuw St Hilaire & de Mc Lean. Dîner chez M. Bersot, avec M. Délerot. Barbu est venu le soir. M. Thiroux est relâché sur parole.

Mardi 8. Cochery est resté à Versailles. Il est aux arrêts pour 3 jours & ne doit communiquer avec personne — M. Thiroux est de nouveau arrêté — Canon le soir. Lettre de ma mère par M. de Rauch.

Mercredi 9 novembre 1870. Ce matin à 7 h. départ de MM. de Raynal, Harel & Thiroux pour Minden, Le soir M.M. Hoff, G. d'Alaux, Délerot, Bersot.

Jeudi 10. Forte tombée de neige — Rien de nouveau. Arrivée des principicules allemands. Sortis assez tard — (amende de 2000 fr. indemnité & 2000 fr. récompense pour la sentinelle blessée.

Vendredi 11 nov. 1870. A 4 h. du matin canonnade épouvantable, mais courte. Réquisition de 6000 chemises, & 2000 p. de bottes.

Le congrès des plénipotentiaires allemands continue : d'autre part, les ducs d'Oldenbourg, de Bade, de Mecklembourg, & & arrivent un à un, on parle d'une séance solennelle du Reichstag, qui se tiendrait au

château de Versailles, & qui proclamerait Guillaume de Prusse, empereur d'Allemagne. Mais c'est loin d'être sûr.

On sait que la ville de Versailles a été requise de payer 2000 fr. d'indemnité au soldat blessé l'autre nuit, rue des chantiers, & 2000 fr. à titre de récompense à celui qui dénoncera le meurtrier. Vive discussion dans le Conseil municipal. M. Rameau refuse de signer l'affiche promettant ces 2000 fr. Elle est signée par M. Lasne, 1er adjoint.

Il paraît que la ré-arrestation de M. Thiroux, & son envoi en Allemagne (ainsi que M.M. de Raynal & Harel, viendrait d'un désaccord entre le Préfet Prussien & de Voigts-Rhetz, le gal commdt la place — Le préfet avait ordonné la mise en liberté provisoire de M. Thiroux; von Voigts-Rhetz l'a fait de nouveau arrêter — Le motif de l'arrestation c'est que M. Thiroux avait adressé à ses employés une circulaire pour leur rappeler l'art 77 du code pénal. Le préfet Prussien qui avait, postérieurement à cette circulaire, demandé à M. Thiroux son concours, & se l'était vu refuser, l'avait révoqué : mais il n'avait eu connaissance de la circulaire de M. Thiroux qu'*après* la révocation de celui-ci, quoique la circulaire eut été écrite *avant*. Il l'a alors fait arrêter. On a tiré M. Thiroux le lendemain, de sa cellule infecte, & on l'a fait comparaître devant le préfet, pour procéder à l'instruction; le préfet lui a reproché d'avoir adressé une circulaire à ses employés, en qualité de directeur des postes, alors qu'il était révoqué. M. Thiroux a répondu qu'il avait adressé la circulaire *avant*. Le préfet a alors répondu : Monsieur, vs. savez bien que les employés Français sont révoqués par le seul fait de

l'occupation allemande. Thiroux a allégué comme preuve du contraire : 1° La demande de concours à lui adressée. 2° La révocation en forme dont il avait été l'objet. Le préfet s'est fâché, lui a dit qu'il ne comptait pas discuter avec lui, & l'a renvoyé en prison. Puis le lendemain, il l'a mandé & lui a fait savoir qu'il était libre, à condition de promettre de rester chez lui de 7 h. du soir à 8 h. du matin. Thiroux a promis & le lendemain matin, il a été arrêté. Le surlendemain à 7 h. il partait pour Minden.

Aujourd'hui, longue visite de Gustave d'Alaux ; je travaille avec lui.

MM. Délerot & Bersot dînent chez nous — Canon avant dîner —

Samedi 12 novembre. Visite de Me Lean — Bonnes nouvelles d'Orléans, qui est repris par les Français. Les Bavarois ont perdu 2 canons à Artenay. Les Prussiens sont furieux contre von der Tann —

Deux divisions sont parties Lundi pour Chartres.

Samedi 12 novembre 1870.

Je travaille jusqu'à 2 heures. Je sors à 3 h. avec mon père. Je vais à la mairie. M. Délerot m'apprend que Hoff s'est suicidé, & que M. Passa l'a enterré ce matin — Plus tard je vais à son hôtel avec mon père & nous apprenons quelques détails. Ce pauvre garçon avait écrit dans la gazette d'Augsbourg, dont il était correspondant, que les journalistes anglais étaient mieux traités à Versailles que les journalistes allemands. M. de Bismarck se fâcha, & lui signifia l'ordre de retourner en Allemagne. Le malheureux fut pris d'un accès de désespoir, & s'empoisonna. Le mercredi, il prenait le thé chez nous, & empruntait même un livre

à mon père — Le Jeudi à 4 h, il faisait demander une voiture, qu'on n'a pas pu lui trouver; il parut ne pas s'en inquiéter, & à 5 h. 1/2 il rentra chez lui. A 7 heures, un de ses amis venait le chercher, on frappait à sa porte, il ne répondait pas. On le crut sorti. A 4 heures du matin, la fille de l'hôtel voyait sa chandelle qui brûlait encore dans sa chambre. A 7 h. du matin, il ne sonnait point, comme d'habitude, pour son café; on entra dans sa chambre. Il était étendu mort sur son lit, tout habillé, & sa fiole de poison à côté de lui.

Un grand nombre de familles anglaises ont quitté Paris & sont arrivées aujourd'hui à Versailles. Les bonnes nouvelles d'Orléans se confirment.

Dimanche 13 nov. Rien de bien nouveau — Capture d'un 3e ballon, avec 3 aéronautes — Lors de la capture des 2 ballons précédents, on a tenu un conseil de guerre, pour savoir ce qu'on ferait des aéronautes — Bismarck a demandé énergiquement qu'on les fusillât. Mais le conseil a décidé simplement qu'on les enverrait en Allemagne.

Hoff s'est empoisonné avec de l'arsenic. Le pauvre garçon était, dit-on, d'une bonne famille de Mannheim — Lewyssohn, son ami, est parti pr l'Allemagne — Il a dû beaucoup souffrir. Son corps était, paraît-il convulsionné — Ses yeux ouverts, une jambe, pendant hors du lit — un couteau ouvert, à côté du verre —

Gustave d'Alaux à dîner. Été chez Mme de Charnacé & Mme Landais, ttes deux sorties —

Lundi 14 nov 70. Il y a une quinzaine de jours, les Prussiens ont renoncé, (c à d. le Pce Royal) à

650 000 fr. qu'ils réclamaient pour réquisitions non fournies, pour le corps d'armée du prince héréditaire.

Les Prussiens qui sont ds la maison Deffaudis ont mis hier le feu à la cheminée pr la 2e fois, se sont saoulés avec 5 ou 6 officiers de leurs camarades, & ont fini par mettre à la porte le concierge et sa femme —

Visite de Gustave d'Alaux — Dîner chez M. Bersot avec M. Délerot. Barbu venu le soir. La défaite des Prussiens à Orléans se confirme. Les français sont probablement à Toury —

Mardi 15. On prétend qu'il va y avoir aujourd'hui ou demain une grande bataille à Etampes — Ed. Valentin, préfet du Bas Rhin, a été fusillé à Wiesbaden — (faux.) —

Mercredi 16. On flaire une bataille qui approche dans le voisinage. Les Français, sont, dit-on, à Etampes, & à Houdan. Pas de nouvelles positives : on les signale aussi à Dammartin. Les Prussiens sont inquiets. Alertes la nuit ds plusieurs maisons — Ils ont ordre de se tenir prêts. Ils font partir leurs convois, la ville est pleine de chariots, de foin, de troupeaux de bœufs & de moutons — Le préfet de Brauchitsch a écrit au conseil municipal pour lui communiquer un rapport d'un sieur Baron, qui, prévoyant le jour, où par la capitulation de Paris, la ville de Versailles se trouverait affamée, conseille au Préfet, chargé des intérêts de la ville, de forcer celle-ci à faire un grand magasin, que lui, Baron, se chargerait de fournir des denrées nécessaires. Ms — ces marchandises qu'il dit être nécessaires, (& qui ne sont pas celles dt on a réellement besoin) il faudra les acheter

au prix indiqué par lui — En outre, il ne pourra pas les livrer à Versailles — Elles seront remises à Nogent l'Artaud, près de Château-Thierry, d'où la ville devra les faire venir (à ses risques & périls) D'après l'état fourni par Baron, on peut juger que ces marchandises se montent environ à 5 ou 600 000 fr. Un quart du prix devra être payé immédiatement & le reste lorsque les marchandises arriveront à Nogent l'Artaud, — (Or, elles y sont, on les [a] vues : donc, il touchera le tout immédiatement.)

Ainsi 1° La ville sera contrainte à s'approvisionner de marchandises dont elle n'a pas besoin. 2° Elle courra le risque de les voir pillées de Nogent l'Artaud à Versailles. 3° Elle paiera les marchandises au prix indiqué par Baron. 4° L'autorité Prussienne obtiendra gratis, sous forme de réquisitions, les marchandises livrées à Versailles. 5° En cas de départ des Prussiens, le magasin sera pillé —

Enfin, si la ville objecte sa pauvreté, Brauchitsch fera reparaître son banquier Juif de Francfort, Betzold, dont les propositions d'emprunt ont déjà été repoussées une 1ère fois. (Il est évident que Brauchitsch est associé à Baron & à Betzold) Le mot *forcer* (la ville) revient plusieurs fois ds le rapport de Baron.

Cependant aujourd'hui *Jeudi (17 nov. 1870)* un concurrent, s'est présenté, offrant de livrer des marchandises à meilleur prix que Baron, & de les amener lui-même à Versailles, de Nogent l'Artaud. Il est probable que c'est encore un tour de Brauchitsch. — Rien de nouveau, sinon la confirmation des nouvelles d'Orléans. Promené ds les bois avec mon père, M.M. Housay, Mainguet & Barbu; D'alaux le soir —

(2ème cahier)

Journal de l'invasion à Versailles — (1870-1871)
Du 18 novembre 1870 au
Jour du départ des troupes Prussiennes.

Vendredi 18 novembre 1870. Rien de nouveau, sauf la reprise de Dreux par les Prussiens, sur 6 ou 8 000 mobiles. M.M. Délerot & Bersot dînent chez nous. Commencé un travail sur la décentralisation.

Samedi 19 novembre 1870. Dimanche 20. Rien de nouveau. L'affaire de Dreux semble se réduire. On s'est battu à Châteauneuf — Dimanche, retour de Mc Lean. Promené avec Joly. On dit que Houdan est brûlé.

Lundi 21 novembre. Nous apprenons ce matin que notre adjudant a été blessé à la tête, à Vaucresson — Le mont-Valérien, fait, paraît-il, un feu d'enfer — Le major a renvoyé son cheval à Versailles pour le mettre en sûreté — On dit que ns avons été battus à Châteauneuf. — A 7 h. du soir, inauguration des cours d'adultes, à l'école de la rue Saint Simon — Discours de M.M. Rameau & Bersot.

La Russie a dénoncé, il y a déjà qques jours, le traité de Paris de 1856.

Mardi 22 nov. Rien de bien nouveau. Je vais voir le P. Gagarin, qui me dit qu'Odo Russell a été ici. Il paraît qu'une coalition se formerait contre la Prusse & la Russie, entre la France, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, la Turquie & la Pologne.

Le soir, nous allons avec mon père, au cours d'adultes, où mon père fait une lecture, avec commentaires, d'un chapitre de de Saussure sur Chamonix.

Mercredi 23 nov. On parle d'une affaire à Rueil, d'une autre à Dreux, & d'une autre à Châtillon sur Seine, où nous aurions été heureux. Mais rien de positif.

Nous dînons chez M. Bersot, avec M. Délerot. M. Barbu vient après dîner. Nous allons tous entendre le cours de géographie commerciale de M. Pigeonneau à l'école, rue St Simon — Rentrés à 11 h —

Jeudi 24. nov. Rien d'important, On parle d'une affaire à Artenay. Lu ds un journal allemand la note de Thiers sur ses entrevues avec Bismarck. Suite de l'affaire Baron-Brauchitsch — Tripotages de M. Dietz dans l'affaire — —

Vendredi 25 novembre 1870. Le Moniteur Prussien constate la présence d'Odo Russel à Versailles — Il paraît que les journaux anglais ont embrassé chaudement la cause de la France — Changement de front complet. On dit que les français jettent des ponts à Bezons & à Chatou — On dit aussi que Vernon, (Eure) aurait résisté aux Prussiens : on aurait massacré & pris beaucoup d'hommes & 3 canons — (les francs-tireurs.)

Après dîner, j'ai été à l'école St-Simon, où Anquetil a lu des *lettres Persanes,* & où Colomb a fait une bonne leçon sur les Gaulois : (c'est le commencement de son cours d'histoire de france) — d'Alaux le soir —

Samedi 26 novembre. On parle de l'arrivée de Thiers. Le *Moniteur* Prussien annonce la conclusion définitive du traité qui unit Bade, la Bavière & Hesse Darmstadt, à la Confédération du Nord.

On annonce une grande bataille pour aujourd'hui ou demain entre Tours & Orléans —

On s'est battu, dit-on, à Sèvres & à St Cloud —

M.M. Bersot & Délerot ont dîné chez nous — Après dîner, j'ai été avec M. Délerot à une leçon de Dietz fils, (rue St Simon) sur les écoles dans l'antiquité.

Entre onze heures & minuit, canonnade assez forte —

Dimanche 27. La cannonade a repris ce matin entre 6 & 7 heures. — (J'apprends qu'elle a duré toute la nuit, depuis 10 h. jusqu'à 7 h.) La canonnade continue faiblement dans le lointain, probablt. au Sud de Paris. (midi)

Promené avec M. Délerot, à la butte des Moulins — Canon faiblement tte la journée & toute la nuit —

Lundi 28. Canon faiblement ds la journée. d'Alaux à dîner. Le soir, leçon de M. Girardin sur Lafontaine, aux cours d'adultes. Pas de nouvelles positives — Canon toute la nuit —

Mardi 29 novembre. On conjecture que le théâtre des engagements qui durent depuis 3 nuits & 2 jours, est Sèvres, Meudon, Bellevue & & —

Je devais aller à Sèvres, avec Délerot & Albert Joly, pour y faire une leçon sur la liberté, à l'école de Sèvres. Ms — arrivés au coude de l'avenue de Paris, ns avons rencontré des femmes qui nous ont dit qu'il était inutile de continuer. L'alarme avait été donnée 3 fois ce matin sur la route de Viroflay à Châville & les français, qui occupaient la Manufacture de Sèvres, étaient, ns disaient-elles, dans les bois de Châville. Elles avaient entendu leurs clairons sonner la charge —

Nous rebroussons chemin & nous allons à l'Internationale. Les Prussiens sont en mouvement & l'on s'attend à ce qu'ils sonnent l'alarme d'un moment à l'autre. A l'Internationale, toutes les voitures sont convoquées pour être dirigées, d'après les instructions Prussiennes sur Villeneuve le Roi ou sur Saint Germain. [au crayon] (Ceci est expliqué plus tard, par la canonnade de Gennevilliers & la sortie de Choisy le Roi)

Le canon qui avait cessé ce matin reprend, mais faiblement : les Prussiens rentrent dans le calme : les voitures rentrent chez elles après avoir attendu 3 heures l'ordre de départ. La journée est tranquille.

Le soir, mon père continue ses lectures sur les Alpes & le Mont Blanc, à l'école des adultes — Nous reconduisons d'Alaux & Délerot chacun chez lui —

Le Moniteur Prussien constate des engagements victorieux pour les Prussiens de divers côtés, mais aucun succès extraordinaire — il y a une dépêche de Fréd-Charles, ce qui prouve qu'il n'est pas pris, comme on l'avait dit,

En rentrant chez nous vers 11 heures, nous entendons 5 ou 6 coups de canons espacés —

Mercredi 30. Le canon a tonné violemment toute la nuit. Ce matin, j'ai été, après déjeûner, à la grille de l'avenue de Paris; & j'ai entendu le roulement incessant des mitrailleuses, entremêlé de canon

Vers 1 h. le canon s'est à peu près tu, les mitrailleuses seules grondaient — Ms à 2 h. le canon a repris avec force jusqu'à 3 h. 1/2, où j'écris ces lignes.

Entre quatre & cinq heures, tout s'est apaisé —

Nous avons dîné chez M. Bersot avec M. Délerot & M. Barbu —

On annonce une défaite de l'armée de la Loire, & une défaite de l'armée du Nord. Celle-ci est certaine, mais celle de la Loire mérite confirmation.

Leçon de M. Pigeonneau aux cours d'adultes.

Jeudi 1er décembre. Rien de nouveau, sauf les nouvelles de source Prussienne sur l'affaire de Beaune la Rolande, & qui paraissent très exagérées. — Qques coups de canon isolés. d'Alaux le soir —

Il paraît que le 28 & le 29, on s'est battu au Sud de Paris, vers L'Hay &, & le 30, vers Champigny.

Vendredi 2 décembre — Jour anniversaire du coup d'État. Pas de nouvelles; je me trompe, un congrès à Londres, pour régler le conflit anglo-russe. L'affaire de Beaune la Rolande n'a pas été une défaite pour nous. L'affaire du 29 & du 30 n'ont pas non plus été mauvaises.

On continue à affirmer que le Pce Fréd Charles est prisonnier —

On parle d'une victoire des Français près de Longjumeau, & d'une autre à Méréville —

M.M. Délerot & Bersot dînent chez nous.

Le canon a un peu tonné aujourd'hui & beaucoup dans la nuit (du 2 au 3 —)

Samedi 3 décembre. Ce matin à 11 h. nous nous sommes mis en route. MM. Bersot, Albert Joly & moi pour Sèvres, où Délerot nous a rejoints. Nous avons déjeûné chez M. Journault, maire de Sèvres, avec 2 ou 3 conseillers municipaux. Après quoi, j'ai été faire, assisté de tous ces dignitaires, une conférence aux élèves de l'école de Sèvres (garçons & filles). Je leur ai parlé pendant près d'une heure & demie de l'*indépendance nationale,* je leur ai raconté les histoires de Washington, de Guillaume Tell, de Jeanne d'Arc. & & — Nous sommes revenus à 5 h. à Versailles — Nous avons entendu les canons français & Prussiens dialoguer tout le long de la route, allant & revenant —

On signale les Français à Bonneval & à Châteaudun. — On parle de nouveau d'un succès à Longjumeau — Enfin, on les signale aussi à Malesherbes. — On dit aussi que Garibaldi est près de Fontainebleau — La situation paraît assez bonne — On reprend courage —

Hier matin un ballon a passé ici —

Dimanche 4 décembre. On annonce une victoire de Ducrot sur la Marne — Les français seraient à Brie Comte Robert & à Villeneuve St Georges. — L'armée du Nord n'est pas en déroute; elle s'est simplement repliée sur Arras après l'affaire de Villers Bretonneux.

Lu l'*indépendance belge* du 30. La situation paraît bonne — (Lettre de ma mère par poste prussienne

J'ai vu aujourd'hui une douzaine de personnes attroupées devant une affiche en langue allemande, annonçant

l'établissement d'un magasin d'objets militaires — Les bons Versaillais étaient occupés à compter les lettres d'un mot qui en avait bien 20 ou 30 — C'était le mot : Ausruestungsgegenstaende.

M.M. Délerot & d'Alaux sont venus le soir.

Lundi 5. Qques coups de canons isolés hier soir & ce matin — Grandes nouvelles — Orléans est repris par les Prussiens, mais Ducrot occuperait la vallée de la Marne, ravitaillerait Paris, & donnerait la main à l'armée de la Loire —

Nous dînons chez M. Bersot avec Délerot. Après dîner, nous allons entendre une leçon de Dietz, sur le *Misanthrope,* (aux adultes)

Mardi 6. Triste journée, la plus triste que nous ayons eue depuis la prise de Metz. Orléans a été repris, mais après une défaite d'Aurelles de Paladines. Ducrot est rentré à Paris.

J'ai vu arriver une batterie française, prise, dit-on près de Chartres.

Mon père a vu Odo Russell & W. H. Russell, correspdt, du Times — J'ai fait une visite à Mc Lean, chez qui j'ai vu un gal américain, Gal Duff, qui m'a prêté des journaux anglais.

Mon père est très triste & découragé — Il a fait une troisième leçon à la rue St Simon, ce soir —

La situation paraît grave, Paris ne pouvant plus se ravitailler, & l'armée de la Loire étant battue, ainsi que celle du Nord — Comment tout cela finira-t-il ? Il y a des moments où l'on devient fou.

On a envoyé un parlementaire à Trochu, pour lui

annoncer la bataille d'Orléans, & pour l'inviter à envoyer un commissaire sur les lieux pour se convaincre de la situation, & pour conférer avec le gouvt. de Tours. On parle aussi d'armistice — Mais le canon, qui continue à tonner de loin en loin semble démentir ces bruits.

Mercredi 7. On reçoit des nouvelles un peu meilleures — Orléans serait repris — Paladine n'aurait pas assisté à la bataille avec le gros de l'armée. Gambetta a été blessé, dit-on. Le soir, après la leçon de Pigeonneau, M.M. Bersot & Délerot prennent le thé chez nous.

Jeudi 8. La situation parait de nouveau moins bonne. Les Prussiens deviennent monstrueux. Hier, ils ont demandé la liste de tous les hommes de 20 à 45 ans, susceptibles de faire partie de la levée en masse, menaçant d'une amende les familles de ceux qui se déroberaient clandestinement. Aujourd'hui, 4 omnibus, par eux demandés, n'ayant pas été fournis à temps, ils ont mis en prison l'employé, chargé du service des voitures, & ont envoyé dix garnisaires chez Rameau, Rémont, Verlhac, Jeandel & Riché, membres de la commission des charrois.

J'ai été 2 fois chez Mr Lean. Hier, j'ai fait la connaissance du gal américain Duff. — Les nouvelles sont vagues — d'Alaux dîne avec nous —

Vendredi 9. On prétend que Ducrot serait dans le Nord. — Sauf cela pas de nouvelles — M.M. Bersot & Délerot dînent chez nous — Leçon de Colomb, le soir, aux adultes.

Samedi 10 déc. 1870. Albert Joly est père d'une petite fille — Pas de nouvelles — Je lis l'*Indépendance* du 7 déc. Leçon de M. Girardin sur La fontaine.

Dimanche 11 déc. On dit que la situation de l'armée de la Loire devient meilleure. Nous lisons l'*Indépendance belge* du 8. Pas de nouvelles importantes — Les Allemands sont à Beaugency & à Vierzon — M. Délerot dîne chez nous —

Lundi 12 déc. 1870. Pas de nouvelles — Nous dînons chez M. Bersot. Leçon de M. Girardin —

Mardi 13. Deroisin & Laurent Hânin sont arrêtés, puis relâchés sur parole, pour avoir signé des passeports — Nous apprenons la mort des 2 fils de M. de Bussierre, & d'Olivier Godard. Leçon de mon père aux adultes.

Mercredi 14. Nous avons régulièrement l'*Indépendance belge*, par M. Délerot qui la reçoit. J'ai vu les n^os^ des 7, 8, 9, 10, 11, — belle circulaire de Chaudordy — Il paraît que le g^al^ Chanzy a vigoureusement résisté à Beaugency. J'ai fait ce soir, (mercredi) une conférence aux cours d'adultes sur le Vésuve & Pompéi —

MM. Délerot & Bersot ont pris le thé chez nous —

Jeudi 15. Indépendance du 12 — Chanzy, paraît-il, fait sa jonction avec l'armée du Nord —

On a reçu des nouvelles de MM. de Raynal, Thiroux, & Harel, il y a déjà 8 ou 15 jours — Thiroux était souffrant — Ils étaient, non pas internés à Minden, mais *en prison*. Depuis, on a obtenu des améliorations, par l'aide de camp du g^d^ duc de Saxe Weimar, (M. de Beust.) bis-

billes entre Bismarck & de Moltke — Hier 4 lettres de ma mère —

Vendredi 16. Brouille entre Deroisin & le conseil — — Hier, mort du Dr — Brecoster, d'une apoplexie foudroyante

Histoire du nommé X —, concierge de M. de Roon, min de la guerre — Celui-ci écrit au maire pr. lui faire part de la situation intéressante du dit concierge, ancien militaire, & le somme de lui faire donner des secours. M. Rameau fait venir X —, qui nie énergiquement avoir demandé l'intervention du ministre de la guerre, & refuse tout secours — Nouvelle lettre de de Roon : nouvelles dénégations, nouveaux refus du concierge — 3e lettre plus impérative, 3e refus du concierge, qui finit par avouer au maire que sa femme, cuisinière du ministre, mais ne touchant pas de gages, aura probablement inventé ce moyen de se faire payer ses gages, moyen économique que de Roon aura été charmé d'employer —

M.M. Bersot & Délerot dînent chez nous — Leçon de Colomb —

Samedi 17 décembre. Funérailles d'Olivier Godard, mort à la suite des blessures reçues au combat de Champigny. Il avait 27 ans & était déjà lieutenant. Il était engagé volontaire. Une foule immense assistait à son enterrement. 18 conseillers municipaux — Le maire tenait un des cordons du poêle : les autres étaient tenus par MM — le docteur Fropo, de Nansouty & le colonel Michel. M. Rameau a parlé sur la tombe ainsi que le Dr. Fropo. Plusieurs officiers Prussiens assistaient

aux obsèques, parmi eux Voigts Rhetz & Treskow : un peloton Prussien & une musique Prussienne précédaient le convoi, ainsi qu'un peloton d'infirmiers français — Le cercueil était couvert d'un drapeau tricolore —

Le canon a repris depuis hier par intervalles — Le soir, j'ai fait une conférence aux cours d'adultes, rue Saint Simon, sur Herculanum & Pompéi : j'en ai été plus content que de la 1ère.

M. Brecoster, mort avant hier, a été enterré aujourd'hui.

Dimanche 18 déc 1870. Aujourd'hui, la députation du Reichstag, chargée de présenter au Roi de Prusse l'adresse l'invitant à prendre le titre d'Empereur d'Allemagne, arrivée avant hier, a porté l'adresse à la Préfecture. J'ai vu les députés monter en voitures aux *Réservoirs :* et quelles voitures ! d'effroyables carrioles ! des fourgons de poste, sales, crottés! Et les députés ! quelque chose entre les soldats de Soulouque & les gardes nationaux de l'Empire — des pantalons à sous-pieds blancs ou gris très clair, avec une grande bande d'or, un frac brodé, noir, bleu, (l'un d'eux rouge écarlate) un chapeau de général à plumes blanches, l'épée au côté, de grandes épaulettes d'argent. Une vraie charretée de carnaval ! le drapeau de la confédération a été hissé sur la Préfecture pendant la cérémonie, & baissé ensuite — Tous les hobereaux étaient en l'air —

Conférence ennuyeuse de Mme hommaire de Czell. d'Alaux à dîner

Pas de nouvelles — Retour de Barbu —

Un directeur des postes de Seine & Oise est nommé — (— Il est bon de noter, en passant, que la Préfecture de

Versailles est divisée en 4 bureaux. Bureau des contributions — id. de la voirie — de la police — du *Moniteur officiel.*

Avant-hier, réquisition de la part du quartier général du prince Royal, de douze grands arbres de Noël —

Vu des numéros intéressants du *Pall Mall,* contenant un bon article sur les chances de la guerre, que j'ai traduit, et des lettres très bien faites sur la guerre au point de vue politique & moral —

Une batterie française est à Meudon, capable de tirer sur Versailles — Nous allons donc être bombardés incessamment —

La Prusse persiste ds l'affaire du Luxembourg —

Les Anglais qui sont ici sont très émus de l'arrestation du capit^ne^ Hozier & de ses collègues à Étampes, où ils ont été pour ainsi dire, mis au secret —

Jaurès commande au Mans, & Bourbaki à Bourges, Chanzy au Nord de la Loire, mais on ne sait où, au juste — Faidherbe à Lille —

Le canon a tonné un peu cette nuit, & toute la journée d'aujourd'hui par intervalles. Demain lundi, il y aura trois mois que nous sommes envahis; les Prussiens sont entrés à Versailles le lundi, 19 septembre —

Lundi 19. Trois mois! — Pas de nouvelles — Visite de G. D — 2 lettres, une de Jeanne & de ma mère, l'autre de ma tante Catherine — Dîner chez M. Bersot, avec Délerot. Barbu le soir. Leçon de Girardin sur Lafontaine.

Mardi 20. Rien de nouveau. Vu Duff & Mr Lean — Bruits vagues — Arrivée de 150 marins Prussiens — Assez forte canonnade ds la journée & surtout le matin —

Mercredi 21. On a vu, lundi soir, une vive lumière, tantôt blanche, tantôt rouge, audessus de la Préfecture — Les uns ont cru que c'était une lumière électrique, les autres un feu. Ceux-ci avaient raison — Il paraît que les députés du Reichstag ont été lundi à Saint-Cloud & qu'on leur a donné le spectacle de l'incendie de 120 villas — On a entendu le canon aujourd'hui mercredi & surtout dans la nuit dernière une assez forte canonnade —

On a fait des perquisitions dans presque toutes les maisons du quartier Saint-Louis & dans beaucoup de maisons des autres quartiers de la ville. On est venu chez nous entre autres : 1 officier, 1 gendarme & plusieurs soldats : on a placé des soldats à la porte & sur le palier, & j'ai fait le tour des chambres avec l'officier & le gendarme — L'officier était poli & même assez aimable, il a fait sa tournée d'une manière pr. ainsi dire dérisoire : il n'est pas entré dans la cave, ni au rez de chaussée, ni au jardin les soldats ont sommairement regardé tout cela — cela n'a pas duré dix minutes. Il a vu un sabre de cavalerie ayant appartenu au frère de ma mère, & après avoir constaté qu'il n'était pas aiguisé, il l'a remis à sa place — J'ai aussi accompagné des soldats Prussiens dans une perquisition chez ma tante, 18, avenue de Sceaux : on a dû faire sauter la gâche : c'était un sergent, qui a été poli ; les soldats ont regardé le portrait de Garibaldi, qui les a beaucoup attirés — Dans la même maison, ils ont fouillé la cave, & ont même sondé les murs de la cave — Ils ont trouvé dans l'appartement de M. Meynier, capit^ne^ d'État major, actuellement prisonnier en Allemagne, des épées, qu'ils ont emportées ; Cela a motivé l'arrestation du beau père du propriétaire, un monsieur assez âgé — Le quartier St Louis était blo-

qué par toutes les issues — Il fallait, pour passer, une permission des officiers qui dirigeaient les perquisitions— De gros groupes de soldats en petite tenue, mais armés de leurs fusils se tenaient de loin en loin, & détachaient de temps en temps qques hommes pour fouiller les maisons. Des patrouilles de dragons, assez fortes parcouraient les rues pdt tout le temps —

A l'Internationale, le chef de la Police du Roi, Czerniski, le même qui avait dégaîné contre les conseillers municipaux, a dirigé les perquisitions, fait odieux, inouï, vu la neutralité de l'Internationale. On a du reste, été aussi grossier que possible — Au lieu d'attendre qu'on vînt ouvrir la porte de la cave, ils ont forcé la serrure, & emporté 8 bouteilles de vin destinées aux blessés — Ils ont aussi perquisitionné le magasin à linge, & tenu les membres de l'Internationale prisonniers ds les bureaux pdt. 1 h 1/2. M. Delaroche a protesté auprès du P^ce^ Putbus, ce qui équivalait à rien du tout — On a aussi été chez Duff & Mc Lean —

Résultat des perquisitions ds. la ville — Environ 100 ou 200 arrestations, dont une dizaine seulement maintenues — 75 fusils saisis, qques épées, poignards & revolvers — La ville a été frappée de terreur par tout cet appareil. Les Prussiens craignaient, dit-on, une conspiration contre le roi & Bismarck, & ils cherchaient autant des hommes, des francs-tireurs cachés, que des armes. Leurs perquisitions ont été bêtement faites — La plupart des officiers paraissaient ne pas savoir ce qu'ils venaient chercher, & ont fait des recherches dérisoires. D'ailleurs, beaucoup d'armes pouvaient être cachées en dehors des maisons; beaucoup de francs tireurs, si francs tireurs il y a, pouvaient être à se promener dans la ville —

Chez nous, un des soldats a oublié la baguette de son fusil.

Pas de nouvelles — M.M. Bersot & Délerot le soir. Vu Delaroche, Mᵉ Lean, &.

Jeudi 22 Déc. 1870. Les Prussiens avaient annoncé avant-hier soir un succès vers Nuits — Ce sont eux au contraire qui ont été battus; ils ont dû évacuer Nuits & reculer jusqu'à Dijon —

Dans la nuit dernière — (de mercredi à Jeudi) une batterie française, établie à Billancourt, a bombardé Sèvres, mais sans grand dommage pour les Prussiens, qui n'ont eu que 8 blessés — une vieille femme a été tuée — 500 bombes environ sont tombées ds la ville — Les Prussiens ont eu très peur — Journault & son adjoint se sont promenés toute la nuit au milieu des bombes — J. qui est venu aujourd'hui à Versailles, a essayé de faire passer à Trochu un avis, portant, qu'à moins de plans particuliers, qu'il ne peut pénétrer, le bombardement de Sèvres ne fait aucun mal aux Prussiens, & peut causer de graves dommages à la ville, qui a déjà subi environ 2.000.000 de pertes: Des objets d'une valeur d'environ 2 000 000 sont accumulés à la mairie, & devraient être abandonnés —

La ville de Versailles a été taxée aujourd'hui d'une amende de 50 000 fr. par herr von Brauchitsch, préfet de Seine & Oise, député au Reichstag, gendre de M. de Roon, pour n'avoir pas encore rempli le fameux magasin. (voy. plus haut.) Or les marchandises sont en route, & sont arrêtées par la *Commission des lignes Prussiennes.* Si, au 5 Janvier, le magasin n'est pas fourni, la ville devra payer 75 000 fr. d'amende —

Czerniski est venu aujourd'hui voir Delaroche à l'Internationale & lui a annoncé que dans 3 jours, la Société devait être dissoute, par ordre supérieur : le prétexte est, que l'*Internationale* ne rend plus de services — C'est le comble ! Il ne reste plus qu'à fusiller le conseil municipal & à déporter les membres de l'Internationale —

Demain, j'aurai des détails sur l'entrevue. Je sais seulement, que les membres de l'Internationale domiciliés à Versailles, *pourront,* si bon leur semble, être conduits aux avant-postes, pour regagner la Société centrale française : les membres non domiciliés ici, *devront* quitter Versailles —

Ce soir, par moments, une très-vive canonnade, qui ne dure qu'un instant, avec une très grande intensité, puis qui reprend cinq ou dix minutes après — C'est peut être le bombardement de Sèvres qui recommence — Mais on dirait plutôt que le son vient du côté de Vélizy. Par moment, il semble venir de 2 côtés à la fois —

On dit que Gambetta a été frappé d'aliénation mentale : d'autre part, on prétend que Thiers est ministre de la guerre —

Vendredi 23 décembre 1870 — Hier, Czerniski est venu comme je l'ai dit, intimer de la part des autorités supérieures l'ordre de dissolution à M. Delaroche, qui a immédiatement cessé ses fonctions, tout en allant protester auprès du P^ce^ Putbus — Celui-ci a paru très désolé, & a dit à Delaroche qu'il devait y avoir un malentendu — Il l'a prié de venir causer avec lui le lendemain matin — Ce matin Putbus a tenu le même langage, a dit qu'il conférerait avec les autorités supé-

rieures, & a remis la réponse à l'après midi — Il est en effet venu à 6 h. ms Delaroche venait de quitter l'hôtel des Réservoirs — On a dû aller le chercher — Je ne sais pas la suite — Ms toujours est-il que ce matin, Voigts-Rhetz a écrit un billet très poli à M. Delaroche, lui disant qu'il avait appris que la Société Internationale avait l'intention de se transporter sur la Loire, pour y soigner les nombreux blessés français, il priait M. Delaroche de lui remettre les cartes contresignées Putbus, qui étaient portées par les membres du comité — Delaroche a répondu que son intention n'était nullement de se transporter sur la Loire, ayant été nommé à Versailles par le ministre de la guerre — que chacun des membres du comité ferait ce que bon lui semblerait, que pour lui, il comptait garder sa carte, qui lui appartenait, & qu'il permettait seulement que la signature Putbus fût rayée —

D'autre part, les ambulances particulières sont accourues se mettre sous la protection de Putbus, qui a été vexé d'avoir tout cela sur les bras, & désolé de toute l'affaire; l'un des chefs d'ambulance, M. de Romanet, chef d'ambulance de Montreuil, dames de la Retraite, a été de Putbus à Voigts-Rhetz, & de Voigts-Rhetz à Forster (sous-préfet) qui tous se sont montrés désolés, & ont déclaré qu'il devait y avoir malentendu. — A demain des détails nouveaux —

La folie de Gambetta n'est pas confirmée. Canonnade assez forte avant dîner — Et entre 10 & 11 heures — Il y aurait une sortie au nord —

Vu Mc Lean, Delaroche — Visite de Mme P. Labouchère de Jouy — M.M. Bersot & Délerot à dîner. D'alaux le soir — On annonce une conférence à Londres pour le

12 Janvier — Pas d'autres nouvelles — Rien d'important —

Samedi 24 déc. Nouvelles d'une sortie au nord de Paris — Canon assez fort la nuit dernière & aujourd'hui — De quel côté?

Ce matin, visite de Putbus à Delaroche, le priant de reprendre ses fonctions — Delaroche demande une invitation écrite. Stieber, chef de la police, la lui apporte, & se confond en excuses — De même Voigts-Rhetz, qui vient voir Delaroche qque temps après — Qui trompe-t-on ici? L'ordre de dissolution émane-t-il de Stieber? ou de Voigts-Rhetz? ou des autorités supérieures? Et l'annulation de cet ordre; de qui est-elle venue? De Bismarck? de Voigts-Rhetz? de Putbus? ou d'une intervention étrangère? Enfin, quel est le rapport entre les perquisitions de mercredi & l'ordre de dissolution de Jeudi? Toujours est-il que l'Internationale est rentrée en fonctions —

D'Alaux à dîner — Rien de nouveau — Vu Me Lean, Delaroche —

Dimanche 25. Jour de Noël. Nouvelle d'une bataille indécise près d'Amiens — Canon toute la nuit & la journée — On parle de sorties — Vu Me Lean, Delaroche — Été avec mon père chez Émile Deschamps. froid très vif — Dîner chez M. Bersot avec Délerot —

Lundi 26. Canon toute la nuit, & tte la journée — Pas de nouvelles — La situation du conseil municipal devient grave — On s'attend pour demain à une démission collective, le préfet exigeant l'amende de 50 000 fr. & ds 5 jours, celle de 75 000, si les marchandises

du magasin n'arrivent pas; Peut être après demain, les conseillers seront-ils en route pour l'Allemagne. . . . .

. . . . . .

— Interrompu par l'arrestation de d'Alaux — Mardi matin.

31 déc. délibération du conseil. Refus de payer l'amende —

Arrestation de Rameau, Mainguet, Lefebvre, Barrué-Pérault.

1er Janvier. On entend le canon plus ou moins tous ces jours.

4 Janvier. Perquisition faite chez nous par Czerniçki —

Du 27 novembre au 4 Janvier, mon journal a été déposé chez le Père Gagarin; du 4 Janvier au 15 février, chez M. de Cappot.

Mercredi 15 février 1871. L'interruption de mon journal et sa mise en sûreté ont été motivées 1° Par la situation dans laquelle se trouvaient placés les conseillers municipaux, sous le coup d'une arrestation ou d'un envoi de garnisaires — 2° Par l'arrestation & le procès (devant le conseil de guerre du 5e corps,) du G. d'Alaux, qui avait entre les mains des extraits de ce journal — D'Alaux a été jugé comme prévenu d'espionnage & d'excitation à la guerre de broussailles. Il a été défendu

par mon père & acquitté — Maintenant tout danger étant passé, je reprends ce journal.

Que de choses se sont passées depuis le 4 Janvier! Le bombardement de Paris, la capitulation, l'armistice, précédés de ces visites de Jules Favre à Versailles, du 23 au 28 Janvier, cette semaine de la Passion de Paris; que de tristesses, que de deuil! Le désastre de Bourbaki, & ceux de Faidherbe & de Chanzy auparavant!

Il faut d'abord que je dise comment l'affaire du magasin s'est terminée. M. Rameau avait été arrêté le 31 déc, ainsi que ses collègues — Au bout de six jours, ils furent relâchés, & voici comment. Le préfet fit venir chez lui les syndics, & les voyant plus faibles que la municipalité, il les menaça de l'envoi de 10 garnisaires chez chacun d'eux si la somme n'était pas payée. Aussitôt, ces vertueux commerçants payèrent l'amende, & le préfet, qui se sentait engagé dans une mauvaise affaire, tenant d'ailleurs ses 50 000 fr. & s'inquiétant peu d'où ils venaient, des syndics ou de la ville, relâcha les 4 conseillers municipaux.

Il est bon de dire que le lieutnt. de police Heppi, venant qques jours après, à la mairie, dit, sans se gêner, à ceux qui étaient là, que le préfet avait été vivement blâmé en haut lieu pour cette déplorable affaire, & que si ce n'eût pas été devant l'ennemi, on l'eût cassé.

Autre trait : On sait quelle est l'inimitié qui existe entre le préfet & le général commdt. la place. Elle se manifesta d'une façon curieuse, par une longue visite faite par le général Voigts-Rhetz, le 1er Janvier, au maire prisonnier.

Depuis, les marchandises sont arrivées —

Jeudi 16 février. Je continue mon résumé très rapide des principaux événements depuis le 1er Janvier —

A Versailles, il n'y a rien eu d'important, sauf les élections & la campagne électorale, menée rondement en 8 jours, & pour laquelle nous avons ressuscité l'*Union Libérale*. La liste démocratique a passé tout entière, sauf 3 noms — Voici les noms de nos députés 1° Barthélemy St Hilaire. 2° Rameau. 3° Lefèvre-Pontalis — 4° Ernest Feray 5° Léon Say 6° Ernest Picard. 7° Carnot. 8° Thiers 9° Léon Journault 10° Jules Favre. 11° Léon Gambetta.

Graduellement, nous recevons, un à un, les résultats du vote à Paris & dans les départements.

La capitulation de Paris a été comme un immense dégel — On a pu s'écrire : on a vu arriver une foule de gens qui avaient passé à Paris la durée du siège, des gardes nationaux de Versailles & &. Puis ont commencé les défilés d'émigrants, réfugiés à Paris, & rentrant chez eux, pour y trouver le plus souvent la ruine & la destruction. Au commencement, avant l'occupation de Versailles, par les Prussiens, avant l'investissement de Paris, on voyait aussi le défilé des émigrants, mais d'un caractère bien différent. Alors, c'étaient des familles entières, entassées dans une charrette, qlquefois perchées au sommet d'une voiture chargée de foin, abritées là-haut, par un grand parapluie de famille; il y avait des files interminables de familles émigrant ainsi avec leurs bœufs, leurs vaches, leurs moutons, de Brie, de Lorraine &. &.

Aujourd'hui, ce sont des bandes de 10, 20, 50, 100 voyageurs à pied, hommes & femmes, (qquefois une ou deux voitures dans le cortège, le sac sur le dos,

des bottes aux pieds, le bâton à la main, qui traversent la ville, escortés de soldats Prussiens, pour s'assurer qu'ils ne séjournent pas dans la ville —

Il faut que je note ici un fait caractéristique qui s'est passé ici vers le commencement de janvier — un vol avait été commis par un soldat prussien logé dans la maison du beau-père de M. [X...] Mainguet conseiller municipal. M. de Hatzfeld, secrétaire de Bismarck, qui avait occupé la maison en question, prit intérêt à la chose et répondit à M. X... qui était venu se plaindre auprès de lui, qu'il fallait s'adresser à M. Stieber, chef de la police; mais ajouta-t-il, ne craignez pas de lui donner la pièce. M. X... se récrie. Non, non, dit Hatzfeld, en souriant, ne craignez pas. Il commencera par refuser, mais insistez & il acceptera. M. X.... va donc trouver Stieber, & agit conformément aux instructions de Hatzfeld. Le vol est avéré; il se montait à une valeur de plusieurs milliers de fr. Le soldat avait forcé un tiroir & volé son contenu, montres, argent &. &. On trouve les objets dans sa paillasse! lui-même avoue, & se jette en pleurant aux pieds de la bonne, en la suppliant de ne pas le dénoncer : L'instruction se poursuit; mais il est probable que M. X... n'avait pas promis assez au sieur Stieber, ou que le soldat lui avait promis davantage, car un beau matin Zernicki se rend chez M. X.., & lui demande comment il a osé faire arrêter ce soldat, comment il pouvait certifier que ces objets lui appartenaient &. [ajouté :] Erreur! Le domestique, (George Stremer,) resta en prison, & Stieber & M. de Hatzfeld partagèrent les bijoux — [du premier texte :] Enfin le soldat fut relâché & les objets volés ne furent jamais rendus.

Demain, je vais à Paris. Je continuerai régulièrt. mon journal à partir de ce moment

Vendredi 17 février. & *Samedi 18 février.* 2 journées passées à Paris, surtout avec Henri; rien de bien remarquable. Vu, en passant, les maisons de Saint Cloud incendiées, & tout le pays abîmé L'aspect de Paris actuellement ne diffère de son aspect habituel que par le grand nombre de troupes qu'on y voit, & par une certaine absence de voitures.

——— Je note qques traits oubliés dans les pages qui précèdent. Il faut rappeler qques exemples de réquisitions extraordinaires : réquisition faite par un officier d'un collier & d'une chaîne pour son chien : id, de la part de Bismarck, de 6 verres à Champagne, de plusieurs nappes & serviettes — d'une chaise longue & d'une chaise percée pour le même : de plumes, porte-plumes, encriers, & fournitures de bureau pour le congrès des ministres allemands.

Aujourd'hui, dimanche 19 février, il y a eu à la mairie une réunion de maires du département, au sujet d'une contribution de 10 000 000 fr, imposée au département, de Seine-&-Oise par le Gouvr Gal du Nord de la France M. de Fabrice. Tous ont déclaré qu'il leur était impossible de payer. A la veille de la paix!

— Autre trait Prussien. Il y a environ 15 jours, la ville de Versailles fut requise par le commissaire civil de payer les contributions indirectes, soit 150 000 fr. par mois. — (Elle paie déjà 150 000 environ de contributions directes.) On est allé réclamer; mais il a répondu que les journaux & le gouvernement de la défense natio-

nale ayant maintes fois répété que les richesses de la France étaient inépuisables, on n'avait qu'à s'exécuter.

Les nouvelles de Bordeaux nous font voir la paix comme certaine — Thiers est nommé président du pouvoir exécutif.

Samedi 25 février 1871. La situation redevient de nouveau tendue. Les négociations pour la paix n'ont pas encore abouti. La municipalité est de nouveau sous le coup de mesures de rigueur. Par la coupable ineptie des adjoints, qui ont révélé à Nostiz-Wallwitz, commissaire civil, qu'il y avait 100 000 fr. en caisse, 100 000 fr. ont été payés, (mardi) avec promesse de payer samedi 230 000 fr. Le conseil municipal a pris à l'unanimité (moins les 3 adjoints & M.M. Denis & Angé, qui se sont abstenus) une délibération par laquelle il refuse les 230 000 francs. Que va-t-il s'en suivre ?

Hier, Vendredi, visite du P. Hyacinthe, retour d'Angleterre.

Samedi — (25 fév.) hier soir, les négociations n'avaient pas abouti. Thiers est revenu aujourd'hui —

Il n'y a pas eu de mesure de rigueur contre la municipalité — Vu de nouveau le père Hyacinthe, & causé assez longuement avec lui sur l'avenue de Paris. Il est beaucoup plus *bourgeois* que je n'aurais pensé en politique. Il n'a rien de mystique, rien d'exalté. Il cause froidement, avec une certaine réserve, émettant des opinions très modérées & terre-à terre.

Dimanche 26 février 1871. J'ai été en omnibus jusqu'à Sèvres, où j'ai vu passer en voiture Thiers &

Jules Favre, se rendant à Versailles — J'ai poussé jusqu'au fameux pont de Sèvres, dont une arche est rompue, & où l'on sonnait au parlementaire. Puis j'ai pris par la Porte du Mail & l'avenue de Breteuil, j'ai visité les écuries du château, qui ne sont pas brûlées, mais détruites, démolies, crénelées à coups de haches &. Il restait qques stalles intactes, & quatre noms de chevaux écrits sur des plaques de tôle peinte. Les casernes sont absolument brûlées, il ne reste que les murs & quelques pignons ; tous les planchers, et les escaliers sont effondrés & forment un immense tas de décombres. De là j'ai été au château qui est ds. le même état. Ce qu'il y a de plus saisissant, c'est le contraste entre l'élégance de ce qui subsiste, de ces terrasses, de ces balcons, de ces bas reliefs &, et de l'horreur profonde de l'incendie & de l'écroulement. C'est à grand'peine qu'on grimpe à travers ces décombres, ces plâtres, ces marbres, ces ferrures fondues & tordues; ces morceaux de vitre brisés & fondus par la chaleur de l'incendie. Pêle mêle horrible; un torse de statue gisant brisé ds. une cuisine, où l'on reconnaît encore le fourneau. Le grand escalier est en train de tomber, la balustrade est toute rouillée, & le palier qui n'est plus soutenu cède peu à peu. Audessus de ce palier est un charmant bas relief fortement écorné. Deux statues de bronze sur la terrasse & quelques statues de marbre dans des niches sont à peu près intactes. Des vases à fleurs brisés jonchent une pelouse — Pendant tout le temps de ma visite au château, j'avais l'impression d'une grande vengeance, du feu du ciel, Sodome & Gomorrhe. On aurait dit que ce repaire d'une famille maudite, ce lupanar, cette tanière d'où le bandit & son fils sont partis

pour la guerre, ce palais où a été commis le 18 brumaire. *devait* être détruit par l'étranger. Maintenant le charme est rompu, le feu a tout purifié !

Du château j'ai été à la Lanterne de Diogène, qui n'est plus qu'un tas de pierres. Elle était exposée, d'une part aux, batteries du Point du Jour, d'autre part, au feu du mont Valérien. Au bout d'une longue avenue qui part de la Lanterne, & dont tous les arbres presque, sont abattus, les Prussiens avaient fait des travaux pour une batterie qui n'a jamais existé; il n'y a pas traces de canons, pas traces de roues : De cet endroit on voit très bien Montretout & le Mont-Valérien, mais les embrasures de cette batterie future, n'étaient pas dirigées ds. cette direction : elle n'était donc pas préparée pour une sortie, mais bien pour le bombardement de Paris. De la Lanterne, j'ai très bien distingué Issy, avec ses casernes percées & effondrées, & le drapeau allemand flottant audessus, Bicêtre, avec son toit rouge de briques, la redoute des Hautes-Bruyères & ses terrassements jaunes, enfin la Tour de pierre, où s'étaient avancées les dernières batteries allemandes, les plus rapprochées du fort d'Issy.

Je suis ensuite redescendu vers le château & de là j'ai été dans la ville même, qui est plus triste à voir que le château. C'est à cela que doit ressembler Pompéi, en moins lugubre; l'Église seule n'a pas souffert quoique les Prussiens aient essayé d'en brûler la porte qui est à moitié carbonisée. Mais la Tête-Noire, & toutes les rues qui y aboutissent sont bourrées de décombres, & bordées de grands pans de murs qui menacent ruine. Déja qques habitants sont revenus & travaillent à déblayer — On entend partout des cris

d'imprécation contre les Prussiens, qui ont brûlé Saint Cloud le lendemain de la convention de Versailles —

Je suis revenu à Versailles par la route de Ville d'Avray —

On dit la paix à peu près faite, avec l'abandon de Metz, & 5 milliards d'indemnité.

Vendredi 10 mars. Le départ des Prussiens, annoncé pour demain, est contremandé, par suite de l'encombrement des trains. Le Roi, le P^ce^, le Bismarck, de Moltke, Brauchitsch & le général, sont partis —

Dimanche 12 mars. hier soir, retour de ma mère & de Jeanne. Henri est souffrant à Paris.

A 10 h. départ des derniers Prussiens (sauf qques ambulanciers) A 4 heures, arrivée & réception par le maire (de retour de Bordeaux) de l'avant garde des troupes françaises. A 6 h. arrivée du 119e de ligne. Elles vont camper à Satory — Temps radieux : tout Versailles est sur l'avenue de Paris : allégresse universelle, mêlée de tristesse. Drapeaux tricolores —

La garde nationale et les pompiers occupent tous les postes. Des pompiers arrêtent & désarment, puis relâchent bientôt, un Prussien retardataire.

Lundi 13 mars. Retour du bataillon d'honneur de la garde nationale de Versailles.

Mardi 14. Arrivée de M. Thiers, à pied, de la gare des Chantiers à la Préfecture, suivi du seul Barthélemy Saint Hilaire. Le drapeau tricolore hissé sur la Préfecture.

. . . . . .

Mardi 2 mai. Été à Montretout avec M. Crawford. Vu le duel d'artillerie entre Issy, le point-du-jour, Vanves, & & d'une part, & Bellevue, Breteuil, les Moulineaux, Châtillon, d'autre part. Vue admirable.

Vendredi 26 mai. Et aujourd'hui, les palais, les monuments, les Églises, les bibliothèques ont brûlé. Paris est découronné, Paris, la cité Sainte, & ce peuple invincible de Priam; renaîtrons-nous de nos cendres, ou sommes-nous condamnés à pourrir &, à nous décomposer au soleil des temps nouveaux? O France, France, où vas-tu? que vas-tu devenir?

Je me souviendrai toujours du tambour qui a retenti mercredi dans les rues à 9 h. du matin, convoquant les pompiers pour aller éteindre Paris brûlant. Jamais je n'ai eu douleur pareille, pareille consternation : car qui sait si la France ne meurt pas quand Paris meurt!.. Il vaut mieux n'y pas penser, cela est trop douloureux —

Dans la salle des Pas-perdus du palais-de justice, la pierre des escaliers est brisée, fendue, écornée; elle n'a plus l'air d'une pierre taillée, mais d'un roc brut. Le plafond est tout noir de fumée. Du côté de la cour de Cassation un monceau de décombres —

Jeudi 8 Juin. Séance de l'Assemblée Nationale.

Jeudi 15 Juin 1871. Dans le train de Paris à Versailles, (rive gauche) de 3 heures 5 minutes, dans un compartiment de 1re classe, je vois entrer un monsieur de 45 à 50 ans, mis avec simplicité, mais non sans une certaine élégance soigneuse. Sa figure est insignifiante, son nez long & pointu, ses lèvres un peu pincées. Il porte de gros favoris roux entremêlés de quelques fils

blancs : son œil est froid & terne. C'est un banquier intelligent, ou peut être un avocat de 3e ordre, en tout cas un mari ennuyeux & ennuyé.

Il s'étend mollement, & s'enfonce dans un coin, en allongeant ses jambes sur la banquette opposée. Il tire de sa poche un tout petit livre relié en maroquin brun, doré sur tranche, papier satiné. Il l'ouvre & se met à lire. C'est un livre d'heures.... Voilà la France !

Ce monsieur a entendu dire par des niais ou des fanatiques que ce qui a perdu la France, c'est l'absence de foi!. —. Moi, du moins, se dit-il avec un légitime orgueil; moi, du moins, je suis innocent des malheurs de ma patrie. Je suis marguillier de ma paroisse, tous les dimanches je suis assis au banc d'œuvre; aux processions, je tiens un des cordons de la bannière. Je me confesse & communie régulièrement. La foi fût elle morte en France, elle vivrait encore dans mon cœur.

Pendant dix minutes, il lit son livre d'heures, se disant toujours : C'est par la foi qu'il faut sauver la France! Travaillons à cette œuvre dans la mesure de nos forces.

Au bout de 10 minutes, un large baillement contracte sa figure; il remet son livre dans sa poche, tire un cigare & un *figaro* — Beaucoup de gens comme ce monsieur, & la France sera sauvée — — — — — — — — — — — O prêtre! animal dangereux & sournois, flatteur & féroce, doucereux & sanguinaire, rampant & orgueilleux, hypocrite & cynique, humble & despotique!

Instrument de crime & de perdition, artisan de révolution, ennemi du progrès, ennemi du juste, du beau, du vrai, ennemi de la nature, ennemi du corps

humain et de la pensée humaine : O prêtre, c'est toi qui as fait de nous ce que nous sommes ! C'est toi qui as distillé dans nos veines ce poison du fanatisme dogmatique, qui a rendu possible un Robespierre ! C'est toi qui as excité dans le peuple la soif du sang, la faim de chair humaine ! C'est toi qui as préludé aux massacres de septembre & aux massacres de 1871 par la Saint-Barthélemy, à la guillotine par le bûcher, à Louis XVI par Jeanne d'Arc, au tribunal Révolutionnaire par l'Inquisition. C'est toi qui as bu le plus pur de notre sang, & qui veux encore aujourd'hui saigner notre pauvre France anémique & souffrante.

Malheur à toi ! sois maudit devant les hommes que tu étouffes & devant l'être inconnu dont tu profanes le mystère ! sois maudit par l'intelligence que tu éteins, & par la volonté que tu brises, par l'âme que tu détruis, par le corps que tu corromps ! Sois maudit, par la terre que tu souilles, & par le ciel, que tu infectes ! Sois maudit, prêtre, sois maudit ! 1871

Lundi dernier, 30 octobre 1871, à dîner, M. Boutmy nous a cité le mot suivant de Taine : « Si le Rhin d'un côté, la Vistule de l'autre, débordaient & submergeaient l'espace compris entre eux, j'en serais enchanté. »

Il faut reconnaître que la guerre a servi à quelque chose, puisqu'elle a réveillé chez un homme comme Taine la fibre patriotique & française, jusqu'alors profondément endormie.

Dimanche 17 décembre 1871 — J'ai vu aujourd'hui Albert Joly, & j'ai causé avec lui de Rossel. Tout ce qui concerne cet homme extraordinaire a trop d'intérêt pour que je ne recueille pas ici ces impressions du défenseur de Rossel, impressions assez fraîches, puisque trois semaines ne se sont pas encore écoulées depuis la mort de Rossel. (28 novembre, mardi.)

Nous nous mîmes à causer de la récente publication faite par Amigues des papiers posthumes de Rossel — — « Oui, me dit Joly, j'ai vu cette publication. Je la regrette beaucoup. Elle est fâcheuse pour sa mémoire — Savez-vous, ajouta-t-il, ce qui m'est arrivé au sujet des papiers de Rossel? — Non — « Eh bien ! dit-il, supposez la chose du monde la plus abominable & la plus odieuse, & vous ne devinerez pas encore ce qui m'arrive. La famille de Rossel, pour me récompenser sans doute de mon dévouement pour lui, m'accuse d'avoir volé ses papiers, & d'avoir contribué, avec Barthélemy St Hilaire, à le faire fusiller. » J'avoue que je tombai à la renverse. Joly continua & m'expliqua ce qui suit : Dimanche dernier, la famille Rossel vint quatre fois chez Joly sans le trouver. Enfin Mme Joly, pensant qu'on avait peut-être besoin de son mari, courut chez eux. Ayant demandé à Mme Rossel ce qu'elle désirait : « Ce n'est pas à vous que j'ai à parler, répondit Mme Rossel, la mère : Cependant je puis vous dire ce que j'aurais dit à votre mari — Votre mari est un voleur! Il a gardé, pour spéculer ensuite sur leur valeur, des papiers de notre fils. Notre fils avait beaucoup écrit, nous ne retrouvons pas tout. Votre mari les a gardés — Il a d'ailleurs, contribué à le faire fusiller, ainsi que M. Barthélemy St Hilaire qu'il voyait souvent, & à qui il a dû livrer ces papiers.

Mme Joly, après avoir exprimé son étonnement d'une pareille scène, qu'elle attribuait, dit-elle, à la douleur extrême de cette famille, expliqua comme quoi son mari n'avait entre les mains que des notes de plaidoirie, des notes intimes, destinées à la défense de Rossel devant le Conseil de guerre — La famille persista dans ses accusations — Le lendemain, Joly écrivit au père de Rossel une lettre dont voici la substance : « Je vous pardonne, en songeant à votre douleur, une ingratitude sans nom, qui déshonorerait le nom de votre fils si elle devenait publique : mais ce que je désire avant tout, c'est qu'il n'y ait sur sa tombe aucun scandale — »

« Il en a été de même du reste, me dit Joly, avec le pasteur Passa — Le gouvernement avait permis à M. Passa de conduire le corps à Nîmes, sans passer par Paris. Ce qui aurait donné au transfert, opéré d'ailleurs par les soins d'un homme en qui l'on pouvait avoir confiance, un certain caractère religieux & non politique. La famille ne voulut pas y consentir & déclara qu'elle ne quitterait Versailles que quand elle pourrait emmener le corps, en traversant Paris. »

Le père de Rossel, me dit Joly, est un brave homme, franc, loyal & bon : Mais il est faible, très-faible — Sa femme le domine. Elle est énergique, ambitieuse; elle veut faire du bruit autour du nom de son fils; elle ne veut pas que sa mémoire dorme en paix.

— « J'ai déjà entendu dire, lui dis-je, qu'elle avait exercé sur lui une mauvaise influence, l'excitant & l'aigrissant, lui inoculant sa propre ambition —

— « Cela est possible, me dit-il. Voilà d'ailleurs quatre mois que je suis en dissentiment avec elle : tandis que je m'efforçais de tout assoupir, de tout atténuer. Elle, au

contraire, allait partout, disant les grandes choses que son fils ferait quand il serait gracié, comment il réorganiserait l'armée, & — C'est ainsi qu'elle parla à M. Thiers, qui dit à Joly : « Faites que Mme Rossel ne parle plus ainsi : si elle entretenait sur ce ton les membres de la commission des grâces, ceux-ci, qui veulent le tuer justement en prévision du rôle qu'il pourrait jouer un jour, persisteront à vouloir sa mort. » — « Elle a contribué involontairement, dit Joly, à faire fusiller son fils. »

— « Quant au père, continua-t-il, il dit regretter ce qui est survenu entre nous. Le jour de la mort de Rossel, j'allai avec lui chercher le corps au cimetière St Louis, le conduire à l'hôpital, le faire embaumer. Il m'embrassait avec effusion. Mais il est dominé par sa femme. La sœur de Rossel est de la même nature que sa mère. »

— « Et que disent-ils de M. Thiers ? » dis je. — « Ils l'assassineraient, me dit Joly. Leur colère, leur haine contre lui irait jusque là » — « Quant à Amigues, me dit-il, en réponse à une question de moi, qui croyais Amigues, ami intime de Rossel, Amigues ne l'a jamais vu qu'une fois ; il a fait la connaissance de la famille, s'est fait livrer les manuscrits, en exploitant le désir de bruit de Mme Rossel, & les a publiés. Quelques jours avant l'exécution, Amigues a été conduit auprès de Rossel par la famille — C'est la seule fois qu'il l'ait vu — et maintenant Amigues se fera nommer député, sous le patronage du nom de Rossel, & comme gardien de sa mémoire ! —

« Rossel m'avait donné une histoire de la Commune, écrite par lui, en me recommandant formellement de ne pas la publier. Il y a là des choses fâcheuses pour lui,

que ceux-là seuls qui ont causé avec lui, qui connaissaient l'État de son esprit, &, peuvent comprendre dans leur vrai sens. Quinze jours avant sa mort, sa famille me demanda ce manuscrit, pour le lire. Je le prêtai, il ne m'a point été rendu, & il a été, à ce que je crois, publié dans ce volume. Le manuscrit portait une dédicace. « A mon dévoué défenseur, &, » de la main de Rossel. »

Je quittai Joly, & le retrouvai plus tard dans la journée. « J'ai appris, me dit-il, que la famille Rossel avait quitté Versailles ce matin avec le corps. Le gouvernement n'a pas voulu permettre que le corps passât par Paris. On ira rejoindre la gare d'Orléans. » Nous en vînmes à causer de nouveau du caractère de Rossel & des mobiles de son action — « J'attribue deux tiers, me dit Joly, à sa haine contre l'armée, & un tiers à son zèle patriotique. » Je lui demandai de s'expliquer sur cette haine pour l'armée. « Oui, me dit-il, depuis Metz, il exécrait l'armée; il ne voulait plus continuer à servir dans un corps régulier; pendant la guerre même, il ne voulut pas commander un corps régulier. Son désir était de lutter, de commander une lutte contre cette armée détestée. Il ne se gênait pas pour traiter ses juges d'assassins, etc. — « Mais, lui dis-je, comment concilier ceci avec cette dernière parole, transmise au colonel Merlin, & que les journaux ont rapportée? Comment a-t-il pu lui dire qu'il n'avait fait que son devoir en le condamnant, & qu'il voudrait pouvoir lui serrer la main? » — « Oh! me dit Joly, il ne faut pas chercher le vrai Rossel dans ses derniers moments. C'était un homme qui venait de communier, de se préparer à la mort, & *qui voulait être évangélique*. Ce n'est pas là Rossel.

Je le questionnai ensuite sur la sincérité du patriotisme de Rossel. Il dit qu'il y croyait, sans nier ce qu'il y avait en lui de personnel & d'ambitieux : « peut être, ajoutait-il, l'esprit de contradiction contre une armée & des chefs qu'il haïssait, l'a-t-il enfoncé plus avant dans ses opinions peut-être chimériques, sur la possibilité de la résistance. Son plan, d'ailleurs, n'était pas de se servir de Paris pour combattre les Prussiens, mais seulement pour rompre le traité. Cela fait, il espérait provoquer un grand mouvement national, & prolonger la lutte dans les Cévennes. Il fut, d'ailleurs, désillusionné, dès le second jour sur les vraies tendances de la Commune. Il était trop tard pour revenir. Il resta, dans l'espoir de conquérir une grande autorité & même de se substituer à la Commune.

Je lui citai des traits de l'enfance de Rossel, racontés à un de mes amis par un camarade de Rossel à la Flèche ; Des traits d'obstination, de froide volonté. Je lui citai ce mot surtout : « Jamais personne, disait le camarade de Rossel, ne m'a fait mieux comprendre, & comme volonté, & comme intelligence, ce que devait être Napoléon I. » Joly fut vivement frappé de cette comparaison, & de sa justesse. « Je suis convaincu, dit-il, que si Rossel eut vécu, & si les événements n'avaient pas brisé sa carrière, il fut arrivé à dominer : il avait d'ailleurs, de Napoléon la froide dureté; il présida si sévèrement la Cour Martiale, que la Commune fut forcée de le révoquer. & cela lui était indifférent : il agissait ainsi avec un plein calme, un complet repos d'esprit. Il était froid & réservé dans la conversation, & quoique avec moi dans des relations amicales, je lui ai toujours trouvé une certaine dureté. Ce n'est que le matin de sa

mort que je l'ai trouvé réellement expansif & affectueux [Jamais je ne l'ai vu emporté : froid même quand ses paroles étaient empreintes de violence —] Il était entier & absolu ; de plus d'une ambition froide. Ainsi, après sa première condamnation, le colonel Merlin me prévint que s'il voulait prendre l'engagement écrit de ne pas rentrer en France de dix ans, tous les juges du conseil de guerre étaient prêts à signer un recours en grâce, ce qui équivalait à lui sauver la vie. Sa peine eût été la déportation dans une enceinte fortifiée, & son engagement ne lui eut pas même imposé l'obligation de ne pas chercher à s'échapper. Je courus le trouver & lui annonçai qu'il était sauvé — Comment cela ? — me dit il. — Je lui expliquai quel était l'engagement qu'on demandait de lui — Il fit aussi[tôt] un calcul intérieur. Vingt sept & dix font trente sept, dit-il : non, je n'accepte pas. Trente sept ans, ce serait trop tard pour rien commencer. J'aime mieux qu'on me fusille. »

Je demandai à Joly, s'il le croyait protestant fervent : il me dit qu'il n'avait jamais vu chez lui de traces de ferveur : il avait le *sentiment* religieux, mais il n'a pas vu chez lui de ferveur. Cependant, cela pouvait exister. Je lui citai plusieurs traits de Rossel, à l'époque de sa garnison à Bourges, qui le montraient comme un gai compagnon, sur qui la jeunesse prenait des droits, & non comme un être immaculé, sans vices. Joly parut étonné, & dit qu'il se le figurait ainsi, immaculé & sans vices.

Je l'interrogeai aussi sur les opinions politiques de Rossel. En particulier, je voulus savoir si, selon lui, Rossel était républicain avant le dix-huit mars, ou du moins, s'il avait conscience de son républicanisme, si ce

républicanisme, au lieu d'être une cause, n'avait pas été chez lui un résultat. Joly confirma pleinement mes suppositions. Je lui citai cette phrase tirée des *Derniers Jours,* publiés par Amigues, où Rossel prédit aux républicains qu'ils se repentiront un jour de ne pas avoir fait comme lui au 18 mars ; où il déclare qu'en politique, il faut toujours se mettre avec le parti le plus extrême, & que, dans une guerre civile, tout citoyen doit prendre parti — « Je lui ai souvent entendu développer ces idées, dit Joly, mais je crois qu'elles étaient plutôt le résultat des réflexions qu'il faisait sur sa conduite, que les motifs de sa conduite. Ce sont des principes formulés après coup, mais dont il n'avait pas conscience au moment d'agir, & qui ne l'ont pas poussé vers sa résolution — Au fond, il n'était pas républicain ; il était ennemi du socialisme, qu'il n'avait guère étudié, & qu'il n'aimait pas. Il était démocrate, ou plutôt égalitaire, en toutes choses aussi bien que pour le service militaire ou pour l'instruction publique. L'égalité dans tous les ordres de faits. —

Joly l'avait vu après sa mort, à l'hopital militaire, où on l'avait embaumé. Il n'avait pas eu la force d'assister à l'exécution, & l'avait quitté au moment où il montait dans la voiture. Il le retrouva nullement défiguré. La balle qui avait atteint le menton n'avait laissé qu'un petit trou noir. « Sa mort a été belle », me dit Joly en terminant. — « Il n'a eu ni pose, ni faiblesse : il a été *humain,* vrai, & courageux, sans se soucier de l'effet qu'il allait produire — C'est ainsi que je voudrais mourir. »

Académie Française. Élection du 30 décembre 1871. Dans la séance où les titres de M. Littré ont été discutés, M. Guizot, qui l'avait combattu jadis vivement, l'a défendu, avec assez d'ardeur contre Mgr. Dupanloup. M. Mignet s'est échauffé, & a malmené M. de Falloux. Enfin M. Thiers raconte à mon père que l'évêque d'Orléans l'ayant pris à partie, a fini par lui dire : « S'il était de la droite, vous ne le soutiendriez pas ! » — « Monseigneur, a répondu M. Thiers, je ne souffre pas qu'on me parle de cette manière. D'ailleurs, si je ne suis pas catholique, j'ai servi la religion. »

Mot admirable de naïveté ! Napoléon l'aurait dit, après avoir signé le Concordat.

Mercredi, 3 Janvier 1872. J'ai dîné hier soir chez M. Cochin, préfet de Seine et Oise. M. Grévy est venu le soir. C'est un vrai homme de gouvernement. Il a les goûts purs & corrects de Napoléon & de M. Thiers. Il aime Racine & le 17e siècle, il ne peut pas souffrir Victor Hugo, à qui il reproche « le travail sur le mot » : dans le 18e siècle, il ne tolère que Voltaire, dont il récite un madrigal. Tous les autres, Diderot, &, sont des corrupteurs de la langue, à ses yeux.

Il émet cette opinion monstrueuse que la poësie n'a de raison d'être, qu'à condition d'être une musique. Il n'est pas assez exempt de banalité pour s'empêcher de dire en parlant de la poésie, « qu'elle doit être le *vêtement d'une belle pensée.* »

Il parle beaucoup de Victor Hugo, auquel il paraît antipathique par nature. Il cite un mot que Victor Hugo lui adressa, vers 1850, dans une réunion de la gauche de l'assemblée ; quelques membres s'étant retirés pour

rédiger un procès-verbal de la réunion, plusieurs projets de compte-rendu furent examinés. L'un que M. Grévy proposait d'adopter, lui paraissait donner assez bien l'idée de la séance. « Jeune homme ! lui dit Victor Hugo ; l'idée n'est rien : le mot est tout ! »

Il cause longtemps & bien, d'abord debout, le chapeau à la main, derrière un fauteuil auquel il s'appuie des mains, puis assis dans le même fauteuil, penché en arrière, les bras étendus, la tête renversée; mais toujours d'une voix très-faible, comme pour mieux se faire écouter, ou pour donner du poids à ses paroles. Toujours une nuance de banalité, sinon de vulgarité. Il paraît au courant de la littérature française. Il est au total, agréable, causeur intéressant ; l'air d'un homme qui sait ce qu'il veut, & qui se ménage pour l'avenir —

M. Thiers sur Henri IV. (1871.) Après avoir fait de lui un pompeux éloge & un portrait brillant : « Quel homme admirable ! s'écrie-t-il : il a su rester protestant en devenant catholique ! » (Raconté par M. de Pressensé, qui l'a entendu lui-même.)

— Rien ne me répugne plus que d'être obligé de me confesser à quelqu'un qui ne partage pas mes manières de voir, & que je sais devoir être choqué ou peiné des choses que je lui dirai. Cela m'est arrivé l'autre jour avec Denys Cochin, qui m'a amené malgré moi à lui faire une profession de foi très-peu orthodoxe — février 1872.

Lundi 4 février 1872. Passé la soirée d'hier, dimanche, chez la famille Charton.

Février 1872. Course à Auteuil & à St Cloud avec Boutmy

Mars. 1872. Jeudi 14 mars. Vu la 31e représentation de la reprise de Ruy Blas, à l'Odéon. La pièce froide mais belle & intéressante. Geffroy (Salluste) & Sarah-Bernhardt, (la Reine) très-bons — Mélingue, vulgaire & médiocre dans Don César. Lafontaine, détestable dans Ruy Blas —

Mardi 19 mars. Vu les *Noces de Figaro* à l'Opéra Comique, avec Mme Miolhan dans le rôle du Page, Mlle Cico, (Suzanne) & Marie Battu, (la Comtesse) Les hommes très-mauvais.

Mercredi 20 mars. Vu l'exposition des œuvres de Henri Regnault. Revu le Portrait de *Prim, Salomé,* le portrait d'une Espagnole en rose — Fait connaissance avec l'*Exécution sans jugement,* & le reste —

Vendredi 22 mars. Vu, au Palais-Royal, *Tricoche & Cacolet,* de Meilhac & Halévy, joué par Brasseur, Gil-Pérez, Lhéritier, Hyacinthe & Lassouche —

Mardi 26 mars. Vu aux Français, *Christiane* de Gondinet, jouée par Delaunay, Coquelin, Febvre, Prudhon, Thiron, Mmes Ponsin, Reichemberg.

Mardi 21 & Mercredi 22 mars 1872. Assisté aux interpellations de M. Rouher sur les marchés passés pendant la guerre — Entendu Rouher, (2 fois) le duc d'Audiffret-Pasquier, Gambetta, le duc de Broglie —

2 mai 72. Vu Gambetta & Challemel chez Ordinaire.

Trouville. Sept. 1872. M'y voici encore, & toujours pour ma santé. J'ai passé le mois de Juillet à me soigner d'une irritation d'entrailles qui m'a considérablement affaibli et amaigri — Mais je reprends ici des forces, lentement & graduellement. Mon père, ma mère & Jeanne sont ici, ainsi que ce pauvre Henri, qui vient encore d'échouer à l'agrégation. Je prépare mon 2e & mon 3e examen de droit.

Commodités du travail. 1° Livre pour les fragments de journaux.

2° Répertoire alphab. pour les lectures —

3° Liste des livres lus.

4° Recueil des sources à consulter sur chaque sujet (avec table alph.)

5° Petit livre pour notions pratiques usuelles —

6° Livre-recueil de faits observés, détails de mœurs renseignements curieux. (avec table.)

7° Recueil de conversations remarquables, avec ou sur des hommes intéressants. Mots curieux & authentiques.

8° Chemises logiquement classées, contenant des notes ou documents divers. (avec répertoire)

9° Cahiers de notes & de rédactions pour cours publics.

10° Pensées intimes & détachées.

[annexée à ces cahiers la liste imprimée ci-après]

Résultát des Élections Municipales du 25 Septembre 1870

Électeurs inscrits, 9.923. — Votants, 5.256

CANDIDATS ÉLUS

MM.	1.	Rameau	5.150 voix
	2.	Ed. Charton	5.004
	3.	Ramin	4.926
	4.	Hunebelle	4.901
	5.	De Magny	4.897
	6.	Barrué-Pérault	4.892
	7.	Laurent-Hanin	4.881
	8.	Barbu	4.863
	9.	Denis	4.831
	10.	Riché	4.603
	11.	Horace Delaroche	4.481
	12.	Lasne	4.444
	13.	Postel-Grusse	4.350
	14.	Deroisin	4.272
	15.	C. Fontaine	4.263
	16.	Pesty-Rémont	4.155
	17.	De Montfleury	4.151
	18.	Mainguet	4.137
	19.	Bersot	3.836
	20.	Housay	3.802
	21.	Jeandel	3.800
	22.	Angé	3.749
	23.	Albert Joly	3.739
	24.	Délerot	3.738
	25.	Scherer	3.587
	26.	Lefebvre	3.552
	27.	Lebourdais	3.505
	28.	Verlhac	3.422
	29.	Debains	3.386
	30.	Magnier-Lambinet	3.343

CANDIDATS NON ÉLUS

Ploix, 1.712 voix. — Guilloteaux-Vatel, 1.585. — Du Valdailly, 1.538. — Talbot, 1.412. — Franchet d'Esperay, 1.370. — De Loinville, 1.248. — Noguet, 1.180. — D'Amonville, 982. — Charpentier, 976. — Liébaut, 948. — Lefaivre, 655. — Duhaut, 640. — Bréchemin, 600, etc., etc.

LETTRES D'EDMOND SCHERER

A MADAME EDMOND SCHERER

LETTRES D'EDMOND SCHERER

à madame Edmond Scherer

Lundi matin 9 h. (19 sept. 70).

Ma chérie,

J'ignore complètement quand cette lettre t'arrivera, et je ne suis même pas sûr qu'elle te parvienne ; l'ennemi peut arriver d'un moment à l'autre et saisir le courrier. Je t'ai raconté notre alerte d'hier matin ; aujourd'hui ç'a été plus réel. Je m'étais levé à 7 h. et je lisais tranquillement, quand tout à coup j'ai entendu une canonade éloignée ms assez vive. J'ai couru éveiller Arnold, et ns ns sommes rendus tous les deux à la grille Satory qui était fermée, ms où on ns a donné quelques renseignements. Tu peux penser si les canards se croisent. Tout pesé, je suppose que l'affaire est du côté de Châtillon, vers Clamart, ms je ne sais trop si c'est une attaque des forts ou une rencontre des troupes. J'incline pour le premier parti, je veux dire pour une attaque par les Prussiens de quelque position française. En ce moment la canonade a cessé. Je viens de rentrer pour faire ma toilette. Arnold a poussé jusqu'à la Mairie où il passe une partie de ses journées. Tu ne croirais pas qu'il est chargé en ce moment de faire l'*Union libérale*, tout le monde étant occupé ailleurs. Cette vie publique anticipée, ce journalisme précoce, ces habitudes de parlage et plus ou moins de flânerie, tout cela ne me plaît pas assurément, ms qu'y faire ? On ne peut faire travailler un jeune homme en de pareilles circonstances, et, au fond, il vaut mieux qu'il soit occupé d'une manière après tout instructive. Il voit le monde, la vie, les hommes, — il

voit la lâcheté, l'ignorance et le bavardage, — il assiste au choc des opinions et des passions, — et n'est-ce pas de cela que l'expérience se compose.

J'ai eu hier une surprise après dîner; on m'a apporté une lettre de toi et deux journaux de Genève. Ces derniers me prouvent que tu peux encore correspondre avec Louise, et ta lettre qui n'était en retard que de 30 heures (c'est celle du 16) montre que tout chemin n'est pas fermé entre V.[ersailles] et Tours. Au reste, la poste est vraiment digne d'éloge pour la peine qu'elle prend à réorganiser ses services à mesure que la guerre les désorganise.

Sot que je suis! J'oubliais le grand événement d'hier. Les Uhlans sont venus à V.[ersailles], au nombre de trois; on les a reçus à la porte de Buc, conduits à la Mairie, puis renvoyés en leur disant qu'on ne voulait traiter qu'avec un général. Le fait est qu'ils ne sont venus que pour voir si la ville avait l'intention de se défendre.

Il paraît que l'on m'a mis sur la liste pour les élections municipales qui vont se faire dimanche prochain. J'ai rencontré Louise Laval l'autre jour, devant son couvent. Elle avait très peur et voulait absolument me faire décider pour elle s'il valait mieux qu'elle restât ou qu'elle se retirât en Bretagne près de sa sœur. Je lui ai dit qu'elle ne courait aucun danger. Je t'envoie un billet qu'on a laissé ici pour toi.

Hier après dîner, ns avons été voir Charton que ns avons trouvé seul avec sa femme, jouant aux échecs. Il a quitté la préfecture. Son fils est à Tours. Il va assez bien, et compte donner sa démission aujourd'hui ou demain pour se présenter à la Constituante. De là ns avons été chez Mme de Charnacé. Adieu, chérie. Ta lettre d'hier me faisait un singulier effet : tu parlais du regret d'être partie si tôt, de l'envie de revenir, et cela m'arrivait justement au moment où toutes les craintes se réalisaient. Je suis joliment content que tu ne sois pas là, je t'en réponds.

Mardi matin, 8 h. 1/2. Quelle journée que celle d'hier, mon enfant! Le matin donc, cette canonade, qui a duré environ trois heures, et au bruit de laquelle les ambu-

lances ont couru vers le champ de bataille pour ramasser les blessés. Bersot s'y est joint. On s'est battu depuis Vélizy jusque vers Meudon et Clamart. Ça n'a pas été une bataille proprement dite, ms une suite d'engagements. On ne dit pas qui a eu l'avantage. Il y avait deux ou trois cents blessés à ramener. Ms ce n'est pas de cela que je voulais parler. De bonne heure un parlementaire s'était présenté pour traiter du passage d'un corps d'armée; on s'entendit assez vite et à de bonnes conditions : la garde nationale garderait ses armes, mais sans munitions; point de contribution de guerre; les soldats et même les officiers devaient être logés dans les casernes, si possible; si nécessaire, les officiers et même les soldats chez les habitants. Vivres de marche et fourrages, expressions un peu vagues, il me semble, et par lesquelles je ne sais s'il faut entendre la nourriture d'un corps pendant une occupation. Quoi qu'il en soit, l'arrangement signé (il est honorable pour la ville, d'autant plus qu'on ne pouvait résister, elle était obligée de tout accepter) les troupes sont entrées vers 1 h. Ce n'étaient pas celles qui devaient occuper Versailles, ms d'autres qui allaient prendre position à Bougival et St Germain. donner la main à celles qui venaient de Pontoise, et compléter ainsi dès hier l'investissement de Paris. Je conclus de là que le projet des Prussiens est d'affamer la ville. Ms je reviens : le défilé de l'ennemi a duré au moins quatre heures. J'ai assisté à la plus grande partie, sur la route de Paris, entre la rue des Chantiers, par laquelle ils arrivaient, et la rue St Pierre dans laquelle ils s'engageaient. De l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie : des musiques affreuses, fifres et petits tambours. Un régiment a eu le mauvais goût de jouer la *Marseillaise*. Mon amie, je ne pourrai jamais te dire ce que j'ai éprouvé pendant ces cruelles heures. Les larmes me sont venues bien des fois aux yeux. Je pleure encore en t'écrivant. C'était le deuil de la patrie. Quelques prisonniers français dans ces rangs : ns les avons salués, acclamés. Toute la ville était là naturellement pour regarder, et naturellement aussi bien des légèretés, des rires, un ignoble empressement : cependant en général une certaine dignité, et çà et là des cœurs gros

comme le mien. Il semblait que cela ne finirait jamais; il a bien passé 40 mille hommes; on sentait que c'était tout un peuple qui s'était déversé sur ns, — non pas une armée, ms des hordes. Tous jeunes, sales, fatigués, — vilaine race du reste, traits pesants, une nation de cordonniers. Quelle différence avec les nôtres! Je parle des soldats seulement, car les officiers, au contraire, avaient bonne façon, un tout autre type; c'était même l'un des traits curieux de ce spectacle que la différence des deux classes. Cinq mille hommes environ sont restés à V.[ersailles] et ont bivouaqué sur la place d'armes, y ont fait cuire leur souper, puis se sont étendus ds leurs manteaux pr la nuit. Ns avons traversé ce bivouac le soir, avec Bersot et Délerot; ns avons dîné chez Bersot, bien ému de sa campagne de la journée.

Les deux gares sont fermées, la poste ne va plus, on n'a eu hier ni lettres, ni journaux, ns sommes coupés du monde. On me dit pourtant qu'on tâchera de faire un départ par jour, et c'est pourquoi j'ajoute cette page à ma lettre et je risque le tout. Adieu tous, je vous embrasse. Aujourd'hui nous aurons le corps qui doit rester ici. Oh! ce 19 septembre, quelle date cela va faire dans mes souvenirs!

P. S. Au moment où j'écris, le défilé commence, ils arrivent par Satory.

Versailles, 22 octobre 1870.

Ma bien aimée femme,

Voici enfin et pour la 1re fois une occasion sûre, et j'en profite avec joie. Comme plusieurs de mes lettres ont évidemment été retenues, et comme je ne *sais* l'arrivée d'aucune, il faudra bien que je répète les choses que je t'ai déjà dites. Voici d'abord l'histoire de ma correspondance. Tu as reçu une lettre du 20 sept. Je t'ai écrit, depuis lors, le 22 une lettre fermée et encore confiée à la poste française, puis le 23, le 26, et le 28 des billets envoyés par la poste prussienne. Le 6 octobre, je reçus, par voie inconnue, une lettre d'Eugène, qui me prévenait de ton départ pour Genève; alors le 7, j'écrivis à Louise un billet de 4 lignes, conçu de manière à vs faire comprendre que je savais ce départ. Ne comprenant que

trop bien que la poste prussienne était une sorte de souricière, je m'en tins là jusqu'au jour où ils annoncèrent que le service était réorganisé, et qu'on pouvait même recevoir des réponses. Je t'écrivis alors le 14 du courant, le 19 et enfin hier, le 21. Voilà le compte exact; tu verras par là combien il t'en manque. Quant à Louise, je lui ai écrit le 23 sept. et les 1er et 7 octobre. J'ajoute que j'ai pu, par une voie obligeante, envoyer deux fois quelques lignes à Estelle. Je passe aux lettres que j'ai reçues; le compte en est bientôt fait. D'abord celle d'Eugène du 3 oct., reçue le 6, m'annonçant ton départ, et indiquant assez par ses termes que vs n'aviez rien reçu de moi; je lui ai répondu le 14, dès que la confiance m'est un peu revenue sur la poste allemande. Avant hier, le 20, j'en ai reçu une 2de, (du 8 octobre) toujours par voie mystérieuse, me disant qu'il avait des nouvelles d'Eugène Mallet, lequel était à Épinal le 4, allait comme *le Pont-Neuf*, et n'avait d'autres souffrances que ses inquiétudes pour ses parents. Il avait vu Charton qui lui avait donné de nos nouvelles. J'en ai eu de lui, de mon côté, outre ces deux lettres par un ou deux voyageurs, dont l'un avait aussi vu Jeanne, mais c'étaient des nouvelles sans détail. Enfin, j'ai eu avant hier une lettre de Katie, de Trutt., la seule que m'ait transmise jusqu'ici la poste allemande. Cette administration prend les lettres, les fait payer et ne les envoie pas; et Dieu sait cependant si les miennes étaient innocentes et insignifiantes. Enfin, hier, j'ai reçu la 1re et seule lettre de toi que j'aie eue depuis le 18 septembre (datée du 16)! Tu peux penser quelle joie! Elle était accompagnée d'un billet de Mme Favre, qui n'explique pas la voie dont elle s'est servie, parle seulement d'un M. d'Ivernois; bref, tout en m'exhortant à répondre, ne m'indique pas les moyens de le faire. C'est un inconnu qui a laissé les deux lettres (ouvertes) à la cuisinière. Je t'ai répondu tout de suite, hier, ms je fais comme si je ne t'avais rien dit, puisque je ne sais si mes lettres t'arrivent mieux à Genève qu'à Tours. En effet, ta lettre reçue le 21 est du 4! et à cette date, je ne savais même pas que tu fusses en Suisse. Avec quelle émotion j'ai revu ton écriture! Je t'assure qu'il y a des moments où le cœur se gonfle joliment dans cette sépa-

ration, et cependant je n'ai pas cessé un moment de m'applaudir de te savoir au loin, et quand je t'ai sue partie pour Genève, cela a été une immense satisfaction. Le fait est que jusqu'ici il n'y a eu ni souffrance, ni péril, mais il y a énormément d'inconnu dans la situation. Versailles peut être pris et repris; hier, par exemple, il y a eu une forte sortie de Paris, et l'on s'est battu vers La Celle. Puis, si le siège se prolonge, si on le prend par la famine, il y aura des mauvais moments à passer; le pays s'épuisera, et au jour de la paix il y aura ces 2 millions d'hommes à nourrir avec rien. C'est si vrai que je prévois pour ce cas là, la nécessité pour nous-mêmes de quitter la place. Mais tout cela est encore éloigné, et Paris, j'espère bien, ne pense pas à se rendre. Tout le monde est animé et très patriote ici, quoique dans les mains de l'ennemi.

J'en viens maintenant à notre histoire, jour par jour. La dernière lettre que tu as reçue était du 20 sept., le lendemain du jour où les Allemands sont entrés dans la ville; à ce moment là on vivait sur la place publique, et la place publique était l'avenue de Paris, devant la Mairie. Impossible de rien faire; depuis lors, je me suis remis au travail et je lis beaucoup. Le 20, arrivée du prince royal. Les jours suivants réunions pour l'*Union libérale*, pour les élections municipales et autres, etc. Ns avions dès ce moment pris l'habitude de dîner, chaque semaine, le lundi chez Bersot, et le vendredi chez moi, avec Délerot en 4me; cela dure toujours, et est très agréable. Le soir on se voyait chez Charton, avant son départ. Le dimanche, 25, élections municipales; on m'avait porté sans me demander mon avis, sans me le dire même; j'ai été élu avec toute la liste libérale, un conseil très bien composé. J'ai accepté sans hésiter; il y avait des difficultés, des dangers, on n'est pas libre de refuser en pareilles circonstances. La 1re séance eut lieu ensuite le 27, et depuis lors tous les jours, de 2 jusqu'à 5 ou 6 h. Quelquefois 3 séances par jour. Et des commissions! Tu ne peux te faire une idée de la Mairie, envahie toute la journée par des militaires qui viennent demander des logements, des vivres, toute espèce de choses. Un jour, c'est 180 mille chemises de flanelle, un autre jour 150 ton-

neaux de vin, un 3me une contribution de guerre de 400.000 fr. Le conseil a été très digne et ferme, au total, faisant le nécessaire pour empêcher qu'on ne pillât les magasins ou les habitants, ms refusant net les demandes extravagantes. Ah! quelle vie et quel apprentissage! Bersot et Délerot sont aussi du Conseil et naturellement ns sommes assis près les uns des autres. Rameau est maire et s'en acquitte très bien. Il s'est trouvé plus tard que les élections ont été invalidées, ms la difficulté a été tournée. Ns ns étions aussi préparés pour les élections à la Constituante; j'étais aussi porté, ms ns avons su à temps qu'elles étaient contremandées. Je n'en serai pas moins nommé probablement la prochaine fois. L'*Union* ns occupait aussi beaucoup; Arnold en était devenu la cheville ouvrière, il y mettait même des articles. J'en ai fait un, très fort, contre les tentatives de restauration impériale. Ms ns n'avons pas tardé à être inquiétés et ennuyés par l'autorité allemande (il y a un préfet prussien) qui voulait ns imposer des documents, des articles. Une 1ère fois, j'ai été avec Bersot, à la préfecture, pour déclarer que ns n'en ferions rien; une 2e fois, ns avons préféré cesser de paraître. Arnold depuis lors s'occupe avec Bersot de la correspondance des blessés, puis, comme il a beaucoup de temps de reste et flânerait trop, j'ai insisté pour qu'il reprît ses études; je lui ai indiqué des lectures à faire, des travaux, et cela va. Il est très gentil et m'est d'un immense secours et consolation. Le 27 sept. j'ai eu la visite d'un M. Mac Lean, un américain, qui était ici avec le général Sheridan et me connaissait de nom; j'ai fait alors la connaissance de Sheridan, ms il est parti; Mac Lean est encore ici et a dîné une fois avec ns; il est instruit et très bien. Il m'a prêté des journaux, ce qui est un grand point. Le 28 ns avons vu Adolphe D'Espine, arrivé avec son ambulance; il allait bien, venait de Rouen, et est reparti deux jours après. Une autre connaissance que ns avons faite est celle de Gustave d'Alaux, qui avait été à Sedan comme correspondant des *Débats*, et que je connaissais par des articles dans la *Revue des deux Mondes;* très bon enfant, pas poseur; il a déjeuné et dîné avec nous. Le 2 Oct.

Charton et Saglio sont partis, ce qui a réduit notre cercle; Délerot voulait s'en aller aussi, ms ns lui avons fait comprendre facilement que son devoir était de rester au poste. Le pauvre garçon est sans nouvelles des siens, qui sont en Bretagne. Je vois quelquefois Mme de Charnacé. Pendant les 3 premières semaines, bonheur relatif; je ne sais par quelle chance, ns n'avions pas de prussiens dans la maison; mais le 11 oct. il y a eu une nouvelle invasion dans la ville, et notre sort a bien changé; ns avons eu du 1er coup 2 officiers et 7 soldats! Trois de ces soldats tiennent un *bureau de bataillon*, que j'ai installé dans la chambre de Lucien, en bas; la porte de la maison reste ouverte tout le jour; on entre et on sort comme dans un corps de garde. J'ai donné aux deux offic. ta chambre et celle de Jeanne, six soldats couchent pêle mêle dans les deux chambres d'amis sur des matelas, le 7me dans le bureau en bas. Les offic. déjeunent avec nous, ms dînent dehors la plupart du temps; ils sont polis, ms quelle joie quand ils s'absentent! Quel soulagement quand ils quittent la chambre! Le salon est resté intact, ils n'y entrent pas. Nous ne nourrissons pas les soldats, ms ils cuisent leurs victuailles dans la cuisine; Ernestine les gronde, les chasse, et s'en tire encore assez bien, mais elle gémit sur leur désordre et leur saleté. Au total, cela va bien; c'est une misère, ms à laquelle on se fait comme à tout. D'autres ont bien plus à souffrir, les maisons abandonnées surtout sont très mal traitées. Ah! tu peux dire à Mme Favre que je ne suis pas converti! Juste ciel, quelle race! Depuis qu'ils sont arrivés, leur présence est notre grande occupation et préoccupation; ns comptons les jours; on dit qu'ils partiront lundi. Ns avons dû arranger tout, vos chambres en particulier, tout enfermer dans les armoires. J'ai mis toutes tes affaires dans ton cabinet de toilette, dont j'ai pris la clef.

Our poor little house, what a pig-sty it will be when they leave! Ms je me hâte de finir. Hier matin grand étonnement, Hottinguer entre en uniforme, avec la croix de St Jean, une belle barbe blanche; il veut m'embrasser, je l'arrête, je parle de méprise, enfin il est obligé de décliner

son nom ! Il arrive de devant Metz (comme hospitalier), et il y retourne demain. C'est lui qui se charge de cette lettre. Il m'indique la voie suivante pour ta réponse : envoie-la à sa femme, Mme Hottinguer, à Belair, en y joignant un mot par lequel tu lui expliqueras que j'ai vu son mari, et que, d'après ses instructions, *elle doit envoyer ta lettre à Versailles, à son beau-frère, lequel est dans l'armée prussienne, en le priant de me la faire tenir.* Comme M. de Rauch (je crois que c'est le nom), est au quartier général, cela pourra durer aussi longtemps que le q^r^ g^l^ restera ici. J'avais pensé à M. de Roeder et à l'intervention de Mme Favre; cela n'est peut-être pas à dédaigner, parle-lui en. Fais-lui aussi mes amitiés, remercie-la affectueusement de sa lettre, et excuse-moi de ne pas y répondre pour le moment; tu lui raconteras moi-même mon histoire. Comme elle doit être heureuse des triomphes de la civilisation, de la justice et du bonheur européen ! Il y a eu des militaires chez ta sœur Louise, ms le concierge les a envoyés à l'hôtel. Pas de prussiens chez Katie, mais depuis hier deux français, des réfugiés des environs de Paris; je les ai mis dans des chambres de domestiques, qu'il a fallu faire ouvrir, n'en ayant pas la clef. Je suis très content d'Ernestine, impossible d'être plus honnête, plus laborieuse, plus dévouée ; l'ouvrière est à demeure pour l'aider, depuis que les Prussiens sont ici. Georges est revenu à V.[ersailles] et a eu l'impudence de se présenter chez moi; je l'ai pris par les épaules et l'ai jeté hors de la chambre. Pas de nouvelles d'Henri. En général, aucunes nouvelles, de rares journaux, point de communications avec Paris. Adieu, ma chérie; quel bonheur d'avoir pu t'écrire. Je voudrais mettre ici, dans un mot, toute la tendresse de mon cœur pour toi, nos filles, Lucien, avec des amitiés pour tout le monde à Presinge. Your own

Ed S.

Dimanche 13 nov. 70

Ma chère femme, je veux te donner une idée de nos journées; c'est la meilleure manière de te mettre au fait et au

courant de notre genre de vie. J'ai insisté pour qu'A[d] se levât un peu de bonne heure; il se lève donc vers 7 h. et commence tantôt par sa toilette, tantôt par ses lectures. Moi, qui veille assez souvent et assez longtemps pour profiter de la chaleur du feu et de la clarté de la lampe, je ne suis guère sur pieds avant 8 h. surtout maintenant qu'il fait froid pour tout de bon. J'allume tout de suite mon feu, le seul de la maison avec celui de la cuisine; A[d] vient alors s'y chauffer; en général il se tient le matin, le soir, et la plus grande partie de la journée dans mon cabinet. Les deux salons naturellement sont abandonnés, et je n'ai fait remettre aucun tapis. A 10 h. le déjeuner, comme jadis. Aussitôt après, quand il fait beau et quand l'absence des Prussiens, ns laisse la liberté de nos mouvements, nous vaquons au soin de la maison et du jardin; nous nous occupons des bûches, scions du bois, montons des fagots de la cave; nous ratissons et enlevons les feuilles mortes; ce matin nous avons rattaché le lierre à la muraille. Il y a des jours où nous mettons en ordre, tantôt le grenier, tantôt le cabinet des lampes, etc. Nous essayons d'alléger la tâche d'Ernestine, qui même ainsi n'a pas mal à faire, au moins dans la matinée. C'est une fameuse bonne fortune que d'avoir trouvé cette femme, juste au moment où tu partais et où ns avions besoin d'une personne de bonne volonté. Elle est très bonne cuisinière, très honnête et économe, prête à tout faire, d'une propreté superstitieuse et qui la rend bien malheureuse en ce moment : les Prussiens la désespèrent, car ce sont bien les êtres les plus sales qu'on puisse voir, véritablement une autre race que nous, aucune notion, aucun goût d'ordre ou de soin. Le seul défaut d'Ernestine peut-être c'est un peu de susceptibilité, mais cela ne paraît pas quand on sait la prendre, et nous faisons excellent ménage ensemble.

Quand les Prussiens sont là ou qu'il pleut, nous allons tout de suite dans mon cabinet, où nous passons le temps à diverses choses. Vers 11 h. 1/2 ou midi on se rend au travail; A[d], sur mon conseil, s'occupe avec beaucoup de suite et de zèle d'un travail sur la décentralisation : il a déjà fait beaucoup de lectures, et il va se mettre un de ces

jours à la rédaction. Il prendra ensuite un autre sujet. Je suis très content de lui, après avoir eu un moment de grande sollicitude : je craignais qu'il ne perdît tout à fait le goût et l'habitude du travail, qu'il ne sût plus rien faire que courir les rues et aller aux nouvelles, d'autant plus que mes exhortations étaient restées sans effet. Je lui ai donc parlé de nouveau, avec beaucoup de force, il y a 15 jours ou 3 semaines, et depuis lors il a tout à fait changé de conduite; il me semble qu'il est depuis lors bien plus satisfait de lui-même, et par suite de moi; il me montre une grande tendresse, me couvre souvent de baisers : c'est une immense consolation qu'un fils comme celui-là dans les circonstances où ns sommes, et en général dans la vie. Je me dis souvent en gémissant de nos maux qu'ils auront au moins ce bon côté, de le tremper, de purifier cette atmosphère dans laquelle il doit grandir et vivre. Il va prendre, j'espère, des habitudes de sérieux, de travail, d'économie. Mais je reviens à ma journée : j'ai aussi mon travail à moi depuis quelque temps; au commencement je me bornais à lire et à prendre quelques notes en vue d'articles futurs; mais depuis que je me suis chargé de cette correspondance américaine, j'y donne le meilleur de mon temps; je m'y applique beaucoup, je ne lis plus que de l'anglais pour me remettre en haleine, enfin je crois que cela va et que cela ira. Mac Lean m'a fait compliment dès la première lettre : « how prettily you write english », m'a-t-il dit. Il est très bien ce jeune homme, et nous le voyons assez. Il y a Conseil municipal trois fois par semaine, et les séances sont à 2 h. elles durent bien jusqu'à 5. Les autres jours, ns allons tout de même à la Mairie A' et moi, on s'y réunit un peu comme dans un club, on nous dit les nouvelles; A' est partout admis comme moi-même. Le soir, quand ns sommes seuls ensemble, ns lisons, causons, parcourons des journaux; car ns en avons quelquefois, des journaux, des anglais, des allemands, l'*Indépendance belge*. Mais ns ne sommes pas très souvent seuls. Le dimanche, par exemple, ns avons ce pauvre D'Alaux, qui est ici sans ressources, dans une misérable chambre d'auberge, ne pouvant rentrer à Paris, et à qui un bon dîner et un bon feu font grand plaisir. Le lundi, ns

dînons de fondation chez Bersot avec Délerot, et le vendredi ces deux dînent chez nous. Puis il y a des extras; ainsi mercredi dernier Bersot, Délerot et d'Alaux se rencontrèrent ici & je leur donnai une tasse de thé. Il s'y trouva aussi un jeune allemand, dont je t'ai parlé peut-être, nommé Hoff, correspondant de la Gazette d'Augsbourg, et que j'avais vu jadis au *Temps*. C'est une tragique histoire; vingt quatre heures après le moment où il buvait ainsi une tasse de thé avec nous et cherchait à ns prouver que la guerre actuelle était pour le bien de la France (,on le laissa dire, personne ne prit la peine de lui répondre), il était étendu sur son lit, dans son auberge, mort de l'arsenic qu'il avait pris! Il paraît qu'il s'était plaint dans la Gaz. d'Augsb. du peu d'égard que l'autorité allemande avait pour les correspondants de journaux allemands; là dessus ordre à lui donné de quitter Versailles, ordre qui lui fut si sensible qu'il s'empoisonna. C'est Passa qui l'a enterré hier matin. Je lui avais prêté des livres, je ne sais si je pourrai les ravoir. — M. d'Ivernois qui m'avait une fois transmis une lettre de toi et une de Mme Favre, est venu ici l'autre jour; A^d^ l'a reçu; il s'est excusé de n'être pas venu plus tôt, et s'est déclaré prêt à transmettre ma réponse, ouverte, bien entendu, « son devoir étant d'en prendre connaissance ». Tu peux prévoir si l'offre m'a tenté; je l'ai trouvée passablement impertinente, car, enfin, dès qu'il s'agit d'une lettre ouverte j'ai la poste. J'ai été voir hier les Léon de Bussierre, c'est à dire M. Mme et leur fille, Mme de Bammeville. Ces dames ont été très accueillantes, exprimant le désir que je revinsse. Il paraît que Mme de Mimont, qui est à Dinar, est gravement malade. — On va rouvrir les cours du soir pour jeunes adultes; ns nous en occupons, Bersot, Délerot et moi; je ferai quelques lectures. Nous avons de grands projets de toutes sortes pour la régénération de Versailles. Je fais enrager Arnold en lui disant que je compte devenir un Cincinnatus, que la blouse et les sabots sont le véritable costume démocratique, qu'il faut se rapprocher du peuple, etc. Il me taquine souvent, ce garçon; je lui dis alors que je t'écrirai tout. Je lui ai trouvé un nom : je l'appelle *mon gros bêtat*.

Jeudi, 17. — Je continue, quoique je ne doive pas avoir d'occasion de quelque temps. Mac Lean qui me les fournit ou me les indique, est parti pour Orléans où il veut voir de près les événements militaires. On n'a pas idée de ces journaux américains et des dépenses qu'ils font pour être renseignés. La *N. Y. Tribune* a déjà payé plus de 300 000 francs depuis le commencement de la guerre, pour dépêches télégraphiques seulement. Aussi Mac Lean a-t-il son cheval, et se met-il à chaque instant en campagne. Il y a avec lui à l'hôtel un correspondant du *Daily Telegraph*, lord Adam. Puis nous possédons Russell, du *Times*, qui a avec lui tout un équipage et un train de maison, six chevaux, 75 000 francs par mois de traitement, dit-on. Sais-tu qui nous avons aussi aux *Réservoirs?* Home, le spirite américain. Je ne sais quel métier il fait ici. J'ai été le voir l'autre jour pour lui remettre un de mes articles à faire passer en Amérique ; c'est Mac Lean qui me l'avait indiqué ; « I can't say, he (Home) looks much of a gentleman. » Cette correspondance américaine m'occupe toujours beaucoup, ce qui est déjà une bien bonne chose, puisque le travail seul peut faire prendre en patience les tristes événements où nous nous trouvons. Je ne sais pas encore ce que j'en tirerai pécuniairement, mais je compte me bien faire payer ; M. L. a l'air de tenir beaucoup à ma collaboration et m'a dit de fixer moi-même les conditions. J'en suis à ma cinquième lettre; j'écris maintenant aussi facilement et aussi vite en anglais qu'en français; toutefois je recopie. Hier soir Bersot nous a apporté un numéro du *Journal des Débats*, du 10 novembre. Je ne sais qui le lui avait prêté. Ça a été une vraie surprise, nous le retournions comme une curiosité, comme un débris antédiluvien. C'était le premier que nous voyions depuis le siège; rien n'est changé dans l'apparence extérieure. Il y avait un article de Renan en tête ; le ton général était peu favorable au gouvernement, et le tout semblait pencher à la paix. Il est évident que la viande commence à manquer, les munitions même, s'il faut en croire un avis d'après lequel on recueille le salpêtre sur les murs des caves. J'ai été appelé l'autre jour chez le commissaire de police prussien par suite d'une plainte de

Georges qui, furieux d'avoir été mis à la porte, avait voulu se venger, prétendant que je l'avais appelé *chien de Prussien*, et réclamant huit jours de gages, sous prétexte que je l'avais renvoyé sans délai. J'ai expliqué quel était ledit Georges, et je ne pense pas que l'affaire ait de suite . . . . . .

. . . . . .

There I have them both on my table, the poor girls, in the little wooden frame, you know, Jane squatting at the feet of her sister; it is such an excellent likeness, I like to look at them; Jane seems actually to stare at me. But adieu, darling, I must go out and take a walk in the park; the weather is very variable of late, but milder and to-day rather fine.

A kiss, and I go.

Dimanche 20, 11 heures du soir. — J'aurai, je crois, une occasion demain, je ferme donc ma lettre; j'en attends une de toi avec bien de l'impatience. L'avenir est plus obscur et incertain que jamais. Nous ouvrons demain des cours d'adultes, le soir, j'y ferai des lectures. J'ai reçu une lettre de Katie relative à ses affaires. Adieu, je t'embrasse tendrement, ainsi que mes chères filles, Lucien, la petite. Comme dit Catherine, il semble qu'on ne s'est jamais tant aimé. Adieu.

Versailles. — 25 octobre 1870.

... J'ai oublié de te dire que le Vendredi, 21, la ville a été dans un fameux émoi à l'occasion de cette sortie qui a poussé jusqu'à Bougival; tout le monde était dans les rues, on s'enivrait du son du canon. On a enterré ici hier deux colonels allemands, Arnold y était, la musique militaire jouait la marche funèbre de Chopin: il prétend qu'il n'a jamais rien entendu de plus beau. Du reste, il est défendu à l'avenir de sortir de chez soi en cas d'alarme, autrement on nous tirera dessus; c'est affiché. Hier, lundi, le major est parti avec la plupart des soldats, et ce matin l'adjudant qui était resté un jour de plus à cause d'une

fluxion. Nous nous sommes séparés poliment; ils ont été civils, nous sommes restés froids, faisant notre devoir, parlant de la pluie et du beau temps, nous renfermant dans un silence complet dès qu'il s'agissait de la guerre. C'étaient des gens bien élevés, mais sans instruction ni conversation. Nous avons toujours parlé allemand. Quel débarras que de ne plus les voir! Il y avait jusqu'à 10 soldats faisant leur cuisine au feu d'Ernestine! Deux ou trois couchaient à côté, chez M. Jousselin! Les chambres des soldats sont dans un état de saleté dont tu ne peux te faire une idée. Heureusement que les officiers étaient propres et ne fumaient pas; aussi vos chambres ont été épargnées....

Luciennes a, je crois, été assez épargné. Jouy abîmé, pillé, dit-on. Il n'y a pas eu beaucoup d'excès ici, mais au dehors c'est tout autre chose. Nous avons eu une scène tragico-comique hier, au Conseil Municipal; nous sortions de séance quand nous avons assisté à l'emportement d'un lieutenant de police, qui demandait quelques kilos de bougie et ne les obtenait pas assez vite; il y eut un moment où il nous menaça tous, tira même son épée; il finit par en faire emmener 3 en prison, mais ils furent relâchés aussitôt. Je suis resté tout le temps parfaitement de sang-froid, souriant de cette folle violence qui ne pouvait mener à rien. Nous donnons ce que nous pouvons, nous avons déjà dépensé plus de huit cent mille francs, mais quand il n'y aura plus rien leur colère ne leur fera pas trouver ce qui n'existe pas. Le pain et la viande ne sont pas très cher, parce qu'on va en chercher au loin; les légumes sont très bon marché, parce que les jardiniers ne peuvent plus vendre à Paris; mais il n'y a plus de sel, de café, de sucre, d'huile, de charbon. Heureusement que j'avais fait des provisions. On est ruiné, on vit à crédit, et l'on s'en tire encore assez bien. Nous sommes pleins de courage, sinon d'espoir. Pourquoi .... écrit-elle « que je dois bien souffrir de voir la France s'abandonner ainsi elle-même »? Je ne vois pas qu'elle s'abandonne du tout; elle a été trahie, elle est sans direction, sans ressources, ruinée, ravagée, mais l'esprit de résistance est encore très vif. Je lis beaucoup, plus que je n'avais fait depuis longtemps, et de grands ouvrages : beau-

coup de Shakespeare, *l'histoire de la Fronde* de Sᵉ Aulaire, le *Sixte V* de M. de Hübner, et, en ce moment, l'*Histoire de ma Vie* de G. Sand, que m'a prêté Délerot. Il y a des choses très intéressantes. Montaigne, encore, et un ouvrage allemand de philosophie. Il y a du courage à moi, à lire de l'allemand, car le germanisme n'est pas en faveur parmi nous; si tu savais comme les plus tolérants, les plus séduits jadis (Délerot, par exemple) sont en réaction à cet égard! comme nous sommes redevenus français, et, dans la ruine même, dans la comparaison forcée avec nos vainqueurs, pénétrés de notre supériorité de race! Jamais je n'avais autant senti la différence. On les voit en beau à distance, mais de près!.. Oh! que le cœur est gros quelquefois, mais bast, il faut du courage, regarder en avant, recommencer la vie sur de nouveaux frais, et j'y suis tout prêt. Je compte être de la Constituante quand on fera des élections, et, ma foi, tâcher d'être utile au pays...

Vendredi, 28.... Hier quelle journée! Je comptais rester tranquille; on avait résolu de ne plus avoir Conseil que 2 fois par semaine. Ah! bien oui! Après le déjeûner, j'étais avec Arnold au jardin à râtisser les feuilles mortes et recueillir du bois, quand on vient me prévenir qu'il y aura Conseil à midi et pour chose très importante. J'y vais, avec Arnold, me préparant à tout, comme toujours, prenant mes petites précautions, donnant mes instructions à ce pauvre garçon pour le cas où un malheur m'arriverait. Enfin nous arrivons et j'apprends qu'il s'agissait de 6 000 couvertures à fournir aux Prussiens dans les 24 heures, sinon chaque conseiller recevrait 40 hommes dans sa maison! Or les magasins de la ville ne pouvaient en fournir 600. Il fallut donc aller faire la collecte des couvertures chez les habitants; je pris un des côtés de la rue royale, et là, pendant 3 heures, accompagné d'un collègue, j'ai été de maison en maison, d'appartement en appartement, racontant la même lamentable histoire, dépouillant ces pauvres gens, — suivis d'une charrette où nous entassions les objets recueillis! J'avais honte de moi-même, je me fai-

sais l'effet d'un malfaiteur. Pourtant en rentrant j'ai passé près d'un groupe de femmes où l'on disait : « Oh ! ils sont très bien, ces messieurs, ils sont très bien ! » J'ai été chez Mme D..., dans notre ancienne maison, etc. Le soir, nous sommes retournés à la mairie où la grande galerie avait l'air d'un bazar ; des couvertures de toutes sortes entassées ; des ouvrières et des tapissiers y passaient la nuit. Ce matin on essaie d'un autre système, et l'on invite au son du tambour les habitants à porter eux-mêmes leurs couvertures à la Mairie. Pour ma part, j'en donne deux, une de coton et une grise de laine. Au reste, nos hôtes, les Prussiens, nous en ont volé une de laine, et coupé une de coton en lanières pour s'en faire des vêtements chauds par-dessous. Tu te récrirais, mais nous sommes endurcis ; rien ne nous fait plus. Hélas ! les tristesses n'étaient pas finies ; ce même soir, hier, nous avons appris la reddition de Metz, et entendu la musique et les hurrahs de ces tristes vainqueurs. J'imagine que ce nouveau malheur va avoir une influence considérable et hâter la fin de la guerre.... Thiers est ici depuis trois jours, en pourparlers avec Bismarck pour un armistice, lequel serait destiné à faire les élections. Tu peux te figurer l'intérêt qui s'attache à ces négociations... Il vient de faire trois mille lieues, ce qui l'a un peu fatigué, moins cependant que ces discussions si difficiles et délicates avec un adversaire exigeant. J'ai été le voir avant-hier dans la journée, et j'ai passé hier la soirée chez lui, avec lui et ses compagnons.....

30 Oct... Sais-tu ce que je lis avec rage et délices.? *L'histoire de ma vie*, de G. Sand. Je n'en avais jamais lu une ligne, et je n'en avais jamais entendu parler ; j'ignore comment et pourquoi, car c'est *un pur chef d'œuvre*, du plus vif intérêt, rempli de choses charmantes — et touchantes — c'est écrit avec le plus grand tact, aucune confidence fâcheuse, une jeune fille pourrait le lire, et quel talent!.. C'est bien supérieur à tous ses romans. Je suis sous le charme et j'en rêve. On a rarement une bonne fortune de ce genre en fait de lecture. Il y a 10 volumes, j'en suis au 7me. —

Lundi 7 Nov. Le cœur plein de tristesse ! Ce qui me navre, c'est que Thiers est reparti ce matin, sans avoir réussi dans sa mission. Donc point d'armistice, point d'élections, point de gouvernement régulier, point de paix. C'est la continuation d'une guerre sans espoir et qui conduira à des désastres ; c'est surtout la dissolution de la France qui va s'en aller en morceaux. Je m'attends à voir une grande révolte contre un gouvernement incapable et violent ; chaque province, chaque département tirera à soi. Et en attendant le siège de Paris va durer, notre position s'aggraver, notre séparation se prolonger indéfiniment. Mais les douleurs personnelles n'ont pas le droit de compter en ce moment. La patrie, la patrie, ah ! voilà ce qui mérite toutes nos larmes ! J'ai beaucoup vu Thiers tous ces jours-ci, presque tous les jours pendant la semaine qu'il a passée ici. *** m'écrit : « dans tous les cas, ceci trempe les caractères. » C'est vrai, et j'espère qu'Arnold en profitera. Il y a des moments où nous nous embrassons nous deux avec une tendresse que double l'émotion secrète de nos cœurs....

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce quinzième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 3 avril 1906.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 795

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux inscriptions les plus anciennes ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète se vend soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Il a été tiré de ce cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

et dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette septième série est de cent francs pour tous pays.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire:* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série . . 2

Gabriel Trarieux. — *Arnold Scherer*. 5

Discours de M. Ernest Bersot prononcé sur la tombe d'*Arnold Scherer* le 17 janvier 1873 à Versailles 9

les cahiers d'Arnold Scherer 15

le portrait d'Arnold Scherer. . . . . *avant la page* 17

(1er cahier). — **Journal de l'invasion à Versailles (1870)**. — *Du 15 septembre au 17 novembre*. 17

(2e cahier). — **Journal de l'invasion à Versailles. (1870-1871)**. — *Du 18 novembre 1870 au Jour du départ des troupes Prussiennes*. 55

Résultat des Élections Municipales du 25 Septembre 1870. 96

Lettres d'Edmond Scherer *à madame Edmond Scherer*. 97

Nos Cahiers sont édités. 118

Il a été tiré de ce cahier. 122

Table de ce cahier. 124

Il est impossible de suivre honnêtement le mouvement littéraire, le mouvement d'art, le mouvement politique et social si l'on n'est pas abonné aux *Cahiers de la Quinzaine.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; quinzième cahier de la septième série; un cahier vert de 124 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.7
no 12-15

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY